

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

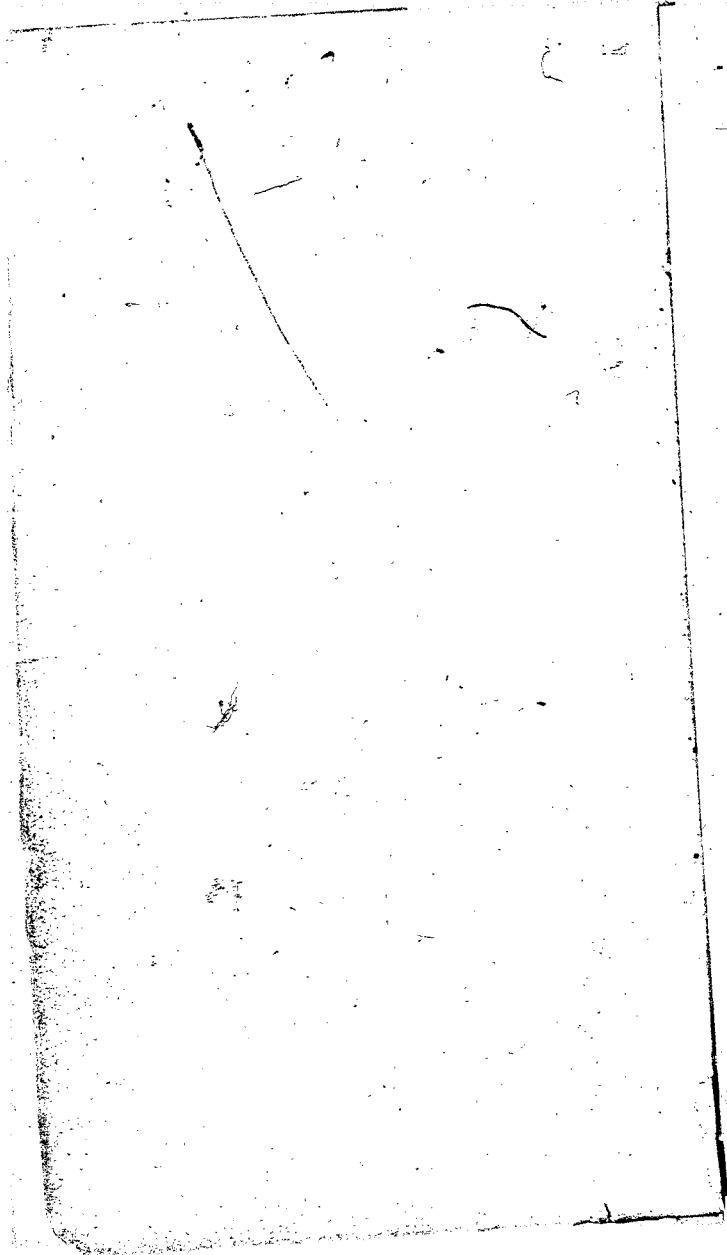
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

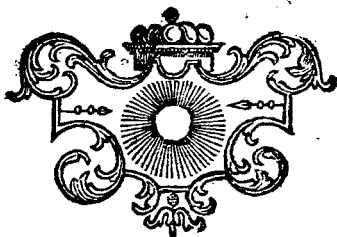
This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



C  
F

HISTOIRE  
DE  
L'HÔTEL-DIEU  
DE  
QUEBEC.



A MONTAUBAN,  
Chez JEROSME LEGIER.

*Et se vend à Paris,*

Chez CLAUDE-JEAN-BAPTISTE  
HERISSANT, Libraire rue Notre-  
Dame, aux trois vertus.

---

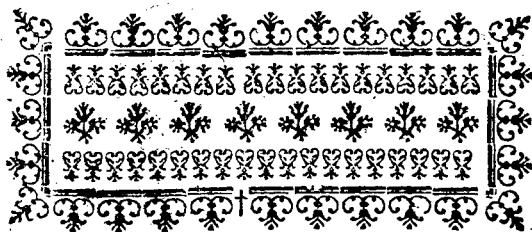
AVEC PRIVILÈGE DU ROY.

RARE  
FC  
2946.8  
H6S3  
1751

©

doi  
bon  
bon  
d'u.





A

MONSEIGNEUR

DE

PONTBRIAND

EVEQUE DE QUEBEC.

*M*ONSEIGNEUR,

*Ce n'est pas à votre place, c'est à  
votre personne, à vos vertus, à vos  
bontés, que nous rendons un sincère  
hommage, en vous offrant l'Histoire  
d'une Maison que vous honorez de*

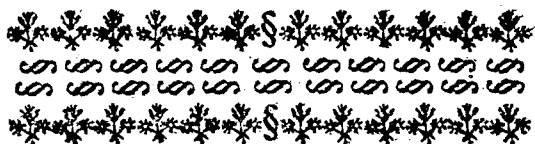
vosre estime. Une naissance illustre, une  
sagesse éminente, un genie supérieur,  
vous ont assuré l'admiration de la Co-  
lonie ; une douceur inalterable, une  
humilité profonde, une pieté tendre,  
une charité inépuisable, des bienfaits sans  
nombre vous ont gagné tous nos cœurs.  
Heureuses, si toujours fidèles à sui-  
vre & vos avis & vos exemples,  
nous répondons à la sainteté de notre  
vocation, & nous méritons d'être exau-  
cés du Ciel dans les vœux que nous  
ne cessons de faire pour vous.

Nous sommes avec un profond  
respect.

**M**ONSEIGNEUR,

Vos très-humbles &  
très-obéissantes ser-  
vantes,

LES RELIGIEUSES  
de l'Hôtel-Dieu de Quebec.



AUX RELIGIEUSES  
HOSPITALIERES  
DE  
L'HÔTEL-DIEU  
DE QUEBEC.

**M**ES REVERENDES MERES  
ET TRÈS CHERES SŒURS,

*J'aimai votre Maison dès mes plus tendres années. Je soupirois après le moment où j'aurois le bonheur de m'y consacrer à Dieu. Et sans attendre l'âge nécessaire pour embrasser cet état, j'obtins par mes Soupirs & par mes larmes la grace d'y venir à douze ans. Depuis que j'y ai été reçue j'ai employé le peu de talent que Dieu m'a donné ; J'ai usé*

avec plaisir mes forces & ma santé pour le service de la Communauté ; & depuis que le Seigneur m'a réduit à vous être inutile & à charge par mes infirmités, j'ai fait un dernier effort pour vous marquer mon affection & ma reconnaissance en écrivant tout ce qui s'est passé ici depuis l'établissement de l'Hotel - Dieu, afin de vous exciter par ce récit à louer la bonté infinie de Dieu dont vous verrez tant de traits, & à imiter les héroïques vertus de celles qui nous ont précédé. Parmi ces vertus j'ai sur-tout admiré la profonde humilité, & la parfaite obéissance qu'elles firent paroître quand je fus élue Supérieure. Quoique je n'eusse que trente-trois ans, & que ces saintes Filles, bien plus anciennes que moi, eussent élevé mon enfance, leur dépendance & leur respect pour moi, me couvroient de confusion.

La Mere Forestier de St. Bonaventure, l'une des trois premières Religieuses venues de France, voulut bien à notre sollicitation écrire ce qu'elle nous avoit souvent raconté du commencement de cette Maison. C'est en partie de ses mémoires que j'ai tiré ce que je vais dire. J'ai encore profité de plusieurs écrits de la Mere St. Augustin, de la Mere de la Nativité & de plusieurs autres. J'ai

été témoin de tous les autres événemens passés de mon tems.

Je ne me suis pas bornée à ce qui touche notre Maison. J'ai crû faire plaisir de raconter ce qui regarde la Colonie en général, les personnes qui l'ont gouvernée, & tous ceux qui se sont distingués par leur vertu, ainsi que de nos Religieuses, je leur dois cette Justice, & j'encouragerai à les imiter celles qui leur ont succédé. On voit aussi des choses très-édifiantes dans les Sauvages qui ont embrassé la foi; & on benira le Seigneur des graces qu'il a faites à ces Barbares en leur envoyant des Ouvriers Evangéliques, dont le zele a été supérieur à tout ce que le climat, les travaux, la barbarie, la mort même avoient de plus affreux.

Bien des choses très-utiles ont sans doute échappé à ma mémoire, & à celles de nos premières Meres, plus occupées à se rendre Saintes qu'à écrire ce qui les a aidées à le devenir: mais c'est assez pour notre instruction. Je me croirai trop récompensée de la peine que j'ai pris à rassembler ces mémoires, s'ils peuvent contribuer, MES CHERES SŒURS, à vous sanctifier, & vous engager à prier pour moi après ma mort, afin qu'avantant mon bonheur dans l'é

ternité je puisse vous donner auprès de Dieu des nouvelles preuves de ma tendresse en lui demandant de répandre sur vous ses plus abondantes bénédictions, ce sont les vœux que fera éternellement pour vous celle qui est avec très-cordiale amitié,

MES REVERENDES  
MÈRES ET CHÈRES SŒURS,

Votre très-humble & très-obéissante fervante,  
Sœur FRANÇOISE  
JUCHERAU de St. Ignace.

---

**L**A plupart des miracles rapportés dans cet Ouvrage, attribués aux mérites de la Mère St. Augustin, se trouvent fort au long dans la vie de cette sainte Religieuse, composée par le R. P. Paul Rague-  
nau Jésuite, Imprimée à Paris avec Approbation & Privilège du Roy en 1671. chez Florentin Lambert.

---

## AVANT PROPOS.

**D**ES Historiens plus sçavans que nous ont fait des relations du Canada ; ils ont parlé de sa situation , de son climat , de la beauté du Fleuve Saint Laurent , & des autres Rivières qui l'arrosent ; des mœurs des Sauvages , de la multitude de leurs Nations , de la difference de leurs langues , & de la prodigieuse étendue de toute la Nouvelle France : ainsi nous n'entreprenons point de repeter ici ce qu'ils ont écrit , cela n'étant pas nécessaire pour notre dessein. Nous dirons seulement quelque chose du temps où ce Pays a été découvert , & de la maniere dont il s'est augmenté ; afin de satisfaire la curiosité de ceux qui n'en sont pas instruits.

Le Roy d'Angleterre Henri VII. envoya découvrir du côté du Nord , les Terres de Labrador , dès l'an-

L

née 1499. Mais les Bretons avec les Normands, trouverent les premiers le Grand Banc & les Côtes de Terre-Neuve en l'année 1504. sous le Pontificat de Jule II. & le Regne de Louis XII. En 1523. François I. qui avoit succedé à la Couronne, envoya le sieur Jean Varazan? qui y avoit déjà fait un voyage, pour en prendre possession au nom de la France: ainsi le Roy Très-Chrétien y fit arborer le pavillon François, avant qu'aucun autre Prince en eut connoissance.

Peu de temps après Jacques Cartier, Armateur de St. Malo, entra le premier dans le Fleuve Saint Laurent [ ainsi appellé, parce qu'il fut découvert le 10. d'Août, Fête de cet Illustre Martyr ] & vint jusqu'à la Riviere qui porte son nom. Puis étant revenu en 1535. il alla jusqu'au fault Saint Louis; & après son retour en France, il informa le Roy de la découverte de ce Pays, de la beauté & fertilité des Terres de ce Continent & de leur étendue. Sa

c  
r  
a  
i  
t  
à  
c  
i  
r  
C  
J



Majesté l'écouta avec plaisir, & nomma Lieutenant-Général de Canada, M. Jean-François de Laroque, Seigneur de Rober-Val, qui en l'année 1541. engagea Jacques Cartier, à faire un troisième voyage en ce Pays en qualité de son Lieutenant. Il y vint & y passa l'hiver; mais ne pouvant s'accommoder avec les Sauvages, il partit dès le printemps, pour s'en retourner en France; & ayant rencontré dans la Riviere M. de Laroque, qui venoit lui-même avec trois Vaisseaux, il fut obligé de revenir avec lui. Ils s'établirent à l'Isle d'Orleans en 1542. où ils demurerent quelque temps. Le Roy ayant mandé dans la suite M. de Laroque, pour quelques affaires importantes, cet établissement perit peu à peu par la négligence de ceux qu'on y avoit laissé pour l'entretenir.

En 1598. M. le Marquis de Laroche de Bretagne, qui visitoit les Côtes de l'Acadie, y amena des Jesuites, qui furent pris par les An-

glois, quand ils s'emparerent du Port Royal. M. de Champlain fut envoyé dans la Nouvelle France par Henri IV. en 1603. avec une honorable commission de Gouverneur-Général. C'étoit un homme de qualité, fort courageux & entreprenant, qui parcourut tout ce Pays, apprivoisant doucement les Sauvages; & qui ayant amené des ouvriers & tout ce qui étoit nécessaire pour bâtir; fit plusieurs établissemens considérables. Il recevoit tous les ans du monde & du secours d'Europe, qui augmentoit cette petite Colonie. En 1615. les Recolets y vinrent, & bâtirent un petit Hospice, qu'ils nomment Notre-Dame des Anges. M. le Duc de Vantadour, Viceroi du Canada, y envoya en 1625. six Jésuites, du nombre desquels étoient le Pere Charles Lalemant, & le Pere Jean de Brebœuf, avec le Pere Edmond Massé.

Mais en l'année 1629. les Anglois & les Basques vinrent attaquer les François. Le courage & la valeur

de M. de Champlain, parurent admirables en cette occasion, il animoit tous les François; & repondit aux ennemis comme un homme plein de cœur, faisant contenance malgré la difette où ils étoient de toutes choses. Ils furent si vivement & si longtemps pressés, qu'il fallut enfin se rendre à composition. Il ne resta ici que quelques familles Françoises entre lesquelles étoient celles de M. Couillard, & de M. Ebert. Les Anglois renvoyerent les autres, & chasserent tous les Missionnaires; mais leur prise ne fut pas bonne, parce qu'ils n'ignoroient pas que la paix étoit faite entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre, quoique les habitans du Canada, n'en sçûssent rien. Ainsi ils furent obligés de ceder ce pais aux François, à qui il appartenoit, & y revinrent l'année suivante en plus grand nombre. Les Jesuites les accompagnerent & s'établirent à Quebec, pour fournir des Missionnaires aux Nations Sauvages, qui reçurent la Foi. Les Re-

colets n'y revinrent que plus de 35. ans après.

Le Roi Louis XIII. qui regnoit alors, agréa que plusieurs riches marchands de Rouën, formassent une Compagnie pour venir en Canada, traiter avec les Sauvages, à condition qu'ils contribueroient de tout leur pouvoir à la conversion de ces Peuples, & à l'augmentation de la Colonie, ce qu'ils firent très-fidèlement, y mettant l'abondance autant que les commencemens d'un établissement fort éloigné le pouvoit permettre, & ils donnerent selon le pouvoir qu'ils en avoient plusieurs concessions qui furent ratifiées de la Cour.

Louis XIII. ne se porta à protéger le Canada, que pour y étendre la Foi; & y faire servir Dieu. Il fit là dessus un projet par écrit; un Apôtre ne parleroit pas avec plus de zele: ce fut sans doute des intentions si pures, qui attirerent tant de bénédictions du Ciel sur cette Colonie; & on y a vû pendant long-tems

l'accomplissement des désirs de ce grand Roi, parce que les Sauvages s'y convertissoient tous les jours, & les François y vivoient comme les premiers Chrétiens.


Sa Majesté nomma Gouverneur de la nouvelle France M. Charles Huault de Montmagny, Chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, qui vint exercer cette charge l'an 1632. Plusieurs autres lui succederent dans la suite, jusqu'en l'année 1665. que Louis XIV. qui avoit non-seulement herité de la Couronne de Louis le Juste, mais encore de l'affection dont ce Prince honoroit le Canada, prit une nouvelle possession du pais, & y envoya un Vice-Roy, un Gouverneur général, un Intendant, avec le Regiment de Carignan, qui étoit composé de vieux soldats fort braves, & dont les Officiers étoient très-considérables par leur qualité: presque tous se sont établis en Canada, & ont formé les familles les plus distinguées.

P  
u  
to  
m  
re  
de  
ce  
li

HISTOIRE  
DE  
L'HOTEL-DIEU  
DE  
QUEBEC.

---

LIVRE PREMIER.

 N des grands objets de la Colonie Françoise, étoit l'établissement d'un Hôtel-Dieu en Canada. Des hommes transplantés dans un climat très-rude, après une longue & périlleuse navigation, étoient exposés à de grandes & fréquentes maladies; & dans une disette générale de remèdes & de services, ils avoient besoin de ce secours: il n'étoit pas moins nécessaire aux Sauvages, quoique naturalisés avec le pays, ils étoient souvent très-

2 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
malades, & à la disette qui leur étoit  
commune avec les François, ils joig-  
noient un fonds d'ignorance & d'inhu-  
manité qui les rendoit insensibles aux  
maux les uns des autres, & incapables  
de chercher & de connoître le moyen d'y  
remédier; on les voyoit souvent par un  
excès de barbarie faire mourir les vieil-  
lards & les infirmes qui leur étoient à  
charge, sous prétexte de les délivrer pour  
toujours. Le zèle se joignoit à la chari-  
té, on espéroit de les gagner au Chris-  
tianisme en les soulageant dans leurs ma-  
ladies, du moins de leur donner une  
haute idée d'une Religion si utile & si  
généreuse, & les amener peu-à-peu jus-  
qu'à l'embrasser; mais la Colonie étoit  
trop pauvre pour faire une Fondation, &  
les personnes charitables de France ne  
voyoient pas d'assez près les besoins  
pour se résoudre à l'entreprendre.

Enfin, en 1636. \* Madame la Duchesse  
Daiguillon se résolut de fonder à ses  
dépens un Hôtel-Dieu. Le Cardinal  
de Richelieu, son oncle, voulut en-  
trer dans la bonne œuvre, & jusqu'à leur  
mort ils eurent l'un & l'autre une affec-  
tion singulière pour cette Maison, ils  
donnerent quinze cent livres de revenu  
au capital de 20000. liv. à prendre sur les  
\* 1636.



coches & carrosses de Soissons qui leur appartenoient, le Contrat fut passé le 16. Août 1637. \* aux conditions suivantes qui font l'éloge de leur pieté. » L'Hôpital sera dédié à la mort & au précieux sang du Fils de Dieu, répandu » pour faire miséricorde à tous les hommes, & pour lui demander qu'il applique sur l'ame de Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu, & celle de Madame la Duchesse Daiguillon, & pour tout ce pauvre peuple barbare : les Religieuses s'employeront à perpétuité à les servir ; on les engagera en les assistant à la mort, à prier pour ledit Seigneur & ladite Dame, & on dira chaque jour une Messe à la même intention, afin qu'il y ait jusqu'à la fin du monde des créatures qui remercient Dieu des graces infinies qu'il leur a faites.

Pour se conformer exactement à ces pieuses intentions, on a composé deux Oraisons que la Communauté dit tous les jours, l'une après l'Office du matin, l'autre avant le service des Pauvres devant l'Autel de la Salle.

En exécution de la Fondation Madame la Duchesse Daiguillon, obtint de la Compagnie de Canada une concession

\* 1637.

4 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

considérable & un terrain dans l'endroit où l'on avoit commencé de bâtir la Ville de Quebec, elle envoya quelques uns de ses gens en Canada pour en prendre possession en son nom, ils défrichèrent le terrain qu'ils nommerent Sainte Marie, & y jetterent le fondement d'un Hôpital. \*

Les Hospitalieres de Dieppe venoient de se reformer, & s'étoient engagées à la clôture qu'elles n'avoient point observé jusqu'alors; elles accepteroient la Fondation & se chargeroient d'envoyer des Sujets en Canada pour y former la Communauté. Le second Fevrier 1639. on élut capitulairement la Mere Marie Guenet de Saint Ignace, âgée de 29. ans, pour en être Supérieure, la Mere Anne Lecoindre de Saint Bernard, âgée de 28. & la Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure de Jesus, âgée de 22. toutes les trois étoient pleines de merite & de vertu, elles se feliciterent du choix que Dieu faisoit d'elles pour aller si loin commencer une œuvre qui leur seroit si glorieuse, & se crurent obligées à travailler à leur perfection; il falloit qu'elles y fussent déjà bien avancées, puisqu'elles eurent le courage dans une si grande jeunesse de quitter pour

\* 1638.

I  
t  
f  
q  
&  
e  
vo  
la  
co  
hé  
ex  
far  
vo  
à l  
ne  
pli  
suir  
me  
plai

l'amour de Dieu, parens, amis, connoissances & toutes les douceurs d'un beau pays, de renoncer à la tranquillité & aux agrémens qu'elles goûtoient dans une Communauté bien établie, pour venir au bout du monde au-delà des mers s'exposer à manquer de tout dans un climat des plus rudes, afin de contribuer au salut des ames, en servant des Sauvages qui avoient la reputation de manger les hommes, & qui en effet leur faisoient souffrir des tourmens étranges, dont ces ferventes Religieuses furent elles-mêmes menacées.

Cependant elles ne s'occupoient alors que du désir de se sacrifier pour Dieu, & cette pensée allumoit en elles un saint empressement de voir le lieu où elles devoient exécuter tous les projets que la ferveur leur faisoit faire, elles s'encourageoient l'une l'autre par des motifs héroïques, se regardant comme des exilées pour la gloire de Dieu, chérissant par avance les travaux qu'elles devoient embrasser pour acquérir des ames à Notre-Seigneur, se persuadant qu'elles ne pourroient satisfaire leur zèle & remplir leur vocation pour le Canada, qu'en suivant les Barbares dans les bois, comme font les Missionnaires, se faisant un plaisir de vivre cachées, inconnues au

6 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
monde , privées de toutes les consolations de la terre , dans une séparation générale & un dnuement parfait de toutes choses , entièrement abandonnées au soin de la providence ; & enfin ne cherchant & n'espérant trouver que Dieu seul dans ce pays de croix : la suite a bien prouvé que ce n'étoit pas des idées chimériques , puisqu'en effet , la vie que ces saintes filles ont menée en Canada , n'a été qu'un tissu d'actes de vertu qu'elles ont pratiqués dans les plus grandes souffrances , ayant essayé toutes les fatigues d'un pénible établissement pour nous laisser jouir du fruit de leurs travaux ; elles les supportoient agréablement , en faisant reflexion qu'elles frayotent le chemin de la perfection à un grand nombre de Vierges qui se consacreroient à Dieu dans cette nouvelle Colonie , elles se regardoient comme devant servir de modèle à celles qui les suivroient ; ainsi ne travaillant pas pour elles seules , elles ne se ménageoient sur rien , usant d'une dureté extrême sur elles-mêmes , par des macérations continues qu'elles ajoutoient aux mortifications inséparables des fonctions de l'hospitalité , se refusant les moindres soulagemens , & souffrant avec joye la disette des choses les plus nécessaires , n'ayant

» I  
» a  
» F  
» fa  
» ar  
» té  
» cc  
» se

\*

de la compassion que pour les autres , & en donnant des marques dans toutes les occasions pour une excessive charité. Si c'est pour notre Communauté une grande gloire d'avoir eu des commençemens si saints , & de pouvoir dire qu'elle est solidement établie sur la pierre ferme , qui est Jesus - Christ , avec lequel nos premières Meres étoient si étroitement unies ; quelle confusion feroit - ce pour nous si nous n'imitions pas leurs vertus ?

\* Revenons à nos trois Amazones dont on ne peut assez admirer le courage à s'arracher à leur patrie , & la constance à soutenir leur démarche ; voici ce qu'elles mêmes nous ont laissé par écrit au sujet de leur voyage & de leurs aventures dans les premières années , on les entendra parler avec plaisir.

» Aussi-tôt , disent-elles , qu'on sçut à  
 » Dieppe , que nous étions élues pour  
 » aller en Fondation dans la nouvelle  
 » France , toute la Ville vint nous en  
 » faire compliment , les personnes qui  
 » avoient rapport au Canada , nous en  
 » témoignèrent beaucoup de joye , &  
 » comme l'embarquement pour ce pays  
 » se faisoit dans ce tems - là à Dieppe ,

\* 1639.

A iiij

8 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

» comme il se fait aujourd'hui à la Ro-  
» chelle , nous reçûmes de toutes parts  
» de grandes felicitations sur la généro-  
» sité de notre entreprise , plusieurs Da-  
» mes de la premiere qualité à qui Ma-  
» dame la Duchesse Daiguillon avoit  
» parlé de son pieux dessein , écrivirent  
» à la Reverende Mere St. Ignace , pour  
» la congratuler & l'encourager : la Rei-  
» ne Anne d'Autriche l'honora aussi d'u-  
» ne de ses Lettres , par laquelle après  
» s'être recommandée à ses prières & à  
» celles de ses compagnes , elle lui pro-  
» mit sa protection Royale pour notre  
» nouvelle Maison.

» De notre côté nous faisons beau-  
» coup de prières pour le succès de notre  
» voyage , & nous brûlions du désir de  
» nous voir bien - tôt en Canada , que  
» nous regardions comme une terre pro-  
» mise , Madame la Duchesse Daiguillon  
» avoit envoyé un gentil-homme à Diep-  
» pe pour prendre soin de notre embar-  
» quement.

» Enfin , le jour de notre départ étant  
» venu le 4. de Mai 1639. Madame La-  
» peleterie , Fondatrice des Ursulines  
» de Quebec , vint dans notre Commu-  
» nauté de Dieppe avec la Mere Marie  
» de Saint Joseph , & la Mere Cecile de  
» Sainte Croix , & la Mere Marie de l'In-

» carnation qu'elle amenoit en ce pays ,  
» & après la sainte Messe où nous com-  
» muniâmes, on nous fit déjeuner toutes  
» ensemble, ensuite nous fimes nos adieux  
» avec le courage que Notre - Seigneur  
» nous inspiroit, deux carrosses nous me-  
» nerent au bord de la mer où nous  
» trouvâmes les PP. Vimont, Poncez,  
» Chaumont, Burgom, Charles Lale-  
» mand, & un Frere qui nous attendoit,  
» afin de s'embarquer sur differens vais-  
» seaux pour le même voyage.

» Dès que nous fumes embarquées  
» la mer devint fort grosse, il falut payer  
» le tribut ordinaire, l'agitation du vais-  
» seau en rendit plusieurs malades, le  
» calme leur rendit la santé, nous fumes  
» quinze jours en rade; enfin, le vent  
» étant devenu favorable, on leva l'an-  
» cre, & nous perdimes la terre de vûe.

» Cependant nous faisons nos exerci-  
» ces de religion comme si nous eussions  
» été dans notre Monastere, nous reci-  
» tions notre Office en Choeur, nous en-  
» tendions tous les jours la sainte Messe:  
» les Fêtes & Dimanches on la chantoit,  
» & l'après-dinée Vêpres, quand la tem-  
» pête nous le permettoit, car le vais-  
» seau étoit si roulant, que l'on ne pou-  
» voit se tenir debout dans le gros tems,  
» ce qui fit que le jour de la Pentecôte

10 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

» on ne pût dire la Messe, nous en fu-  
» mes privées environ douze jours pen-  
» dant le voyage: La Fête de la Sainte  
» Trinité fut remarquable par tin acci-  
» dent qui pensa nous arriver: nous avions  
» un très-bon vent arriere, & nous nous  
» rejouissions dans l'esperance qu'un si  
» beau tems abregeroit la longueur de  
» notre traversée, lorsque tout d'un coup  
» après la Messe il se leva un grand bruit,  
» & l'on cria que l'on étoit perdu, l'es-  
» froi avoit déjà faisi tous les passagers,  
» les uns crioient misericorde, les autres  
» couroient chercher l'absolution, & le  
» Peré Vimont étoit assez occupé à ex-  
» horter tout le monde à la confiance en  
» Dieu: le danger paroissoit évident,  
» c'étoit une glace d'une grosseur mon-  
» trueuse & d'une prodigieuse hauteur,  
» contre laquelle notre navire alloit se  
» briser, si la divine providence ne nous  
» eût secourue miraculeusement, cha-  
» cun se portoit à prier selon sa dévo-  
» tion, la notre nous fit avoir recours  
» au grand Saint Joseph, à qui nous fimes  
» un vœu, & aussitôt quoique les voi-  
» les furent toutes tendues & enflées par  
» le vent, & que le Pilote commandât  
» une manœuvre contraire à celle qu'il  
» faloit faire, le vaisseau fit un demi tour  
» si subtil, que la glace qui étoit devant



» nous fort proche, se trouva derriere,  
» ce qui changea la crainte en actions de  
» graces, nous échapâmes ainsi au pé-  
» ril, & plusieurs autres que je passe sous  
» silence pour venir à notre arrivée.

» Le 15. de Juillet nous nous trou-  
» vâmes à Tadoussac, où le reste de la  
» flote nous joignit, on jugea à propos  
» de nous faire sortir du vaisseau Ami-  
» ral, commandé par le Capitaine Bon-  
» tems, qui ne venoit pas jusqu'à Que-  
» bec, pour nous mettre dans un petit bâ-  
» timent qui devoit nous amener dans  
» ce Port. Les PP. Jesuites qui s'étoient  
» dispersés sur tous ces navires pour assis-  
» ter les passagers, se réunirent & s'em-  
» barquerent avec nous dans celui-ci :  
» nous restâmes douze jours sans lever  
» l'ancre, parce que le Capitaine faisoit  
» faire une Chaloupe dans le bois, &  
» qu'il ne vouloit point partir de-là qu'el-  
» le ne fût en état de le suivre : cela  
» nous ennuyoit beaucoup, car nous sou-  
» haitions ardamment d'aller voir notre  
» terre de promesse, c'est pourquoi  
» ayant heureusement rencontré une bar-  
» que qui montoit à Quebec, nous fimes  
» prier celui qui la commandoit de vou-  
» loir bien nous prendre pour nous y  
» mener, ce qu'il nous accorda de fort  
» bonne grace, après nous avoir repré-

12 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

» senté l'incommodité que nous rece-  
 » vrons dans un si petit bâtiment, mais  
 » rien ne nous paroïssoit difficile, pour-  
 » veu qu'il nous procurât l'entrée de cet-  
 » aimable séjour; nous passâmes donc  
 » dans la barque où il n'y avoit que le  
 » tillac pour nous loger, tout étant plei-  
 » de morue, qui rendoit une assez mau-  
 » vaise odeur; pendant quelques jours &  
 » quelques nuits que nous y restâmes,  
 » nous souffrîmes beaucoup de nécessité.  
 » Le pain nous ayant manqué, on fut  
 » obligé de ramasser les miettes de la  
 » Soute, où il y avoit plus de croûtes de  
 » rat que de biscuit, nous primes la pei-  
 » ne de les éplucher pour en avoir un  
 » pain que nous mangions avec de la  
 » morue sèche toute crüe, n'ayant pas  
 » de quoi la faire cuire, on nous donna  
 » aussi d'une sorte de passe-pierre fort  
 » dure, que l'on trouvoit sur le bord  
 » du Fleuve, tout cela étoit bon pour  
 » des personnes de grand apêtis.

» Enfin, le 31. de Juillet nous conçû-  
 » mes quelqu'espérance d'arriver à Que-  
 » bec, mais la marée se trouvant contrai-  
 » re, & le vent ne nous étant pas assez  
 » favorable, il falut attendre au lende-  
 » main; & comme l'endroit étoit beau-  
 » & le débarquement facile, on nous  
 » mit à terre à l'Isle d'Orleans, qui pour

» lors n'étoit point habitée. on y fit trois  
» cabannes à la façon des Sauvages, les  
» Religieuses se mirent dans une, les Re-  
» ligieux dans l'autre, & les Matelots  
» dans la troisième : nous avions une  
» joye qui ne se peut exprimer, de nous  
» voir dans ces grands bois que nous fi-  
» mes retentir par nos Cantiques, don-  
» nant mille louanges à Dieu de ce qu'il  
» nous avoit conduit si heureusement  
» dans ce lieu, nous partîmes le lende-  
» main grand matin, & pour marque de  
» jouissance on tira plusieurs coups de  
» pierrier & de mousquets, & on mit  
» le feu dans le bois, ce qui fit voir à  
» Quebec qu'il y avoit quelque chose  
» d'extraordinaire.

» Monsieur le Chevalier de Mont-  
» magni qui étoit Gouverneur ici depuis  
» l'année 1632. envoya un canot pour  
» sçavoir ce que c'étoit, lequel ne tarda  
» guère à lui venir apprendre que c'étoit  
» les Religieuses que l'on attendoit, &  
» la barque paroissant un moment après,  
» Monsieur le Gouverneur dépêcha une  
» chaloupe qu'il fit tapiffer & l'envoya  
» au-devant de nous, elle se trouva assez  
» chargée de six Jesuites, six Religieu-  
» ses, Madame de la Pelterie, ses deux  
» servantes & la notre, avec encore quel-  
» qu'autres personnes, nous arrivâmes

14 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

» le premier jour d'Août 1639. sur les  
» sept à huit heures du matin , notre  
» Mere Marie de Saint Ignace fut la pre-  
» miere que l'on débarqua , puis la Mere  
» Marie de l'Incarnation , & les autres.  
» Aussi-tôt que nous eûmes touché la  
» terre de Quebec , nous la baisames dans  
» un transport de reconnoissance & avec  
» respect , en disant le Verset *voluntarie*  
» *sacrificabo tibi & confitebor nomini*  
» *tuo Domine quoniam bonum est* , pour  
» remercier Dieu de ses conduites amou-  
» reuses sur nous , & pour nous offrir à  
» souffrir volontairement toutes les croix  
» qu'il lui plairoit nous envoyer , ensuite  
» nous repondîmes aux honnêtetés de  
» Monsieur de Montmagni, qui avoit pris  
» la peine de venir lui-même sur le bord  
» de l'eau , accompagné des principaux  
» du pays & de tout le peuple , qui par  
» des grandes acclamations marquoit une  
» jouissance publique. Monsieur le  
» Gouverneur nous reçut avec toutes  
» les demonstrations de la bienveillance  
» possible, il nous témoigna combien il  
» nous avoit souhaitées , le plaisir qu'il  
» avoit de nous voir , & le soin qu'il vou-  
» loit prendre de nous prouver par les  
» effets la sincerité de son estime & de  
» son affection pour nous , il fit faire plu-  
» sieurs décharges de canon pour nous

» faire honneur , & nous mena à l'Egli-  
 » se des PP. Jesuites , qui servoit de Pa-  
 » roisse , & qui étoit fort jolie , la voûte  
 » & le balustre lui donnoit un air de pro-  
 » preté qui la rendoit fort gaye , le Pere  
 » Lejeune entonna le *Te Deum* , qui fut  
 » poursuivi par tout ce monde qui nous  
 » avoit suivies.

» On dit après la sainte Messe , puis on  
 » nous conduisit chez Monsieur le Gou-  
 » verneur , qui nous avoit laissée faire  
 » nos dévotions , & renouvela les aflu-  
 » rances qu'il nous avoit déjà données ,  
 » de la disposition où il étoit de nous  
 » obliger en tout ce qu'il pourroit , ce  
 » qu'il n'a pas manqué de faire depuis en  
 » beaucoup d'occasions où il nous a ren-  
 » du de grands services : pour lors il  
 » commença par nous faire prêter une  
 » assez belle maison toute neuve qui ap-  
 » partenoit à Messieurs de la Compagnie ;  
 » on nous y mena de bonne heure , &  
 » nous trouvâmes quatre belles cham-  
 » bres & deux cabinets , mais pour tous  
 » meubles il n'y avoit qu'une espèce  
 » de table , ou plutôt un bout de plan-  
 » che soutenu par quatre bâtons & deux  
 » bancs de la même façon , encore es-  
 » timions-nous cela beaucoup : les Me-  
 » res Ursulines furent menées dans une  
 » petite maison sur le bord de l'eau où

» elles étoient très-étroitement.

» Comme nous n'avions quoi que ce  
 » soit pour manger, Monsieur le Gou-  
 » verneur eut la bonté de nous envoyer  
 » à souper, nous n'étions pas mieux four-  
 » nies de lits, ayant laissé dans le vais-  
 » seau tout notre équipage, nous pria-  
 » mes donc un Ecclesiastique d'avoir la  
 » bonté de nous faire apporter quelques  
 » branches d'arbres pour nous coucher,  
 » ce qu'il fit fort volontiers; mais elles  
 » se trouverent si remplies de chenilles,  
 » que nous en étions toutes couvertes.

» Le lendemain on nous mena à Sille-  
 » ri voir les Sauvages, jé ne sçai lesquels  
 » d'eux ou de nous eurent plus de joye  
 » & d'étonnement de cette entrevûe. Ce  
 » qui attiroit davantage leur admiration,  
 » c'est qu'on leur disoit que nous n'a-  
 » vions point d'hommes & que nous é-  
 » tions Vierges, ils ne pouvoient le com-  
 » prendre & ne se laissoient point d'en té-  
 » moigner leur surprise, on en baptisa  
 » quelques-uns devant nous, ce qui nous  
 » donna une consolation indiscible, com-  
 » me aussi de les voir prier Dieu & chan-  
 » ter ses louanges, il n'y avoit encore  
 » qu'un très-petit nombre de Chrétiens,  
 » trois ou quatre familles au plus.

» Le jour suivant nous allâmes voir  
 » nos terres de Sainte Marie, il y avoit  
 » quelque arpent

» quelqu'arpent de bois à abattre où l'on  
» avoit semé du bled qui nous parut assez  
» beau : nous visitâmes aussi notre em-  
» placement de Quebec qui étoit enco-  
» re couvert de bois & en fort mauvais  
» état , l'abord en étoit désagréable , ce  
» n'étoit que montagnes & vallées , le  
» bâtiment que Madame Daiguillon a-  
» voit fait commencer étoit fort mal pris  
» pour une Communauté , il n'y avoit  
» point d'eau dans tout le terrain , il est  
» vrai que la Riviere passe devant , mais  
» la côte étoit si escarpée qu'on ne pou-  
» voit l'aller puiser sans une très-gran-  
» de peine : nous prîmes le parti d'aban-  
» donner le lieu & tous les travaux qu'on  
» y avoit commencé ; & en attendant  
» d'en avoir trouvé une plus propre ,  
» nous demeurâmes dans la maison qu'on  
» nous avoit prêtée : nous n'y avions ni  
» de quoi manger , ni de quoi coucher :  
» heureusement le Pere Lejeune nous  
» emmena Monsieur le Sneur , Prêtre ,  
» ancien Curé de Saint Sauveur en Nor-  
» mandie , le premier Ecclésiastique qui  
» eût passé en Canada , il nous le donna  
» pour avoir soin de notre temporel ;  
» c'étoit un homme fort entendu , il s'é-  
» toit déjà mêlé de nos affaires , ayant  
» fait défricher nos terres de Sainte Ma-  
» rie , il voulut aussi être notre Chape-

18 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

» lain , & veiller sur huit ouvriers qui  
 » travailloient à notre établissement :  
 » nous avions encore emmené de Fran-  
 » ce une servante nommée Cathérine  
 » Chevalier , qui avoit fait vœu de nous  
 » servir dix ans en qualité de féculière ,  
 » & après ce tems-là nous devions lui  
 » donner l'habit de Sœur Converſe. Le  
 » Commis de la Compagnie nous four-  
 » nit de pain juſqu'au quinze d'Août que  
 » notre vaiſſeau arriva , & nous appor-  
 » ta nos effets & nos proviſions , nous  
 » distribuâmes notre maiſon en forme  
 » de Monaftere : une ſalle-baſſe fut deſ-  
 » tinée pour les malades , une autre pour  
 » nos offices , un cabinet pour la Supé-  
 » rieure , au-deſſus une Chapelle & un  
 » Chœur , un Dortoir & un Parloir &  
 » une Salle de Communauté : les Jeſui-  
 » tes nous prêterent un Tabernacle où  
 » l'on mit le Très-Saint Sacrement , ce  
 » qui nous combla de joye : le Pere  
 » Vimont qui nous avoit accompagnées  
 » dans notre voyage fut notre Confef-  
 » ſeur.

» Lorſque nous fumes un peu arrangées,  
 » nous étudiâmes la Langue Algonqui-  
 » ne ; le Pere Lejeune nous donna les  
 » Prières & le Catéchisme à apprendre  
 » par cœur , ce qui fut bien-tôt fait , tant  
 » le deſir que nous avions d'inſtruire



„ ces pauvres peuples nous donnoit de  
 „ la facilité : ce bon Pere avoit la bonté  
 „ de venir tous les jours nous montrer  
 „ à bien prononcer ; cela nous servit  
 „ beaucoup , car dès que nous eûmes  
 „ dressé des lits pour les malades , on  
 „ nous en emmena un grand nombre ;  
 „ de sorte que la salle se trouvant trop  
 „ petite , on fit promptement faire un  
 „ enclos de pieux , où l'on fit élever  
 „ quantité de grandes cabannes d'écor-  
 „ ce pour y mettre les Sauvages mala-  
 „ des ; mais cela ne suffisoit pas , on prit  
 „ encore la cuisine , ce qui ne nous in-  
 „ commoda pas peu , car comme c'étoit  
 „ la petite verole qui est une maladie  
 „ fort dégoûtante , & que les Sauvages  
 „ étoient sans linge , c'étoit une infec-  
 „ tion étonnante ; il se forma aussi des  
 „ ulceres & des chancres sur leur corps ,  
 „ en si grande quantité , qu'on ne sca-  
 „ voit pas où les prendre : nous leur  
 „ donnâmes tout notre linge jusqu'à nos  
 „ guimpes & nos bandeaux , & nous  
 „ fumes long-tems sans trouver à en ac-  
 „ heter : nous étions obligées d'ense-  
 „ velir les morts dans des couvertures  
 „ ou des robes de castor , nos occupa-  
 „ tions croissoient tous les jours , &  
 „ nous passions les nuits à de lescives  
 „ dans la crainte de prendre le mal ,

20 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

» personne ne vouloit nous aider , on  
» refusa même de blanchir le linge ,  
» nous n'avions point d'eau chez nous  
» ni de voiture pour en aller chercher ,  
» & la Riviere étoit éloignée ; enfin ,  
» nous fimes faire à très - grands frais  
» un puits dans notre cave qui nous fut  
» fort utile.

» Notre fatigue fut si grande , que nous  
» tombâmes malades toutes trois. Les  
» Jesuites se chargerent alors d'assister  
» nos Sauvages. Nous consumâmes tou-  
» tes nos provisions , & quoique Ma-  
» dame Daiguillon en eût fait acheter  
» pour deux ans , elles ne nous durèrent  
» que six mois , \* il falut emprunter pour  
» nous soutenir jusqu'à l'arrivée des vais-  
» seaux. Parmi tant de travaux & de misè-  
» res qui durèrent jusqu'à la fin de Fé-  
» vrier 1640. nous eûmes la consolation  
» que dans la quantité de Sauvages que  
» nous assistâmes , aucun ne mourut sans  
» baptême , quoique la petite verole  
» par où le mal avoit commencé se fût  
» changée dans une autre maladie qui  
» prenoit à la gorge & qui les en levoit  
» en moins de vingt-quatre heures ; ce-  
» pendant on les instruisoit suffisamment  
» pour pouvoir être baptisés.

\* 1640.

» La mortalité fut si grande, que le-  
» peu de Sauvages qui restoient s'en al-  
» lerent dans les bois, & s'éloignerent  
» de notre Hôpital qu'ils avoient en hor-  
» reur, ils le nommerent *la Maison de*  
» *mort*, & ne vouloient pas y venir; mais  
» voyant qu'ils mouroient aussi dans les  
» bois, & que la maladie avoit fait mou-  
» rir un grand nombre de Sauvages de  
» Tadouffac, de Sagainés, des trois Ri-  
» vieres, des Iroquois, des Heurons,  
» des Outaois & de toutes les autres Na-  
» tions, ils revinrent de leur prévention  
» & se rassemblèrent à Silléri, d'où ils  
» nous envoioient leurs malades, cela  
» les incommodoit beaucoup, plusieurs  
» même mouroient en chemin, ce qui  
» les porta à nous demander instamment  
» que nous allassions demeurer avec eux  
» à Silléri, nous leur dîmes que cela ne  
» se pouvoit pas pour lors, parce que  
» nous étions dans l'hyver, & qu'il n'é-  
» toit pas possible de bâtir une maison  
» dans cette saison; mais que s'ils vou-  
» loient venir dans les cabanes que nous  
» avions fait faire pour eux pendant  
» qu'ils étoient malades, ils feroient  
» les très-bien venus, & que nous les as-  
» siterions de tout notre pouvoir; ils  
» accepterent notre offre & nous ame-  
» nerent des familles entières dont nous

„ eûmes soin fort long-tems , nous les  
„ nourrissions de ce que l'on nous prê-  
„ toit aux Magasin de Messieurs de la  
„ Compagnie. Quand le tems de la chas-  
„ se d'Original fut venu , ils nous quit-  
„ terent pour y aller , & nous laisserent  
„ seulement les enfans , les vieillards &  
„ les infirmes , ils étoient fort contens  
„ d'en être ainsi déchargés & de n'être  
„ plus obligés de tuer ceux qui ne pou-  
„ voient pas les suivre dans leurs voya-  
„ ges , comme ils faisoient autrefois.

» Nous passames ainsi l'hyver dans  
„ une extrême nécessité , notre Mere Saint  
„ Ignace fut toujours malade d'un cra-  
„ chement de sang , nous n'avions pour  
„ tout rafraichissement à lui donner que  
„ des poids & du ris cuit à l'eau : le Mé-  
„ decin qui la visitoit fort assiduellement  
„ en parla à Monsieur le Gouverneur ,  
„ qui nous envoya aussi-tôt quelque vo-  
„ laille gelée qu'il reservoit pour sa ta-  
„ ble : nous reçûmes ce présent avec  
„ d'autant plus de reconnoissance qu'il  
„ étoit rare & que nous n'en avions pas  
„ encore vû. Les Sauvages nous por-  
„ toient quelque morceau d'Original &  
„ de Castor de leur chasse : notre malade  
„ se retablit peu-à-peu , notre joye fut  
„ proportionnée à la douleur que nous  
„ avoit causé la crainte de la perdre.

Quand le printems fut venu les Sauvages nous quitterent pour aller à Sillery, parce qu'ils ne se plaifoient point à Quebec. Madame Daiguillon nous avoit témoigné en partant de France, fouhaiter qu'on y placât l'Hôpital, elle avoit prié les Jesuites de nous y engager, elle nous écrivoit la même chose, & pour ce sujet elle augmenta la Fondation d'une somme pareille à la premiere, par un nouveau Contrat du 31. Janvier 1640. ce qui faisoit 40000. liv. somme alors fort considerable; elle changea la destination de la premiere, & appliqua le total sur les coches & messageries d'Orleans, Bourges, Tours & Bordeaux, qui lui appartenoient. Comme on partageoit le profit nos rentes n'étoient point fixées, nous avions certaines années jusqu'à 4000. liv. les guerres ont beaucoup diminué ce revenu, nous en avons joui jusqu'en 1700. qu'on nous remboursa comme nous le dirons: il n'en falut pas davantage pour nous déterminer à aller à Sillery; mais comme dans la suite nous pouvions être obligées de revenir à Quebec, nous nous contentâmes de bâtir une espèce de métrairie pour y loger les Sauvages, nous y vivions si pauvrement, que quand la procession de la Fête-Dieu vint chez

24 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
nous, nous ne pûmes orner un repo-  
soir qu'avec des branches d'arbres & de  
draps blancs empruntés.

Le 14. de Juin à quatre heures du  
soir, le feu prit à la maison des Jesuites,  
qui, en peu de tems, fut toute brû-  
lée, sans que l'on pût sauver leur E-  
glise, que les flames consumerent aussi  
fort promptement, parce qu'elle n'é-  
toit que de bois, nous ne pûmes voir  
la nécessité de ces bons Perés, sans  
leur envoyer faire offre d'une partie de  
notre Maison, qu'ils acceptèrent, ainsi  
nous leur cedâmes la salle des malades  
que nous mêmes dans les cabanes de la  
cour, on prit notre Chapelle pour ser-  
vir de Paroisse; en sorte qu'il ne nous  
restoit plus que la moitié du bâtiment,  
mais nous nous estimions trop heureu-  
ses de pouvoir rendre quelque service  
à ces saints Religieux qui nous en ont  
tant rendus.

Le 2. Juillet on nous apprit qu'il y a-  
voit proche d'ici un vaisseau qui nous  
emmenoit deux Hospitalières & deux  
Ursulines, ce fut pour nous une grande  
consolation, elles n'arriverent que le  
huit du même mois, c'étoit la Meré  
Jeanne-Supli le Sainte-Marie; & la Sœur  
Cathérine Vironceau de Saint Nicolas,  
Converse, qui venoient toutes deux de  
notre

r  
r  
r  
le  
le  
y  
p  
le  
ye  
ne  
ir  
be  
no  
cé  
l'e  
se  
fir  
ch  
  
du  
Pu  
il r

notre Communauté de Dieppe, leur traversée avoit été très-périlleuse ; & les tempêtes furent si fréquentes & si violentes pendant leur séjour dans le vaisseau, qu'elles virent périr trois navires proche de celui où elles étoient ; il seroit difficile d'exprimer la joye que nous eûmes de nous embrasser, nous les reçûmes comme des Anges de Dieu, & dès le lendemain nous les menâmes à Sillery, où on devoit ce jour-là 9. Juillet 1640. poser la premiere pierre du bâtiment, cela se fit en grande cérémonie : le Pere Vimont nous accompagna avec quelques autres Peres & les Ursulines, nous y fîmes travailler sans cesse afin de le mettre en état de nous loger l'hiver suivant, parce que les Jesuites & nous ne pouvions demeurer dans une même Maison sans nous incommoder beaucoup les uns les autres, ce qui nous fit prendre la resolution de leur céder la Maison entière, & d'accepter l'offre que nous faisoit Monsieur de Puisieux de sa Maison qui étoit dans le voisinage, qu'on a depuis nommé Saint Michel.

Nous quittâmes donc Quebec à la fin du mois d'Août pour aller demeurer à Puisieux, cette Maison étoit fort basse, il n'y avoit que trois petites chambres,

26 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
de l'une nous en fimes une salle pour les  
malades, celle du milieu nous servoit de  
Chapelle, & l'autre nous tenoit lieu de  
Cuisine, de Refectoir, de Dortoir & de  
tous les autres offices, nous achetâmes  
quelques vieilles pièces de tapisserie de  
droguet pour parer notre Chapelle &  
faire une séparation pour le Chœur, où  
nous fimes placer notre petite grille que  
nous avions apportée de Québec, afin de  
communier & d'entendre la sainte Messe  
sans être parmi les Seculiers, quoiqu'il n'en  
vint pas un fort grand nombre, nous y  
récions aussi notre Office en Chœur.

Madame la Duchesse Daiguillon nous  
envoya cette même année le grand ta-  
bleau du Crucifix, où elle est dépeinte  
avec Monseigneur le Cardinal de Riche-  
lieu, & six autres petits Tableaux de  
bronze dans des cadres, avec une Cha-  
suble & un parement d'Autel noir; elle  
nous écrivit d'une manière si chrétienne  
& si tendre, que nous étions charmées  
de sa bonté, & que nous la regardions  
comme notre Mere, ayant pour elle un  
attachement très-respectueux qui n'a ja-  
mais souffert aucune diminution.

Vers la fin de l'année Monsieur Sauveur  
notre Chapelain nous ayant quittées, le  
Pere Menard, Jesuite, qui étoit venu de  
France cette année avec nos Sœurs, prit



sa place, \* nous allames bien-tôt reprendre notre maison de Sillery, qui étoit encore fort peu avancée, nous y logeâmes comme nous pûmes, & que nous y souffrîmes de froid & de misère, ne se peut exprimer, nous étions à plus d'une lieue de Quebec, il n'y avoit à Sillery d'autres François que les Missionnaires: notre Supérieure crachoit le sang, & deux autres Religieuses étoient fort malades, elles nous donnerent toutes de grands exemples de douceur, de patience, de mortification & d'amour pour la sainte pauvreté; aussi avoient-elles besoin d'une solide vertu pour supporter tant de maux: avec si peu de secours nous n'avions pour toutes provisions que du pain, du lard, des pois & un peu de prunes & de raisins, cela ne convenoit guère à nos malades, quoiqu'elles en parussent fort contentes, & nous eussions donné jusqu'à notre sang s'il eût été nécessaire pour leur procurer quelque nourriture; quand un de nos domestiques alloit chercher des œufs, il étoit toute la journée en campagne, & le soir il en apportoit quelquefois un tout gelé, c'étoit alors une douce dispute entre nos deux malades à qui ne le prendroit point, disant qu'elles en

\* 1641.

28 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
avoient moins besoin l'une que l'autre,  
nous achetâmes cinquante livres un mé-  
chant veau qui ne valoit pas dix écus,  
mais dans la nécessité où nous étions de  
faire des bouillons, nous l'aurions payé  
encore plus cher.

Nous passâmes cet hyver assez seules,  
car les Sauvages étoient assez à la chasse,  
ils nous marquerent à leur retour une  
extrême joye de nous voir en ce lieu, &  
nous eûmes la consolation de contribuer  
beaucoup à leur conversion par notre  
résidence à Sillery & par les secours que  
nous leur donnâmes : leur ferveur nous  
ravissoit, & nous dédommageoit de tou-  
tes les incommodités que nous souffrions,  
ils nous apportojent de la viande bouca-  
née que nous recevions en apparence  
avec plaisir ; mais comme nous n'étions  
point accoutumées à cette sorte de mets,  
nous fussions plutôt mortes de faim que  
d'en manger ; d'ailleurs nous avions un  
si grand dégoût, & l'odeur des Sauvages  
nous incommodoit si fort, qu'il nous  
sembloit que le pain & tout ce que nous  
touchions en étoit pénétré ; en sorte que  
nous faisons manger à nos ouvriers tout  
le gibier qu'on nous apportoit, & nous  
leur donnions du vin pour leur en ôter  
le goût, nous imaginant qu'ils avoient  
la même repugnance que nous.

t  
e  
e  
e  
e  
F  
S  
F  
fo  
g  
re  
v  
ét  
da  
D  
te  
à  
lo

La maladie de la Mere Sainte Marie augmentant tous les jours, nous crûmes que rien ne la pourroit soulager en lui faisant prendre le lait, nous achetâmes bien cher une chevre, qui, après l'avoir nourrie quelque-tems, par un accident assez singulier, mourut la même nuit que cette chere Malade; le 5. Mars de l'année 1641. on peut dire qu'elle n'a ressenti que de l'amertume dans le Canada, quoiqu'elle ait témoigné une joye particulière d'y mourir, il n'y avoit pas huit mois qu'elle y étoit, son foible tempérament n'ayant pû supporter la rigueur du climat seulement une année, elle avoit été élevée fort délicatement, étant fille unique d'une riche famille; & du nombre de ces personnes que l'on appelle puissantes; c'est-à-dire, qu'elle avoit 50. l. à dépenser par jour avant que d'être Religieuse, elle fut enlevée par des personnes pour sa rare beauté & pour son grand bien, on ne tarda guère à la retirer d'entre les mains de ses Ravisseurs; & voulant se garantir des dangers où elle étoit exposée dans le monde, elle demanda d'entrer dans notre Communauté de Dieppe, & surmonta généreusement toutes les oppositions que ses parens mirent à sa vocation, elle étoit âgée de 28. ans lorsqu'elle mourut: l'innocence se lisoit

30 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
sur son visage, & les Sauvages prenoient  
un grand plaisir à la voir, elle avoit un  
bon esprit, un jugement solide, une con-  
versation obligeante : nous avons remar-  
qué en elle toute sorte de vertus, l'o-  
béissance, la dévotion, la mortification,  
une grande pureté de conscience & un  
grand zèle pour la conversion des Sauva-  
ges, avec une tranquillité admirable jus-  
qu'au dernier moment : elle fut enter-  
rée la première dans un endroit de no-  
tre jardin, dont nous fimes un petit ci-  
metière, Monsieur Dannemarché son pa-  
rent nous a fait présent d'un Ciboire,  
d'un Encensoir, d'un Soleil, d'un Plat  
& de Burettes d'argent, & nous a fait  
beaucoup de bien.

Le printems de cette année deux Fran-  
çois ayant été faits prisonniers par les  
Iroquois assez près des trois Rivieres, la  
crainte se repandoit dans tout ce con-  
tinent, ces Barbares feignirent de vou-  
loir faire la paix avec les François ; &  
ramenant leurs captifs, Monsieur le Gou-  
verneur alla les joindre, mais ne pou-  
vant rien conclure avec eux, ils se réti-  
rèrent & menacerent de venir jusqu'à  
Sillery ; de sorte que chacun craignoit  
pour nous. Les Sauvages vinrent placer  
leurs cabannes tout proche de notre Mai-  
son, qui leur sembloit plus forte que

celle des Peres Jesuites , aussi étoit - elle plus grande & toute de pierre , on leur fit faire un grand enclos de pieux , séparé de notre Jardin & de notre Chœur , qui cependant étoit dans notre Cloître , & nous y allions les servir & les assister , d'une maniere qui les charmoit & qui procura la conversion d'un grand nombre.

On travailla fortement pour achever notre Maison qui nous coûtoit déjà 8000. liv. on bâtit le pignon du côté du Nord avec deux cheminées , on fit les planchers , les cloisons & les fenêtres , & on mura notre terrain afin d'y mettre des bornes ; nous fimes aussi certaines conventions avec les PP. Jesuites pour nos emplacements. Notre Maison étant devenue plus logeable , nous prîmes des Pensionnaires : les deux premières qui entrèrent le 21. Novembre furent les deux petites filles & l'épouse de Monsieur Girard notre ami.

Le Pere Paul Ragueneau , qui avoit passé l'hyver à Sillery , remonta à la Mission des Hurons , & le Pere Jean de Brebœuf en descendit. Tous deux nous ont rendu de grands services. Monsieur Fauls , Chapelain des Ursulines , fut notre Confesseur , & le Pere Menard continua à nous dire la Messe , Madame la

32 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Duchesse Daiguillon, toujours affectionnée à notre Maison, nous obtint de la Compagnie une remise de 1100. liv. que nous lui devons, & vingt tonneaux de fruit toutes les années : nous reçûmes des Lettres fort obligeantes des Bernardines du précieux sang du Fauxbourg Saint Germain à Paris, elles formerent avec nous une liaison d'amitié qui a duré long-tems & nous a été fort utile.

Monsieur de Maison-Neuve, Mademoiselle Manse, les Soldats & les Laboueurs nouvellement arrivés de France pour l'établissement de Montreal, vinrent loger chez Monsieur de Puiseaux qui leur offrit sa maison avec autant de charité qu'il nous en avoit témoigné en nous la cédant un an auparavant ; ils y passerent l'hyver & nous visiterent souvent avec une consolation reciproque. Après le départ des vaisseaux Monsieur de Montmagny, Gouverneur, fit une assemblée, où il invita les plus considérables du pays, pour voir s'il ne seroit pas plus à propos d'établir l'Isle d'Orleans que l'Isle de Montreal ; Monsieur de Maison-Neuve qui étoit présent, prit la parole avant qu'on n'eût rien décidé ; & dit qu'il étoit surpris qu'on mît en délibération une affaire qui le regardoit sans qu'il en eût parlé, qu'il n'étoit pas question

de l'Isle d'Orleans, qu'il étoit venu pour jetter les fondemens d'une Ville dans l'Isle de Montreal, & que quand ce dessein paroîtroit encore plus périlleux, il mourroit à la peine de l'exécuter; cela rompit l'assemblée, & on le laissa continuer, cette entreprise avoit été déjà fort combattue en France; voici qu'elle en fut l'occasion, & ce ne fut pas sans merveille qu'on en vit l'accomplissement.

Monsieur de la Dauversiere, Receveur Général de la Fleche en Anjou, homme vraiment spirituel & fort appliqué à la pratique des bonnes œuvres, forma le dessein de faire bâtir une Ville en l'honneur de la Très-Sainte Vierge dans l'Isle de Montreal. La premiere fois qu'il en parla, cela fut traité de chimere, parce que cette Isle éloignée de soixante lieues de Quebec où les François habitoient, étoit regardée comme une boucherie où les Iroquois ne faisoient quartier à personne, elle étoit toute couverte de bois, de tous côtés exposée à l'ennemi, ceux qui connoissoient le pays essayèrent de dégouter de ce projet, Monsieur de la Douversiere, mais il assuroit que Dieu le vouloit; & comme il avoit eu là-dessus des lumieres particulieres, & que sans doute il avoit vû en esprit ce

34 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
terrein, il en sçavoit l'étendue & la situa-  
tion, & en parloit mieux que ceux qui  
étoient venus en Canada, ainsi il pour-  
suivit son entreprise, s'associa plusieurs  
personnes riches & pieuses qui formerent  
une Compagnie qui acheta l'Isle de  
Montreal de Monsieur de Lauzon, à qui  
le Roi l'avoit donnée, le même qui dans  
la suite vint gouverner en ce pays, cette  
Compagnie fournit dès cette année cin-  
quante mille écus pour cet armément,  
on leva des soldats & des hommes pro-  
pres à défricher les terres en assez bonne  
quantité. M. Maison-Neuve n'avoit per-  
sonne pour commander tout ce mon-  
de, & il paroissoit presque inutile d'en-  
voyer si loin un grand nombre d'hom-  
mes sans Conducteur. Monsieur de la  
Douversiere dina un jour dans une Au-  
berge de Paris où logeoient plusieurs  
honnêtes gens, parla de son dessein pen-  
dant le repas, & fut fort attentivement  
écouté; dès qu'on fut hors de table Mon-  
sieur de Maison-Neuve qui avoit été pré-  
sent, l'invita à passer dans sa chambre,  
lui dit qu'il avoit pris plaisir à l'enten-  
dre, & que pour le tirer de la peine où  
il étoit, il s'offroit à venir commander  
cette troupe, qu'il étoit un gentil-hom-  
me qui avoit passé sa vie dans l'exercice  
de la guerre, où il avoit acquis un peu



d'expérience, qu'il n'avoit point de plus grande passion que de servir Dieu le reste de ses jours, & de travailler pour sa gloire; qu'au reste, il n'avoit pour tout bien que 2000. liv. de rente, & que si cela convenoit à ces Messieurs & qu'ils l'acceptassent, il seroit prêt quand on voudroit. Monsieur de la Douversiere l'embrassa, le remercia & l'encouragea à perséverer dans sa resolution, il fut aussitôt de la Compagnie de Montreal en qualité de Gouverneur de cette Isle.

D'un autre côté Mademoiselle Manse, fille d'un Notaire de Langres, se sentit fortement pressée de venir en Canada demeurer à Montreal; ce qu'il y eut de fort singulier, c'est qu'elle n'avoit point encore entendu parler de l'entreprise de Monsieur la Douversiere, & que son Confesseur à qui elle déclara sa vocation, après s'être moqué d'elle & avoit fait son possible pour la détourner, en lui représentant que l'endroit où elle vouloit aller n'étoit point habité, & que c'étoit dans un pays si éloigné qu'elle pourroit y manquer de tout. Voyant qu'elle persistoit toujours à dire que Dieu l'y appelloit, il lui conseilla d'aller à Paris consulter cette affaire avec des personnes plus éclairées que lui, elle y vint donc, & vit plusieurs personnes d'un mérite &

36 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
d'une vertu distinguée qui admirerent sa  
générosité , l'exhorterent à être fidèle ,  
jugant bien qu'elle se sanctifieroit en Ca-  
nada , & qu'elle seroit utile au salut des  
autres. Comme elle étoit d'un extérieur  
prévenant & qu'elle parloit fort bien de  
Dieu , quantité de Dames vertueuses de  
qualité se firent un plaisir de l'avoir &  
de l'entretenir , entre autres Madame de  
Bullion , Sur-Intendante des Finances ,  
l'invita souvent d'aller chez elle dans son  
carrosse , & se trouvoit toujours très-  
édifiée de sa conversation , & lorsque  
Mademoiselle Manse alla prendre congé  
d'elle , Madame de Bullion lui donna  
20000. liv. pour subvenir à ses besoins ,  
& l'assura qu'elle n'avoit qu'à lui écrire  
ce qu'elle souhaiteroit, qu'on ne manque-  
roit point de lui envoyer , Mademoiselle  
Manse reçut le présent & les offres de  
Madame la Sur - Intendante avec une  
grande reconnoissance , & vint à la Ro-  
chelle où étoit Monsieur de la Douve-  
riere qu'elle n'avoit jamais vû , lequel  
ayant appris que cette Demoiselle avoit  
le courage de venir en Canada toute seu-  
le , avec des intentions si saintes , l'alla  
voir , & connut aisément qu'elle étoit  
remplie de l'esprit de Dieu , il lui parla  
du projet de l'établissement de Montreal,  
& lui dit que selon toutes les apparences

on ne bâtiroit point Ville - Mariel , car c'est le nom qu'ils donnerent dès-lors à la Ville de Montreal , sans qu'il y eût du sang répandu , qu'il faudroit livrer des combats aux Iroquois , que sans doute il y auroit des François blessés , & qu'il n'y avoit que des hommes pour en avoir soin , qu'il croyoit que Dieu l'envoyoit pour avoir pitié de ces pauvres gens , & qu'en cela elle pratiqueroit héroïquement la charité , elle ne voulut s'engager à rien sans l'avis du Directeur qui avoit déterminé son voyage ; elle lui écrivit à Paris , lui manda la proposition de Monsieur de la Douverfiere , & ayant vü par sa réponse que c'étoit la volonté de Dieu , elle s'y soumit , & fut mise aussitôt de la Compagnie de Montreal.

Ils arriverent tous ici en 1641. & ne monterent là-haut qu'au Printems de l'année suivante ; il fallut effuyer bien des affauts de la part des Iroquois pour se mettre en possession de l'Isle de Montreal , & y bâtir une Ville. Mr. de Maison-Neuve y fit construire un Fort , & de petites Redoutes aux environs pour éloigner les Ennemis , la bravoure des François , surprit terriblement les Sauvages en plusieurs occasions , ou il se fit des actions de valeur

38 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
surprenantes. Une fois entr'autre huit  
cent Iroquois assiègerent une de ces  
Redoutes qui étoit à la Pointe St.  
Charles, dans laquelle il n'y avoit que  
quatre Soldats, Monsieur de Maison-Neu-  
ve s'étant apperçu du danger ou étoient  
ses gens demanda à ceux qui étoient  
dans le Fort s'ils laisseroient perir leurs  
confreres, en même tems vingt Fran-  
çois s'offrirent pour aller délivrer les  
quatre Soldats de la Redoute de cette  
multitude de Barbares qui les environ-  
noient, ils partirent après s'être bien  
confessés; car alors on n'alloit point au  
combat sans cette précaution, & c'est  
sans doute ce qui les rendoit invincibles,  
parce qu'étant bien avec Dieu, & n'ex-  
posant leurs vies que pour sa gloire, &  
par un principe de Religion, ils se bat-  
toient comme des Lions, ils prirent  
un chemin détourné, mais ils ne purent  
si bien faire que les Ennemis ne les dé-  
couvrirent, ce qu'ils marquerent par  
des cris capables d'effraier les plus in-  
trépides, cependant nos gens bien loin  
de s'allarmer de ces cris s'encouragerent  
à vendre bien cher leurs vies, & pour  
se battre un peu à la maniere sauvage;  
ils choisirent d'abord chacun un arbre  
pour se cacher afin d'effuyer le feu des  
Ennemis qu'ils laisserent tirer les pré-

miers & qui firent tous en semble leur décharge, ils tuerent quatre François de ce détachement, Monsieur Eloffe qui les commandoit exhorta les seize qui restoient à ne se point déconcerter, & à tirer leur coup de fusil si juste qu'ils jettassent seize Iroquois par terre ce qui leur ayant bien réussi, ils en firent encore autant avec chacun un pistolet qu'ils avoient à leur ceinture, & voyant l'étonnement des Ennemis de ce que si peu d'hommes & en si peu de tems avoit déjà tué trente-deux des leurs. Ils profiterent de cette avantage, & sans donner le tems aux Iroquois de recharger, ils mirent promptement l'épée à la main, & les forcerent de fuir avec tant de vigueur, qu'ils les poursuivrent, jusqu'au fleuve saint Laurent dans lequel les Iroquois entrèrent jusqu'au col pour se sauver, & les François victorieux ramenerent à la vue des Sauvages tremblans les quatre Soldats de la Redoute dans le Fort.

Il se passa bien du tems avant que la Ville de Montréal fut une demeure tranquille, le voisinage des Iroquois en a troublé la paix pendant bien des années, ils ont fait souffrir à plusieurs Prisonniers, des tourmens inouis, que les

40 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
plus cruels Tirans n'avoient pu inven-  
ter, il falloit que le Demon les ani-  
mât; & qu'ils les eut dépouillé de tou-  
te humanité pour n'être pas touchés  
des maux qu'ils faisoient endurer aux  
Chrétiens qui tomboient entre leurs  
mains, le recit seul en fait frémir, les  
relations du Canada en sont remplies,  
& les personnes qui les voudront lire,  
verront ce qu'ont souffert ces pauvres  
Captifs, la patience que Dieu leur don-  
noit, combien la confiance en sa bon-  
té les soutenoit, les secours qu'ils ont  
reçu de la Très-Sainte Vierge qui en a  
retiré plusieurs des affreux supplices aux-  
quels ils étoient condamnés, & par  
des voies si peu attendues que leur fuite  
étoit regardée comme miracle, ces  
Barbares se répandoient par tout, &  
Quebec quoique plus éloigné de chez  
eux n'étoit pas encore à couvert de  
leurs insultes, ce que nous dirons dans  
la suite fera bien voir les rûques que  
nous avons courus d'être nous-mêmes  
les victimes de leur cruauté.

Le nombre des Sauvages d'ici bas  
malades & infirmes ayant beaucoup  
augmenté en l'année 1642. nous en as-  
sistâmes jusqu'à trois cent & comme  
nous allions dans les Cabanes pour les  
soulager, il y avoit tant de fumée de  
graisse

graisse, & de saleté que nos habits ne paroissent plus blanc. Les R. R. P. P. Jesuites nous conseillerent d'en prendre de noirs ou de gris, mais nous leur témoignâmes que ce changement nous feroit une extrême peine, cependant voyant que malgré le soin que nous avions de changer souvent de linge, nous étions fort sales, & que d'ailleurs nous ne pouvions qu'avec de grandes fatigues faire des lessives, nous résolûmes de mettre des robes grises par dessus l'habit, ce qui n'empêchoit pas que nous ne fussions très-mal-propres ainsi nous prîmes le parti de teindre nos robes parce qu'on ne trouvoit point d'étoffe brune, on prit donc de l'écorce de noyer avec du bois d'inde que l'on mit bouillir en semble, cela fit une espece de teinture toute semblable à la couleur des Ramoneurs, ce ne fut pas pour nous une petite mortification de nous voir ainsi vestues & d'avoir quitté en quelque façon notre habit, mais la nécessité n'a point de loi.

Nous attendions dès le Printems avec empressement des nouvelles de France, & par les premiers Vaisseaux, qui n'arriverent qu'au mois de Juillet. Nos Meres de Dieppe nous envoyerent une jeune Demoiselle nommée Marie He-

42 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
rovin, elle étoit fille d'un noble Ecof-  
sois réfugié en France avec toute sa fa-  
mille pour conferver sa Religion. Elle  
venoit dans le dessein de se faire Re-  
ligieuse chez nous & quoiqu'il parut af-  
sez que Dieu la vouloit ici, la tenta-  
tion qu'elle eut de s'en retourner fut si  
grande, qu'elle y succomba. Nous la  
gardâmes en qualité de pensionnaire  
jusqu'à son départ, & nous lui procu-  
râmes tous les secours temporels  
dont nous crûmes qu'elle avoit besoin,  
la fuite a bien prouvé qu'elle avoit été  
alors infidelle à sa vocation, car étant  
dans notre Monastere de Dieppe pour  
être Religieuse elle y fit profession; &  
révint quelques années après en cette  
communauté ou elle a vécu très-vertu-  
eusement.

Dans nos nouvelles Communautés  
ou les Superieures sont trienales, les six  
premieres années ne sont comptées que  
pour trois, ainsi la premiere Superieure  
peut être cotinuée jusqu'à neuf ans,  
nous avons donc droit de laisser la  
Mere Saint-Ignace Superieure pendant  
six années sans élection, cependant soit  
qu'on eut oublié ou qu'on ignorât cet-  
te regle, on proceda à une élection, le  
premier d'Août 1642. trois ans après  
notre arrivée mais on se trouvoit si



bien du gouvernement de la premiere Superieure qu'elle fut continuée au grand contentement de ces filles & avec l'applaudissement de tout le Public.

Les Jesuites travailloient avec un grand zèle à la conversion des Sauvages malgré le peu de fruit que l'on faisoit parmi eux, quelques-uns de ces Peres s'exposioient à tout pour les gagner, ils alloient jusques chez eux, où ils avoient beaucoup à souffrir, afin de leur donner du moins quelques idées de la sainteté de notre Religion, & que d'autres après eux recueillissent ce qu'ils y auroient semé. Le Pere Joyne fut un des premiers qui commença de les instruire, il y fit plusieurs voyages, & à la fin il y trouva une mort qu'on pourroit regarder comme un martyre; mais cette année 1642. il en descendit & porta des nouvelles qui redoublerent nos allarmes pour la guerre, & nous firent prendre nos mesures pour retourner à Quebec, supposé que les ennemis s'approchassent de nous. Les Sauvages Chrétiens nous presserent pour cela, & nous prierent de leur assurer une retraite dans la Ville où ils pussent du moins mettre leurs infirmes hors du danger si la guerre s'allumoit davantage: nous fimes travailler à la maçonnerie & à la charpente de notre bâtiment

44 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
de Quebec, il nous en coûta considéra-  
blement, & la charité du R. P. Vincent  
nous secourut beaucoup dans tous les  
accidens. \* Monsieur de Lapoterie qui  
demeuroit à Port-Neuf, fut aussi effrayé  
des menaces que faisoient les Iroquois,  
il crut qu'il seroit plus en sureté à Sille-  
ry, & Madame son épouse nous en ayant  
fait parler, nous consentîmes qu'ils y  
vinssent, & nous leur fîmes faire une  
petite maison à nos frais où ils descen-  
dirent l'automne, nous leur donnâmes  
aussi de la farine pour l'hyver, que nous  
passâmes assez tranquillement.

Nous avions toujours eu jusqu'alors  
huit ou dix hommes de travail à nos ga-  
ges, qui avoient été assez occupés à nous  
aider dans toutes les peines que nous eû-  
mes à nous établir, & qui, avec cela,  
rendoient encore service à nos pauvres  
Sauvages pour qui ils faisoient du bois  
comme pour nous, nous n'en gardâ-  
mes que quatre en 1657. \* pour dimi-  
nuer notre dépense; mais malgré cela  
le grand nombre de Sauvages que nous  
assistâmes a cause que la crainte des Iro-  
quois en avoit attiré beaucoup à Syllery,  
nous obligea à de très-grands frais & à  
de nouvelles dettes, les vivres nous man-

\* 1642.

\* 1643.

querent souvent, quoique Dieu permit par une merveille qui accompagne quelquefois la charité que le peu que nous en avions se multiplioit sensiblement, ce qui fut fort remarquable, en ce qu'une barrique de pois dans laquelle on prenoit tous les jours plusieurs boisseaux, nous dura plus de trois mois, nous ressentîmes cette même bonté en plusieurs choses semblables : une protection si visible redoubloit notre confiance, & nous entretenoit dans une sainte joye, beaucoup plus grande que celle que l'on goûte dans l'abondance de tous les biens de ce monde, nous en rendions continuellement des actions de grace à Dieu, & chacune de nous s'efforçoit par sa fidélité de correspondre à tant de faveurs.

Cathérine Chevalier, que nous avions amenée de France en qualité de servante, faisoit tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu, & nous en étions si contentes, que nous crûmes devoir lui donner le saint habit avant le terme qu'elle s'étoit prescrit, afin de lui fournir le moyen de servir Dieu d'une manière plus parfaite, elle le reçut donc avec beaucoup de joye & de reconnoissance, & s'appliqua encore davantage à son avancement spirituel ; mais peu de tems après elle devint si excessivement

46 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
dévote, que l'esprit lui tourna ; de sorte  
que comme ses fonctions de Sœur Con-  
verse l'obligeoient d'aller souvent dans  
notre basse-cour, elle demandoit à tou-  
tes les bêtes qu'elle rencontroit si elles  
aimoient Dieu, & vouloit qu'elles lui  
répondissent, sans quoi elle les affoimoit,  
en disant qu'il falloit ôter de dessus la  
terre toutes les créatures qui n'avoient  
point d'amour pour Dieu. Enfin, après  
avoir employé pour la guérir tous les re-  
medes dont nous pûmes nous aviser,  
nous reconnûmes que cet accident ne  
lui étoit arrivé que parce que nous avions  
abregé le tems qu'elle avoit voué de nous  
servir en Séculière, nous fumes contrain-  
tes de lui ôter l'habit ; & de l'envoyer à  
Beau-Port chez Monsieur Giffard notre  
ami, croyant que l'air de la campagne  
lui seroit bon : En effet, en peu de tems  
elle se remit si parfaitement, que jamais  
elle ne s'en est sentie, elle revint très-  
disposée d'attendre que les dix ans fussent  
expirés. Cet exemple peut prouver avec  
quelle fidélité Dieu veut qu'on accom-  
plisse ses vœux.

Nous eûmes la consolation de voir  
notre petite Communauté s'augmenter  
de deux Religieuses qui vinrent de no-  
tre Maison de Dieppe, c'étoit la Mere  
Marthe de Sainte Geneviève, & la Mere

Marie Deschamps de Saint Joachim : la joye que leur arrivée nous causa fut traversée par la nouvelle qu'elles nous apprirent du décès de Monseigneur le Cardinal de Richelieu ; nous y fumes doublement sensibles , parce que outre la perte que nous faisons par la mort de ce grand homme qui avoit fait tant de bien à notre Hôpital , & qui auroit continué ses liberalités s'il eût vécu plus long-tems : nous ressentîmes encore vivement l'affliction qu'en avoit Madame la Duchesse d'Aiguillon , nous rendîmes à cet illustre Défunt tous les devoirs que notre reconnoissance nous suggera & que notre peu de commodité nous pût permettre : nous marquâmes à Madame notre Fondatrice la part que nous prenions à sa douleur , elle nous en remercia l'année suivante avec sa bonté ordinaire. Ce grand Ministre mourut le 4. de Decembre 1642.

Le Roi Louis XIII. surnommé le Juste , le suivit de près : la Reine fut déclarée Regente pendant la minorité de Louis XIV. qui n'étoit âgé que de quatre ans & demi , elle protegea le Canada comme avoit fait son époux , & inspira les mêmes sentimens au jeune Roi son fils : nous avons senti les effets de sa bonté en plusieurs occasions.

Comme les allarmes que nous donnoient les Iroquois continuoient toujours, les Sauvages nous prièrent de leur faire faire des maisons à la Françoisë près de la notre afin qu'ils se tiraissent en assurance : malgré la rareté des ouvriers & la cherté de toutes choses, nous en fîmes faire trois à nos dépens ; quand elles furent construites ils nous demanderent les meubles qui sont à leur usage, scavoir, des couvertures & des chaudières, nous ne pûmes leur en donner autant qu'ils en souhaitoient pour lors, mais nous leur en fîmes venir de France de grandes & belles, ce que nous continuâmes plusieurs années pour les attirer à la Foy par toute sorte de voyes, ce qui contribua à la conversion de plusieurs : nous commencions à nous accommoder passablement à Syllery, & nos bâtimens s'achevoient peu-à-peu, lorsque les ennemis renouvelèrent toutes nos craintes, ils vinrent aux trois Rivieres, & même jusqu'au Cap-Rouge, ils prirent quantité des François qu'ils brûlerent & massacrèrent, & des Missionnaires qu'ils emmenerent captifs, entre lesquels étoit le Pere Bressani, qui scavoit leur Langue, & entendit les Iroquois, qui, dans leur conseil, prenoient la resolution de venir à Sillery prendre les filles blanches,

c'est

c'est ainsi qu'ils nous appelloient : ce bon Pere écrivit cela sur une écorce , qui fut trouvée par un Huron échappé de leurs mains ; cet écrit fut porté à Monsieur de Montmagni Gouverneur , qui , après l'avoir lû , assembla les anciens du pays & les RR. PP. Jesuites , pour voir ce que l'on feroit de nous , on jugea qu'il étoit à propos de nous faire venir à Québec au plûtôt , & on nous informa du resultat de la conférence ; mais nous représentâmes si fortement la peine que nous aurions d'abandonner nos Sauvages , pour lesquels nous étions venues de si loin , que Monsieur le Gouverneur touché des instances que nous lui fimes pour qu'il nous laissât mourir avec eux , voulut bien nous envoyer des soldats qui faisoient la garde jour & nuit au tour de notre maison pour notre sûreté , il en venoit six tous les jours qui se relevoient tour-à-tour , ce qui les fatiguoit beaucoup ; il y avoit très-peu de troupes , le danger où nous étions inquietoit tous nos amis ; nos ouvriers ne pouvoient sortir pour aller au travail sans courir de grands risques , nous n'osions pas même aller dans la cour ou dans le jardin , parce que le terrain de notre Maison étoit fait de maniere que 200. hommes auroient pû facilement se

cacher fort près de nous sans être aperçus. Les Iroquois qui faisoient tous les jours quelque coup, prirent des Sauvages & des François dans un endroit peu éloigné de Sillery, qu'ils massacrèrent avec tant de cruauté, qu'ils jetterent l'effroi par tout, nos Sauvages mêmes en furent si épouvantés, qu'ils nous prièrent de nous retirer à Quebec, nous assurant qu'ils nous y suivroient, & qu'ils ne vouloient plus demeurer dans cette Mission.

En effet, ils n'attendirent point notre départ, & quitterent les premiers le Village. Monsieur le Gouverneur, prit la peine de nous venir voir pour nous dire qu'il ne pouvoit plus dégarnir son Fort de soldats pour nous les donner, & que dans ces conjonctures facheuses nous devions nécessairement retourner à Quebec, il fallut bien s'y résoudre, malgré la peine que nous ressentions d'aller dans un endroit où nous n'avions aucune commodité pour nous mettre un peu régulièrement, il nous promit de nous faire prêter une petite maison abandonnée qui étoit sur le bord de la riviere, en attendant que nous eussions mis notre bâtiment en état, il étoit fort peu avancé quoiqu'il nous eût déjà beaucoup coûté, nous laissâmes donc notre pauvre maison de



Sillery le 29. de Mai 1644. après y avoir demeuré environ quatre ans : nous fimes charger tous nos meubles dans une chaloupe qui pensa périr , le mauvais tems l'ayant jettée à plus de deux lieues de Quebec , nous y revinmes par terre , & nous entrâmes dans cette maison d'emprunt dont on nous avoit parlé , c'étoit une petite chaumine remplie de crapaux , de vèrs , de toute sorte d'insectes , nous la nettoyâmes avec bien de la peine ; & comme il étoit déjà tard , nous couchâmes par terre sur nos paillasses ; cependant nous nous levâmes grand matin pour disposer un endroit avec une tapisserie & ce que nous avions d'ornemens propres pour une Chapelle , nous fimes placer une petite grille à côté qui faisoit un reduit séparé où nous nous retirions pour y dire notre Office en Chœur , Communier , & entendre la sainte Messe qu'on nous disoit tous les jours ; mais on ne crut pas nous devoir laisser le Saint Sacrement , cela nous parut fort étrange de n'avoir pas notre Époux proche de nous , on ne peut s'imaginer qu'elle peine c'est pour nos Religieuses de vivre dans l'état que nous étions , sans clôture , & privées de toutes les douceurs qui accompagnent la vie Religieuse.

Nous souhaitions avec empressement

de sortir de cette mazure avant l'arrivée des Navires, pour éviter l'abord de tout le monde où nous aurions été exposées: nous avions beau presser nos ouvriers, ils n'avançoient pas beaucoup, parce qu'ils étoient en petit nombre.

Quand la maçonnerie fut achevée, Monsieur le Gouverneur nous prêta quelques Charpentiers & son Menuisier, les Jesuites nous envoyerent deux Freres menuisiers, qui, avec une grande charité s'y employerent. Dès qu'il y eut un endroit fermé dans la Maison, nous nous y logeâmes, quoique la charpente & les planchers ne fussent pas faits: nous contribuâmes aussi de toutes nos forces à faire avancer nos travaux, & nous soulagions les ouvriers en leur aidant à tirer le rabot, allant chercher des pierres avec chacune une bréuete, les portant proche des échaffauts, & tournant une gruë pour les monter. En un mot, nous servions de manoeuvres, nous montâmes toute la brique des cheminées; de plus, nous faisons la cuisine pour nos ouvriers, afin qu'ils ne s'en détournassent point, ainsi on peut juger de nos peines & de nos fatigues. Enfin, les vaisseaux arriverent qui amenerent des ouvriers, lesquels nous aiderent à achever le plus nécessaire. Aussi-tôt que les planchers furent faits,

nous accommodâmes notre Chapelle, & on nous donna le Très-Saint Sacrement dont nous avions été si long-tems privées, nous en ressentîmes une joye qui ne se peut exprimer, & qui nous fit oublier toutes les peines passées.

Madame Daignillon lors de notre départ de France, avoit obtenu du Général des Jesuites une permission générale pour ces Peres de conduire notre Maison, & nous avoit beaucoup recommandé à eux, cependant leur occupation ne leur permettant pas de continuer à nous confesser, Monsieur de Saint Sauveur revint chez nous en qualité de Confesseur & Chapelain.

Le Pere Bressagni revint de chez les Iroquois après y avoir souffert extraordinairement, ils lui avoient brûlé dans leur calumet les premiers phalanges des doigts; il passa en France cette année, d'où étant allé à Rome, le Pape Innocent X. le reçut comme un Apôtre, & voulut par dévotion baiser les cicatrices des playes que ce Missionnaire avoit enduré pour Jesus-Christ: le Saint Pere lui permit de dire la sainte Messe, quoique ses doigts sacrés fussent aussi maltraités que les autres, jugeant que puisqu'il avoit été mutilé pour la publication de l'Evangile, il ne devoit pas être privé de l'hon-

54 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
neur d'offrir le saint Sacrifice.

Nous étions toujours fort occupées à nous établir, nous fimes un marché pour défricher nos terres sur le pied de 150. liv. l'arpent, & ce prix a été suivi de tout le pays: depuis ce tems-là nous n'eûmes point de malades tout l'été, parce que nous ne scävions où les mettre, nous avions seulement assisté quelques familles sauvages qui s'étoient réfugiées dans des cabannes près de chez nous; mais avant que d'achever notre logement nous fimes construire une petite salle pour recevoir des malades, un peu éloignée de notre maison, ce qui nous incommoda beaucoup tout l'hyver, parce qu'il falloit y aller tous les jours au travers des neiges & par de bien mauvais tems, n'ayant pû faire faire une allée couverte, la saison se trouva trop avancée, nous souffrîmes encore par le manquement de quantité de choses, car nous n'avions que très-peu de grainier, & point du tout de dépôt ni de parloirs, nous avions fait seulement couper dès l'automne les arbres & les brouffailles qui entouroient notre Maison, de crainte que les Iroquois ne s'y cachassent; on fit aussi une cour proche de notre bâtiment, & dès que la clôture des pieux fut faite, nos Sauvages y placèrent leurs cabannes où

nous allions leur porter à manger , parce que la peur des Iroquois les empêchoit d'aller à la chasse ; mais comme ils n'avoient aucunes provisions , nous étions obligées de les nourrir , ce qui dura plusieurs années : nous apprenions toujours leur langue , & notre application leur faisoit plaisir , l'habitude que nous avions de les entendre nous donnoit de la facilité pour nous exprimer ; de sorte que nous les instruisions comme des Missionnaires , & nos peines ne furent pas inutiles , Dieu voulut bien s'en servir pour le salut de plusieurs qui devinrent de fervens Chrétiens.

Nos grands travaux nous obligerent à augmenter le nombre de nos domestiques , neuf ou dix hommes à nos gages , occupés à nous faire du bois , se joignirent aux Charpentiers , nous achetâmes deux arpens de terre pour agrandir notre enclos , faire entrer chez nous un Ruiffeau qui étoit sur ce terrain , nous n'en fimes la clôture que l'été suivant : notre dépense fut fort considerable ces premières années , pendant lesquelles il fallut bâtir en differens endroits , quoique tout ne se fit que peu-à-peu.

Après que nos grands embarras furent un peu diminués , nous reprîmes nos habits blancs avec bien du plaisir.

Nous avons reconnu tant de vertu en ma Sœur Cathérine Vironnau de Saint Nicolas, elle avoit de si grands talens pour servir les malades, que nous pensâmes à lui faire faire vœu d'hospitalité, nous en écrivîmes dès l'année 1643. à nos Meres de Dieppe afin d'avoir leur consentement parce qu'elle étoit de cette maison, elles nous marquerent l'année suivante qu'elles en auroient un grand plaisir, nous le lui proposâmes, & après qu'elle y eut consenti, nous prîmes jour pour cette cérémonie qui fut différée jusqu'au printems à cause de nos grandes occupations le 29. d'Avril de l'année 1643. elle fit profession en qualité de Religieuse de Chœur sous l'autorité de Monseigneur l'Archevêque de Rouen, & entre les mains du Pere Vimont notre Supérieur, on changea son nom de Sains Nicolas, en celui de Saint Joseph.

Le Canada dépendoit du Diocèse de Rouen, voilà pourquoi nos Meres professes ont fait leurs vœux sous l'autorité de ce Prélat, jusqu'à ce qu'il y ait eu un Evêque de Quebec, les Jesuites étoient ses Grands-Vicaires, le Supérieur des Missions de ce pays en avoit tous les pouvoirs, il étoit aussi Supérieur des Communautés, & lorsqu'il sortoit de charge, son Successeur avoit la même autorité.

La Reverende Mere de Saint Ignace, notre digne Supérieure, désiroit que l'on avançât les élections afin de prévenir l'arrivée des vaisseaux, parce que ses deux triennaux ne devoient finir qu'au commencement du mois d'Août, elle nous pressa tant, qu'enfin nous convinmes qu'il falloit les faire toujours au mois de Mai, ce fut donc le 9. de ce mois que nous élûmes la Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure de Jesus, Supérieure, & la Mere Marie de Saint Ignace, assistante & dépositaire pour trois ans, parce que nous étions en fort petit nombre, le Pere Vimont y présida.

Nos Sauvages étoient toujours dans la crainte des Iroquois, & ils ne se trouvoient point en assurance dans leurs cabannes d'écorce quoiqu'elles fussent dans notre enclos, parce que l'ennemi pouvoit facilement y mettre le feu, ils nous prièrent donc de leur faire faire quelque maison à la Françoisé comme nous avions fait à Sillery.

Nous ne pûmes le leur refuser, parce que nous avions véritablement pour eux beaucoup d'affection & de tendresse, & qu'ils nous faisoient une extrême compassion; ainsi quoique nos moyens fussent fort médiocres, & que l'automne fût déjà bien avancée, nous résolûmes

58 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
de les contenter en leur faisant faire un  
petit bâtiment tout proche du notre que  
l'on commença incessamment, mais le  
froid nous ayant surpris, nous employâ-  
mes toute sorte d'industrie pour le faire  
continuer, & à force d'inventions on en  
vint à bout, il fallut faire chauffer l'eau  
pour faire le mortier, & les Maçons ne  
pouvant résister dehors où ils étoient tou-  
jours transis, nous leur fîmes de petites  
tentes avec des couvertures dans lesquelles  
ils s'enveloppoient pour travailler; enfin,  
la maison fut achevée au commencement  
de Decembre, & nous la donnâmes aux  
Sauvages qui en témoignèrent une joye  
inconcevable, ils ne se lassèrent point de  
nous remercier, & nous disoient entre  
autres choses, voilà qui va bien, les Iro-  
quois ne penseront jamais que nous  
soyons ici, nous y sommes en assurance,  
prenés courage mes Meres, Dieu vous don-  
nera de quoi nous aider; celui qui a tout  
fait nous a fait grand plaisir de vous avoir  
amenées ici, vous nous sauverés la vie  
en nous logeant & en nous nourrissant:  
nous prierons Dieu qu'il vous donne  
toujours les moyens de nous assister; ils  
se trouverent en effet si bien de nos soins,  
qu'ils passerent tout l'hyver avec nous,  
excepté ceux qui pûrent aller à la chasse  
quand on eut appris que l'Iroquois s'é-  
toit un peu retiré.

E  
C  
t  
à  
c  
a  
t  
C  
n  
F  
C  
C  
S  
P  
E  
P  
I

d  
F  
r  
I  
r  
d  
a  
t  
c  
r



Tous ces embarras nous causerent de grandes fatigues que la Mere Saint Ignace partagea avec nous : sans doute, que tant de peines contribuerent beaucoup à la rendre malade, & dès la fin du mois d'Août son mal de poitrine & son asme augmentèrent considérablement, de sorte qu'étant reduite à l'extrémité, elle reçut les derniers Sacremens ; mais grace à Dieu ayant repris un peu de force, elle nous donna lieu d'espérer que nous la posséderions encore quelque-tems ; elle eut cependant une santé si foible pendant tout l'hyver, qu'elle fut obligée de garder presque toujours le lit ou la chambre, ce qui ne l'empêchoit pas de nous être fort utile pour la conduite de la Maison, tant pour le spirituel que pour le temporel.

Cependant nous fimes faire la bénédiction de notre Chapelle, nous prîmes pour Titulaire le précieux sang de Notre-Seigneur, la Fête en fut assignée le Dimanche de la Passion, & pour Patrone la Très-Sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de pitié, la Fête en fut assignée au jour de la Nativité de la Sainte Vierge le 8. de Septembre, la bénédiction fut faite le 16. du mois 1646. en ces termes : *Ut hanc Ecclesiam & altare ad honorem tuum, & pretiosissimi*

60 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
*sanguinis Domini nostri Jesu-Christi, ac  
Beatissima Virginis Mariae matris mi-  
sericordiae, & pietatis purgare & be-  
nedicere digneris, te rogamus audi nos.*

On commença au mois de Juin dès que la charpente fut abattue à travailler à la massonne de la maison ; comme il y avoit peu d'ouvriers & que ceux que nous attendions de France n'étoient pas encore venus, cela dura jusqu'à l'Assomption, nous ne pûmes achever que l'année suivante, ce qui nous incommoda beaucoup tout l'hyver. Le 15. de Septembre on porta le petit clocher qui est sur notre Maison où on suspendit la cloche, elle fut béniite par le Pere, Vimont & la Mere de Saint Ignace lui donna le nom de notre Mere de Pitié.

Pendant que l'on bâtissoit nous avions ferré tous nos meubles dans la maison des Sauvages qu'ils nous céderent bien volontiers pour ce peu de tems, nous y pratiquâmes une petite Chapelle pour y dire la sainte Messe, & un Chœur pour nous. Puis ayant transporté nos malades dans des cabannes, nous nous retirâmes dans la salle où la Mere Saint Ignace tomba malade. Les Navires étant arrivés plus tard qu'à l'ordinaire cette année, ne partirent de Quebec que le dernier d'Octobre. Monsieur Giffard notre Mé-

e  
t  
c  
t  
g  
t  
k  
g  
ie  
d  
c  
n  
n  
la  
G  
&  
ap  
ch  
qu  
el  
m  
pa  
re  
ve  
pé  
pa  
de  
36  
lig  
ou  
fer

decin passa en France , ce qui nous fit beaucoup de peine , parce que la maladie de la Mere Saint Ignace augmenta tous les jours ; elle devint en effet si dangereusement malade , que nous vimes bien qu'elle ne pouvoit pas aller loin : la crainte de sa mort nous jetta dans une grande affliction dont elle s'aperçut aisément , elle nous consoloit elle-même d'une maniere si tendre & si soumise aux ordres de Dieu qu'elle nous charmoit : nous lui demandâmes sa bénédiction que nous reçûmes fondant en larmes ; elle laissa son nom à une fille de Monsieur Giffard qui étoit Pensionnaire chez nous & qui avoit envie d'être Religieuse , & après nous avoir recommandé plusieurs choses très-utiles , en disant mon Dieu que votre volonté soit faite je suis à vous , elle fut assistée par le Pere Jérôme Lalemant , nouveau Supérieur des Missions , par le Reverend Pere Vimont son Directeur , & par Monsieur de Saint Sauveur notre Chapelain , qui furent tous pénétrés de dévotion de ces dernières paroles , son heureux trépas arriva le 15. de Novembre 1646. elle étoit âgée de 36. ans , dont elle avoit passé 22. en Religion , les 7. dernières dans le Canada , où elle travailla avec une charité & une ferveur infatigable ; elle avoit l'esprit très-

vif & pénétrant, le naturel courageux, liberal & bienfaifant, une continuelle préfençe de Dieu la rendoit un modèle accompli de toutes les vertus, & quoi- qu'elle profitât fidèlement & adroitement de toutes les occasions de les pratiquer, & que fa conduite fut fi régulière, qu'on ne voyoit rien en elle qui ne pût édifier; elle avoit un foïn extrême de fe purifier par les Sacremens de Pé- nittence des moindres taches qu'elle re- marquoit dans fon ame: fa derniere ma- ladie dura quinze mois, cependant elle ne passa pas un jour fans se confesser, plutôt deux fois qu'une; elle tiroit auffi une grande force de la sainte Commu- nion qu'elle recevoit presque tous les jours. Dès son enfance elle avoit été por- tée aux œuvres de miséricorde d'une ma- niere admirable, qui marquoit en même- tems & son bon cœur & la grace qui agif- soit en elle. Si-tôt qu'elle voyoit un pau- vre, elle paroiffoit touchée de compaf- sion, elle importunoit ses parens pour avoir dequoi faire l'aumône; & lors- qu'on lui permettoit de donner sans taxer fa charité, elle prenoit tout ce qui se trouvoit sous fa main quelque précieux qu'il fût pour foulager la nécessité de ceux qu'elle regardoit déjà comme les plus chers membres de Jesus-Christ: dès-lors

elle étoit attirée à l'oraison & prioit avec tant d'assiduité, que Madame sa mere se croyoit souvent obligée de la détourner de cet exercice. Avant même qu'elle eût 14. ans elle soupiroit après la vie Religieuse, & cherchoit avec empressement une Communauté où elle pût joindre l'assistance des pauvres à la vie régulière. Un Jesuite lui parla de l'Hôtel-Dieu de Dieppe nouvellement reformé où l'on vivoit dans un grand ordre, elle fut ravie d'entendre tout ce qu'il lui en dit, & pressa tant son pere & sa mere de lui permettre d'entrer dans cette sainte Maison, qu'elle obtint enfin cette grace, sa mere la conduisit à Dieppe, qu'elle trouva désolée par la peste, toute la Ville étoit pleine de malades aussi-bien que l'Hôtel-Dieu, dont on avoit même fait sortir plusieurs Religieuses pour les tirer du danger, cela ne refroidit point l'ardeur de cette jeune vierge, elle ne peut consentir à s'en retourner, comme elle en étoit sollicitée, & la crainte de perdre sa vocation lui fit volontiers exposer sa vie, aimant mieux mourir avec les pauvres en les servant, que de se ménager : le seul désir de soulager les malades l'empêcha de suivre l'envie qu'elle avoit d'être Converse, son humilité lui faisoit toujours chercher les ouvrages les plus

bas pour lesquels elle ne manquoit jamais de force, faisant même quelquefois seule ce que trois filles robustes n'auroient pû faire, & cela sans rien perdre de ses devoirs dont elle s'acquittoit avec une exactitude qui faisoit bien voir l'estime qu'elle avoit des choses spirituelles : elle eut une maladie mortelle en l'année 1643. pendant laquelle les Médecins qui la voyoient perdirent l'espérance de la guérir. Un Pere Jesuite qui la visitoit lui proposa de faire vœu d'aller en Canada donner sa vie pour le salut des Sauvages si Dieu la lui rendoit, car on parloit déjà de la nécessité de fonder un Hôtel-Dieu dans la nouvelle France, elle fit donc ce vœu par écrit, le signa avec joye, & revint de ce danger ; mais elle demeura très-infirmes & ne laissa pas de se regarder comme destinée au Canada, pour lequel elle fut effectivement choisie. Quand il fut question d'y envoyer des Religieuses, elle eut de grandes difficultés à surmonter avant son départ de France, sa famille s'opposa fortement à son voyage, & les Médecins qui connoissoient les foibleffes de son temperament, assuroient qu'elle ne pourroit pas supporter la fatigue de la Mer, où qu'elle mourroit à Quebec avant que d'y avoir passé une année ; d'ailleurs elle étoit tendrement

drement aimée de sa Communauté, qui ne consentoit qu'avec peine à son éloignement, il se trouvoit plusieurs personnes qui s'efforçoient de la retenir, mais elle vainquit tous ces obstacles par sa fermeté & par son courage, & Dieu qui la vouloit donner à cette nouvelle Colonie, la rendit victorieuse de tout, aussi possédoit-elle toutes les belles qualités & les grands talens qu'on pouvoit souhaiter dans une Religieuse qui devoit être la première de l'Hôtel-Dieu de Quebec, elle le gouverna six ans avec une grande vigilance, une singulière prudence, & une peine incroyable, puisqu'il s'agissoit d'un établissement difficile, dans un pays sauvage où on manquoit de tout, elle n'étoit soutenue que par la confiance qu'elle avoit en Dieu & les secours qu'elle recevoit de sa sainte Providence.

Après sa mort son visage demeura très-beau, serein & riant, en sorte qu'en le regardant on se trouvoit consolé, son corps exhaloit une odeur douce & fort agréable, elle fut enterrée dans un petit cimetière proche de notre Maison : après la cérémonie nous fîmes un festin aux Sauvages, un d'entre eux harangua, & fit en sa manière l'éloge de notre chère Défunte, publiant les bontés qu'elle avoit eues pour eux dont ils étoient très-recon-

noiffans , ce qu'ils en difoient , & ce que tous les habitans du pays nous en difoient , ce que nous reffentions nous-mêmes , partageoit notre cœur entre la joye & la triffefte , car d'un côté nous mourions de regret de nous voir privées d'une fi aimable Mere qui s'étoit acquis l'estime de tout le monde , & d'ailleurs le fouvernir de fa fainteté nous infpiroit un défir ardent de vivre & de mourir comme elle.

Peu de tems après nous envoyâmes à Sillery chercher les os de notre chere Sœur Jeanne Supli de Sainte Marie , on les mit dans un cercueil neuf , & nous les enterrâmes de nouveau proche de notre Reverende Mere Marie Guenet de Saint Ignace.

Nous pafsâmes une triffe année dans cette Maifon ouverte , car les deux côtés n'étoient bouchés qu'avec des planches & le froid nous incommodoit beaucoup : pour furcroit de peine les cheminées étoient fi étroites que le feu prenoit à tout moment ; de forte que nous étions tous les jours en danger de brûler , & l'on n'ofoit prefque faire du feu , il étoit impoffible de refter long-tems dans cette inquiétude. Pour remedier à ce mal on fit faire une cuifine feparée avec une cheminée fort large , & on fit élargir



toutes les autres : nous achetâmes pendant l'hyver tous les matériaux nécessaires & nous occupâmes un grand nombre d'ouvriers , pour finir le dedans de la Maison : notre dépense excédoit de beaucoup nos revenus , nous étions cinq Religieuses de Chœur , nous avions un Chapelain , quatre Pensionnaires , une Servante & sept Hommes à gages ; de plus nous assistâmes grand nombre de malades , il y eut quarante-six François & six vingts Sauvages qui se succéderent les uns aux autres dans notre Hôpital , dont quelques-uns y resterent cinq & six mois , sans compter une cabanne de dix Sauvages que nous défrayâmes toute l'année : Dieu nous secourut pour soutenir de si grands frais , en inspirant à plusieurs personnes le désir de nous aider selon leurs moyens & nos besoins.

Nous fimes une acquisition très-utile , ce fut une terre que nous achetâmes pour 2000. liv. de Pierre & de Jacques Caumont , deux freres : Monsieur le Gouverneur nous concéda dans ce même endroit trois arpens de front , ce qui fut ratifié en France : nous avons nommé cette terre Saint Sauveur ; & comme elle nous étoit plus convenable que la terre de Sillery , nous rendîmes celle-ci à Monsieur Dauteuil pour la somme de

2000. liv. & nous en payâmes celle de Saint Sauveur , depuis nous y avons joint quelques autres.

Monsieur Giffard nous donna une Seigneurie de demie lieue de largeur sur dix de profondeur , vis-à-vis de notre métairie de Saint Sauveur , comptant que ce seroit la dot de quelques-une de ses filles si elles vouloient être Religieuses Hospitalieres , nous donnâmes à cette terre le nom de Saint Ignace , la crainte des Iroquois nous empêcha d'y mettre des habitans jusqu'en l'année 1662.

Messieurs de la Compagnie nous remirent d'une maniere fort obligeante tout ce que nous leur devions , & dans toutes les occasions où ils ont pû nous rendre service ils l'ont fait fort généreusement.

Monsieur Danne-Marche , parent de la Mere Jeanne de Sainte Marie , nous envoya le tableau de Notre - Dame de Pitié , & Madame Quenet , mere de notre chere Mere Marie de Saint Ignace , celui de Notre - Seigneur au jardin des Olives.

Nous lui écrivîmes pour lui apprendre la mort de sa vertueuse fille , comme notre chere Défunte nous en avoit priées les derniers jours de sa vie , ce fut pour cette tendre mere une affligeante nou-

velle, & quoiqu'elle eût déjà sacrifié sa fille deux fois ; l'une en la donnant à Dieu quand elle entra en Religion ; & l'autre, quand elle partit pour le Canada , elle ressentit cette troisième séparation bien plus vivement que les autres , elle se soumit pourtant aux ordres de Dieu , & ne cessa point de témoigner à notre Communauté son affection en continuant de nous écrire fort cordialement & de nous faire du bien , ainsi que toute sa famille ; c'est elle qui nous a donné presque tous les tableaux qui ornent notre Eglise : Monsieur Guenet son fils , qui de riche Banquier devenu Conseiller au Parlement de Rouen , prit toujours la peine de faire toutes nos commissions gratis jusqu'à sa mort , sans que le changement de sa condition apportât aucune altération à sa charité.

Madame la Duchesse Daiguillon nous fit present cette année 1647. de 800. liv. & nous envoya un ornement de toile , d'argent , avec une tenture de tapifferie de satin rayé.

Il nous vint aussi un Tabernacle qui coutoit environ 330. liv. mais Madame de la Pelterie & Monsieur Letardif, voulurent le payer en commun , nous reçûmes tous ces bienfaits avec une parfaite reconnoissance , tout sembloit con-

70 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tribuer à notre établissement , il ne nous manquoit que des Religieuses , car nous étions trop peu pour tous nos travaux , nous priâmes instamment le Pere Vimont qui passoit en France & qui devoit revenir l'année suivante , de nous en amener quelques-unes : nous écrivîmes à toutes nos Communautéz d'une maniere pressante pour les engager à nous envoyer des Sujets , & nous passâmes l'année dans l'attente de ce secours , continuant toujours à faire défricher nos terres , nous fîmes encore notre emplacement avec des pieux.

Le 9. de Mai 1648. le Reverend Pere Jérôme Lalemand notre Supérieur présida à notre élection , où la Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure fut continuée Supérieure.

Le R. Pere Vimont se donna en France de grands mouvemens pour nous procurer des Religieuses , il en obtint trois de différentes Maisons : ce fut la Mere Anne de l'Assomption , de la Communauté de Dieppe : la Mere Jeanne Thomas de Saint Agnès , de la Communauté de Vienne , & ma Sœur Marie Cathérine-Simon-Long-Pré de Saint Augustin , de notre nouvelle Maison de Bayeux ; il y eut bien des difficultés à vaincre pour cette dernière , parce qu'elle étoit enco-

re novice, fort aimée & estimée de sa Communauté & de sa famille pour ses excellentes qualités de grace & de nature. Monsieur de Long-Pré, son pere, qui l'aimoit extrêmement, présenta requête en justice pour empêcher sa fille de faire ce voyage; mais elle montra tant de zèle & de persévérance, qu'ils s'employèrent pour elle. La Reine Mere ayant sçu ce qui se passoit, adressa une Lettre de Cachet à Messieurs les Grands - Vicaires du Diocèse, parce que M. l'Evêque de Bayeux étoit mort & que le Siège étoit vacant, pour obliger les parens de cette fervente novice à consentir à son voyage, Sa Majesté donna aussi des ordres à Monsieur de Tronclay, pour lors Intendant de la Province, afin qu'elle fût conduite jusqu'au Port d'une maniere convenable; mais ce qui avança le plus ses affaires, c'est que Dieu qui la vouloit en ce pays changea en un moment le cœur de son pere & celui de sa mere, en leur inspirant à tous les deux d'accorder à leur courageuse fille ce qu'elle souhaitoit si ardamment. Ayant donc pris là-dessus leur resolution, Madame de Long-Pré partit aussi-tôt d'une maison de campagne où elle étoit, pour venir à Bayeux lui donner cette bonne nouvelle.

On trouve de nouvelles oppositions

72 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
de la part de sa Communauté où on dé-  
siroit fort de la retenir, les Religieuses  
objectoient, que n'étant pas encore pro-  
fesse elle pourroit se dégoûter de sa vo-  
cation, & qu'il n'étoit pas à propos de l'ex-  
poser dans cette conjoncture au danger  
d'un si grand voyage. Enfin, après bien  
des discussions le Chapitre consentit à son  
départ, à condition qu'elle feroit des  
vœux simples avant que de se mettre en  
chemin, parce qu'elle n'avoit pas enco-  
re l'âge, & qu'elle feroit toujours tenue  
& censée professe de Bayeux. Les Re-  
verendes se reserverent aussi le droit de  
la rappeler quand elles en auroient be-  
soin, elle fit ses vœux comme on la  
demandoit, le 25. d'Avril 1648. en pré-  
sence de Messieurs les Grands-Vicaires,  
de Monsieur le Théologal, de plusieurs  
Chanoines de Bayeux, & de toute la  
Communauté; elle accompagna cette  
action d'une joye & d'une dévotion ex-  
traordinaire qui toucha tous les assistans;  
on lui donna le voile noir, & dès le len-  
demain elle quitta tout qu'elle avoit de  
plus cher au monde; car sans parler de  
sa tendresse pour ses parens, elle avoit  
dans la Communauté de Bayeux deux  
sœurs, une grand mere, une tante &  
une cousine germaine qui étoit Fonda-  
trice de cette Maison, toutes les autres  
l'aimoient.

tes les autres l'aimoient fort cordialement, & n'épargnerent rien pour le lui témoigner. Cette séparation lui causa une douleur bien sensible, & elle eut besoin de toute sa force pour soutenir tant de combats.

Elle partit de Bayeux avec la Mere Anne de l'Assomption, professe de Dieppe, qui l'étoit venue prendre, & à qui l'on donna les commissions nécessaires pour lui faire faire profession en chemin lorsqu'elle auroit l'âge : plusieurs personnes de considération de sa famille & de la Communauté l'accompagnerent jusqu'à la Rochelle, entre autres Monsieur de Beronois, grand Archidiacre de Bayeux, très-saint homme, qui avoit beaucoup servi à fortifier son courage & sa resolution, elle passa par Vannes en Bretagne, où elle trouva la Mere Jeanne-Thomas de Saint Agnés, très-sainte Religieuse, qui les attendoit pour se joindre à elles.

Quand elles furent à Nantes la généreuse Novice fit sa profession dans la Chapelle de Notre-Dame de Toute Joye, le 4. de Mai ayant eu 16. ans accomplis, la veille elle fit ses vœux sous l'autorité de Monseigneur l'Evêque de Bayeux, & entre les mains du Pere Vimont qui les conduisoit, & qui avoit été commis pour

74 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
cela par le Grand-Vicaire, & l'Official  
de Nantes qui se trouva présent à la céré-  
monie avec trois Chanoines.

Elles se rendirent à la Rochelle où elles  
s'embarquerent le 27. de Mai & firent  
voile. Quatre jours après la maladie con-  
tagieuse s'étant mise dans le vaisseau, nos  
Religieuses exercerent avec beaucoup de  
ferveur leur vocation d'Hospitalieres, en  
servant les malades, & s'exposant cou-  
rageusement à mourir dès le commen-  
cement de leur carrière : la Mere Marie-  
Catherine de Saint Augustin se signala,  
& la charité ne lui permettant de se mé-  
nager en rien, elle gagna elle-même la  
peste, sa fièvre fut si ardente, qu'il lui  
parut sur le corps comme une espèce de  
ceinture composée de douze charbons,  
elle fut assistée de ses deux compagnes  
avec tout le soin possible ; mais on peut  
juger aisément que dans un vaisseau on  
ne peut avoir que très-peu de secours,  
& celui sur lequel elles étoient ayant  
manqué d'eau douce, on fut obligé pour  
donner quelque rafraichissement à cette  
chère malade, d'étendre des linges pour  
recevoir la rosée du Ciel afin d'étancher  
un peu sa soif ; il mourut quantité de per-  
sonnes, le Capitaine de la Flote fut de  
ce nombre, & ce fut par miracle que  
notre chère Sœur fut guérie.



Elles arriverent à Quebec le 19. d'Août 1648. nous les avions trop souhaitées pour ne les pas recevoir avec une joye inconcevable, elles nous aiderent aussitôt à préparer de nouveaux endroits pour mettre les malades dont les vaisseaux étoient remplis, & qu'on devoit nous amener incessamment, notre salle étoit trop petite pour les contenir, il n'en mourut que trois dans notre Hôpital; mais ce surcroit de monde consuma presque toutes nos provisions, & nous en souffrîmes beaucoup pendant l'hyver.

La Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure notre Supérieure, avoit mandé la précédente au Pere Touffaint Guenet, Prieur de la Chartreuse Daiguillon, la mort de notre Mere Marie Guenet de Saint Ignace sa sœur, elle lui avoit envoyé aussi en abrégé le recit de ses vertus, & l'avoit prié de procurer à toute cette Communauté une Lettre de felicitacion semblable à celle qu'il avoit adressée en 1645. à la Mere Marie de Saint Ignace pour elle seule, il la remercia d'une maniere très-obligeante, & il obtint cette Lettre qu'elle souhaitoit du Reverend Pere Leon, Prieur de la grande Chartreuse, & Général de tout l'Ordre, qui voulut bien nous faire l'honneur de

nous écrire lui-même avec des marques d'estime toute singulière, il nous accorde une pleine & entière participation à toutes les oraisons, jeûnes, austerités, aumônes, hospitalités, & autres bonnes œuvres, & en un mot à tous les biens spirituels dont Dieu voudra combler les personnes de leur saint Ordre, de l'un & de l'autre sexe, & nous promet de nous faire ordonner des Messes, & autres suffrages pour le repos de l'ame de chaque Religieuse dès qu'il sera averti de son décès.

Les Carmelites du Fauxbourg Saint Jacques de Paris avec qui nous avons fait connoissance par Madame la Duchesse Daiguillon nous envoyerent deux images en relief de la sainte Vierge, & de Saint Joseph; nous avons aussi eu relation avec les Carmelites de la rue chapon nous recevions de l'un & de l'autre de grands témoignages d'amitié.

Monsieur Daillebout vint Gouverneur en Canada cette année 1648, avec Madame son Epouse, Monsieur le Chevalier de Montmagni repassa en France, nous ne pouvons assez dire avec quel zele il profita des occasions frequentes qui se présenterent de nous rendre service, il nous prévenoit en toutes choses, il veilloit sur nos besoins, il nous a beaucoup

aidé dans ces commencemens, & dans les changemens de demeure que nous avons été obligées de faire avant que de fixer d'établissement, c'étoit un homme fort brave, très-accommodant plein de compassion pour les pauvres : zélé pour la Religion, & tout propre à inspirer l'amour du Christianisme par l'exemple de sa piété.

Quelque tems après l'arrivée des vaisseaux nous choisîmes la mere Anne de l'Assomption pour assistante, & la Mere Jeanne de Saint Agnès pour dépositaire.

Le R. P. Vimont qui avoit accompagné nos sœurs dans leur voyage & qui avoit eu grand soin d'elles, continua toujours ses bontés pour notre Communauté nous le demandâmes pour notre Confesseur on nous l'accorda.

Nous étions huit Religieuses & Francoise Giffard notre Pensionnaire depuis plusieurs années, désirant avec ardeur d'en augmenter le nombre, nous lui donnâmes l'habit le quatre d'Octobre 1648. elle fut nommée de saint Ignace comme l'avoit souhaité notre premiere Superieure, c'est la premiere Canadiene qui ait eu le bonheur de se consacrer à Dieu dans la sainte Religion, ce qu'elle fit avec une ferveur admirable qu'elle a conservé toute sa vie.

Le pais se peuploit tous les ans par de nouveaux François qui emmenoient leurs familles pour s'y établir. Nous les aidions en bien des choses & nous n'attendions pas qu'ils fussent malades pour les secourir, ils trouvoient dans notre maison le soulagement, ou la consolation dont ils avoient besoin & regardoient l'Hôtel-Dieu comme leur azile, aussi nous faisons-nous un plaisir de les loger, de les nourrir, & de les instruire des usages du pays pendant qu'ils préparaient leur demeure.

Cette même année la guerre des Iroquois devint plus cruelle que jamais, ils prirent aux environs de Montreal, & des trois rivières, plusieurs François & Sauvages : brulerent un village de Hurons nommé Saint Joseph, ou ils firent d'horribles massacres : le R. P. Daniel Jésuite leur Missionnaire fut brulé vif en sortant de l'Autel où il venoit de dire la Sainte Messe.

Ils continuerent l'année suivante \* 1649. à exercer leur Barbarie, ils ravagerent & brulerent deux autres villages de Hurons nommés Saint Ignace & Saint Louis & parmi le grand nombre de Captifs qu'ils emmenerent le R. P. Jean de Brebœuf, & le R. P. Gabriël Lalement qui avoient été pris avec leurs Neophites, fu-

\* 1649.

rent destinés à des tourmens affreux, que ces malheureux leur firent endurer & qu'ils souffrirent avec une force & une constance semblable à celle des plus illustres Martyrs, nous les avons reverés depuis comme tels, particulièrement le R. P. de Brebœuf, que nous avons fort connu, & qui nous avoit beacoup affectionnées, nous ne manquons point tous les ans de remercier Dieu des graces qu'il lui a fait, & de communier toutes le seize de Mars qui fut le jour de sa mort, ce fut ce fervent Missionnaire qui poussé du grand zèle qu'il avoit pour la conversion des Sauvages, engagea toutes les Communautés à s'obliger par vœu de faire tous les mois une Communion à cette intencion c'est le vœu que nous renouvelons exactement le jour de Saint François Xavier.

Les tristes restes de ces pauvres Heurons Chrétiens vinrent se refugier ici, & se logerent dans des Cabanes qu'ils dresserent près de nous, il fallut trouver de quoi les nourrir: les RR. PP. Jesuite contribuerent à cette dépense, nous les assistions de tout notre pouvoir, ils venoient tous les jours entendre la Sainte Messe dans notre Eglise, & y faisoient leur priere soir & matin, quand les Missionnaires ne pouvoient pas s'y trouver

une Religieuse prénoit ce soin & par la grille du Chœur leur faisoit dire le Chapelet, les hommes se mettoient d'un côté de la Chapelle, & les femmes de l'autre, puis il disoient un *Ave Maria* en leur langue tour-à-tour, comme s'ils eussent psalmodié & tous ensemble disoient le *Pater* d'autres fois les hommes disoient une Dizaine entiere, & les femmes une autre, & les enfans venoient après qui recommençoient cet exercice, on les faisoit chanter aussi en leur langue des Cantiques Spirituels, ils se portoient à toutes ces pratiques avec tant de ferveur, & d'assiduité, que souvent leur devotion nous tiroit les larmes des yeux tant nous étions pénétrées de joye & d'admiration en les voyant si bien instruits, si fermes dans la foy.

Il vint aussi au commencement de l'année quatre Sauvages avec six enfans pour passer l'hyver chez nous une de ces femmes avoit une petite orpheline âgée de 18. mois appelée Louise dont la mere étoit morte trois jours après l'avoir mise au monde, ce pauvre enfant se trouva comme abandonnée n'ayant aucun parent qui fut en état de l'élever, elle ne recevoit que très-peu de nourriture, de tems en tems quelque Sauvagesse lui donnoit la mamelle, d'autres fois

on lui faisoit avaler une cueillerée de sagamité, quelques autres lui donnoient une prune à succer, mais comme cela ne venoit que par hazard, & assés rarement, elle étoit si maigre, & si foible qu'il sembloit qu'elle n'eut que deux ou trois jours à vivre, nous lui donnâmes à manger, elle dévoroit avec une avidité surprenante; le soin que nous prîmes d'elle, l'attacha si fort à nous que par un sentiment naturel de reconnoissance, elle nous caressoit, & vouloit nous suivre, elle se jettoit sur nous & faisoit des petits efforts pour entrer dans notre maison, elle nous gagna si bien que nous la demandâmes à la femme qui l'avoit emmenée qui nous la donna de bon cœur, nous remerciant beaucoup de ce que nous voulions bien nous en charger. Peu de tems après le changement de nourriture la fit tomber malade très-dangereusement, elle fut à l'extrémité, nous la vouâmes à la bienheureuse Marie-Magdelaine de Pazi & notre Seigneur par l'intercession de cette Sainte, lui rendit une parfaite santé qu'elle ne conserva qu'environ 4. mois après lesquels elle mourut.

La dépense que nous avons faite l'Autonne précédante & cette quantité de Sauvages que nous n'attendions point

& aux besoins desquels il falloit pourvoir, épuiserent si bien nos vivres qu'il ne nous resta rien, & pour comble de misere, il survint une grande famine qui nous incommoda beaucoup, car la viande étoit alors fort rare & la pêche manqua.

Notre fréquente disette & nos travaux continuels rebuterent deux de nos Religieuses, elles se dégoutèrent d'une vie si dure, souhaiterent de retourner à Dieppe, ce fut la Mere Marthe de Saint Génier qui étoit venue de France en 1643. & la Mere Anne de l'Assomption qui n'étoit ici que depuis un an, elles nous prièrent de ne nous y point opposer, nous n'avions garde de les retenir, car dans un nouvel établissement on a besoin d'une ferveur extraordinaire pour en soutenir les fatigues & l'ennui qui les tourmentoit ne pouvoit qu'être suivi de beaucoup de négligence, de plus la Mere Sainte Genevieve avoit de grandes foibleffes d'esprit que l'on attribuoit à la peur qu'elle avoit eue de la Mer en venant de France, il étoit à craindre qu'elle ne tombat dans un état qui nous auroit obligées de l'enfermer, & la Mere de l'Assomption ne s'étoit jamais figurée le Canada tel qu'elle le trouva, elle se flâtoit de mener une



vie aussi douce que dans sa maison, nous consentîmes donc à leur retour quoique nous eussions lieu d'appréhender qu'elle ne rafraîchît l'ardeur de celles qui désiroient venir partager nos peines, nous nous séparâmes avec des grandes marques d'amitié de part & d'autre, le R. P. le Jeune qui partoît pour France par le même Vaisseau, fut leur conducteur, M. Giffard notre ancien ami les accompagna aussi, elles se rendirent à bon port & jusqu'à leur mort, elles nous ont toujours écrit exactement & fort cordialement, sans pourtant nous avouer que leur conscience leur fit aucun reproche sur leur démarche que je ne veux pas taxer d'infidélité, mais qui cependant ressemble assez à ce que notre-Seigneur appelle dans l'Évangile regards derrière après avoir mis la main à la charrue.

Nous restâmes six Professes & une Novice, c'étoit bien peu pour tant de travaux, mais nous nous en acquittions avec tant de joye que rien n'en souffrit, Catherine Chevalier ne se sentant plus de la maladie qu'elle avoit eue, & continuant à faire parfaitement bien son devoir, les dix années qu'elle avoit voué de nous servir en séculière, étant accomplies nous lui donnâmes l'habit de sœur converse le jour de l'Immaculée Con-

84 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
ception, elle reprit aussi le nom de la  
passion qu'elle avoit déjà.

La Mere Anne de l'Assomption avoit  
cessé d'être assistante dès le mois de May  
de cette année 1649. ou nous fîmes nos  
Elections pour mettre à sa place, la Me-  
re Catherine Vironneau de Saint Joseph,  
la Mere anne le Cointre de Saint Bernard  
fut élue hospitalière en présence du R.  
P. Jérôme Lalement notre Superieur  
qui présida encore à celles que nous fi-  
mes le 8. May 1650. ou nous élûmes  
pour assistante la Mere Anne le Cointre  
de Saint Bernard hospitalière, la Mere  
Marie des Champs de Saint Joachim.

La crainte des Iroquois qui faisoient  
tous les jours de nouvelles incursions  
aux environs de Quebec mettoit tous  
les habitans dans une grande consterna-  
tion, il y en eut plusieurs vers le Cap-  
Rouge qui furent tués, ces malheureux  
enleverent des enfans qu'ils massacre-  
rent cruellement aux yeux de leurs pa-  
rens, chacun se tenoit en état de se de-  
fendre & personne n'osoit sortir sans ar-  
mes, nous étions touchées d'une veri-  
table compassion de voir le trouble & la  
désolation que cela causoit partout, nous  
faisons quantité de prieres pour deman-  
der à Dieu d'adoucir l'humeur feroce  
de ces Barbares, & de protéger les Chré-

tiens qui tomboient entre leurs mains, afin qu'ils supportassent avec patience les terribles tourmens qu'on leur faisoit souffrir, quand ils avoient fait aux prisonniers quelque dangereuse blessure, ils les pensoient avec un soin & une adresse surprenante afin de les guerir pour les réserver à d'affreux supplices lorsqu'ils seroient dans leur Village, parce que c'est un deshonneur pour un Iroquois d'emmener un prisonnier malade, ils en gardoient d'autres long-tems en qualité d'esclaves, & les traitoient avec une dureté incroyable, ils les chargeoient dans leurs voyages des fardeaux les plus pésans, les battonnoient à toute heure, les faisoient travailler tout le jour sans relache, ils craignoient que ces malheureux ne profitassent des ténèbres de la nuit pour s'échaper, ils avoient inventé une nouvelle torture pour les arreter plus seurement qu'avec les liens ordinaires, ils fendoient à demi de gros bois, mettoient dans les fentes les pieds & les mains de leurs captifs, en sorte que ce bois ouvert par force venant à se reserrer leur donnoit une gêne qui les faisoit jeter des cris lamentables toute la nuit, ces Barbares dormoient tranquillement à ce bruit, la rigueur du froid augmentoit encore leur douleur, ils étoient pres-

que nuds , n'étoient couchés que sur la neige , & ( se couchoient sur leurs pieds , afin d'être reveillés au moindre mouvement qu'ils faisoient dans ces douloureuses entraves ) ainsi le repos de la nuit étoit plus intolérable pour eux que le travail du jour qu'il falloit reprendre dès le lendemain quod'ils fussent tous brisés du mal qu'ils avoient souffert , & affoiblis de n'avoir pu dormir , ceux qui malgré tant de précautions trouvoient le moyen de s'enfuir couroient risque quand ils étoient repris d'être traités encore plus rudement , il étoit difficile de faire assés de diligence dans un pays inconnu pour n'être pas attrapé par les Iroquois qui battoient continuellement toutes ces forêts , & qui couroient bien vite après leurs prisonniers dès qu'ils s'apercevoient de leur évafion , la foiblesse ou tant de souffrances avoit réduit des captifs ne leur permettoit pas de faire de grandes journées , d'ailleurs ils ne se chargoient pas de vivres , & pourveu qu'ils recouvraffent leur liberté , toutes les craintes , & les fatigues qu'ils effuyoient dans leur fuite , leur paroiffoient peu de chose . il y en avoit d'assez heureux pour se rendre à Montreal , après avoir usé de toute sorte d'estratagême pour cacher leur marche , les uns de peur d'être

decouverts par leur piste, marchoient dans l'eau toute la journée, & la nuit ils se perchoient dans quelqu'arbre, ou il mangeoient de la moële, & des feuilles, n'ayant rien pour se nourrir, d'autres s'égaroient & faisoient dix fois plus de chemin qu'il ne falloit, la crainte leur faisoit souvent prendre des arbres pour des hommes, les branches pour des épées, ou des fusils, & le moindre sifflement des vents pour la voix des Iroquois qu'ils s'imaginoient voir à tout moment devant eux, quand ils arriverent leurs forces étoient épuisées, ils avoient le visage comme des deterrés, leurs corps ressembloient à des Squelettes, & à peine avoient-ils assez de voix pour raconter leurs miseres, pas une ne s'engageoit dans ces pénibles routes sans s'être recommandé à Dieu, & à la très-Sainte Vierge avec une confiance qu'on leur avoit toujours inspirée & que le péril ou ils se voyoient redoubloit.

A la fin de l'Automne M. de Saint Sauveur sortit de chez nous & nous restâmes sans Chapelain, les Jesuites nous en fournirent jusqu'à l'année suivante, qu'un Prêtre nommé M. Delile que nous avions demandé en France à ce dessein arriva; les Ursulines nous demanderent trente arpens de notre terre

88 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
de Saint Sauveur, & pour entretenir la  
paix nous leur cédâmes pour un mor-  
ceau de terre qu'elles nous donnerent à  
la longue pointe dont nous nous som-  
mes défaites dans la fuite.

Nous trouvâmes encore une occasion  
de les obliger lorsque le feu ayant pris  
à leur maison le trente de Decembre  
1650. à trois heures après minuit, elles  
furent contraintes de sortir sans pouvoir  
rien sauver; le R. P. Raguemau qui  
avoit succédé au R. P. Jérôme Lalement  
dans la superiorité, nous emmena qua-  
torze personnes, nous les reçûmes avec  
beaucoup d'affection, & nous primes  
beaucoup de part au malheur qui leur  
étoit arrivé, elles demeurèrent environ  
trois semaines avec nous pendant les-  
quelles nous tachâmes de leur marquer  
par toute sorte d'endroits combien nous  
les estimions, elles sortirent le jour de  
Sainte Agnès 21. de Janvier pour aller  
dans la maison de Me. la Pelleterie leur  
Fondatrice, mais avant que de nous se-  
parer, pour affermir & pour augmen-  
ter notre union d'une maniere qui de-  
voit nous être reciproquement très a-  
vantageuse, nous fimes une convention  
par écrit dont nous avons été les unes  
& les autres très-exactes à nous en acquit-  
ter depuis ce tems-là en voici la copie.

Acte

Acte d'une promesse faite entre les Ursulines & les Hospitalières de Quebec en l'année 1651.

Nous Superieure & religieuses hospitalières de Quebec, les Reverendes Mesres Ursulines étant à cause de l'incendie de leur maison refugiées en notre Monastere, sommes convenues ensemble des points suivans, sçavoir, 1°. que pour conserver une perpetuelle & indissoluble union & charité entre nos deux Communautés, que doresnavant il y aura une entière societé & communication de biens spirituels, & participation reciproque aux bonnes œuvres, & prières qui se feront en nos deux Monasteres, tant particulieres que générales.

2°. Que pour une plus particulière preuve de cette union & charité que nous désirons établir, & conserver entre nous, & aussi pour suppléer au peu de moyens qu'on a eu en ce pays, de faire dire des suffrages pour les sœurs défuntes : lorsque quelqu'une sera décédée en l'une des deux maisons, la Supérieure de cette défunte en donnera avis à l'autre monastere, dans lequel on dira l'office des Morts à neuf leçons, on chantera une grande-Messe, on fera une communion générale, & on dira un Chapelet, & tout pour le repos de l'ame

90 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
de la défunte , & ce seulement pendant  
le tems qu'il plaira à Dieu nous conser-  
ver dans le pays : car au cas de retour  
en France les unes & les autres cesse-  
roient d'être obligées à ces devoirs de  
charité , & d'assistance spirituelle , com-  
me aussi en cas qu'une des deux mai-  
sons vint à manquer à l'exécution de  
ces promesses , l'autre n'auroit plus au-  
cune obligation de son côté.

3°. Toutes les susdites Religieuses Ur-  
fulines & Hospitalières ont volontaire-  
ment & de bon cœur remis entre les  
mains de N. Seigneur tout ce qu'elles  
pourront faire & mériter les huit jours  
qui précéderent le décès de chaque Ré-  
ligieuse , afin qu'il plaise à sa divine Ma-  
jesté l'appliquer au fruit de cette ame ,  
pour lui mériter une sainte mort & hâ-  
ter le tems de sa béatitude , à cet effet  
toutes les susdites Religieuses renoncent  
autant qu'elles peuvent à toutes les au-  
tres intentions qu'elles pourroient a-  
voir sans en faire de vœu en l'espace  
de ces huit jours pour l'application de  
leurs prieres, souffrances & bonnes œu-  
vres , afin que sa divine Majesté l'appli-  
que au profit d'icelle ; en foi de quoi le  
présant a été dressé en notre Monastere  
de la misericorde de Jesus , ce 9. Fevrier  
1651. & signé au nom de tout le Cha-

1  
C  
r  
t  
r  
F  
L  
fa  
k  
le  
F  
bl  
av  
re  
y  
ve  
es  
ce  
le  
fo  
Sa



pitre par Soeur Marie de saint Bonaventure, Superieure, Soeur Anne de saint Bernard assistante, & Soeur Marie de saint Joachim Hospitaliere.

Il est à croire que les Ursulines en écrivirent autant de leur côté; car nous ne trouvons point qu'elles aient signé sur l'acte de cette promesse quoiqu'elles soient aussi fideles que nous à s'en acquitter.

Les six années de Superiorité de la mere Marie Forestier de saint Bonaventure étant accomplies le huit de May nous fimes nos Elections, le R. Pere Ragueneau notre Superieur y présida, la mere Marie - Catherine Vironau de saint Joseph fut élue Superieure, on mit la mere saint Bonaventure assistante, & la mere Anne le Cointre de St. Bernard Hospitaliere pour la seconde fois.

M. d'Aillebout ayant fait plusieurs établissemens, sur différentes terres qui lui avoient été concédées, prit le parti de rester en Canada simple particulier après y avoir été trois ans gouverneur, il y vecut honorablement & mourut fort estimé pour sa vertu: il n'étoit venu en ce pays que par un motif de pieté dans le dessein d'ayder ceux qui prêchoient la foy & de contribuer à la conversion des Sauvages, Madame d'Aillebout quoique

Jeune ne voulut point repasser en France, étant déjà toute à Dieu, elle jugea qu'elle le serviroit ici d'autant-plus aisément qu'on ny respiroit alors que la devotion; ainsi elle ne songea pendant son veuvage qu'à plaire au Seigneur, & s'avança à grands pas à la perfection.

M. de Lauzon vint en \* 1651. prendre possession du gouvernement c'étoit un homme de qualiré très-vertueux, qui étoit Conseiller d'état, & qui avoit été Intendant de Guienne, il emmena trois de ses fils, qui dans la suite s'établirent dans ce pays, l'ainé portoit le nom de M. son pere, il avoit servi en France dans le Regiment de Navarre, & dans celui de Picardie, & il étoit fort considéré de M. le Duc Despernon, on le fit Sénéchal ici, mais il fut tué par les Iroquois en l'année 1660. & laissa deux filles qui ont été Religieuses aux Ursulines: le second s'appelloit Lauzon de Charni, il épousa une fille de Monsieur Giffard, & le troisiéme que l'on nommoit Lauzon de la Siltierie, se maria avec une Demoiselle de Pau qui nous fut envoyée de France par Madame la Duchesse d'Aiguillon en 1655: pour être Religieuse chez nous, elle avoit beaucoup d'esprit, & de piété, mais point du tout de vocation; elle se vit bientôt

\* 1651.

veuve par un triste accident, car M. son époux se noya le 4<sup>e</sup> de l'année 1659. on nous emmena cette pauvre Dame que l'affliction avoit rendue malade, & nous lui procurâmes tout ce qui dépendoit de nous, pour sa santé & sa consolation; cette famille très-distingée par son rang & encore plus par sa vertu, a toujours honoré notre Communauté d'une sincère affection, nous en avons reçu du bien, & non seulement, des honnêtes gens, qui sont venus établir & former le Canada, mais de plusieurs personnes de France avec qui nous n'avons jamais eu aucune liaison.

Monsieur de la Bidiere, maître des Requetes à Paris sans nous connoître nous fit le plaisir de nous prêter 2000. liv. dans un tems où nous en avions un extreme besoin n'ayant pu le rembourser entièrement, il nous manda qu'il nous tiendroit quitte de 700. liv. dont nous lui étions rédevables, si nous voulions nous engager à faire tous les Vendredis un petit salut à Notre-Dame de pitié, où nous chanterions *Stabat Mater* avec l'Oraison *Interveniat*, & celle de Saint Joseph, comme notre Chapelle étoit dédiée au précieux Sang & que nous avions déjà pris la résolution de chanter une fois la semaine *O CRUX AVE*, nous ac-

94 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
ceptâmes volontiers sa proposition, nous joignîmes notre intention à la sienne, & nous y ajoutâmes un *De profundis* pour tous nos bienfaiteurs, ce qui s'observe très-exactément, nous passâmes un contract de cette obligation ou il y avoit d'autres clauses qui sont annullées à présent.

Monsieur Dauteuil & Madame de Maucaus pui arriverent au mois d'Octobre de cette année 1651. nous donnèrent peu de jours après une jeune postulante converse, nommée Marie-Clemence Duhamel qu'ils avoient emmenée de Paris à ce dessein, elle avoit été élevée par des personnes entichées du jansenisme qui faisoit déjà beaucoup de bruit en France, ce qui nous obligea de l'examiner & de l'éprouver plus-long-tems que nous n'aurions fait, mais n'ayant rien reconnu en elle qui ressentit l'erreur, nous lui donnâmes le saint habit & le nom de l'Incarnation.

Nous reçûmes aussi un grand nombre de Pensionnaires quoique nous fussions affés occupées du soin des malades, ne pouvant nous dispenser de faire ce plaisir à nos amis, qui souhaitoient que leurs filles fussent élevées chez nous, il y avoit parmi elles une petite heurone appelée Agnès Skomaud Huroi, douce,

t  
C  
E  
E  
g  
a  
fa  
fa  
lu  
re  
ne  
la  
pa  
pa  
fu  
fo  
ce  
qu  
ne  
le

d'un fort bon esprit, & d'un bon naturel, elle apprit en moins de deux ans à lire, & à écrire, en sorte qu'elle devancoit les petites Françoises, elle parloit admirablement bien sa langue & la notre, & servoit d'interprete aux pauvres Hurons qui étoient malades dans notre Hôtel-Dieu, jamais elle ne s'excusoit au contraire elle prenoit volontiers sur son compte toutes les fautes dont on accusoit les autres; elle fit sa première communion avec une ferveur & une foi surprenante, elle étoit si vivement persuadée que c'étoit Notre-Seigneur qui la visitoit, qu'elle se donna à lui en le recevant, le suppliant de lui faire la grace d'être Religieuse, & sa confiance la rendoit comme assurée qu'il lui accorderoit sa demande; la suite fera voir que son esperance ne fut pas vaine, elle craignoit si fort que sa mere ne la retirât de chez nous que quand ses parens la venoient voir, elle ne leur parloit que comme en passant, elle refusa toujours de sortir pour aller dans son Village, quoique pour peu de tems, ce qui est d'autant plus rare à cet âge, que les Sauvages naturellement legers ne demandent qu'à courir.

Dès l'année 1647. Notre Saint Pere le Pape Clement X. nous avoit accordé

96 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
pour sept ans une Indulgence pleniére  
que l'on gaignoit dans notre Chapelle  
dès les premières Vêpres du Dimanche  
de la Passion, parce que la Fête étoit af-  
ignée ce jour-là ; mais en 1652. Sa Sain-  
teté nous enrichit de plusieurs autres In-  
dulgence pour 15. ans, l'une se gaignoit  
dans notre Chapelle par tous les fidèles les  
Fêtes de la Nativité, Annonciation, As-  
sompion de la sainte Vierge, & le jour  
de sainte Monique & de saint Joseph, les  
autres n'étoient que pour les personnes  
de notre Monastère, une de ces Bulles  
nous accorderoit quatre fois l'année de la  
sainte Echelle telle qu'on la gagne à Ro-  
me en montant l'Echelle Sainte ; c'est  
pourquoi nous en fimes faire une qui ne  
fert qu'à cet usage.

Une autre Bulle nous obligeoit à visi-  
ter douze fois l'année sept Autels ou Ora-  
toires dans l'enclos de notre Maison, &  
nous gaignions la même Indulgence que  
ceux qui visitoient les sept Autels de la  
Basilique de saint Pierre de Rome. Le  
Pape accorderoit par une quatrième Bulle  
cent jours d'Indulgence pour chaque Re-  
ligieuse Hospitaliere qui chanteroit ou  
reciteroit dévotement devant une Cha-  
pelle de ce Couvent, les Litanies de la  
sainte Vierge une fois la semaine ; & en-  
fin par une cinquième il accorda une In-  
dulgence

dulgence à notre Eglise le jour des morts & pendant toute l'octave, aussi-bien que tous les lundis de l'année, lorsque ces jours-là on offriroit le saint sacrifice de la Messe pour quelque Religieuse decedée de ce Monastère.

En cette année 1652. nous ne fimes point d'élection, & en 1653. on ne fit d'autre changement que de mettre Hospitaliere la Mere Marie des Champs de Saint Joachim qui l'avoit déja été.

Mais l'année 1654. le premier triennial de la Mere Cathérine Vironnaux de Saint Joseph, étant fini le 11. de Mai, nous élûmes pour Supérieure la Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure, on lui donna pour assistante la Mere Saint Joseph, & on élut dépositaire la Mere Marie Catherine de S. Augustin, & la Mere Jeanne Thomas de Saint Agnès l'ayant été six ans, ce fut le Reverend Pere François Lemercier qui y présida, il avoit succédé dans la charge de Superieur au Reverend Pere Paul Ragueneau, qui fut aussi présent à nos élections avec le Reverend Pere Barthelemi Vimont.

Il ne se passoit point d'année que l'on ne fit faire quelques travaux pour rendre notre maison plus commode, nous y étions logées fort à l'étroit, & notre salle étoit aussi trop petite pour la quan-

98 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tité de nos malades qui augmentoit con-  
siderablement. Le pays se peuplant de  
plus en plus, nous crûmes devoir bâtir  
un Hôpital mieux construit que celui  
que nous avions, qui n'étoit qu'un édi-  
fice de bois de quatorze pieds de large  
fort sombre, on fit donc le projet d'un  
bâtiment plus solide pour une grande  
salle, une Eglise & un Chœur, nous en  
écrivîmes à tous nos amis en France,  
mais sur-tout à Madame la Duchesse  
Daiguillon qui approuva notre des-  
sein, & qui nous promit avec une gran-  
de bonté de nous aider de tout son pou-  
voir.

Pendant que nous nous préparions à  
cette entreprise, nous eûmes la consola-  
tion de voir arriver le 14. de Juillet la  
Mere Marie René de la Nativité, qui ve-  
noit de notre Communauté de Quim-  
percorenin en Basse-Bretagne, elle étoit  
passée dans le vaisseau Lafortune qui  
étoit parti de Nantes, elle y courut de  
grands risques, car la tempête rejetta  
deux fois le navire dans le port; & la  
mauvaise nourriture jointe à l'air de la  
mer, la rendirent fort malade pendant  
toute la traversée, ce qui rend sa voca-  
tion pour le Canada doublement remar-  
quable, c'est qu'elle eut des peines ex-  
trêmes à obtenir son obédience de son



Evêque & de sa Communauté, étant très-cherie de l'un & de l'autre, & qu'elle fit paroître sa générosité, non-seulement en quittant des personnes d'un grand mérite, mais encore en s'embarquant seule pour faire le voyage de la nouvelle France, où le zèle de la gloire de Dieu, & le désir de servir les pauvres Sauvages l'appelloient, elle surmonta toutes les difficultés qui se présentèrent pour retarder l'exécution de son dessein; en sorte que les Religieuses qui devoient venir avec elle ayant manqué de parole, elle ne voulut point reculer & fut même la conductrice de plusieurs Demoiselles que la Reine envoyoit en ce pays. Une honnête veuve de cette troupe lui servoit de compagne, cette Dame entra chez nous dans la pensée de se faire Religieuse, mais elle fut obligée de s'en retourner en France la même année, l'air du pays étoit tout-à-fait contraire à sa santé, il sembloit que Dieu ne l'avoit fait venir en Canada que pour accompagner cette sainte Religieuse dont la présence nous combla de joye.

Sur les promesses que nous venions de recevoir de M<sup>de</sup>. notre Fondatrice, & la confiance que nous avions en Dieu, nous commençâmes le bâtiment de notre Eglise & de l'Hôpital, la premiere Pierre

100 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
fut posée solennellement le jour de sainte Thérèse le 15. Octobre 1654. par Monsieur de Lauzon Gouverneur, en présence du Reverend Pere François Lemerrier Supérieur des Missions, & des Peres Barthelemi Vimont, & Paul Ragueneau, & Joseph Poniât, de la Mere Marie Forestier de S. Bonaventure, Supérieure de toutes les Religieuses de la Communauté: les principaux habitans du pays assisterent aussi à cette cérémonie, la bénédiction de cette pierre & de la place de l'Eglise fut sous le titre du précieux Sang de N. Seigneur & de N. Dame de Pitié, on en a depuis assigné la fête au jour de l'Invention de la Sainte Croix le 3. de Mai.

Peu de tems après nous donnâmes l'habit à une fille de Monsieur Bourdon, appelée Marie, qui prit le nom de Thérèse de Jenvis, nous l'avions eue depuis long-tems pensionnaire, & nous lui connoissions un fort beau naturel, bien disposée pour la vertu.

Nous primes aussi en cette même année une petite Heurone orpheline, nommée Marie-Thérèse, pour l'élever & l'instruire pour l'amour de Dieu, elle n'avoit que deux ans & demi, & quand elle fut plus âgée, la Mere Marie René de la Nativité, l'envoya à Madame la Marquise

E  
r  
M  
C  
re  
to  
  
la  
pr  
ces  
qu  
ne  
vir  
frag  
ave  
lanc  
app  
par  
ainsi  
pert  
liv.

de Gouvergonantin en Bretagne, chez qui elle mourut peu d'années après.

La Duchesse Daiguillon n'omettoit rien en France pour nous procurer des secours pour la bâtisse de notre Eglise & de notre Hôpital, plusieurs personnes charitables y contribuèrent, & l'on fit un effort pour nous envoyer toutes les choses convenables; on joignit à ce que nos bienfaiteurs nous avoient donné l'argent de nos pensions & de notre revenu, notre Fondatrice donna commission à Messieurs les Intendans du Havre de Grace, de faire charger dans trois navires pêcheurs qui venoient de l'Isle Parin, tout ce qui étoit pour nous.

Ils s'en acquitterent exactement, mais la providence ne voulut pas que nous profitassions de ces avantages, car un de ces vaisseaux périt dans les glaces, sans qu'un seul homme pût se sauver, & on ne sçut sa destinée que par d'autres navires qui avoient été témoins de ce naufrage: la France étoit en guerre alors avec l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande, & les deux autres vaisseaux qui apportoient nos provisions furent pris par les Anglois & par les Hollandois, ainsi nous ne reçûmes rien du tout, & la perte que nous fîmes fut estimée 10000. liv. cela nous mit dans une grande pei-

102 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
ne , parce que comptant sur ce qui devoit venir de France , nous avons fait travailler à la maçonnerie qui étoit déjà bien avancée , nous consultâmes nos amis sur ce que nous devions faire , & tous furent d'avis , particulièrement Mr. de Lauzon notre Gouverneur , qu'il falloit continuer , quoique nous n'eussions point d'autre fonds que la dot de quelques Religieuses que nous y employâmes : nous empruntâmes le surplus , dans l'espérance que Dieu nous fourniroit les moyens de nous acquitter , nos ouvriers étoient arrêtés , & les matériaux amassés , nous suivîmes donc ce conseil , & avec bien des ménagemens on vint à bout en assez peu de tems de finir l'Eglise , le Chœur & l'Hôpital.

On jugea à propos en 1656. d'élire une Maîtresse des Novices , quoique dans ce tems-là le Noviciat ne fût pas séparé de la Communauté à cause du petit nombre , on choisit pour cet Office la Mere Marie René-Bouliés de la Nativité , le Reverend Pere François le Mercier notre Supérieur présida à cette élection.

Les Iroquois ne cessoient point de harceler les François & les Sauvages Chrétiens ; & comme ils avoient toujours l'avantage , ils en devinrent plus fiers , ils descendirent dans un quartier , passerent

I  
C  
C  
C  
é  
P  
P  
fa  
n  
ti  
re  
de  
ve  
tar  
rie  
qu  
be  
pre  
Fo  
Fra  
fac  
bru  
me  
siet  
les

devant Quebec, & donnerent sur l'Isle d'Orleans où ils firent une cruelle boucherie des Heurons, pendant qu'ils travailloient dans leur desert, ils en massacrèrent une partie, & en enleverent le reste sans qu'on pût s'y opposer, parce que l'on étoit dans la saison des semences & qu'il n'y avoit point d'hommes dans Quebec, tous étant occupés à la campagne. Ces pauvres Chrétiens furent égorgés malgré les mesures que l'on avoit prises & la dépense que l'on avoit fait pour les garantir de ce malheur en leur faisant bâtir un Fort où l'on avoit même mis des canons; mais tout fut inutile, parce que les Iroquois les surprirent, & qu'ils ne reçurent aucun secours des François, on apprit cette triste nouvelle avec une desolation générale, d'autant plus grande que les Iroquois glorieux de leur victoire, & plus insolens que jamais, menaçoient de venir à Quebec, d'enlever les filles blanches, de prendre leurs maisons pour en faire un Fort, & se rendre maîtres de tous les François, ce qui en effet leur auroit été facile si Dieu ne les eût empêchés: ce bruit repandit par tout une terrible allarme, on se crut perdu, & pendant plusieurs années nous nous croyons tous les jours à la veille de périr.

Le 30. d'Octobre 1656. nous fîmes relever le corps de la Mere Marie Guenet de Saint Ignace notre Supérieure, & de la Mere Jeame Sulpice de Sainte Marie, on les apporta processionnellement dans le vieux Chœur où ils passerent la nuit. Le lendemain le Reverend Pere Jean de Quem, nouveau Supérieur des Missions, fit la bénédiction du caveau qui est deffous le Chœur neuf, les RR. PP. Vimont, Chatelain & Penat, y assisterent avec M. Lebley, notre nouveau Chapelain, & M. Vignal Chapelain des Ursulines : après la cérémonie on alla en ordre chercher le corps de nos deux Défuntes, nous les portâmes dans ce caveau où nous les enterrâmes au chant des Pseaumes, toutes les Religieuses & les Pensionnaires tenant des cierges, & ressentant une tendre devotion en rendant les derniers devoirs aux deux premières filles qui ont vécu, & qui sont mortes si saintement dans cette Communauté.

Les mêmes jours Me. Lauzon de Char-ni fut aussi enterrée dans ce même caveau avec nos Religieuses, comme elle l'avoit demandé avant sa mort, ce que nous lui accordâmes volontiers, non-seulement à cause de l'affection & de l'estime que nous avons pour elle & pour

toute la famille de M. Giffard son pere , mais encore pour le respect que nous avons pour M. de Charni son époux , cette jeune & vertueuse Dame mourut après un an de mariage , elle laissa une fille dont on nous confia l'éducation quand elle eut atteint l'âge de six ans.

M. Lauzon de Charni qui avoit déjà beaucoup de piété , se détacha entièrement du monde & se donna parfaitement à Dieu , il passa en France l'année suivante pour être ordonné Prêtre , puis il revint en Canada où il a exercé son zèle un grand nombre d'années , nous l'avons eu long-tems pour Supérieur , & nous avons reçu de signalés témoignages de sa bonté.

A la mort de Madame son épouse il nous obligea de dire tous les ans un Obit entier pour elle ; c'est-à-dire , un Office des Morts de neuf leçons , avec une grande Messe , & nous donna pour cet effet une concession à la côte de Lauzon qui nous valoit alors 200. liv. de rente , à cause de la pêche d'anguille qui étoit fort abondante ; mais ayant beaucoup diminué , elle ne nous produit plus que 33. liv. à quoi M. de Lauzon ayant égard , il nous déchargea d'une partie de cette obligation , se contentant d'une grande Messe sans Diacre , & d'un

106 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
seul nocturne de l'Office des Morts, ce  
que nous disons exactement le 17. d'Oc-  
tobre.

Ma Sœur Marie-François Giffard de  
Saint Ignace, tomba malade fort dan-  
gereusement quelque-tems avant la mort  
de Madame sa sœur, elle eut cependant  
un mieux qui nous fit croire qu'elle  
guériroit parfaitement, mais son mal  
redoubla bien-tôt avec des douleurs  
très-cruelles, elle les supporta tout l'hy-  
ver avec une patience héroïque & une  
joye qui nous charmoit, & le 15. Mars  
1657. elle mourut âgée de 23. ans; c'est  
la premiere Canadienne qui se soit con-  
sacrée à Dieu par la profession Religieu-  
se, elle s'acquittoit de toutes ses obliga-  
tions avec une ferveur & une perfec-  
tion que nous admirions; elle étoit plei-  
ne d'esprit, douée d'une grande dou-  
ceur & d'une prudence au-dessus de son  
âge, son innocence & sa piété étoient  
Angeliques, elle avoit une humilité sin-  
cere & profonde, une charité ardente &  
une fidélité exacte à tout souffrir pour  
Dieu, tout le pays accourut à ses fune-  
railles, bénissant le Seigneur de ce que  
cette Colonie avoit donné au Ciel une  
si belle fleur: comme sa vie étoit un  
modèle de toutes les vertus, sa mort  
nous causa une sensible affliction, quoi-



qu'elle fût adoucie par une consolation secrète qui nous affuroit de son bonheur.

Au mois de Mai 1657. le Reverend Pere Jean de Quem notre Supérieur, présida à nos élections, la Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure fut continuée Superieure, la Mere Jeanne Thomas de Saint Agnès élue Maîtresse des Novices, & la Mere Marie-René Boulié de la Nativité, fut mise dépositaire.

Nous reçûmes en cette année deux Postulantes, Marguerite Bourdon, qui prit le nom de Saint Jean-Baptiste, & qui avoit déjà une sœur ici, & Antoinette Hyacinte du Tarte, qui fut surnommée de la Visitation, cette Communauté s'augmenta encore de trois Religieuses qui nous vinrent de Dieppe, c'étoit la Mere Catherine-Marie le Contre de S. Agnès, la Mere Marie Hicovin de la Conception, & la Sœur Marguerite Figueat de Sainte Marie, Novice Conversé, elle étoit passée dans le navire appelé le S. Sebastien, leur navigation fut heureuse, n'ayant été que 56. jours en mer, elles furent cependant poursuivies plus de 24. heures par des Fourbans, près du port de Dieppe où elles s'étoient embarquées, mais elles furent délivrées comme par miracle, nous les reçûmes

108 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
avec une grande joye : leur arrivée fut remarquable , en ce que la sécheresse qui desoloit le pays, cessa le 29. Juin qu'elles prirent terre à Québec , & il tomba une pluie si abondante , que cela fit croire à tout le monde qu'elles apportoient la bénédiction du Ciel , elles étoient accompagnées d'un vertueux Prêtre de Normandie , & de plusieurs autres personnes de merite.

Comme nous avons déjà une Mere Saint Agnès , & qu'elles se trouvoient toutes deux du même nom , il fallut qu'il y en eût une qui changeât , ce fut la plus ancienne , qui , par une dévotion particuliere au grand Apôtre , & peut-être par l'estime qu'elle avoit pour le Pere Paul Ragueneau son Directeur , prit le nom de Saint Paul sans quitter celui de Saint Agnès , & on l'appella depuis la Mere Jeanne-Agnès de Saint Paul.

La Mere Marie Hirovin de la Conception , étoit cette jeune Demoiselle Ecoissoise qui nous fut envoyée par nos meres de Dieppe en 1642. & qui ne peut s'accommoder aux manieres du pays , ce qui l'obligea de retourner en France , elle a bien reparé depuis son infidélité passée , & l'a souvent avouée avec beaucoup de confusion.

La jeune Heuronne dont nous avons

c  
f  
e  
e  
q  
te  
fi  
n  
re  
pr  
to  
ce  
m  
fan  
âge  
joy  
c'el  
qui  
hor

parlé qui demeuroit chez nous depuis plusieurs années , nommée Genieve-Agnès Skannadharoy , fille d'un des principaux Capitaines de sa Nation , dont le pere & la mere étoient excellens Chrétiens , & qui étoit la premiere enfant née de mariage legitime , depuis qu'ils avoient embrassé la foy , avoit un très-beau naturel & de grandes dispositions à la vertu , nous la reçûmes dans le dessein de la faire Religieuse , nous l'éprouvâmes long-tems sans rien remarquer en elle qui ressentit l'humeur Sauvage ; elle passa huit mois en qualité de Postulante avec une regularité qui la rendoit un exemple parfait de toutes les vertus , ce qui nous la faisoit beaucoup aimer , Etant tombée dangereusement malade vers la fin du mois d'Octobre , nous consentîmes à lui donner le saint habit qu'elle reçut avec une grande consolation le premier Novembre : son mal augmentant toujours , nous lui fîmes faire ses vœux , ce qui combla tous ses desirs ; elle demanda le nom de tous les Saints , & le samedi 3. de Novembre , elle mourut âgée de 15. ans , dans les transports de joye & de reconnoissance admirable ; c'est la seule Sauvagesse jusqu'à présent à qui Dieu ait accordé la grace de la vocation Religieuse , ainsi dans la même an-

110 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
née, la Colonie Françoise & la Mission Sau-  
vage, offrirent leurs prémices au Ciel.

M. de Lauzon, Gouverneur, étoit  
passé en France l'année précédente, &  
avoit laissé ici M. le Sénéchal son fils,  
Commandant pour une année, en atten-  
dant l'arrivée d'un nouveau Gouverneur  
qui fut M. le Vicomte d'Argenson, qui  
vint cette année 1657. il n'accepta cet  
emploi que par un principe de vertu,  
dans la vûe de faire fleurir la pieté en  
Canada, & d'y étendre la foy, son rare  
merite étoit parfaitement connu, nous  
lui fumes recommandées fort particulie-  
rement par M<sup>de</sup>. la Duchesse d'Aiguillon,  
à qui il promit de nous donner dans tou-  
tes les occasions des marques de son affec-  
tion, ce qu'il n'a pas manqué de faire.

Monseigneur l'Archevêque de Rouen,  
de qui le Canada relevoit alors, envoya  
cette année en ce pays un de ses Grands-  
Vicaires, qui fut reçu avec de grands  
honneurs, c'étoit un homme de qualité  
d'une rare vertu & d'un merité distingué,  
on le nommoit M. l'Abbé de Quelus, il  
nous honora d'une singuliere affection,  
& nous a toujours donné des témoigna-  
ges de sa bienveillance, il voulut bien  
présider à toutes les cérémonies qui se fi-  
rent chez nous, & commença par don-  
ner l'habit à une de nos Postulantes, il

reçut les vœux de ma Sœur Marguerite Figuet de Sainte Marie, qui étoit venue Novice de France, & qui fit sa profession le 30. d'Avril 1658. il les prêcha toutes les deux, il se trouva aussi à nos élections le 12. de Mai de la même année, où la Mere Anne le Cointre de Saint Bernard fut élue assistante, la Mere Catherine Vironneau de Saint Joseph Hospitaliere, la Mere Marie des Champs de Saint Joachim l'ayant été cinq ans de suite, & la Mere Catherine Marie le Cointre de Saint Ignace, Maîtresse des Novices.

Nos bâtimens étant enfin achevés après bien des peines & des soins, M. l'Abbé de Quelus benit notre Eglise le 10. d'Août 1658. & le 15. du même mois Fête de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge, le R. P. Quem, Superieur y célébra la sainte Messe pour la première fois, le Reverend Pere Jean d'Allon y prêcha, & le même jour nous commençâmes à servir les malades dans notre grand Hôpital, qui nous paroissoit si beau en ce tems-là, & à tous ceux qui venoient le voir, que quoiqué nous en eussions vû en France de bien bâtis & fort commodes, nous étions charmées du notre, il ne consistoit cependant qu'en une salle qui est aujourd'hui pour les femmes; mais comme nous sortions d'un petit

112 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

tois qui ressembloit plutôt à une cabane qu'à un Hôpital, nous nous trouvions comme dans un louvre, nous plaçâmes les lits des deux côtés à la manière de France, & nous y exercâmes notre sainte vocation avec beaucoup de joye.

Nous n'achevâmes pas tous ces bâtimens sans le secours de nos amis, Madame notre Fondatrice y contribua considerablement, car outre ce qu'elle nous donnoit tous les ans, & M. l'Abbé de Richelieu son neveu, elle s'employa avec beaucoup de charité pour engager plusieurs personnes à nous aider afin de reparer nos pertes passées, elle gagna pour cette bonne œuvre quelques Dames de la Cour, qui fort long-tems nous ont fait de petites rentes de 200. liv. de 100. liv. de ce nombre fut Madame la Douairiere, Madame la Princesse de Condé, la Marquise de Vigean, la Marquise de Melun, Madame de la Moignon, premiere Présidente, Madame Fouquet, Madame Bodeau, qui avoit pris pour sa filleule Genevieve-Agnès Skannadhary, Heuronne, dont elle nous payoit la pension & l'entretien, continua de nous envoyer quelque chose, quoique cette Sœur fût morte, Madame la Motheglen, Moisant, l'riche Sermentol, Mercier, Bouvet, M<sup>de</sup>. Guenet, mere de notre premiere Superieure,

i  
z  
i  
F  
d  
g  
P  
se  
Pa  
de  
Va  
Vi  
ris  
Par  
toir  
de  
Vifi  
re,  
les e  
beau  
noit  
com  
avec  
conti  
jamai  
connc  
guillo

Superieure, Monsieur Guenet son fils, Monsieur Danne - Marche, l'Abbé de Saint Oucos, l'Abbé de Grevel, qui, jusqu'à sa mort, nous a fait du bien, c'est lui qui nous a donné un crucifix de bronze. Monsieur des Landes de la Bidiere, Messieurs de la Congregation de Paris & plusieurs autres, sans parler des parens de nos Religieuses qui nous faisoient de grosses aumônes, ceux des Meres Saint Bonaventure, Saint Bernard, Saint Joseph, Saint Joachim, Agnès de Saint Paul, Saint Augustin, & quelques-unes de nos Communautés de Dieppe, de Vannes, de Rennes, de Quimper, de Vitré, de Treguié, de Bayeux & de Paris, les Carmelites du grand Couvent de Paris, & celles du Fauxbourg Saint Antoine, les Feuillantines, les Religieuses de Sainte Claire de l'Ave Maria, de la Visitation, Monsieur Cramoizi, Libraire, qui recevoit tous ces dons, & nous les envoyoit ; il nous faisoit lui-même beaucoup de bien par le soin qu'il prenoit de nos affaires, il faisoit toutes nos commissions gratis, & s'en acquittoit avec une affection sans pareille, il a continué jusqu'à sa mort, nous n'avons jamais pû lui témoigner assez notre reconnoissance, Madame la Duchesse d'Aiguillon nous avoit adressées à lui dès le

114 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
commencement , & l'avoit chargé de  
stipuler les conditions du Contrat de cet-  
te Fondation.

Ma Soeur Magdelaine de Pontreb , qui  
étoit entrée ici le 8. de Juin 1658. prit  
l'habit , & le nom de Saint Michel le 8.  
de Septembre, nous ne laissons nos Pos-  
tulantes pour lors que trois mois en Se-  
culieres, le Reverend Pere Jean Quem no-  
tre Superieur fit la cérémonie.

Mademoiselle Mansé qui étoit venue  
de France pour Montreal , voyant la né-  
cessité d'un Hôpital dans cette Ville ,  
avoit formé le dessein d'en former un &  
y travailla de son mieux , elle étoit ai-  
dée par des personnes de pieté très-ri-  
ches , mais elle n'avoit point encore de  
Religieuses ; & comme M. l'Abbé de  
Quelus aimoit beaucoup notre Com-  
munauté , il jugea que ce seroit un avan-  
tage pour nous & pour tout le pays , s'il  
n'y avoit à Quebec & à Ville-Marie qu'un  
même Institut , parce que cela entretien-  
droit mieux la paix qui doit être entre  
les Maisons Religieuses ; c'est pourquoi  
nous ayant proposé l'affaire & déclaré  
ses vûes , il nous pressa tant , que nous y  
consentîmes , on crut devoir garder un  
grand secret , jusqu'à ce que l'on eût  
gagné ceux de qui cette Fondation dé-  
pendoit ; & pour sçavoir si on pourroit

c  
e  
à  
d  
ce  
da  
vi  
re  
de  
far  
de  
flé  
Egl  
car  
tôt  
me  
con  
ee d  
té, c



s'accommoder, nous envoyâmes à Montreal deux de nos Sœurs, la Mere Marie-René Boulié de la Nativité, sous prétexte de lui faire prendre l'air pour la rétablir d'une maladie qu'elle avoit eüe, nous lui donnâmes pour compagne la Mere Jeanne-Thomas Agnès de Saint Paul, elles partirent le 18. de Septembre avec la permission de M. le Grand-Vicaire, & sous la conduite de M. Souart, Prêtre de Saint Sulpice, qui les assista avec beaucoup d'affection pendant tout leur séjour à Montreal.

Nous commençâmes cette année 1658. dans l'octave des morts, à faire le Service général de l'Ordre, nous goûtions dans une grande paix la douceur de servir Dieu, & il nous sembloit que nous recevions de ce monde la recompense de nos peines.

Au mois de Fevrier 1659. une pauvre famille ayant un petit enfant en danger de mort, le voua à Notre-Dame de Pitié, & promit de l'amener visiter notre Eglise, leur confiance fut recompensée, car la santé fut rendue à cet enfant aussitôt qu'on eut fait ce vœu, avant même qu'on l'eût accompli, ce qui fut reconnu pour miraculeux pendant l'absence de la Mere Marie-René de la Nativité, qui étoit Dépositaire, nous chargeâ-

116 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
mes de cet emploi la Mere Marie-Catherine-Simon de Saint Augustin, elle y fut continuée par l'élection du 12. Mai 1659. où le Reverend Pere Jean de Quem présida.

Nous prîmes chez nous cette année une petite Heuronne pour l'élever à la place de notre Sœur de tous les Saints : la ferveur croissoit tous les jours parmi les Sauvages , & Notre-Seigneur versoit si abondamment ses graces sur le Canada , que l'on y vivoit dans une simplicité , une bonne foi & une union qui approchoit fort de celle que l'on admiroit dans les premiers Chrétiens , l'odeur de cette charité se repandoit par tout , & plusieurs personnes distinguées par leur naissance & par leur vertu , venoient habiter cette Colonie, dans le seul dessein de s'y sacrifier. Ces heureux commencemens firent croire aux Missionnaires que cette Eglise meritoit bien un Evêque , & que sa présence donneroit encore un nouvel éclat à la pieté que l'on y remarquoit , ils s'employèrent fortement pour en avoir un qui fût plein de zèle , & qui ne chercha que la gloire de Dieu & le salut de son troupeau , on ne pouvoit mieux répondre à leurs désirs qu'en nommant à cette dignité Monseigneur de Laval , connu en France sous le nom de l'Abbé

de Montigni, il étoit d'une très-illustre maison, & pour lors Archidiacre d'Evreux, où il exerçoit avec beaucoup d'éducation les vertus qu'il avoit apprises dans la société de Monsieur de Bernieres à Caën, chez qui il avoit passé une partie de sa jeunesse pour se former aux exercices de la vie spirituelle, il arriva à Quebec au mois de Juin de l'année 1659. en qualité de Vicaire Apostolique, avec le titre d'Evêque de Petrée, on le reçut avec toutes les marques de la plus grande distinction, comme le premier Prélat du Canada; cependant à peine fut-il débarqué, qu'il y eut plusieurs discussions pour sçavoir à qui les Communautés obéiroient, & nous nous trouvâmes assez embarrassés, car Monsieur l'Abbé de Quelus avoit des pouvoirs de Monseigneur l'Archevêque de Rouen, qui avoit été reconnu jusqu'alors pour le Superieur du pays: bien des personnes disoient qu'il étoit au-dessus de Monseigneur de Laval, qui n'étoit que Vicaire Apostolique; mais après avoir bien consulté Dieu & demandé les sentimens des plus éclairés, nous nous soumîmes à Monseigneur François de Laval, il eut la bonté de nous témoigner dès sa premiere visite beaucoup d'affection, & voulut même nous faire l'honneur de loger chez nous,

118 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
dans un appartement dépendant de l'Hôpital où il demeura près de trois mois, avec plusieurs Prêtres qu'il avoit amenés, ce qui nous causa une grande joye, nous eûmes la consolation de les servir pendant ce tems-là le mieux qu'il nous fut possible. Ces Prêtres étoient M. Louis Angot de Mezerets, M. de Torcapel, & M. Henry de Berniere, le neveu de M. de Berniere Trésorier de France, Auteur du Chrétien interieur, lui & M. Desmezerets, ont consacré leurs travaux à l'Eglise de la nouvelle France, mais M. de Torcapel s'en retourna quelques années après.

Le Prélat ne tarda guère à nous faire voir combien il s'intéressoit dans nos affaires, il entra dans le dessein qu'avoit eu M. l'Abbé de Quelus, de nous établir à Montreal, jugeant qu'en effet ce seroit un bien pour maintenir la paix, de n'avoir qu'un seul Institut d'Hospitaliere en Canada; mais voyant que les personnes de la Compagnie de Montreal qui devoit contribuer à cette Fondation, vouloit y envoyer des filles de M. de la Doueriere; c'est-à-dire, un Ordre d'Hospitalieres que ce saint homme avoit fondé à la Fleche, sans quoi elles protestoient qu'elles retireroient leurs aumônes. Monseigneur aimait mieux conserver notre

Communauté avec son revenu, que de partager nos fonds pour deux Maisons qui n'auroient pû se soutenir; on fit donc revenir nos Sœurs de Montreal sous la conduite de M. de Saint-Sauveur, notre ancien Chapelain, elles arriverent ici à la fin de Septembre après une année d'absence, quoique nos amis se fussent donnés bien du mouvement pour faire réussir leur projet, l'affaire demeura toujours fort secrète, & le public crut qu'on n'avoit point eu d'autres raisons de faire ce voyage que le retablissement de la fan-  
 ré de la Mere René de la Nativité.

Cette même année les Religieuses que l'on vouloit avoir pour cette Fondation arriverent de France au nombre de trois, là Sœur Massé, la Sœur Brozolé, & la Sœur Maillet, elles n'étoient point encore voilées, & ne le furent qu'après que leur Congregation eut été reformée qu'elles prirent un habit regulier. On envoya en Canada en 1659. une Religieuse nommée la Mere du Roncery, qui fit faire profession à celle de Montreal, & qui les voila selon leurs Constitutions, & l'Ordre qu'elle avoit de leur Superieure de France, & ceux de Monseigneur de Laval, elle ne sejourna que deux ou trois ans à Ville-Marie, puis elle s'en retourna.

Mademoiselle Manse de qui nous avons déjà parlé , a demeuré jusqu'à sa mort dans cette Communauté de Montreal, le titre de Fondatrice , édifiant tout le monde par ses grandes vertus , elle y est morte en odeur de sainteté l'an 1674. & elle fut enterrée honorablement dans leur Eglise.

Ce fut aussi en 1659. que la Sœur Bourgeois qui avoit déjà fait un voyage en Canada , revint de France avec la Sœur Rosini , la Sœur You & quelques autres , & qu'elles jetterent les fondemens de leur établissement des filles de la Congregation , si utile à toute la Colonie , elles étoient si remplies de confiance à Dieu , qu'elles commencèrent à bâtir n'ayant que 40. sols , leur espérance ne fut pas trompée , car avec ce peu de fonds la providence les aida si bien , qu'elles ont élevé une des plus florissantes Communautés du Canada , dont la bonne odeur se repand dans tout le pays , & qui fait un très-grand bien dans les Paroisses où elles ont des Missions , qu'elles entretiennent avec un soin , une ferveur & une regularité édifiante , elles se sont maintenues jusqu'à présent dans l'estime de tous les gens de bien , & la malignité de la médifance n'a pas encore eu aucune prise sur les sujets de cette sainte Maison.

La

La Sœur Bourgeois étoit une pauvre fille de Troyes en Champagne, elle se sentit inspirée de venir en Canada, elle consulta son Confesseur qui étoit un saint Prêtre nommé M. Gendron, il approuva son dessein & la confirma dans sa résolution, elle prit aussi-tôt ses mesures pour partir, & s'informa qui étoient les passagers qui devoient s'embarquer pour ce pays-ci; mais ayant appris qu'il n'y avoit cette année que des hommes, dont les plus considérables étoient Monsieur de Maison - Neuve qui revenoit dans son Gouvernement, dont il ne s'étoit absenté que pour le bien commun, elle représenta à son Confesseur la peine où elle étoit de ce qu'il ne passoit aucune femme, & qu'il ne lui paroïssoit pas convenable de venir seule avec des hommes. Ce bon Prêtre lui répondit qu'il y penseroit, & après lui avoir fait raison, il lui dit, qu'elle ne devoit rien craindre, & que M. de Maison - Neuve étoit gentilhomme de la chambre de la Très-S. Vierge, voulant lui marquer par cette expression singulière qu'il avoit fait vœu de chasteté; elle vint donc hardiment dénuée de tous les biens de la terre, & pratiqua dans le vaisseau ce que nous lisons des plus grands Saints, elle coucha pendant toute la traversée sur un paquet de cor-

dages ; elle instruisit tous les Matelots , leur faisant exactement le Catéchisme, elle servoit jour & nuit les malades , les consolant , les soulageant & leur faisant libéralement l'aumône de tout ce qu'on lui envoyoit de la table du Capitaine ; elle étoit si mortifiée , qu'elle se retranchoit même l'eau qui lui étoit nécessaire pour se désalterer , n'en bûvant tous les jours qu'une très-petite mesure, austérité qu'elle a continué toute sa vie, n'excedant jamais qu'en pouvoit contenir une fort petite tasse de cuivre dont elle se servoit , elle connut dans la suite la vérité de ce que lui avoit dit son Confesseur au sujet de Monsieur de Maison-Neuve , car cet amant de la Très-Sainte Vierge ayant conçu une grande estime de la Sœur Bourgeois , en qui il avoit remarqué tant de vertus , il la fit la dépositaire de la promesse par laquelle il s'étoit engagé par vœu à la Mere de Dieu, il vécut à Montreal comme le pere & le protecteur du peuple qu'il gouvernoit , recevant chez lui tous ceux qui n'avoient point d'aziie , les aidant au-delà de ce qu'ils osoient en attendre. Son désintéressement étoit si parfait , qu'il ne s'est jamais approprié la moindre chose des présens considérables que les Sauvages lui faisoient , mais il distribuoit tout aux soldats de sa garnison & aux ha-



bitans de la Ville, il s'acquît l'estime de tout le pays, & quoiqu'il remplit parfaitement tous les devoirs de son emploi, il fut rappellé de son Gouvernement après y avoir demeuré près de 30. ans, dans les tems les plus facheux de la guerre des Iroquois, où il signala sa valeur & ou sa bonne conduite le fit souvent admirer, il s'en retourna en France, & continua d'y vivre chrétiennement comme il avoit fait en Canada, son humilité l'empêcha de temoigner jamais aucun ressentiment de ce qu'on lui avoit préféré des personnes qui ne le valoient pas.

Pour la Sœur Bourgeois, elle continua en Canada ses austérités & toutes les saintes pratiques que lui suggeroit sa ferveur jusqu'à une extrême vieillesse, & après avoir vû avec beaucoup de consolation la bénédiction que Dieu avoit donné à ses travaux, elle mourut chargée de merite le 12. Janvier de l'année 1700. & laissa par héritage ses vertus & son esprit à ses cheres filles, qu'elles conservent plus chèrement qu'elles ne faisoient les plus riches successions des biens créés.

Le 1. de Mai 1650. nous convînmes dans une assemblée Capitulaire, que pour suivre la coûtume de toutes nos Communautés de France, l'Assistante & la Maîtresse des Novices seroit à l'avenir

124 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

Discrette sans aucune élection, Monseigneur de Laval voulut bien en approuver & en signer l'Acte, il présida quelques jours après à nos élections, ayant pour Assistans M. Lauzon de Charni, & M. de Bernieres Prêtres : ce fut le 12. de Mai que finirent les deux triennaux de la Mere Forestier Saint Bonaventure, qui avoit gouverné avec beaucoup de paix, d'union & de regularité : Monseigneur nous fit une exhortation sur l'importance de l'action que nous allions faire, il nous fit promettre en présence du Très-Saint Sacrement, que nous donnerions nos suffrages à celle que nous jugerions la plus capable de remplir l'emploi de Supérieure, il déclara qu'il ne suffisoit pas d'avoir le plus de voix pour que l'élection fût valable, comme nous l'avions pratiqué jusqu'alors, mais qu'il falloit en avoir plus de la moitié ; il ordonna d'élire une Scrutatrice pour lire les billets, & la Mere Marie-Catherine-Simon de S. Augustin fut choisie pour cela. A la pluralité des voix dès le premier scrutin, la Mere Jeanne Agnès-Thomas de S. Paul fut élue Supérieure & confirmée par Mgr. ensuite on proceda à l'élection des autres Officieres, la Mere Forestier de Saint Bonaventure fut Assistante, la Mere René Boulié de la Nativité, Maîtresse des

Novices , la Mere des Champs de Saint Joachim Hospitaliere , la Mere Marie-Catherine-Simon de Saint Augustin Dépositaire , elle fut aussi l'une des deux Discrettes dont on fit l'élection , outre celle qui l'étoit par office , la seconde fut la Mere Catherine le Contre de Saint Agnès , nous n'avions jamais fait nos élections avec tant de cérémonie.

Peu de jours après il se repandit une nouvelle qui jetta l'effroi par tout , on assura qu'une armée d'Iroquois approchoit de Quebec , qu'ils avoient resolu de massacrer tous les François , & qu'ils en vouloient particulièrement aux Religieuses. Monseigneur l'Evêque & M. d'Argenson , Gouverneur , firent assembler les anciens & les sages du pays , pour prendre conseil sur ce qu'il y avoit à faire en cette occasion , tous conclurent qu'on ne devoit point laisser la nuit les Hospitalieres & les Ursulines dans leurs Monastères , parce qu'elles seroient trop exposées aux insultes des ennemis , le Prélat nous envoya aussi-tôt un ordre de nous retirer dans un appartement de la maison des Jesuites , les Ursulines reçurent un ordre semblable , on nous plaça dans un corps de logis separé d'une cour , dans laquelle les familles Chrétiennes d'Algonquins & des Heurons s'é-

toient cabannés. Comme on croyoit que le danger n'étoit que pour la nuit, nous sortions de chez nous tous les soirs une heure avant le coucher du soleil, & nous revenions tous les matins quand il étoit grand jour, il ne restoit dans notre Maison que trois ou quatre Religieuses, tant pour avoir soin de quelques malades qui étoient dans l'Hôpital, que pour empêcher les désordres qui auroient pû arriver dans un Couvent abandonné.

Mais pour la sûreté de celles qui s'exposoient ainsi au péril:

Monsieur le Gouverneur fit faire la garde toutes les nuits au tour de notre Monastère pour arrêter les Iroquois, les sentinelles crioient à tout moment ici comme par toute la Ville, qui va là; & cette précaution fut si utile, qu'on apprit par les Iroquois que l'on fit prisonniers quelque - tems après, que cela seul les avoit empêchés de mettre le feu aux maisons de Quebec, parce qu'ils voyoient bien qu'on étoit sur ses gardes & qu'ils ne pouvoient nous surprendre, tout cela nous causa de grandes incommodités; & ce qui nous affligea encore plus sensiblement, c'est qu'on nous ôta le saint Sacrement, dont la présence nous rassuroit & nous consoloit de toutes nos disgraces: le danger parut si évident, qu'on

c  
c  
c  
a  
b  
le  
de  
ve  
de  
ce  
d'u  
affi  
les

Jugea ne devoir pas même le laisser à la Paroisse, dans la crainte que ces malheureux ne commissent quelques profanations s'ils entroient dans Quebec, comme ils l'avoient projeté, ces tristes promenades durèrent trois semaines, après lesquelles on sçut que les Iroquois avoient fait coup sur les François, les Algonquins & les Hurons, dont ils firent une cruelle boucherie, ayant tué près de 80. François & des Sauvages sans nombre en plusieurs endroits, depuis les trois Rivieres jusques aux environs de Quebec, & sur-tout à l'Isle d'Orleans où ils se cantonnerent : toute cette Contrée gemissoit de la tyrannie de ces furieux, les uns y étoient déjà assujettis, les autres craignoient d'y tomber, Monsieur de Lauzon, Senéchal, ne peut voir cette desolation générale sans se mettre en devoir de donner la chasse aux ennemis, afin de garantir du moins le reste des habitans, il alla les attaquer à l'Isle d'Orleans, ils se défendirent long-tems, usant de plusieurs ruses pour se mettre à couvert des coups de fusil que les François dechargeoient continuellement sur eux, ce qui ne les empêcha pas de se saisir d'un poste avantageux, où se voyant en assurance, ils sommerent plus d'une fois les François de se rendre, leur promet-

128 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tant la vie par de belles paroles que Monsieur le Senéchal méprisa , aimant mieux mourir glorieusement en les battant, que de vivre dans une honteuse captivité, il anima par son discours & par son exemple le petit parti qu'il commandoit , à faire tête aux Iroquois , quoiqu'ils fussent bien plus nombreux ; & ils s'exposèrent si généreusement , qu'il ne resta en vie de tout son monde qu'un seul homme blessé à mort & entierement hors de combat , que les ennemis emmenerent en leur pays pour lui faire souffrir les cruautés ordinaires qu'ils exerçoient sur leurs prisonniers , Monsieur le Senéchal fut le premier tué dans cette attaque ; mais il eut la gloire en mourant d'éloigner les Iroquois qui prirent aussi-tôt la fuite , sa mort affligea tout le Canada , parce qu'il y étoit fort aimé , & chacun le pleura comme s'il eût été son pere , il sçavoit se ménager l'affection des peuples par une certaine familiarité qui gagnoit les cœurs , & qui lui attiroit en même-tems le respect de tout le monde.

Les Iroquois se retirèrent triomphans après tant de carnages , & emmenerent un grand nombre de captifs François & Sauvages pour les tourmenter chez eux. Quand on se fut bien assuré de leur retraite , nous retournâmes dans notre

Maison, & on nous rendit le Très-Saint Sacrement ; cependant de l'avis de Monseigneur l'Evêque & Monsieur le Gouverneur, qui prit la peine de visiter toute notre Maison, & qui la trouva très-mal disposée pour un tems de guerre, nous résolûmes de faire travailler à ce que l'on croyoit le plus nécessaire pour la mettre en état de défense, nous fîmes abattre les bois qui nous environnoient encore, & qui auroit favorisé les Iroquois en leur fournissant de quoi se cacher ; on jugea aussi qu'il falloit faire bâtir plusieurs guerittes, & nous y consentîmes pour nous fortifier un peu contre les ennemis qui se faisoient toujours beaucoup craindre.

Monsieur le Vicomte d'Argençon fut rappelé en France en cette année 1660. après trois ans de séjour en Canada, où il avoit édifié & gagné tout le monde par sa grande piété, sa douceur & sa charité.

Celui qui lui succéda fut Monsieur le Baron du Bois d'Avogour, homme très-sage & vertueux, dont nous éprouvâmes aussi la bonté en plusieurs occasions, il visita tous les postes de ce pays, il en examina avec soin les défauts & les avantages, il admira la bonté des campagnes qui étoient chargées de bled lorsqu'il arriva, & son application à chercher

les moyens de faire fleurir le Canada ,  
ranima l'espérance de tous les habitans.

Après le départ des vaisseaux dont  
l'arrivée avoit augmenté nos travaux à  
cause des malades qu'ils avoient amenés,  
lorsque nous commençons à rentrer  
dans le calme d'une vie paisible , Notre-  
Seigneur nous visita d'une manière fort  
sensible en nous enlevant une de nos  
jeunes Religieuses nommée Marie Bour-  
don de Sainte Thérèse , elle nous avoit  
donné de grands exemples de vertu , &  
sa précieuse mort qui arriva le 29. de  
Novembre 1660. répondit parfaitement  
à une vie aussi innocente & aussi fervente  
que celle qu'elle avoit menée , Mon-  
seigneur de Laval la vint voir plusieurs  
fois pendant sa maladie , & charmé des  
saintes dispositions où il la trouvoit tou-  
jours , il voulut la veiller lui-même avec  
Monsieur de Lauzon de Charny , la der-  
niere nuit de sa vie , afin d'être témoins  
des paroles pleines d'onction qu'elle  
adrescoit à toutes les personnes qui l'ap-  
prochoient , sa patience , sa douceur ,  
son ardente dévotion jointe à un grand  
amour pour la pauvreté , & une haute  
estime pour sa vocation , l'ont rendue  
en peu de tems une parfaite Religieuse ,  
elle n'avoit que 20. ans. Dès son enfance  
elle avoit été consacrée au précieux sang



de Notre-Seigneur par Monsieur son pere qui en fit un Acte signé de sa main, avec lequel elle désira d'être enterrée. La bénédiction du Ciel a été abondante sur cette famille; où quatre sœurs ont eu le bonheur de se voir engagées au service de Dieu, deux Ursulines & deux Hôpitalières.

Monseigneur l'Evêque s'étant informé avec soin de notre maniere de vivre, trouva bon de nous retrancher l'abstinence du mercredi quand il se rencontreroit quelque autre jour de jeûnes dans la semaine, il nous obligea aussi de faire gras le samedi depuis Noël jusqu'à la Purification, pour nous conformer à l'Eglise de ce pays, quoiqu'il y ait quelque chose de contraire dans nos Constitutions, & nous donna là-dessus son ordre par écrit daté du 27. de Decembre 1660. il ne voulut pas non-plus qu'à l'avenir nous fissions maigre tout l'Avent; mais pour donner quelque chose à la sainteté de ce tems, il nous permit de jeûner trois jours de la semaine, le mercredi, le vendredi & le samedi, nous l'avons toujours observé excepté les années que la quantité de malades de nos salles & infirmeries nous ont fourni un grand surcroit de fatigues que les Supérieurs ont jugé nous en devoir dispenser.

Les Iroquois eurent l'audace le printemps de l'année 1661. d'envoyer à Montreal deux canots portant pavillon blanc en signe d'amitié pour faire des propositions de paix : le plus considerable de cette Ambassade parloit fort bien , il fut reçu comme s'il eût été innocent de tous les meurtres qui s'étoient commis , il harangua le Gouverneur avec beaucoup d'esprit & de grandes cérémonies , il demanda huit de ses compatriotes qui étoient retenus depuis un an à Montreal ; & pour obtenir leur liberté il promit celle de plus de vingt François captifs , & commença par briser les liens de quatre qu'il avoit amenés Dubourg où étoient encore les autres , son discours fut accompagné de vingt présens tous significatifs suivant le génie de sa Nation , l'un appaisoit le ciel , l'autre calmoit la terre , un autre couvroit le sang repandu , il ressuscitoit les morts , il y en avoit qui remettoient l'esprit de ceux qui l'avoient troublé , d'autres qui rendoient la voix pour ne plus dire que des paroles douces ; & enfin , plusieurs autres de cette nature , entre lesquels il y en avoit deux qui demandoient que les saintes filles allassent s'établir dans leur pays , tant celles qui prenoient soin des malades , que celles qui instruisoient les enfans ;

c'est-à-dire , les Hospitalières & Ursulines , il promettoit de leur dresser de grandes cabannes , & d'applanir tous les chemins pour y marcher plus à leur aise , il ne manqua pas d'étaler toutes les commodités que les Religieuses trouveroient chez eux , & combien leur terrain étoit fertile en bled d'Inde , en fraises , en mures sauvages & autres fruits semblables , qui , selon lui , pouvoient servir d'appat pour les engager à faire ce voyage , les gestes & les postures dont il assortit les deux présens qu'il fit pour cela , montroient bien que c'étoit plutôt par plaisanterie qu'il en usoit ainsi , que dans l'espérance d'en venir à l'exécution ; mais la dernière parole qu'il porta d'un ton plus sérieux étoit une demande d'importance.

Il faut , dit-il , qu'une robe noire vienne avec moi , sans cela point de paix , & c'en est fait de la vie de vingt François captifs qui sont à Onnontagué , en disant cela il montra un feuillet de livres , à la marge duquel les vingt François avoient mis leurs noms pour donner créance à ce que diroit cet Ambassadeur , les quatre François mis de nouveau en liberté , assurèrent que ceux qu'ils avoient laissé à Onnontagué supplioient que l'on eût pitié d'eux , parce

que leur mort étoit inévitable si on n'envoyoit pas un Pere Jesuite, qu'à la verité ils étoient bien traités des Sauvages Dubourg, qu'ils avoient la liberré de prier Dieu publiquement, qu'il s'assembloient tous les jours au son de la cloche, qu'ils avoient même baptisé plusieurs enfans, & que tout étoit bien disposé pour recevoir la foy.

Cediscours surprit, & fit quelque-tems balancer quelle resolution on devoit prendre, car on n'osoit se fier à ces miserables dont on avoit si souvent éprouvé la fourberie; d'ailleurs on ne pouvoit penser à ces pauvres François qui crioient misericorde, sans désirer de les secourir; on crut devoir répondre à cet Ambassadeur pour gagner du tems, que l'on ne lui accorderoit rien que ce que donneroit Onnonthio (c'est le nom que les Sauvages donnoient dès-lors aux Gouverneurs de Quebec.) On envoya donc en diligence à Quebec, pour sçavoir de Monsieur le Baron d'Avoquour ce qu'il fouhaitoit faire, la demande lui parut assez embarrassante, & ne se fiant point à lui seul, il assembla tous les François pour consulter cette affaire, on agita la question, on examina de part & d'autre tout ce qu'il y avoit à craindre, on jugea bien que c'étoit manifestement exposer

un Missionnaire à la mort ; mais enfin , on conclut qu'il étoit à propos de risquer la vie d'un Missionnaire qui vouloit bien s'y exposer , pour faire voir à ces Barbares jusqu'où alloit la charité chrétienne , pour les rendre tout-à-fait inexcusables , & les mettre hors d'état de se plaindre de la guerre sanglante qu'on se préparoit à leur faire s'ils manquoient encore de parole , le P. Simon le Moine fut choisi, il avoit été déjà souvent à la discrétion des Iroquois , il regarda le jour de son départ comme le plus heureux de sa vie , comptant sur une mort glorieuse , après plusieurs biens qu'il espéroit avoir occasion de faire dans cette nouvelle & périlleuse Mission.

Monsieur de Maison-Neuve ayant sçu les intentions de Monsieur le Gouverneur & le resultat de la conference qu'il avoit fait, répondit à l'Ambassadeur Iroquois, qu'Onnonthio ouvroit les portes des prisons de Montreal , qu'il mettoit en liberté les huit Sauvages , qu'il leur accordoit une robe noire, mais qu'ils eussent à ramener les François captifs au bout de quarante jours comme ils s'y étoient engagés , & que le Pere le Moine resteroit chez eux pour vaquer aux fonctions de sa Mission , il partit au mois de Juillet à ces conditions , dans les saintes disposi-

136 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tions que nous avons dites ; & il ne fut pas plutôt embarqué , que les Iroquois recommencerent leurs ravages au tour de Montreal , & donnerent bientôt des preuves de leur mauvaise foi en gardant les François qu'ils avoient promis de ramener dans quarante jours , ce qui fit croire qu'ils le feroient misérablement périr. On douta aussi qu'ils eussent conduit le Pere le Moine jusqu'à Onnontageut , car on apprit qu'ils s'étoient moqués de l'Ambassade , & qu'ils avoient dit que c'étoit pour attaquer les François , & retirer les huit prisonniers que nous avions à eux qu'ils avoient fait ces propositions ; on sçut pourtant depuis que le Missionnaire étoit au Village pour lequel ils l'avoient demandé , & qu'il y étoit témoin des miseres des François captifs , qu'il tâchoit de soulager en les consolant par des motifs de vertu , qui seuls pouvoient les soutenir dans l'état malheureux où ils languissoient , lui , comme les autres , attendoit tous les jours la mort , & s'y disposoit en exerçant son zèle dans toutes les autres fonctions Apostoliques.

Il écrivit dès la même année , & sans parler de ce qu'il avoit à y souffrir , il ne fit mention que de l'agréable reception qu'on lui avoit faite , elle avoit été en effet plus honnête qu'on n'avoit osé l'espérer ,

e  
e  
v  
si  
ne  
m  
au  
cor  
affé  
ran  
l'he  
resta  
tivit  
com  
à la p  
que  
un m  
Ce

pérer, le Pere entra dans le Village avec une marche d'Ambassadeur, les chemins étoient bordés de Sauvages qui le regardoient; & quand ils l'avoient vû passer, ils couroient bien loin pour l'attendre encore dans un autre endroit afin de le mieux voir, les anciens Chefs étoient assemblés, & après qu'il les eut remerciés brièvement de ce bon accueil, il déclara pourquoi il étoit venu, & les somma de tenir la parole que leur Envoyé avoit donnée à Onnonthio, qui ne l'avoit chargé de leur rendre les huit Sauvages prisonniers, qu'il présenta en même-tems que pour renvoyer les vingt François captifs chez eux, le Missionnaire fut assez bien écouté, mais il ne pût obtenir la délivrance que de la moitié, on lui promit de renvoyer les autres le printems prochain, & Garantié un grand Chef de bon esprit & fort affectionné aux François, fut chargé de ramener dans l'automne ceux sur qui l'heureux sort tomba, le Pere le Moine resta content d'aider ceux dont la captivité étoit prolongée, ils vivoient tous comme des Saints, ils étoient si attachés à la pratique de la vertu, qu'il sembloit que leur esclavage fut devenu pour eux un moyen d'être plus fidels à Dieu.

Cette année 1661. nous reçûmes en

138 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
qualité de Sœur Converſe Jeanne Poiſſon , à qui on donna le nom de la Préſentation , nous ne fimes pas d'élections , la Communauté jugea qu'on ne devoit point changer les Officières ; de ſorte que Monſieur l'Evêque à notre ſollicitation les confirma dans leurs Offices , ce qu'il fit encore pour les mêmes raiſons en 1662. \*

Ce fut en ce tems que Jeanne-Françoïſe Tacheureau , fille de Monſieur de la Ferté , & petite fille de Monſieur Giſſard notre ancien ami , témoigna un ſi grand déſir d'être Religieuſe , que quoiqu'elle n'eût encore que 12. ans , Monſieur l'Evêque ne peut reſiſter aux inſtances qu'elle lui fit pour obtenir de lui la grâces d'entrer chez nous , elle fut reçue le 22. d'Avril 1662. avec beaucoup d'agrément , elle demeura deux ans Penſionnaire , après leſquels ayant fait ſon Poſtulat , elle prit l'habit & le nom de Saint Ignace , que ſa tante lui avoit laïſſé , en lui prédifant qu'elle viendroit prendre ici ſa place.

L'automne de cette année Monſieur de Laval paſſa en France , il parut au commencement de l'année 1663. \* des ſignes céleſtes , qui , ſans doute , nous

\* 1662.

\* 1663.

c  
é  
a  
tu  
tr  
nc  
in  
m  
lor  
Cc  
dei  
nou  
afin  
adc  
gnet  
Pe  
gnes  
crair  
re qu  
ble :  
des a  
en fut  
La



présageoient des choses terribles comme celles qui arriverent. Après on vit au Ciel des astres nouveaux qui se montrèrent ainsi que trois soleils , d'autres parurent en forme de serpens , on entendit des bruits tels que des coups de canon ou de tonnerre , l'alarme que l'on en prit nous obligea de redoubler nos dévotions dans le tems du carnaval , nous avions déjà la coutume de ne prendre aucune grande recreation depuis la Septuagesime jusqu'au Carême , pour contrarier la liberté que les pécheurs se donnoient en cette saison d'offenser Dieu impunement , nous faisons aussi des mortifications particulieres , chacune selon sa force & sa ferveur , & toute la Communauté mangeoit maigre les trois derniers jours gras , pendant lesquels on nous exposoit le Très-Saint Sacrement , afin de nous exciter à reparer par nos adorations les injures que Notre - Seigneur recevoit des mauvais Chrétiens.

Peu de gens se troublèrent de ces signes , mais tout le monde eut part à la crainte que causa le tremblement de terre qui se fit sentir d'une maniere effroyable : peu de tems après il eut encore des avants-coureurs par la revelation qui en fut faite à plusieurs personnes.

La nuit du 3. Fevrier une Sauvagesse

140 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
très-sage & fort pieuse, reposant dans sa  
cabanne, où tout le monde étoit endor-  
mi, entendit comme la voix d'un hom-  
me, qui lui disoit distinctement, qu'il  
alloit arriver des choses surprenantes : le  
lendemain la même femme étant dans les  
bois, entendit encore la même voix qui  
lui dit, demain entre cinq & six heures  
du soir, la terre tremblera d'une manie-  
re étonnante, elle raconta ce qu'elle avoit  
entendu, mais on n'y ajouta point de  
foy, on crut que c'étoit une visionnaire  
qui vouloit passer pour Prophétesse, il  
faisoit un très-beau tems, le jour suivant  
fut encore plus serein, & comme c'étoit  
le dernier jour du carnaval, on ne pen-  
soit qu'à se divertir.

Cependant, une ame fort chérie de  
Dieu, & qui étoit familière avec lui,  
la Mere Marie - Catherine de Saint Au-  
gustin, Hôpitalière, prioit devant le  
Très-Saint Sacrement, entre quatre &  
cinq heures du soir; comme elle étoit  
dans la ferveur de son oraison, elle con-  
nût que Dieu étoit fort irrité contre le  
Canada; & se trouvant elle-même fai-  
sie d'un grand zèle pour la justice de  
Dieu, elle ne peut s'empêcher de lui  
demander qu'il fit éclater quelque châ-  
timent public qui ramenât les pécheurs  
à Dieu & leur feroit ouvrir les

H  
U  
C  
S  
L  
G  
E

yeux, elle s'offrit même à être la victime de sa vengeance pour appaiser sa colere, elle vit aussi-tôt quatre Démons furieux aux quatre côtés des terres voisines de Quebec, qui les fécouoient si rudement qu'ils se propofoient de renverser toute la Colonie; en même tems elle apperçût un jeune-homme d'un air majestueux qui montra l'autorité qu'il avoit sur ces spectres, en ce qu'il les arrêta un peu de tems, puis il leur lâcha la bride, & elle entendit les Démons qui disoient que ce qui alloit arriver, convertiroit tous les pécheurs, mais que ce ne seroit que pour un tems, & qu'ils avoient bien des moyens pour les ramener dans le chemin du vice.

Elle prolongea sa prière, & vers les cinq heures & demi du soir, du cinq de Février, on entendit dans toute l'étendue du Canada un fremissement & un bruit semblable à celui de deux armées qui se disposent au combat, ou aux flots de la mer dans les violentes tempêtes, des cris éclatoient dans l'air, & un brouissement sourd sortoit du fond de la terre, des tourbillons de poussiere s'élevoient comme des nuées, il se mêla aussi un autre bruit comme d'une grêle de pierre qui tomboit sur les toits, en sorte que ceux qui étoient dans les

142 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
maisons craignant d'être accablés, ne  
sçavoient ce qu'ils devoient faire, &  
n'étant pas capables de réflexion, ils  
sortoient & rentroient chez eux comme  
des insensés; la terre trembla ensuite,  
& son mouvement fut si prodigieux dès  
cette première secousse, que les cloches  
sonnoient toutes seules, les portes s'ou-  
vroient & se refermoient d'elles-mêmes,  
les meubles se dérangeoient, les poutres  
& les planchers craquoient, & on cro-  
yoit que le feu prenoit dans les greniers,  
& que tout alloit être consummé dans  
cette grande incendie, les croix qui  
étoient sur les Eglises se courboient com-  
me font les arbres quand il fait un grand  
vent, l'agitation étoit irrégulière, tan-  
tôt on sentoît des élancemens précipi-  
rés & fort rudes quelquefois, cela se  
moderoit, & ce n'étoit qu'un balance-  
ment tel que le branle d'un grand vais-  
seau, qui causoit à quelqu'un les mêmes  
souvelemens de cœur que l'on éprouve  
sur la mer; ce premier coup dura bien  
une demi heure, pendant laquelle tout  
le monde crût que la terre alloit  
s'entr'ouvrir: enfin le saisissement &  
l'effroi fut si général, que nonseulement  
les hommes étoient dans la consterna-  
tion, mais toute la nature gemissoit,  
les bêtes crioient, chacune selon leur es-

t  
l  
s  
d  
si  
fu  
qu  
m  
L  
en  
ne  
vo

péce, d'une manière pitoyable, les hurlemens des bêtes feroces se faisoient entendre jusques dans la ville, & se confondoient avec les cris des animaux apprivoisés.

Les hommes ne sçavoient ou chercher leur sûreté, les uns prioient miséricorde, les autres couroient se confesser, d'autres se prosternoient, plusieurs frappaient leur poitrine, tous étoient remplis de crainte, & sur tout ceux qui sentoient leur conscience chargée de crimes, & qui en avoient augmenté le nombre pendant le carnaval; cela arrêta le cours de leurs débauches, changea bien leur divertissement.

Ce tremblement de terre reprit plusieurs fois, il recommença à neuf heures du soir & continua par de fréquentes secouffes, les unes plus fortes que les autres qui durèrent jusqu'au mois de Septembre de la même année, cela fit des bouleversemens incroyables, plusieurs montagnes s'aplanirent, d'autres furent précipités dans la mer, quelques-unes se détacherent de la terre ferme, & formerent dans le fleuve Saint-Laurens de nouvelles isles, des forêts entières, de grands arbres se deracinerent en quelques endroits, on ne voyoit plus la cîme des plus hauts ce-

144 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
dres, en d'autres la racine des arbres  
avoit pris la place des branches, on vit  
des campagnes toute rasées d'une grande  
étendue, qui paroissoient comme nou-  
vellement labourées dans les lieux, qui  
auparavant n'étoient ni plats ni dé-  
frichées.

Il se fit des ouvertures prodigieuses  
dans la terre comme des abymes, d'où  
il sortoit de grosses fumées & même des  
flammes, quelquefois une quantité de  
boue ou de sable s'élançoit en l'air  
avec impétuosité; de ces mêmes préci-  
pices, on vit naître de nouveaux lacs,  
de nouvelles fontaines & de nouvelles  
rivieres disparurent; tout étoit dans la  
confusion & portoit par tout un effroi  
qu'il n'est pas possible d'exprimer, par-  
ce qu'il n'y avoit point de terme qui  
puisse faire comprendre l'étonnement  
de tous les esprits, sur ce qui arriva  
pour lors: rien ne peut donner une  
plus juste idée de la terreur qui frap-  
era tout le monde au jour du dernier ju-  
gement, car chacun croyoit en être  
proche voyant le dérangement général  
de tous les élemens.

Tout ce qu'il y avoit d'ames pieuses  
en Canada, employoient toute sorte de  
moyens pour fléchir la miséricorde de  
Dieu, & pour tacher d'obtenir la fin  
de

I  
C  
à  
se  
p.  
m  
pe  
la  
au  
m  
C.  
pr.  
&  
un  
lér  
l'A  
de  
voi  
elle

de nos malheurs. La même Mere Marie de Saint Augustin, dont la vie étoit irréprochable, s'étant accablée de pénitences, & redoublant la ferveur de ses oraisons pendant nos calamités, vit un jour un Ange d'une grande majesté, dont le regard étoit terrible, il avoit un vêtement fort brillant sur lequel étoit écrit en plusieurs endroits, *Qui est semblable à Dieu*; il tenoit dans sa main gauche une balance dans un bassin dans laquelle il y avoit des fumées qui s'évaporoient, & dans l'autre bassin on y lisoit ces paroles; *Parlez au cœur de Jerusalem, & lui dites que ses maux sont finis, que ses iniquités lui sont pardonnées, & qu'elle a reçu de la main du Seigneur une double grace pour l'expiation de tous ses péchés.* De sa main droite il lançoit trois fleches, au bout desquelles étoient écrits ces mots, *Impiété, Impureté, défaut de Charité.* Comme elle continuoit sa prière avec beaucoup de persévérance, & qu'elle s'efforçoit d'opposer à Dieu un mur qui arrêtât les traits de sa colère. Elle vit sortir de la bouche de l'Ange, ces paroles, *On ne se moque pas de Dieu*; Et quoiqu'elle fut effrayée de voir le Seigneur extrêmement irrité, elle ne cessa point pourtant de lui de-

146 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
mander avec ardeur la grace de cette  
Colonie, qu'elle voyoit à la veille d'être  
renversée.

Une autre personne d'une grande  
vertu, suppliant aussi la divine Majesté  
avec beaucoup de confiance d'appaier  
son courroux contre ce pauvre pays ;  
& insistant humblement & fortement  
sur cette demande, vit tout-à-coup sa  
chambre remplie d'une grande lumière,  
& se trouvant comme environnée des  
plus beaux rayons du soleil, elle ap-  
perçut des hommes dont les yeux étoient  
étincelans & entendoit plusieurs voix,  
qui disoient, *Que ferai-je, Seigneur,  
sur quelle tête frapperai-je ?* Elle n'en-  
tendit point la réponse, mais une con-  
fusion de cris & de gemissemens s'éle-  
verent qui la faisirent d'effroi.

Malgré la crainte dont tous les cœurs  
étoient remplis pendant ce tems de  
tristesse, on remarqua bien que Dieu  
vouloit seulement châtier le Canada,  
puisqu'il le protegea d'une manière si  
spéciale, que dans tous les bouleverse-  
mens qui se firent, il ne perdit pas un  
seul enfant.

Ce qui doit paroître étonnant, c'est  
l'étendue de ce pays qui s'est senti de  
ce tremblement de terres; car depuis l'Isle  
Percée qui est à l'embouchure du fleuve



Saint Laurens, l'Acadie, la Nouvelle Angleterre; & depuis Montreal jusqu'aux nations d'enhaut dont nous avons connoissance, tous eurent part à nos frayeurs, & dans le même moment selon la supputation des plus habiles, deux cens lieues de largeur qui font vingt mille lieues de terrein en superficie, tremblèrent tout à la fois dans un même jour & à la même heure.

Les Sauvages n'en furent pas moins allarmés que les François, & dans leur étonnement n'ayant jamais rien vû de semblable; ils crurent que c'étoit les ames de leurs ancêtres qui revenoient prendre possession de leurs terres, & qu'ils alloient voir sortir des tombeaux tous ceux qui les avoient précédés: c'est pourquoi, afin de se mettre en garde contre une armée qui ne paroissoit point encore, ils coururent aux armes, & pour effrayer ces ressuscités imaginaires, ils tiroient en l'air quantité de coups perdus.

Ce tremblement de terre produisit plusieurs bons effets, il remua les consciences des pécheurs les plus endurcis, & les fit penser sérieusement à leur salut; jamais il ne se fit de confession plus sincère, ni accompagnée de tant de marques d'une véritable contrition; tout prêchoit

148 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
la pénitence, chacun étoit pénétré de  
componction, & on ne songeoit qu'au  
jugement de Dieu, on s'y préparoit com-  
me devant bien-tôt y comparoître,  
plusieurs communioient comme si ce  
devoit être la dernière fois de leur vie,  
& le tems du carême ne fut jamais pas-  
sé plus saintement, parceque l'on se  
voyoit à chaque moment sur le point  
d'être abymé, & que l'épouvante géné-  
rale faisoit rentrer tout le monde en  
soi-même.

Monseigneur l'Evêque qui étoit en  
France avoit été fort bien reçu à la  
Cour, où la reputation de Sa Sainteté  
le rendoit beaucoup plus considérable  
que la noblesse de sa naissance. Le Roi  
Louis XIV. lui accorda ce qu'il deman-  
da, & voulut même qu'il nommât le  
Gouverneur que Sa Majesté devoit en-  
voyer ici pour relever Monsieur le Ba-  
ron Davogour, Monseigneur l'Evêque  
s'en excusa long tems, mais les instan-  
ces que le Roi lui fit sur cela, furent  
si pressantes, qu'enfin ce Prélat vaincu  
par les bontés d'un si grand monarque,  
choisit Monsieur le Chevalier de Mezi,  
duquel il espéroit avoir toute sorte de  
satisfaction; c'étoit un gentilhomme de  
ses amis qui avoit été fort débauché,  
mais qui s'étoit converti d'une manière

c  
c  
s  
ti  
c  
af  
op  
av  
Go  
I  
du  
à c  
rue  
de  
tion  
cinq

éclatante, sa vertu étoit admirée de tous ceux qui le connoissoient, ce qu'on remarquoit le plus en lui, étoit une profonde humilité & une charité sans bornes, qui sans avoir égard à sa qualité lui faisoit rendre aux pauvres les plus bas services, jusqu'à les porter publiquement sur ses épaules dans les rues d'une grande ville; cette dévotion extraordinaire de Monsieur de Mezi, ne lui fournissoit point de quoi payer ses dettes, il crût même qu'elles pouvoient lui servir d'excuse pour refuser le Gouvernement de Quebec, & il en allegua plusieurs autres, qui redoublèrent le desir qu'avoit Monseigneur l'Evêque, de le lui faire accepter, jugeant qu'il ne s'en défendoit que par modestie, il obtint du Roi de grosses gratifications, capables de liberer Monsieur de Mezi, afin de lever toutes les difficultés qu'il opposoit au voyage, & il s'embarqua avec lui fort content d'ammener un Gouverneur.

Le Prélat fit à son arrivée l'érection du Seminaire, qui ne fut pourtant uni à celui des missions étrangères de la rue du Bac du fauxbourg Saint Germain de Paris, qu'en l'année 1646. L'érection du petit Seminaire ne se fit aussi que cinq ans après, en 1668.

Nous avions differé nos élections jusqu'au retour de Monseigneur, suivant ses ordres. Monsieur de Lauzon son grand Vicaire & Official vint y présider le 4. d'Octobre 1663. La Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure fut élue Superieure, la Mere Jeanne Thomas Agnès de Saint Paul, Assistante, la Mere Marie - Catherine Simon de Saint Augustin, Hospitaliere, & la Mere Marie - Catherine le Contre de Saint Agnès, Dépositaire; ces deux dernieres furent aussi choisies pour Discretés.

Ces mêmes Officières furent confirmées dans leur employ l'année suivante sous le bon plaisir de Monseigneur. Monsieur de Lauzon fut établi notre  
 SUPERIEUR LE 13. DE JUNE 1664.

La foi faisoit tous les jours de nouveaux progrès parmi les Heurons & les Algonquins, c'étoit presque les seules nations de ces Contrées, où la Religion Chrétienne fut connue & professée. Les présens que plusieurs personnes de France envoyoyent pour les Sauvages convertis, leur donnoient autant d'admiration que de reconnoissance, ils s'étonnoient que de gens de condition dont on leur contoit la vertu, pensassent à eux, & leur fissent du bien de si loin: ce n'est pas que les Sauvages estiment

les étrangers, au contraire, ils croient toutes les nations au deffous de la leur ; mais comme ils aimoient à recevoir, ils étoient touchés de la bonté des Européens, & quand ils en demandoient la cause, & qu'on leur disoit que tous les Chrétiens se devoient aimer comme freres, & que c'étoit dans cette considération qu'on les assistoit, cela leur donnoit une haute idée de la foi.

Un Capitaine Heuron disoit là dessus à un Missionnaire qu'il n'avoit pas crû, qu'il y eut en un monde des hommes si bons, que d'envoyer des préfens à ceux qu'ils n'ont jamais vûs, & qu'il falloit que la priere & la foi eussent une étrange force, pour de plusieurs nations, n'en faire qu'une ; il ajoutoit que depuis qu'il étoit baptisé, il lui sembloit qu'il s'étoit acquis une grande parenté, que quand il entroit dans l'Eglise des François, il croyoit que tous ceux qu'il y voyoit étoient ses parens, & que si les Iroquois étoient baptisés, il les regarderoit comme ses proches, parce qu'ils ne seroient plus méchants.

Un autre disoit à un Jesuite, puisque tu sçais peindre la parole, & que ces personnes d'importance qui sont au delà du grand lac, entendent des yeux (c'est à-dire, puisque tu sçais écrire & qu'elles

152 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
sçavent lire) dis leur que nous croyonꝫ  
en Dieu, que nous le prions comme  
eux & pour eux.

Les femmes montroient aussi beau-  
coup d'estime pour la Religion, elles  
concevoient fort bien ce qu'on leur en  
disoit; & en avoient des sentimens de  
Dieu très-élevés, elles s'exprimoient  
avec une simplicité charmante pour  
s'instruire de la manière dont elles de-  
voient s'acquitter de leurs devoirs, &  
pour s'affurer dans les pratiques de  
piété qui leur étoit inspirées. Une  
Sauvagesse demandoit un jour si la  
prière qu'elle faisoit étoit bonne, car  
disoit-elle, je ne l'ai apprise de person-  
ne; quand je couche ma petite fille  
dans son berceau, je fais le signe de  
la croix sur elle, & j'adresse ces paro-  
les à celui qui a tout fait; ma petite  
fille dit par ma bouche & par mon  
cœur, puisqu'elle ne sçauroit encore  
parler, c'est toi qui m'as donné la vie,  
conserve la moi, éloigne de moi le  
méchant Manitou, quand je serai gran-  
de, je croirai en toi, je t'aimerai, je  
t'obéirai; voilà ce que t'a dit ma fille  
par la bouche de sa mere, fais moi la  
grace de lui apprendre à te le dire par  
la sienne quelquefois.

Une autre bonne Heuronne avoit cou-

tume quand elle allaitoit son enfant , d'adresser cette priere au Saint Enfant Jesus , Ah Seigneur ! que je me fusse estimée heureuse , si pendant votre enfance la Très-Sainte Vierge m'eût permis de vous allaiter quelques gouttes de mon lait ? mais puisque je n'ai pas eu le bonheur de me trouver au monde pour lors , & de vous rendre ce petit service , je vous le veux rendre au moins en la présence de mon fils , car vous avez dit que ce qu'on faisoit au moindre des vôtres , vous le regarderiez comme fait à vous-même , elle s'entretenoit aussi avec Notre-Seigneur , d'une manière si tendre & si familiere , qu'elle en avoit du scrupule , cette dévotion l'inquietoit , parce qu'elle s'estimoit trop méprisable pour agir avec tant de privauté , il fallut fortifier son humilité pour la faire continuer cette innocente pratique.

Une femme de la même Nation étoit si pénétrée des verités de l'Evangile , que lorsque son fils âgé seulement de trois ans , revenoit de sa cabanne en pleurant , & en se plaignant d'avoir été battu par ses petits compagnons , bien loin d'essuyer ses larmes en le flattant comme les autres meres , elle lui apprenoit à offrir à Dieu ses petites souffrances , & lui disoit avec beaucoup de tendresse , tu pleu-

154 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
re , au lieu d'offrir à Dieu la douleur que  
tu sens , viens vite te mettre à genoux ,  
fais une offrande à Dieu de ton mal , prie  
pour ceux qui t'ont blessé , afin qu'ils ne  
fassent plus de mal aux autres. Ce pau-  
vre petit s'agenouilloit & repetoit ce  
que la mere lui enseignoit , & après la  
priere il étoit tout gueri & consolé.

Le Pere Superieur demanda un jour  
à une troupe de Heurones Chrétiennes ,  
si elles pouvoient bien aimer des  
personnes qu'elles n'avoient jamais vûes ,  
parlant de quelques Dames de France qui  
leur avoient envoyé des présens , une  
d'entre elles répondit fort spirituelle-  
ment , pourquoi non , mon Pere , nous  
aimons bien Dieu que nous ne voyons  
pas , les personnes dont vous nous par-  
lés nous aiment aussi sans nous avoir vûes  
& sans que rien puisse les y engager , &  
nous voyons les aumônes qu'elles nous  
envoient , qui nous font souvenir conti-  
nuellement de l'obligation que nous leur  
avons.

Elles s'entrenoient toujours de bons  
discours , & parloient quelquefois de la  
sainteté de l'état Religieux dont elles fai-  
soient beaucoup d'estime , le regardant  
comme infiniment élevé au-dessus des  
autres condicions , par rapport à la per-  
fection à laquelle il engage ; elles disoient



en général des Meres Ursulines & des filles vierges , sont si parfaitement à Dieu , qu'elles n'ont point d'autres volontés que la sienne , la santé ou la maladie , la vie & la mort , tout leur est indifferend , elles souffrent patiamment , & se rendent en toutes choses très-agréables à Dieu , elles sçavent le chemin du Ciel : il n'en est pas de même de nous ; nous n'avons pas encore de bons yeux ; nous ne connoissons pas tout ce qu'il faut faire ; nous ne sçavons pas , comme elles , ce qu'il faut dire à Dieu , & de quelle maniere il faut lui parler.

Ces bonnes Chrétiennes s'employoient aussi à ramener les libertins de leur Nation , elles faisoient tous leurs efforts pour leur faire embrasser la foy , & leur parloient avec beaucoup de force & de zèle , elles louoient sur-tout la charité des Missionnaires & des Religieuses , & la regardoient comme une preuve certaine des verités qu'on leur prêchoit , elles contribuoient quelquefois à la conversion de leur compatriote ; mais il y en avoit parmi eux d'entérés qui ne se rendoient à rien , & qui se moquoient même de tout ce qu'on pouvoit leur dire pour les gagner ; un de ceux-là fut amené dans notre Hôpital où il n'étoit jamais entré , il avoit une dangereuse

bleffure qui fut la cause de son bonheur , c'étoit un endurci & un opiniâtre , qui vivoit dans un grand libertinage , rien ne faisoit impression sur son esprit , & toutes les exhortations avoient été inutiles , il faisoit gloire de paroître très-éloigné de la foy ; il fut extrêmement surpris du secours qu'il trouva chez nous , & bien plus encore de la douceur , de la modestie , & de la charité avec laquelle on le servoit ; il nous examinoit avec beaucoup de curiosité , & répétoit sans cesse ces paroles : mais que prétendent ces filles , qu'attendent-elles de ces malades qui n'ont rien , elles donnent leurs vivres & leurs travaux avec tant de bonté , & on ne leur donne rien , il faut bien qu'elles espèrent d'autres biens après cette vie. Ces pensées & ces reflexions amolirent ce cœur de fer qui se rendit ; & s'étant fait bon Chrétien , il fit voir que la charité est un excellent prédicateur : à ce sujet je rapporterai les services que deux François qui sortoient du pays des Iroquois , reçurent d'une Sauvagesse qui vouloit imiter les Hospitalieres qu'elle avoit vûes dans sa jeunesse. Mais il faut dire quelque chose des aventures de ces deux prisonniers , pour faire voir combien cette rencontre leur fut utile & agréable.

a  
 c  
 f  
 c  
 c  
 re  
 pl  
 la  
 du  
 ge  
 mi  
 Fra  
 gea  
 pre  
 soir  
 tien  
 souf  
 préc  
 leur

Deux soldats avoient été pris des Iroquois en 1652. proche les trois Rivieres, & par les bontés de la Mere de Dieu, ils furent préservés plusieurs fois de la mort, & tirés d'entre les mains de leurs ennemis, l'un avoit été guéri par les Barbares d'une playe mortelle qu'il reçut en se défendant, il lui étoit entré une balle dans le corps qui l'avoit percé d'outré en outre, les Iroquois sonderent la playe, & ayant trouvé l'endroit où la balle s'étoit arrêtée, ils y firent une incision, & la tirèrent avec une adresse admirable, & par une cruelle miséricorde ils le penserent & le traiterent avec tant de soin, qu'enfin ils lui rendirent la santé, mais ce n'étoit que pour mieux satisfaire leur rage dans leur pays, où ils ne furent pas plutôt rendus, que ceux qu'ils y avoient laissés vinrent au-devant d'eux à l'entrée du Village armés de batons, & se rangeant en haye des deux côtés du chemin, on fit passer par le milieu nos deux François tous nus, sur qui on déchargea tant de batonades, qu'ils tomberent presque morts à quelque pas de-là. Le soir de ce même jour un Heuron Chrétien, captif chez les Iroquois, qui avoit souffert un pareil traitement les années précédentes, s'approcha des François & leur dit avec beaucoup d'onction qu'ils

158 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
eussent du courage, & qu'ils employas-  
sent à prier Dieu le peu de tems qu'il leur  
restitoit à vivre, que le lendemain ils de-  
voient être brûlés dès la pointe du jour,  
qu'ils seroient bien-tôt quittes des maux  
de ce monde, & que la recompense qu'ils  
recevroient du Maître de nos vies ne fi-  
nirait jamais, qu'il les prioit de se sou-  
venir de lui quand ils seroient au Ciel :  
cette petite exhortation les fortifia, ils  
eurent beaucoup de joye d'avoir trouvé  
dans le centre de la Barbarie un si bon  
Chrétien, dont les paroles, comme au-  
tant de traits embrasés, leur avoit inspi-  
ré un ardent désir de souffrir, ils s'en-  
couragerent l'un l'autre, & s'animerent  
par des motifs de foy & d'espérance, à  
supporter pour l'amour de Dieu tous les  
tourmens dont ils étoient menacés dans  
ces heureuses dispositions, ils s'éton-  
noient de ce que le jour avançoit sans  
qu'ils entendissent parler de rien, la cau-  
se de ce retardement étoit qu'un Am-  
bassadeur nouvellement arrivé de Donon-  
tagué, demandoit aux anciens de la Na-  
tion les deux François prisonniers, pour  
aider à conclure un accommodement  
qu'il vouloit faire avec les François ; on  
lui accorda ce qu'il souhaitoit, les deux  
François furent appellés, & au lieu d'en-  
tendre leur condamnation comme ils

s'y attendoient , ils apprirent qu'on leur donnoit la vie , on les livra à l'Ambassadeur qui les avoit demandés , qui se chargea de les conduire en secret à Ononagué ; cela leur parut si surprenant , qu'ils avoient peine à croire ce qu'ils voyoient , ils en remercièrent N. Seigneur & sa sainte Mere de tout leur cœur , & cette faveur rendit leur confiance plus assurée , ainsi ils se flatterent d'être bien-tôt en liberté ; mais un Iroquois fâché de ce qu'on lui ôtoit la satisfaction de les faire souffrir , les poursuivit la hache à la main sans que personne s'opposât à son insolence , les anciens Capitaines n'osoient lui rien dire , il n'y eut qu'une bonne Heuronne Chrétienne , qui , toute captive qu'elle étoit , les sauva & s'exposa par là à se faire casser la tête si elle eût été découverte , elle les cacha dans des écorces , dans sa cabanne , pendant plusieurs jours avec leur guide à l'insçu de ce furieux , & ne les laissa aller que quand elle crut le danger passé , ils se mirent en chemin fort joyeux , quoique tous moulus de coups & chargés de playes , & marcherent paisiblement quelques jours ; mais un autre accident les troubla beaucoup , le Sauvage qui les conduisoit s'avisa de les craindre parce qu'ils étoient deux , & s'imaginant que ces Fran-

160 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
çois pourroient bien attenter sur sa vie ,  
il fut faisi d'une si grande terreur , qu'il  
les quitta pendant qu'ils dormoient , ce  
qui les surprit & les affligea sensiblement  
lorsqu'ils s'éveillèrent , ils ne sçavoient  
de quel côté tourner , ils n'avoient ni  
armes , ni vivres , la saison étoit froide ,  
c'étoit au mois de Novembre , ils ne  
pouvoient faire de feu , leur recours or-  
dinaire étoit la Très-Sainte Vierge , ils  
s'adresserent donc à elle , & la prièrent  
d'achever ce qu'elle avoit si bien com-  
mencé. Après leur priere ils marcherent  
sans sçavoir où ils alloient , avec des pei-  
nes incroyables qui redoublerent , quand  
ils se virent aux portes d'un Village  
Donneyout , qui étoient les plus cruels  
bourreaux des François , ils éleverent  
encore leur cœur vers la Mere de Dieu ,  
& elle leur inspira de se jeter prompte-  
ment dans une cabanne abandonnée qui  
se trouvoit seule hors du Village afin de  
s'y trouver cachés , ils y entrerent à la  
hâte , & ne furent pas peu surpris d'y  
trouver une femme ; mais leur étonne-  
ment fut bien plus grand , lorsqu'ils l'en-  
tendirent leur parler François ; elle les  
invita d'entrer , leur fit bon accueil ,  
alluma du feu , leur présenta à manger ,  
nettoya leurs playes qui n'avoient point  
été pensées , elle alla même chercher des  
racines

v  
C  
r  
a  
qu  
av  
n  
ne  
en  
ces  
s'er  
ger  
che  
ave  
talie  
les i  
posi  
fisto  
leur

racines médicinales, & en fit des appareils qu'elle leur appliqua ; enfin, elle n'omit rien de tout ce qu'auroit pû faire un sçavant & charitable Chirurgien ; nos pèlerins ne doutoient point que ce ne fût un Ange qui leur avoit été envoyé par leur puissante liberatrice, & ils l'avoient toujours crû, si elle-même ne les en eût dissuadés, en leur disant qu'elle se nommoit Marguerite, qu'elle étoit connue des Robbes Noires, par qui elle avoit été baptisée, qu'elle avoit été élevée chez les saintes filles les Ursulines à Quebec, & que malgré sa captivité elle ne quitteroit jamais la foy qu'elles lui avoient inspiré, qu'il étoit bien juste qu'elle consolât les François, puisqu'elle avoit été si bien traitée parmi eux, qu'il n'y avoit point de services que ces bonnes Religieuses ne lui eussent rendus, elle en racontoit les plus petites circonstances, & ajoutoit en les pensant, qu'elle s'employoit de grand cœur à les soulager, à l'exemple des Saintes filles Blanches qu'elle avoit vû servir les malades avec tant de charité, ( parlant des Hospitalieres. ) Qu'elle s'estimoit heureuse de les imiter, qu'elle voudroit avoir les dispositions avec lesquelles ces vierges, assistoient le prochain, que le souvenir de leur vertu la soutenoit dans notre sainte

162 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Religion ; enfin , cette femme ne se la-  
issoit point de faire l'éloge des Religieuses,  
& nos soldats l'écoutoient avec beau-  
coup de plaisir & d'admiration , quoi-  
que ce ne fût pas sans crainte ; en effet ,  
on avoit appris dans le Village que deux  
François étoient entrés dans la cabanne  
de Marguerite , quantité de Sauvages  
vinrent les demander avec un grand  
bruit qui les allarma extrêmement ; mais  
comme leur confiance en la Mere de  
bonté ne s'affoiblit point , elles les pre-  
ferva de tous les dangers qui les mena-  
çoient ; car contre toutes les coûtumes de  
ces barbares , nos fugitifs furent reçus pai-  
siblement dans le bourg où on les con-  
duisit ; ce qui ne s'étoit jamais vû à  
l'égard d'aucun François captif , & par-  
ce que ceux-ci étoient si épuisés qu'ils  
n'avoient pas la force de poursuivre leur  
chemin , la Providence permit qu'une  
vieille Iroquoise demanda à les loger ,  
elle prit soin de les vêtir , de les penser ,  
& de les nourrir abondamment jusqu'à  
ce qu'ils fussent en état de continuer  
leur voyage , pour lequel elle leur four-  
nit les provisions nécessaires ; & après  
bien des caresses elle fut les conduire bien  
loin hors du Village , ils allerent à Onon-  
taqué , où ils trouverent plusieurs Fran-  
çois tirés comme eux de chez les Iro-

p  
é  
F  
fé  
q  
il  
lu  
re  
la  
la  
au



quois qui furent amenés à Montreal par ce fameux Chef nommé Garacontié, dont nous avons déjà parlé en 1661. qui passoit pour le pere & le protecteur des François captifs, il les rendit à Monsieur le Chevalier de Mezi, qui étoit pour lors à Ville-Marie.

Un autre François se tira des mains des Iroquois par un artifice assez plaisant, voyant que ces barbares le gardoient de si près, qu'il lui étoit impossible de s'échapper sans s'exposer à un plus grand danger, s'il étoit repris en fuyant, il s'avisa de leur dire par un Interprète, que s'ils ne le laissoient point aller il brûleroit tous les lacs & toutes les rivieres de leur pays, qu'ils n'auroient plus de poisson, & qu'ils ne pourroient plus aller en canot : les Sauvages écouterent cela en riant, & répondirent qu'ils n'étoient pas si faciles à tromper, qu'ils sçavoient bien que l'eau étoit incombustible, le François continua d'affurer qu'il avoit un secret infallible pour la faire brûler, & qu'il leur en montreroit l'épreuve quand ils voudroient ; ils le prirent au mot, & lui s'étant saisi d'une très-petite chaudiere de cuivre qui servoit de tasse à toute la cabanne où il demouroit, s'en alla à la riviere pour chercher de l'eau, mais au lieu d'en puiser, il versa dans cette

164 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
chaudiere un peu d'eau-de-vie qu'il  
avoit adroitement conservé, & dont les  
Iroquois ne connoissoient point la ver-  
tu, il revint promptement, se mit dans  
une belle place, fit des mines & des con-  
torsions horribles pour faire croire aux  
sauvages qui le gardoient qu'il y avoit bien  
du mystère, & après avoir dit plusieurs  
paroles d'une prononciation rude & d'un  
ton fort élevé, il mit le feu à l'eau-de-  
vie qui brûla aussitôt & assez long-tems,  
pour que tout le Village s'assemblât, afin  
d'être témoins de cette merveille; cela  
mit les Iroquois dans un étonnement  
non pareil, ils craignirent que cet hom-  
me ne dessechât effectivement tout leur  
pays; & pour se garantir d'un tel malheur  
ils le renvoyerent bien vite, le charge-  
rent de vivres, & s'estimerent heureux  
d'avoir bani de chez eux un si grand  
Sorcier.

Dès le commencement de l'année  
1664. la Mere Marie Forestier de Saint  
Bonaventure notre Superieure, ayant  
très-sagement jugé que l'augmentation  
considerable des malades que nous re-  
cevions dans notre Hôtel-Dieu, dont le  
nombre se monta en cette année à 4400.  
journées, nous obligeoit à une dépense  
à laquelle le revenu de notre Fondation  
ne pouvoit pas suffire, quoique nous y

a  
l  
l  
a  
ra  
d  
de  
  
pe  
je  
ce  
Ma  
pla  
dist  
situ

fissions passer aussi les dots de nos Religieuses, & quelques dettes où nous nous engagions, ruineroient en peu de tems notre Communauté & notre Hôpital, nous proposâ dans une assemblée Capitulaire, qu'elle croyoit expédient pour conserver cette Maison, de faire la separation du bien des pauvres d'avec celui de la Communauté, afin que se réglant à l'avenir sur ce que l'on auroit à dépenser pour les Religieuses & pour l'Hôpital, on pût mettre des bornes aux grands frais que nous faisons. Nous gouvernâmes toutes les sentimens, & nous conclûmes qu'il falloit présenter Requête à Monseigneur l'Evêque, pour proceder avec toutes les formalités requises. Dès le même jour on travailla à en dresser les articles, & à exprimer les conditions auxquelles nous demandions cette separation, la Requête fut présentée le 21. de Janvier au nom de la Superieure & de toute la Communauté.

Vû & considéré que le nombre des pauvres malades va croissant tous les jours, & que les dépenses se multiplient, ce qui auroit même déjà endetté leur Maison en de notables sommes, il vous plaise ordonner qu'il soit fait au plûtôt distinction & separation de tous les biens situés tant en France qu'en ce pays ap-

166 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
partenans audit Monastère, afin que dorénavant distinction étant faite, & sachant ce qu'elles auront à dépenser, pour les pauvres malades, l'on puisse par ce moyen remédier & obvier aux inconveniens susdits, à condition néanmoins que lesdites Religieuses Hospitalieres demeureront administratrices dudit bien, dont distinction sera faite, & qu'elles ne pourront être obligées d'en rendre aucun compte, sinon à leur Supérieur, tout ainsi que si la susdite distinction n'avoit point été faite, sans quoi elles n'auroient fait la présente Requête, ni consenti à la susdite distinction, ce qu'elles déclarent & demandent toutes unanimement.

Monseigneur l'Evêque accueillit notre Requête & y répondit en ces termes : Après avoir murement examiné toutes les charges, fonds & revenus dudit Monastère, & trouvé qu'il s'étoit endetté en de notables sommes, par la trop grande dépense qui se faisoit pour subvenir aux pauvres dont il auroit été chargé depuis quelques années, & ensuite alloit se ruiner : Nous voulant obvier à ce mal, avons agréé & agréons la distinction du bien que les Religieuses nous auroient demandé, à la charge d'en avoir le gouvernement & en demeurer administratrices comme ci-devant. A ces causes, du

e  
c  
e  
I  
F  
re  
de  
du  
va  
tic

consentement desdites Religieuses qui ont souscrit au présent Acte, ordonnons qu'au plûtôt sera fait distinction & separation de tous les fonds & revenus dudit Monastère, situés tant en France qu'en ce pays, pour être dès-à-présent, & pour toujours distingués & séparés; sçavoir, un tiers pour être employé pour les pauvres, & les deux autres tiers pour la Communauté desdites Religieuses: enjoignons auxdites Religieuses de n'employer dorénavant pour lesdits pauvres que le revenu du susdit tiers: commettons le sieur de Charny notre Grand-Vicaire & Official, avec le sieur du Dodoustyt, Prêtre, lesquels après avoir fait distinction de tout le bien dudit Monastère en général, mettront les effets provenans dudit tiers des pauvres, entre les mains de la Mere Marie-René de la Nativité, que nous constituons pour être leur dépositaire pour cette année seulement, nous réservant & à nos Successeurs l'élection de cet Office, bien entendu néanmoins que ladite Dépositaire sera en tout & par tout sous l'obéissance & direction de la Supérieure, demeurant & restant ledit Monastère dans l'administration & gouvernement dudit tiers, comme il l'auroit été ci-devant du total, avant que la présente distinction & separation fût faite, lequel présent

168 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Reglement, voulons être insinué dans le  
Livre des Actes Capitulaires dudit Mona-  
stère. Donné à Québec, dans notre demeure  
ordinaire le 25. Janvier 1664. ceci fut  
signé de Mgr. l'Evêque & de son Secré-  
taire, de la Mere Marie Forestier de S.  
Bonaventure Superieure, & de toutes les  
Professes de la Communauté.

Messieurs de Charny & de Dodoustyt  
s'acquitterent de leur commission, nous  
fimes un état que nous envoyâmes avec  
la copie de notre Requête & la réponse  
de l'Evêque à Madame la Duchesse d'Ai-  
guillon, qui approuva & ratifia tout ce  
qui s'étoit fait, voulant sur-tout que  
nous fussions directrices & administratri-  
ces du bien des pauvres, comme elle  
nous en avoit donné les Lettres confir-  
mées par le Roi dès les premiers Con-  
trats de cette Fondation, nous en reçû-  
mes les assurances l'année suivante.

Nos Meres de Dieppe nous envoyerent  
en ce tems une copie de la Bulle de N.  
S. P. le Pape Alexandre VII. par laquelle  
il approuve notre Congregation de la  
Misericorde de Jesus, elle est datée du  
19. Juillet 1664.

Nous avons dit au commencement  
de ce livre que Madame la Duchesse  
d'Aiguillon s'étoit adressée aux Hospi-  
talières de Dieppe nouvellement refor-  
mées,

c  
é  
r  
p  
g  
R  
C  
la  
de  
Re  
Ca  
la  
fes  
bie  
rité  
rest

mées , pour avoir des Sujets propres à venir en Canada établir l'Hôtel-Dieu ; il est bon de sçavoir que cette Reforme ne se fit pas pour remedier à leur dereglement , au contraire, ce fut pour accomplir le désir qu'elles avoient de vivre dans une plus grande perfection , c'étoit une assemblée de filles pieuses & charitables qui s'occupoient à secourir les pauvres malades dans tous les quartiers de la Ville ; elles en avoient aussi beaucoup chez elles , qu'elles servoient avec une grande ferveur , depuis un si long-tems que l'on ignore l'origine de leur Maison qui avoit cependant le titre d'Hôtel-Dieu ; mais il est certain qu'elles étoient déjà en Communauté dès l'année 1250. & qu'elles faisoient dès-lors profession solennelle des vœux de religion , & de servir les pauvres sous la Regle de Saint Augustin. En 1562. les Calvinistes surprirent la Ville de Dieppe, la saccagerent & la brûlerent , les papiers de l'Hôtel-Dieu furent consumés , les Religieuses protégées par la Reine Mere Catherine de Medicis , Regente pendant la minorité de Charles IX. furent remises l'année suivante en possession de leurs biens, & reprirent leurs fonctions de charité ; elles conserverent avec un singulier respect la précieuse Relique du glorieux

170 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Martyr Saint Bazile , qui avoit été sauvé  
miraculeusement de l'impiété sacrilege  
des ennemis de Dieu & de son Eglise.

En 1609. le Cardinal de Joyeuse éta-  
blit par Constitution la triennialité des  
Superieures audit Monastere; & enfin ,  
en 1625. elles obtinrent la permission de  
vivre en clôture & dans une parfaite re-  
gularité , on fit venir des Religieuses du  
Prieuré Royal de Pontoise , qui leur ap-  
prirent le voyage des Maisons cloîtrées.  
Jusques-là elles avoient été vêtues de  
noir , mais elles prirent avec la reforme  
l'habit blanc comme les Hospitalieres de  
Pontoise , qui , depuis ce tems-là , ont  
toujours eu liaison avec toutes les Com-  
munautés de notre Ordre , on dressa des  
Constitutions & des Reglemens , qui leur  
furent donnés par Monseigneur l'Arche-  
vêque de Rouen , & elles les pratique-  
rent avec tant d'édification , qu'en très-  
peu d'années elles virent notre Institu-  
tion s'augmenter considerablement ; il y  
en avoit dès l'an 1664. douze Maisons ,  
entre lesquelles celle-ci est la troisième ,  
aujourd'hui on en compte jusqu'à vingt.

Il parut ici en 1665. une comette qui  
se montra assez long-tems aux environs  
de Quebec , elle changeoit souvent de  
figure , elle avoit quelquefois une queue  
qui alloit presque jusqu'à la pointe de

f  
f  
r  
I  
r  
u  
n  
M  
M  
tic  
G  
fat  
pe  
les



Levi ; d'autre fois elle étoit toute chevelue : on en vit encore une si différente de celle-ci , qu'on jugea que ce n'étoit pas la même , chacun raisonnoit différemment sur ces signes célestes , les uns craignoient que ce ne fût un présage de quelque grand malheur , d'autres le regardoient comme une chose indifférente : plusieurs s'en allarmerent beaucoup , par ce qu'on entendoit aussi des bruits souterrains qui portoient l'effroi par tout , il s'en falloit bien cependant qu'ils approchassent de ce que nous avons vû & entendu en 1663.

Le 7. de Mai 1665. mourut Monsieur le Chevalier Augustin de Mezi , Gouverneur Général de la nouvelle France , son humilité & sa charité pour les pauvres lui fit désirer d'être enterré avec eux dans notre cimetiére , il donna pour son inhumation 300. liv. à l'Hôpital : ses intentions furent suivies , on éleva sur sa fosse une grande croix qui subsiste encore , nous avons déjà parlé des vertus de Monsieur de Mezi , de ses liaisons avec Monseigneur l'Evêque , & de la satisfaction du Prélat quand il l'eut obtenu pour Gouverneur ; mais par je ne sçai quelle fatalité il ne fut pas long-tems à se repentir de son choix , il reçut de son ami les plus grands affronts , il le trouva op-

672. HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
posé à toutes ses vûes, & l'auteur ou le  
fauteur de la plûpart des troubles ; mais  
enfin , par la grace de Dieu une sincere  
pénitence termina fort chrétiennement  
sa vie. C'est lui dont il est parlé dans la  
vie de la Mere Catherine de Saint Augus-  
tin, à qui Dieu donna bien des connois-  
sances extraordinaires sur cette ame , L.  
4. c. 6.

Le 12. d'Août de la même année ,  
Madame Marie-Magdelaine Giffart, fem-  
me de Monsieur de Laferté, Conseiller  
au Conseil Souverain de Quebec, mou-  
rut, & voulut aussi par amour pour les  
pauvres être enterrée dans leur cimetiè-  
re.

Quoique le pays devint tous les ans  
plus considerable par la multiplication  
des habitans, c'étoit cependant si peu de  
chose qu'on ne comptoit dans Quebec  
que 70. maisons ; mais le Roi qui vou-  
loit en faire une des plus belles Colonies  
n'épargna rien pour rendre le Canada  
florissant, il choisit pour le gouverner  
des personnes d'un merite très-distingué  
& d'une capacité reconnue, il envoya  
cette année un Vice-Roi, un Gouver-  
neur Général, un Intendant, le Regi-  
ment de Carignan composé de braves  
soldats & de 60. ou 80. Officiers, leur  
arrivée causa une joye égale à l'étonne-  
ment où l'on étoit de voir leur magni-

i  
i  
M  
le  
V  
na  
d'  
te.  
cc  
de  
Ti  
il e

ficence. M. le Marquis de Tracy qui avoit le titre de Vice-Roi, & la commission de visiter toutes les Colonies de l'Amérique méridionale, ne séjourna qu'une année dans la nouvelle France, le Roi lui avoit donné quatre Compagnies d'Infanterie, & voulut que ses Gardes portassent les mêmes couleurs que ceux de Sa Majesté, & lui fit équiper plusieurs gros navires chargés de vivres, de munitions de guerre, de gens propres à cultiver la terre, de plusieurs artisans, & de tout ce qui étoit nécessaire pour une importante expédition. Il s'embarqua dès l'année 1664. sur le Brezé, suivi de quantité de Noblesses & de vaisseaux bien armés, il fut reçu comme un Prince par tout où il passa; & ayant été à Cayenne, qu'il fit rentrer dans l'obéissance du Roi, dont les Hollandois l'avoient retirée, il y laissa Monsieur de la Barre Gouverneur, selon les ordres du Roi; il passa par toutes les Villes Françoises, & vint enfin en Canada après avoir franchi tous les dangers d'une pénible navigation, par des routes, où pas un gros vaisseau n'avoit encore osé passer; il trouva à l'Isle Percée deux navires qui portoient une partie des Troupes du Regiment de Carignan dont il étoit en peine.

Les Pilotes du Brezé n'osant risquer un

274 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
vaisseau si considerable dans le Fleuve  
Saint-Laurent, & croyant arriver plû-  
tôt & plus heureusement dans des bâti-  
mens plus légers, firent trouver bon à  
M. de Tracy de décharger ce gros navi-  
re sur deux petits vaisseaux, ils ne laisse-  
rent pas d'être un mois entier dans no-  
tre riviere, & ne pûrent arriver à cette  
rade que le dernier jour de Juin; on  
s'étoit disposé à Quebec à lui faire la plus  
magnifique reception qui fût possible,  
mais M. de Tracy refusa tous ces hon-  
neurs, & se contenta des cris de joye  
qui l'accompagnerent depuis sa sortie du  
vaisseau jusqu'à l'Eglise où le son des  
cloches l'invitoit, & où Monseigneur  
Laval l'attendoit vêtu Pontificalement,  
& accompagné de son Clergé, après l'a-  
voir salué & lui avoir présenté de l'eau-  
benite & la croix, il le mena proche du  
Chœur à la place qu'on lui avoit pré-  
parée sur un Prie-Dieu; mais M. de  
Tracy, quoique malade & affoibli de  
la fièvre, se mit à genoux sur le pavé  
sans vouloir même se servir du carreau  
qui lui fut offert; on chanta le *Te Deum*,  
& Monseigneur reconduisit M. de Tra-  
cy jusqu'à la porte dans le même ordre,  
& avec les mêmes honneurs qu'il l'avoit  
reçu, le Vice-Roi ne marchoit jamais  
— sans être précédé de vingt-quatre Gar-

des & de quatre Pages, suivi de six Laquais, & environné d'un grand nombre d'Officiers richement vêtus, il étoit de plus toujours accompagné d'un gentilhomme nommé Monsieur le Chevalier de Chaumont, qui depuis a été Ambassadeur de France à Siam.

Les Sauvages vinrent de toutes les Nations amies des François pour haranguer M. le Marquis de Tracy, & lui témoigner qu'ils le regardoient comme leur protecteur, & le vengeur des insultes & des cruautés qu'ils recevoient tous les jours des Iroquois ; les Heurons & les Algonquins parurent les plus empressés à lui faire leur cour, comme étant les plus maltraités de nos ennemis, ils l'assurèrent qu'ils regardoient le Roi de France qu'ils nommoient le grand Montia, comme le maître de toute la terre, qu'ils s'estimoient heureux d'être ses fidèles sujets, & qu'ils espéroient de lui qu'étant son bras droit, il ressusciteroit leurs Nations & les affermiroit dans une paix durable ; ils accompagnerent leurs compliments de présens à leur maniere, qui furent liberalement recompensés. M. de Tracy prenoit plaisir aux discours des Sauvages, & trouvoit beaucoup de bon sens dans leur harangue, & des expressions fortes & naïves qui le surpré-

176 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
noient ; il leur répondit fort obligea-  
ment par un Interprète , & leur pro-  
mit de les secourir de tout son pouvoir  
dès que les Troupes qu'il attendoit de  
France seroient arrivées ; il ne laissa pas  
de leur donner un certain nombre d'hom-  
mes avant que tout le Regiment fût ici ,  
afin de commencer à construire des Forts  
dans des endroits qui seroient trouvés  
convenables , en attendant qu'il pût se  
transporter lui-même sur les lieux &  
mettre les Iroquois à la raison.

Quelques jours après l'Assomption  
trois navires vinrent mouiller devant  
Quebec , ils étoient chargés de bons ef-  
fets , & portoient plusieurs Compagnies ,  
& à leur tête M. de Salieres Colonel du  
Regiment ; enfin , le 12. de Septembre  
la joye fut complete par l'arrivée de  
deux vaisseaux , dans l'un desquels étoit  
Monsieur Courcelles, Gouverneur Géné-  
ral , & Monsieur Talon Intendant , &  
les dernieres Compagnies du Regiment  
de Carignan , un troisiéme navire le sui-  
vit deux jours après ; de sorte que cette  
Colonie ne s'étoit jamais vüe dans une  
si grande abondance , Monsieur le Mar-  
quis étoit parfaitement content , tout  
concouroit à le satisfaire , il ne cherchoit  
qu'à procurer à tout le monde les secours  
qu'on pouvoit espérer de lui ; il étoit ser-

&  
e  
d  
&  
re  
&  
ca  
du  
&  
qu  
des  
de  
I  
no  
d'éc  
sent  
reze  
que  
se fit

vi avec une grande splendeur, Monsieur de Courcelles avoit aussi un magnifique équipage, & Monsieur Talon qui aimoit naturellement la gloire, n'oublioit rien de ce qu'il croyoit pouvoir faire honneur au Roi, dont il étoit un très-zélé sujet : ces trois Messieurs étoient doués de toutes les qualités qu'on pût souhaiter, ils avoient tous trois une taille avantageuse & un air de bonté qui leur attiroit le respect & l'amitié des peuples ; ils joignoient à cet extérieur prevenant, beaucoup d'esprit, de douceur & de prudence, & s'accordoient parfaitement pour donner une haute idée de la puissance & de la Majesté Royale ; ils cherchèrent tous les moyens propres à former ce pays, & y travaillèrent avec une grande application : cette Colonie sous leur sage conduite, prit des accroissemens merveilleux, & selon les apparences on pouvoit espérer qu'elle deviendroit florissante, mais par des revers assez fréquens, elle est toujours demeurée pauvre.

La Mere Marie de Saint Bonaventure notre Superieure, n'avoit pas manqué d'écrire à ces Messieurs, avant qu'ils fussent débarqués, afin de les engager à protéger notre Hôtel-Dieu, & dès le jour que Monsieur Talon descendit à terre, il se fit conduire ici, sans suite & fort sim-

178 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
plement, il demanda la Mere Superieure fans dire qui il étoit, elle vint avec la Mere Marie de la Nativité, il les salua de la part de M. l'Intendant, feignant d'être son valet de chambre, & les assura que Monsieur Talon étoit très-disposé à leur faire tout le bien qui dépendroit de lui; comme il parloit admirablement bien, & qu'il affuroit fort hardiment tout ce qu'il disoit, la Mere de la Nativité qui avoit beaucoup de discernement, fit un signe à la Mere Superieure, & elle lui dit agréablement qu'elle ne pensoit pas se tromper en le croyant plus qu'il ne vouloit paroître, il lui demanda ce qu'elle voyoit en lui qui lui donnoit cette pensée, elle lui répondit qu'il y avoit dans son discours & dans sa physionomie quelque chose qui l'affuroit que c'étoit M. l'Intendant lui-même à qui elle avoit l'honneur de parler, il ne pût dissimuler plus long-tems la verité, ni cacher le plaisir que lui faisoit un compliment si juste & si obligeant, & conçut pour notre Communauté & en particulier pour la Mere de la Nativité, une estime & une affection dont nous avons ressenti les effets dans la suite.

Malgré la joye publique la Flotte dont l'Amiral se nommoit le Saint-Sebastien, se trouva si remplie de malades, qu'au



si-tôt que les vaisseaux eurent mouillé devant Quebec, on en descendit un si grand nombre, qu'il nous en vint dans un même jour 130. ce qui nous obligea de redoubler nos soins, lesquels par la misericorde divine, furent suivis d'un grand succès par l'impression que fit dans les cœurs de ses pauvres malades la charité, la ferveur & la patience des Religieuses, dont les travaux continuels de nuit & de jour en mirent sept à l'extrémité: plusieurs vertueuses Dames de la Ville qui étoient venues dès le commencement nous aider à servir les malades, se rendirent encore plus assidues dans ce charitable emploi, quand elles virent que la moitié de nos Sœurs y avoient succombé.

Le zèle infatigable de Monsieur de Lauzon, notre Superieur; des Ecclesiastiques du Seminaire; & des Jesuites, eut une telle bénédiction, qu'ils firent faire profession de Foy à quinze Huguenots, si obstinés & si entêtés de leur fausse Religion, que l'on croyoit impossible de les reduire, cependant ils furent si bien touchés & si parfaitement convertis, qu'ils causerent une édification admirable.

Nous regardâmes comme une espece de miracle ce qui arriva à un Heretique des plus opiniâtres, il avoit été plusieurs

180 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
fois sollicité de se convertir, mais il en devenoit plus entêté, & rebutant avec mépris & indignation toutes les charitables instances qu'on lui faisoit, il protestoit par de nouveaux sermens que jamais il ne quitteroit la Religion qu'il professoit, & dans laquelle vivoient tous ses parens, il tomba très-dangereusement malade, & on nous l'apporta, nous fumes sensiblement touchées de son état, nous fimes pour lui beaucoup de prières sans succès, jusqu'à ce que la Mere Marie-Catherine de Saint Augustin, s'avisa de mêler à son juscu dans son breuvage des os pulverisés du Pere Jean de Breboeuf, brûlé très-cruellement par les Iroquois, elle avoit souvent éprouvé la vertu de ces précieuses reliques; elle en eut encore en cette occasion une nouvelle preuve, cet homme intraitable devint aussi-tôt doux comme un Ange, pria qu'on l'instruisit, embrassa la Foy, & fit abjuration publiquement avec une ferveur admirable, en sorte qu'il s'étonnoit lui-même de son changement, Dieu voulut lui donner la santé du corps avec celle de l'ame, & il sortit de l'Hôpital parfaitement guéri.

Un autre Heretique que l'on avoit commencé d'instruire dans le navire, fit une faute pour laquelle on le condam-

na à la cale , on lui déclara cependant qu'il seroit délivré de cette peine s'il vouloit se convertir , il répondit que ce motif de conversion étoit trop bas & trop interessé , qu'il vouloit recevoir ce châtiment puisqu'il l'avoit mérité , après quoi il aviserait à ce que Dieu lui inspireroit touchant sa Religion ; il le reçut en effet , & quelque-tems après il demanda d'être pleinement instruit , fit son abjuration , & étant du nombre des malades qui nous furent apportés , il mourut avec des sentimens d'une très-rare dévotion , baisant tendrement le Crucifix , & s'entretenant avec N. S. jusqu'au dernier soupir , par de fréquens Actes d'Amour , de Contrition & de Foy , & dans une parfaite conformité & confiance en Dieu : il mourut 35. soldats de cette troupe , qui donnerent tous de grandes marques de prédestination , & Monsieur le Chevalier de Peguillon , néveu de Monsieur le Marechal de Saint Geran.

Les soins & la charité de M. Talon , notre nouvel Intendant , furent incomparables pendant que nous eûmes cette quantité de malades , il les visitoit , les consolait , & veilloit lui-même sur tous leurs besoins , ses grandes affaires ne l'ayant jamais diverti de ce saint exercice , qu'il pratiquoit autant que la provi-

dence lui en fournissoit les occasions : l'affection qu'il portoit aux pauvres comme membres de Jesus-Christ, & les grandes liberalités que nous en avions reçues, nous obligea à prier pour lui comme un de nos insignes bienfaiteurs, il ne manquoit pas un seul jour de visiter l'Hôpital avec une grande bonté, aussi le regardions-nous comme le pere des pauvres & le notre; il nous donnoit mille témoignages d'amitié, & recevoit avec complaisance toutes les marques de la confiance que nous avions en lui, se faisant un singulier plaisir de nous prévenir sur tout, & de surpasser même ce qu'il nous promettoit.

Monsieur le Marquis de Tracy, nous faisoit l'honneur de nous venir voir souvent dans l'Hôpital, & Monsieur de Courcelles aussi; de sorte que la salle étoit trop petite pour contenir tout leur suite, il en restoit une partie dehors, & quelquefois l'un des deux sortoit pour faire place à l'autre, il avoit une attention toute particuliere aux besoins des malades pour qu'ils ne souffrissent point de cette grande affluance de monde, toutes les Religieuses s'y appliquoient beaucoup, & leur modestie qui édifioit tous les Officiers, autant que leur charité leur attiroit le respect de toute cette noblesse,

a  
l  
g  
c  
c  
a  
fi  
à  
lia  
la  
de  
be

Plusieurs Capitaines & autres Officiers du Regiment de Carignan, qui se sont établis en Canada, ont conservé jusqu'à la mort une estime & un attachement très-sincere pour notre Maison.

Le 9. de Novembre 1665. Monsieur de Lauzon présida à nos élections, où la Mere Catherine-Simon de Saint Augustin fut élue Maîtresse des Novices, & la Mere Marie Boulié de la Nativité Dépositaire de la Communauté, la Mere Marie des Champs de Saint Joachim, fut mise Hospitaliere pour la quatrième fois, les deux Discrettes furent les Meres Anne le Cointre de Saint Bernard, & Catherine Vironneau de Saint Joseph.

Monsieur le Marquis de Tracy partit dès le printems de l'année 1666. pour aller en personne chez les Iroquois avec le Regiment de Carignan, & le plus grand nombre des habitans du Canada qui se trouverent en état de combattre, on en laissa pour la culture des terres, afin que les travaux de la campagne se fissent pendant que l'on alloit travailler à établir la paix dans le pays, en humiliant ceux qui la troubloient & desoloient la Colonie.

La marche de cette année composée de bons soldats, de braves Officiers, d'une belle milice de Hurons & d'Algonquins,

184 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
& d'ailleurs bien munis de tout, allarmèrent toutes les Nations Iroquoises. La terreur se repandit bien encore davantage quand ils virent trois de leurs Villages brûlés, les François saccagerent tout leur pays: ils perdirent beaucoup de leur fierté, & demanderent instamment la paix, on écouta leurs propositions, & après avoir pris toutes les mesures pour les contenir dans le devoir, on conclut la paix à des conditions qui leur étoient avantageuses aussi-bien qu'aux Sauvages amis des François.

Comme le principal dessein que l'on avoit en apprivoisant ces Barbares, étoit de leur faire embrasser la Foy, on profita de cette occasion pour leur donner des Missionnaires; & afin qu'ils y fussent reçus avec plus de considération, Monsieur de Tracy les chargea de tous ses présents, ce fut les Peres Jacques Fremin, François Strupas, & Pierron, qui furent choisis pour succéder à ceux qui avoient tenté les premiers la conversion des Iroquois, & qui après leur avoir donné une teinture de l'Evangile, étoient morts dans les tourmens que ces inhumains leur avoient fait souffrir; c'est sans doute le sang de ces zélés Ministres qui attira tant de bénédictions du Ciel sur les travaux de leurs Confreres, ils eurent la consolation

c  
c  
f  
f  
F  
E  
tr  
re  
er  
s'e  
fa  
cil  
av  
lib  
pré  
jus

lation de voir leurs prédications suivies du changement de quantité d'Iroquois. Les manières des Missionnaires, leur douceur, leur charité, leur application à la prière, & leur vie pénitente, les mettoit dans l'admiration. La moisson devint si abondante, qu'ils appellerent de nouveaux ouvriers pour leur aider, trois Missionnaires ne suffisant pas, il fallut l'année suivante en envoyer plusieurs autres pour instruire les Sauvages qui vouloient se convertir, & pour entretenir la ferveur de ceux qui l'étoient déjà; on établit cinq ou six Missions dans différentes Bourgades, pour soutenir ceux qui professoient la Religion Chrétienne, parce que malgré tout le succès, les Infidèles dont le nombre étoit beaucoup plus grand, persécutoient les Chrétiens, & retenoient quantité de leurs compatriotes qui n'avoient pas le courage de renoncer à leurs superstitions, quoiqu'ils en connussent l'abus dans la crainte de s'exposer aux railleries qu'ils entendoient faire de ceux qui les avoient quitté.

Dieu leur ouvrit un chemin pour faciliter leur conversion: la paix que l'on avoit fait avec les Iroquois donnoit la liberté à plusieurs de venir chasser fort près des François, quelques-uns vinrent jusqu'à la prairie de la Magdelaine, où ils

186 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
trouverent des Jésuites qui leur parlerent  
du soin qu'ils devoient prendre de leur  
salut ; & ayant sçu que le principal ob-  
stacle qu'ils avoient à vaincre pour se fai-  
re Chrétiens étoit la censure de ceux qui  
ne vouloient pas changer de Religion,  
les Missionnaires leur proposerent de re-  
noncer à leur Patrie , & les assurerent  
qu'ils trouveroient dans le voisinage des  
François leurs amis, plus d'avantages qu'ils  
n'en avoient dans leur pays , ils accep-  
terent ce parti , & formerent la fameuse  
Mission de saint François Xavier , qui est  
présentement au Sault , elle devint fort  
nombreuse par le soin que prirent les  
Iroquois qui l'avoient habitée les pre-  
miers , d'engager les autres à suivre leur  
exemple , ils ne se contentoient pas d'em-  
ployer tout ce qu'ils avoient d'éloquen-  
ce pour persuader à leurs parens qui les  
visitoient de rester avec eux & d'embras-  
ser la Foy , ils alloient sous divers pré-  
textes dans les Bourgades Iroquoises ; &  
bien loin de rougir du Christianisme  
dont ils faisoient profession , ils en par-  
loient hautement , & avec tant de force  
& d'onction , que leurs discours en tou-  
choient toujours plusieurs qui venoient  
au Sault pour être participans du même  
bonheur. Un des plus fervens Chrétiens  
de cette nouvelle Mission fut dans un seul

t  
r  
F  
c  
P  
c  
n  
q  
n  
d  
M  
qu  
M  
fo  
Fr  
ca  
de  
me  
ret  
tou  
&



de ces voyages un Capitaine de trente Iroquois qu'il avoit gagnés à Jesus-Christ qu'il amena au Sault, tous ceux qui y venoient y étoient reçus avec une charité vraiment Chrétienne, ceux qui étoient établis partageoient avec ces étrangers leurs vivres & leurs deserts, & ils vivoient tous dans la pratique des plus excellentes vertus. Les macérations leur étoient communes, ils expioient leurs péchés par des pénitences volontaires très-rigoureuses.

Monsieur le Marquis de Tracy revint de cette campagne avec son armée triomphante : les Sauvages qui l'avoient accompagné publioient sa valeur, & comment il avoit dompté la fureur des Iroquois, ils ne se laissoient point de l'en remercier ; on avoit pris plusieurs captifs dans cette guerre, & on fit présent à M. Talon, Intendant, d'une petite Iroquoise qu'il fit baptiser, & la nomma Marie, il nous la donna pour en avoir soin, jusqu'à ce qu'il pût l'envoyer en France ; elle partit par la premiere occasion, & il l'adressa aux Hospitalieres de la rue de la Raquette à Paris, où elle mourut deux ans après.

Monsieur de Tracy s'embarqua pour retourner en France après avoir charmé tout le Canada par ses manieres, ses soins & ses bienfaits, tout le monde lui té-

188 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
moigna la reconnoissance qu'on devoit  
à ses bontés , il promit de les continuer  
& de se souvenir toujours de ce pays-ci  
dont il paroïssoit très-satisfait.

Monseigneur l'Evêque ayant fait tra-  
vailler à la bâtisse de l'Eglise Cathédrale  
de Quebec, depuis son retour de France ,  
elle se trouva enfin achevée cette année  
1666. & il la dédia & consacra le 18. Juil-  
let , sous le titre de *l'Immaculée Concep-  
tion* , avec toutes les magnifiques céré-  
monies qu'on observe en de semblables  
Dédicaces.

Il avoit jugé à propos de differer nos  
élections jusqu'au 16. Mars \* 1667. quoi-  
que le premier Triennal de la Mere Ma-  
rie Forestier de Saint Bonaventure , fût  
expiré le 4. Octobre de l'année préce-  
dente , il voulut bien les honorer de sa  
présence , accompagné de Monsieur de  
Bernieres , on choisit la Mere Marie-Ca-  
therine-Simon de Saint Augustin pour  
Scrutatrice , puis on proceda à l'élection  
d'une Superieure , la Mere Marie de Saint  
Bonaventure fut continuée , ainsi que  
toutes les autres Officieres. Les Novices  
étant en fort petit nombre , le Prélat les  
mit sous la conduite de la Mere assistan-  
te , sans qu'il fût besoin d'une Maîtresse

\* 1667.

particuliere jusqu'à nouvel ordre, il voulut aussi que toutes les Professes de Chœur fussent vocales dans cette élection, attendu que nous n'étions que treize. Les deux années suivantes nous le priâmes de trouver bon que les principales Officières restassent dans leurs charges sans nouvelle élection.

Plusieurs personnes en 1667. moururent dans notre Hôpital, dans de très-saintes dispositions, & voulurent être enterrées dans le cimetiere des pauvres, donnant pour cela des sommes proportionnées à leurs moyens, Madame Dupont fut une de celles qui eut cette dévotion, Monsieur Annet Goumin, Chirurgien, fort affectionné au service des pauvres, le désira aussi, il fit un legs de 300. liv. à l'Hôpital.

Vers la fin d'Avril \* 1668. la Mere Marie-Catherine-Simon de Saint Augustin, fut attaquée d'un crachement de sang qui nous alarma, parce qu'elle nous étoit très-chère, elle avoit fort peu de santé; mais son courage & sa mortification ne laissoit paroître de ses infirmités que ce qu'elle n'en pouvoit cacher. On lui fit promptement des remedes qui la soulagerent assez pour nous faire espérer que

\* 1668.

170 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
cela n'auroit point de suites. Cependant  
le 3. Mai qui étoit l'anniversaire de sa  
naissance, Fête de la sainte Croix, qu'elle  
célébroit toujours avec une dévotion ex-  
traordinaire, elle ressentit de si violentes  
douleurs qu'elle fut obligée de se rendre  
à l'Infirmierie, elle s'alita après avoir re-  
nouvellé le sacrifice qu'elle avoit fait  
d'elle-même tant de fois à Notre Sei-  
gneur, elle supplia la Mere Marie des  
Champs de Saint Joachim, Infirmiere,  
de ne la point consulter sur ses propres  
besoins, afin qu'elle ne se procurât aucun  
soulagement par son choix, désirant pra-  
tiquier l'obéissance en toutes choses jus-  
qu'à la mort, à l'exemple de Jesus-Christ;  
elle donna dans cette maladie, ainsi qu'elle  
l'avoit fait toute sa vie, des marques de  
ses grandes vertus, sa soumission, son  
humilité & sa patience furent mises à de  
rudes épreuves; car, comme nous l'a-  
vons sçu depuis, outre ses souffrances  
corporelles qui étoient extrêmes, elle eut  
encore à soutenir des peines intérieures  
qui augmentèrent à mesure qu'elle ap-  
prochoit de sa fin. Le mépris qu'elle  
avoit d'elle-même lui faisoit recevoir  
les petits services que chacune de nous  
s'empressoit de lui rendre, avec des sen-  
timens si pleins de reconnoissance, qu'il  
sembloit qu'elle s'estimât indigne de tout.

Son mal devenant tous les jours plus dangereux, on jugea à propos de lui donner les derniers sacremens, qu'elle reçut avec des dispositions charmantes. Le Pere Chatelain notre confesseur étoit fort assidu auprès d'elle; notre Supérieure n'en sortoit que pour aller au chœur se prosterner devant le Saint Sacrement, & demander la guérison de cette chere malade; toutes la visitoient autant que leurs occupations le pouvoient permettre, afin de profiter des derniers momens que l'on avoit à la posséder; enfin, après une grande foiblesse dont on eut de la peine à la faire revenir, elle tomba dans un état où elle n'avoit ni pouls ni mouvement, on fit les prières des agonisans, toute la Communauté étoit présente & fort attentive à la considerer, parce qu'elle avoit les yeux élevés au Ciel comme une personne bien appliquée, & que nous jugeions qu'il se passoit en elle quelque chose d'extraordinaire; elle revint un peu, & prononça quelques paroles fort intelligibles qu'elle adressa à Dieu, pour lui témoigner sa soumission & son amour; puis se tournant vers nous avec un visage gay, elle demanda qu'elle heure il étoit, on lui répondit qu'il étoit trois heures du matin; *voilà qui va*

192 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
bien, dit-elle, entre cinq & six il y au-  
ra du changement dans nos affaires,  
mais cependant je suis guérie, on me  
vient d'assurer que tous mes maux sont  
passés, que tout est fait, qu'il n'y a plus de  
douleurs. Ce qui parut admirable, c'est qu'  
en effet elle n'avoit plus aucune apparen-  
ce de mal, elle demanda agréablement à  
la Mere Superieure permission de prendre  
sa robe & d'aller au Chœur, pour re-  
mercier Notre-Seigneur, parce qu'il ne  
falloit point être ingrat d'un bienfait  
reçu : notre Mere lui dit que ce seroit  
pour une autrefois, la malade se soumit  
avec douceur, la pria seulement de trou-  
ver bon qu'on chantât le *Te Deum*, ce  
qui lui fut accordé, elle l'entonna elle-mê-  
me avec sa belle & ravissante voix, toute  
la Communauté poursuivit avec elle  
jusqu'au verset *in te Domine speravi*,  
qu'elle repéta trois fois; elle nous remer-  
cia ensuite, nous dit que c'étoit tout de  
bon qu'elle étoit guérie & qu'on pouvoit  
lui donner à manger, on lui apporta un  
bouillon qu'elle prit, disant en riant :  
ce n'est pas assez pour une personne qui  
se porte bien. Peu de tems après elle  
demanda à se coucher afin de se reposer,  
car elle avoit été pendant toute sa ma-  
ladie dans un fauteuil à cause de la diffi-  
culté qu'elle avoit à respirer, elle ren-  
voya

voya gracieusement nos Pensionnaires, qui, par amitié pour elle, avoient veillé comme nous. Quand elle fut au lit on se retira bien consolé, dans la pensée qu'elle alloit jouir d'une parfaite santé: comme il étoit près de cinq heures & demi on alla au Chœur dire l'Office, la Superieure resta auprès de la malade avec les Infirmieres & le Pere Chatelain, on la regardoit fixement, n'osant se flatter qu'elle se portât mieux, quoiqu'elle reposât avec la tranquillité d'un enfant, un beau vermillon lui couvroit les joues, & lui donnoit un air d'embonpoint. Comme on craignoit de l'éveiller on gardoit le silence; mais l'Infirmiere ayant mis la main sur la bouche, trouva qu'elle ne respiroit plus.

Il seroit difficile de dire combien cette mort consterna toute la Maison, la Mere Saint Bonaventure, que la douleur empêcha long-tems de parler, courut au Chœur où elle entra pendant qu'on disoit None; on vit aisément à son air ce qui étoit arrivé, elle se prosterna devant le saint Sacrement, en exprimant par signe combien elle étoit accablée, sans doute que ne pouvant proferer aucune parole, elle offrit à Notre-Seigneur l'amertume dont son cœur étoit rempli: les Religieuses qui recitoient l'Office cessè-

194 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
rent, se trouvant doublement touchées  
de la perte que faisoit la Communauté,  
& de l'aveu de leur Supérieure qui étoit  
pénétrée d'affliction, on n'entendit que  
souples, chacune donna cours à ses lar-  
mes, & ce fut une désolation générale.

Cependant il fallut exposer au Chœur  
cette chere défunte pour la consolation  
des Séculiers qui venoient en foule dans  
notre Eglise pour la voir. Après les céré-  
monies ordinaires qui furent souvent in-  
terrompues par les sanglots de toutes nos  
Sœurs, nous portâmes le corps devant  
la grille du Chœur, où il demeura vingt-  
quatre heures, pendant lesquelles nous  
lui rendîmes tous les devoirs de piété  
que notre tendresse nous pût inspirer ;  
elle avoit eu toute sa vie un abord fort  
agréable, mais après sa mort elle devint  
encore plus attrayante.

Elle mourut en odeur de sainteté le  
8. de Mai 1668. âgée de 36. ans & 5.  
jours, regrettée universellement de toute  
la Colonie, comme une ame qui attiroit  
de grandes graces sur ce pays ; elle a pas-  
sé 20. ans en Canada édifiant tout le mon-  
de & rendant à Dieu bien de la gloire par les  
Actes héroïques de sa vertu, quoiqu'à l'ex-  
térieur elle menât une vie commune qui  
cachoit soigneusement les trésors des graces  
que Dieu avoit mis en elles : le Pere Paul



Ragueneau a composé l'histoire de sa vie, où l'on peut voir les voyes extraordinaires par lesquelles Notre-Seigneur l'a conduite, & les souffrances excessives qu'elle a supporté. Sa memoire fera éternellement en bénédiction dans cette Maison, où nous la regardons comme une de nos plus cheres protectrices.

Toutes les personnes qui l'avoient connue pendant sa vie donnerent à sa mort de grands témoignages de l'estime qu'elles faisoient de sa vertu, M. de Laval n'en parloit qu'avec éloge. Le Pere Chatelain son Confesseur & plusieurs autres Jesuites avec qui elle avoit eu des communications spirituelles, lui ont donné des louanges d'autant plus belles qu'elles étoient sincères & véritables, fondées sur son merite éminent, & sa rare vertu. La Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure & plusieurs Religieuses en ont écrit à Bayeux dont elle étoit professe de la maniere la plus touchante, & dans des termes les plus pleins de vénération.

M. Talon repassa en France cette année 1668. & nous consola de son départ en nous faisant espérer son retour. M. de Bouteroue venoit d'arriver en Canada en qualité d'Intendant à sa place, il n'avoit pas cependant tant d'autorité que

M. Talon, mais il ne laissa pas d'y faire beaucoup de bien ; il nous favorisa en tout, ce fut lui qui prit la peine de collationner & de légaliser la copie de tous nos Contrats, chacun sçait que de telles copies servent autant que les originaux ; il avoit amené Mademoiselle sa fille qui demeura chez nous pendant tous les voyages que fit son pere dans la Colonie.

M. de Bouteroue étoit un homme grand & bien fait, d'une physionomie fort spirituelle, sçavant, poli & gracieux, qui prévenoit tout le monde, & qui sçavoit se faire craindre & se faire aimer.

M. de St. Sauveur notre ancien Chapelain & Confesseur, vint malade à l'Hôpital, où il resta plusieurs mois dans une espèce de langueur, on le croyoit mieux lorsque la Mere Superieure eut un songe mystérieux, où il lui sembla entendre : *Levez-vous, allez à l'oïnt du Seigneur qui va disparoitre*, elle s'éveilla, & jugea que c'étoit M. de St. Sauveur dont on vouloit parler ; & avec sa fidélité ordinaire elle se leva aussi-tôt, & alla à l'Hôpital, il étoit environ 11. heures, elle trouva en effet ce bon Prêtre à l'extrémité, elle envoya chercher un Confesseur, qui n'eut que le tems de lui donner l'absolution, l'Extrême-Onction &

t  
 l  
 e  
 a  
 é  
 d  
 b  
 ap  
 d'  
 de  
 fel  
 de  
 fu  
 qu  
 tex  
 vit  
 jou  
 pet  
 me  
 nou  
 lui  
 & l'  
 sem  
 critt  
 quer

le saint Viatique qu'il avoit déjà reçu plusieurs fois pendant sa maladie, il expira un moment après le 29. Novembre 1668. ayant servi avec assiduité & bon exemple plus de 30 ans.

Nous reçûmes cette année deux Postulantes Converses, la mere & la fille, la mere se nommoit Marie Tavernier, elle étoit demeurée veuve fort jeune, ayant seulement deux enfans, qu'elle avoit élevés bien chrétiennement, elle laissa dans le monde un fils qui est devenu un bon pere de famille, & lorsque sa fille appelée Magdelaine Bacon, fut en âge d'être Religieuse, elles entrèrent toutes deux ici, prirent l'habit, & firent profession ensemble, la mere prit le nom de Sainte Monique, & la fille celui de la Resurrection, ce fut le Pere Jerôme Lalemant qui prêcha à leur cérémonie, il prit pour texte de son Sermon, ces paroles du Levitique : *On n'offrira point en ce même jour, la vache ou la brebis avec leurs petits* : il nous fit des reproches au commencement de son discours sur ce que nous faisons contre la Loi de Dieu, en lui offrant dans un même jour la mere & l'enfant ; & après avoir fort ingenieusement fait allusion à ces paroles de l'Ecriture, il fit voir avec beaucoup d'éloquence que ce qui étoit défendu dans la

Loi écrite, étoit permis dans la Loi de grace, & qu'ainsi l'action de la fille & de la mere étoient fort louables, il les exhorta ensuite à profiter d'une si grande faveur, ce qu'elles n'ont pas manqué de faire.

\* Une vertueuse Heuronne nommée Cecile Gannondaris, fut apportée malade dans notre Hôpital où elle mourut le 6. Fevrier 1669. d'une maniere fort édifiante, après avoir mené une vie très-chrétienne; elle avoit la moitié du corps paralytique, & de plus elle souffroit des douleurs si étranges, qu'elle faisoit pitié à toutes celles qui la servoient, & l'on admiroit en même-tems son héroïque patience, elle avoit une idée si élevée de la Religion, qu'elle charmoit tous ceux à qui elle en parloit, non-seulement elle avoit converti plusieurs Sauvages, mais elle les encourageoit à vivre parfaitement, & ses exemples achevoient de les gagner; elle étoit si solidement instruite dans les mystères, & même si éloquente à les expliquer, qu'on lui adressoit les Sauvages étrangers qui demandoient à embrasser la Foy, & en peu de jours elle les rendoit capables de recevoir le Bap-tême; elle reduisoit les plus opiniâtres &

\* 1669.

c  
t  
e  
c  
t  
r  
e  
d  
ci  
to  
ce  
ch  
le  
pe  
ne  
qu  
ete  
fut  
vie

les mettoit hors de défense, en quoi elle aidoit beaucoup les Missionnaires, & leur étoit encore d'un grand secours pour bien apprendre la langue quand ils étoient nouvellement arrivés : son premier mari mourut en fa<sup>it</sup>, étant encore assez jeune, elle l'exhorta elle-même avec un courage plein de grace & d'unction, lui fit faire des Actes très-fervens, & eut la force de retenir ses larmes de peur de le distraire du souvenir de Dieu ; quatre de ses enfans à qui elle inspiroit une grande haine du péché, moururent aussi entre ses bras dans des sentimens d'une devotion extraordinaire ; elle avoit un don particulier pour assister les mourans, quoique les Sauvages ne soient pas accoutumés à châtier leurs enfans avec des verges, Cecile n'épargnoit point ce châtiment aux siens quand ils le meritoient, & lorsqu'ils pleuroient pendant ce tems-là, elle leur disoit : hélas ! mon cher enfant, comment supporterois-tu les supplices des damnés, puisque tu ne peux supporter une si légère punition ? ne retombe plus dans cette faute de peur que tu ne sois condamné à des peines éternelles.

Comme elle étoit fort bien faite, elle fut souvent sollicitée au mal & toujours victorieuse. Une fois entr'autres elle prit

200 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

un tison ardent pour chasser un jeune-homme qui la vouloit séduire , & le poursuivit jusques dehors en lui jettant ce feu à la tête , de sorte qu'il devint la risée publique , tous les Sauvages étant fortis en foule pour être les spectateurs du courage de cette femme contre cet insolent.

Son second mari lui étoit redevable de son salut , car par ses pressantes sollicitations elle l'avoit retiré de plusieurs vices , il en resta si reconnoissant qu'il ne l'a point quittée dans sa dernière maladie , se tenant bien payé des peines qu'il se donnoit pour elle par le bien qu'elle lui avoit fait.

Sa piété étoit si généralement recon- nue , que ceux de sa nation venoient la consulter quand ils doutoient de quel- que article de la Foi , & elle les éclair- cissoit avec une netteté & un discernement qui n'avoit rien de sauvage ; elle étoit aussi fort estimée parmi les François des personnes même les plus considéra- bles , Monseigneur l'Evêque l'ayant visi- tée dans sa cabanne , elle prenoit de-là occasion de s'affectionner davantage au Christianisme , disant qu'une Religion qui enseigne à ceux qui la suivent , quel- ques nobles , riches & puissans qu'ils soient , de s'abaisser jusqu'à venir conso-

u  
e  
c  
l  
I  
p  
c  
e  
e  
f  
d  
p  
r  
d  
d  
&  
br  
pe  
m  
fa  
tir  
tie

ler une miserable créature dans une pauvre cabanne , devoit sans doute être la seule veritable.

Un grand nombre de Dames la vinrent voir chez nous , & lui envoyerent des rafraîchissemens qu'elle recevoit avec beaucoup de reconnoissance & d'humilité , récompensant toujours ceux qui la visitoient par quelques paroles consolantes qui les portoient à Dieu , elle se recommandoit aux prières de tous les gens de bien ; & avant que de mourir elle laissa le plus beau colier qu'elle eut aux Dames de la Sainte Famille de Quebec , à condition qu'elles lui donneroient part dans leurs devotions puisqu'elle étoit de cette Confrairie.

Aussi-tôt que cette illustre Chrétienne eut expiré , Monseigneur l'Evêque fit sonner toutes les cloches de la Paroisse de Quebec , ce qui ne se pratique point pour les Sauvages qui menèrent à l'Hôpital , & lui fit faire un Service solemnel dans la Cathédrale , on fit aussi pour elle des prières publiques chez les Heurons , & le principal Chef fit son éloge funebre , exhortant ses compatriotes à ne pas perdre le souvenir de Gannondaris , elle merite bien en effet que l'on conserve sa memoire , puisqu'elle s'est si fort distinguée dans la fidélité que tous les Chrétiens doivent à Dieu.

M. Madrid, premier Chirurgien de ce pays qui se noya en allant à Montreal en 1669. fut trouvé près de Quebec, & inhumé dans le cimetiere des pauvres, comme il l'avoit désiré. M. Gerribond, Conseiller au Conseil Souverain, mourut à l'Hôpital fort chrétiennement, & fut enterré dans le même lieu. \* En 1670. Mademoiselle Françoise de Tartre, femme de M. Denis l'aîné, demanda aussi d'y être enterrée, donna à l'Hôpital pour son inhumation environ deux arpens de terre.

Le 8. de Mars 1670. les six années de la Superiorité de la Mere Forestier de Saint Bonaventure étant finies, elle fut déchargée & choisie dans nos élections pour Scrutatrice, puis elle fut élue Assistante; & la Mere Marie-René Boulié de la Nativité Superieure: les Discrettes furent les mêmes, Anne le Coindre de Saint Bernard, Catherine Vironneau de Saint Joseph, & Jeanne-Agnès-Thomas de Saint Paul, qui fut aussi Dépositaire de la Communauté: on donna le soin de l'Hôpital à la Mere Saint Bonaventure, aussi elle fut Assistante & Hospitaliere, la Mere Saint Joseph l'avoit été depuis la mort de la Mere Marie-Catherine de

\* 1670.



Saint Augustin : la Soeur Jeanne-Françoise Jucherau de Saint Ignace , fut nommée par Monseigneur l'Evêque Dépositaire des pauvres , M. de Lauzon préside à cette élection , assisté de M. Caumont Prêtre.

\* M. l'Abbé de Quelus , qui nous honoroit toujours d'une singuliere affection, voulut qu'à perpétuité la Communauté se ressentit de sa bienveillance , il nous avoit déjà fait plusieurs liberalités ; mais il désira pour lors de fonder un dot en l'honneur de l'Incarnation du Verbe , & des anéantiffemens de Notre-Seigneur, afin qu'il y eût toujours dans cette Maison une Religieuse qui lui fût redevable de son bonheur , il nous donna pour cette Fondation la somme de 6000. liv. dont nous nous contentâmes , parce que nous avons reçu de lui plusieurs autres bienfaits.

Monseigneur l'Evêque nous obligea de donner sur cette somme 1000. liv. à l'Hôpital , quoique l'intention du Donataire fût que la Communauté jouït du total ; ainsi il ne nous resta que 5000. liv. que nous employâmes à l'acquisition d'une terre de Monsieur Repentigni , qui est un fief noble.

\* 1671.

M. Talon qui avoit été ici Intendant & qui aimoit beaucoup les Recolets, les avoit appellés en Canada pendant qu'il y étoit encore, on leur avoit rendu leur premiere demeure de Notre-Dame des Angés, qui est à présent l'Hôpital général, ils étoient fort bien venus dans notre Maison, & la Mere Marie-René de la Nativité notre Superieure, avoit une grande estime pour eux, particulièrement pour le Pere Gabriel de la Ribourde, leur premier Commissaire, c'étoit un très-saint homme, qui, en reconnoissance de toutes les charités que nous leur faisons, nous obtint de leur Provincial nommé le Pere Germain Allart, des lettres de filiation du 20. Mai 1671. pour notre Communauté à perpetuité, par laquelle il nous donne pleine & entiere participation à toutes les grâces, faveurs & indulgences à eux concedées, comme à toutes les bonnes œuvres, Messes, Communions, Offices, Prières, Jeûnes, Mortifications, Prédications, Confessions & autres biens spirituels qu'il plaira à la divine grace d'opérer, tant en commun qu'en particulier, de tous les Religieux & Religieuses de leur Ordre.

Nous n'étions encore que douze professes de Chœur, & comme nous rece-

vions des postulantes assez rarement , Mr. de Laval craignant que le pays ne nous fournit pas assez de sujets pour soutenir nos grands travaux , manda à nos Maisons en France de nous en envoyer , il n'y eut que les Communautés de Rennes & de Treguier en Bretagne , qui se trouverent en état de le satisfaire , elles en envoyèrent trois le 17. de Juillet 1671. On nous apprit qu'un vaisseau venoit de mouiller devant Quebec , dans lequel il y avoit trois Hospitalieres pour nous , cela nous surprit d'autant plus , que nous ne scavions pas qu'on les eût demandées , & que nous ne les attendions point , cette nouvelle causa une petite émotion qui troubla un peu la Maison : on affembla le Chapitre pour scavoir comment on feroit , plusieurs Religieuses étoient d'avis qu'on renvoyât celles qui n'étoient pas encore débarquées , puisqu'elles venoient sans notre agrément ; cependant après avoir bien examiné toutes choses , on se déterminâ à les recevoir , nous leur fîmes tout le bon accueil qu'il nous fut possible , en leur avouant pourtant notre étonnement de ce qu'elles étoient venues sans être demandées..

C'étoit la Mere Anne-Marie de Coitlogon de Saint Charles de Verus , & les  
Vannes

Meres Guillelmette-Marie Bodin de Saint Augustin , & Marie Fiquenet du Sacré Cœur , elles avoient toutes trois de la vertu ; mais quoiqu'elles tachassent de ramener les esprits , & que de notre côté on s'efforçât de leur témoigner de l'amitié , elles ne laisserent pas d'avoir de la peine dans ces commencemens & de nous en causer , ce qui nous obligea d'écrire à toutes nos Maisons de France , que si elles nous envoioient des Religieuses sans qu'on leur en demandât par un Acte signé de tout le Chapitre , nous les leur renvoyerions. Comme le pays est devenu assez peuplé pour ne nous point laisser manquer de Sujets , nous n'en avons point demandé en France depuis ce tems-là , ce sont les dernières qui en sont venues , elles s'accoutumèrent peu-à-peu aux manieres du pays , il n'y en eut qu'une , qui ne pouvant s'y faire , nous obligea de la faire repasser à très-grands frais , la plus jeune étoit la Mere Marie du Sacré Cœur , elle n'avoit que 22. ans , son amour pour la vie Religieuse parut admirable dès son noviciat qu'elle fit avec beaucoup de ferveur , & qui fut prolongé de plusieurs années à cause des Edits du Roi , qui , dans ce tems-là , obligeoient les Monastères à recevoir des filles avec des pensions via-

geres , ce que les parens ne voulurent point, aimant mieux payer son dot tout à la fois, la Communauté de Tréguier s'accommo-  
doit mieux aussi de cela, ainsi elle porta le voile blanc environ quatre ans, jusqu'à ce que les choses ayant changé, chacun fut satisfait, & elle fit ses vœux plus joyeuse que si elle les eut prononcé un an après sa vêtire, parce que son attente n'avoit servi qu'à lui faire estimer davantage le bonheur de son état, & que ce qui coute beaucoup à obtenir, est toujours infiniment plus prisé que ce que l'on acquiert sans peine.

M. de Bouteroue s'en retourna en France en 1671. après avoir demeuré trois ans en Canada, où il s'étoit acquis l'estime de tous les gens de bien, M. Talon revint Intendant, comme il l'avoit promis, il seroit même revenu plutôt sans l'accident qui lui arriva en 1670. car s'étant embarqué pour ce pays-ci, son vaisseau fit naufrage sur les côtes du Portugal où il se sauva miraculeusement, après avoir fait un vœu à sainte Anne, qui le secourut sensiblement. Pour marquer sa reconnoissance il fit faire un tableau où il est dépeint, & où l'on voit les dangers qu'il courut dans cette occasion, & les assistances qu'il reçut du Ciel : ce tableau fait le fonds de la Cha-

pelle de sainte Anne de la Cathédrale de Quebec, toute cette Colonie sembla reprendre une nouvelle face à son arrivée, il étoit si connu & si estimé, qu'il portoit la joye par tout, il continua de nous faire du bien, & nous mit dans l'impossibilité de reconnoître toutes ses bontés.

Nous élevions depuis l'âge de six ans Mademoiselle de Lauzon de Charny, elle suivoit les traces de sa famille qui s'étoit distinguée par tout par sa vertu, cette jeune vierge ne soupiroit qu'après la vie Religieuse, Monsieur de Lauzon son père, notre Supérieur, ravi de voir que les inclinations de sa chere fille, favorisoient celle qu'il avoit de nous faire du bien, passa un contrat avec nous, par lequel il nous donnoit 12000. liv. monnoye de France pour la dot de sa fille, à condition seulement, qu'attendu qu'elle étoit d'une complexion délicate, on lui serviroit une entrée de table, il avoit dessein aussi de nous faire ses héritières, après avoir donné à ses neveux ce qui devoit leur revenir; mais quelques-unes de nos Religieuses craignirent que cette petite distinction que Monsieur de Lauzon demandoit pour sa fille ne causât de la jalousie & du trouble dans la Maison, elles en parlerent à Monseigneur l'Evêque qui entra dans leurs raisons, voulut

voulut retrancher cet article du contrat, M. de Lauzon s'opposa, il eut là-dessus quelque différend avec M. de Laval; enfin, pour terminer la dispute il se résolut d'emmener en France sa fille, elle partit cette année avec Mlle. Charlotte-Magdelaine de Laferté, sa cousine germaine, il les conduisit toutes deux aux Hospitalières de la Rochelle où elles ont été Religieuses, & ont beaucoup édifié & servi le Couvent, M. de Lauzon les gratifia de tout ce que nous aurions peu espérer; ainsi pour une bagatelle nous perdîmes deux bons suets & plusieurs avantages temporels.

\* Après le départ de Monsieur de Lauzon, nous eûmes pour Supérieur Monsieur Dudouit, Prêtre du Séminaire de Québec, il présida à nos élections le 9. Mars 1672. la Mere le Cointre de Saint Bernard fut élue Assistante, la Mere Bodin de Saint Augustin Maîtresse des Novices, la Mere Forestier de Saint Bonaventure fut continuée Hospitalière, la Mere Thomas de Saint Paul Dépositaire de la Communauté depuis deux ans, fut encore chargée par l'Évêque du dépôt de l'Hôpital, comme il y avoit alors moins d'affaires dans cet emploi qu'il n'y

\* 1672.

S.

210 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
en a présentement , elle s'acquitta sans  
peine de ces deux Offices , on la fit  
aussi Discrète avec la Mere Saint Bona-  
venture.

*FIN DU PREMIER LIVRE.*

de  
av  
bé  
Le  
bc






HISTOIRE  
 DE  
 L'HÔTEL-DIEU  
 DE  
 QUEBEC.

---

LIVRE SECONDE.

 Application de Monsieur Talon à chercher tous les moyens d'augmenter la Colonie, lui fit faire de nouvelles entreprises, & de grandes dépenses pour faciliter le commerce avec les autres pays; & Dieu ayant béni ses travaux par de grands succès. Le Canada en peu de tems se vit dans l'abondance, le nombre des habitans croi-

212 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
foit tous les jours; en sorte que notre  
salle ne pouvant contenir les malades  
qui se trouvoient dans ces quartiers,  
Monsieur l'Intendant volontairement,  
& par le mouvement de son extrême  
charité & compassion pour les pauvres,  
entreprit de faire ajoûter à notre Hô-  
pital une double salle avec un pavillon  
& autres commodités; il en avança tous  
les deniers, & ne voulut pas que la  
Mere Superieure se mit en peine de les  
rembourser, l'assurant qu'il trouveroit  
bien le moyen de se faire payer sans in-  
commoder cette maison.

Après avoir fait amasser tous les ma-  
teriaux, on prit jour pour commencer  
le bâtiment, ce fut le 5. Mai 1672.  
fête de la conversion de notre glorieux  
Pere Saint Augustin, en présence de  
Monseigneur l'Evêque, de Monsieur  
Dudouyt notre Superieur, du Pere  
Chaumont Jesuite, du Pere Simple Re-  
colet, & de plusieurs autres personnes  
de merite. Monsieur l'Intendant voulant  
signaler le zèle avec lequel il se portoit  
aux œuvres de piété & à l'utilité de la  
Nouvelle France, prit lui-même le ho-  
yau, & commença l'ouverture des fon-  
demens du nouveau bâtiment; ce que  
Monsieur Talon son Neveu, & Mes-  
sieurs les Ecclesiastiques & Religieux

pourfuivirent avec beaucoup de zèle & d'édification.

Le 20. du même mois, Monsieur l'Intendant pour faire connoître à tout le monde la considération particulière qu'il avoit pour la Duchesse d'Aiguillon, notre illustre Fondatrice, & voyant les avantages que tout le pays tire des monumens de sa piété & dévotion au précieux sang de Jesus-Christ, auquel elle a dédié cet Hôtel-Dieu, fit poser deux pierres dans les fondations au bout du pignon vers le jardin; l'une par Madame Daillebout, veuve d'un ancien Gouverneur du Canada, au nom & en la place de Madame notre Fondatrice; & l'autre par Madame Pairot, gouvernante de Montreal, & niece de Monsieur l'Intendant. Monsieur Talon son neveu appliqua sur une de ces pierres une plaque de cuivre sur laquelle il avoit fait graver par ordre de Monsieur l'Intendant les armes de Madame la Duchesse d'Aiguillon avec une inscription latine en l'honneur du précieux sang, qu'il avoit composé lui-même quoiqu'il fut encore fort jeune, telle que la voici.



*EFFUSO CHRISTI SANGUINI ET  
misericordia Matri, sedente  
Clemente X.*

**R**egnante invicto, pacifico Rege  
Christianissimo, LUDOVICO XIV.  
benedicente FRANCISCO, primo Ca-  
nadenfium Epifcopo, & precante vir-  
ginum Hospitalariarum, praside RE-  
NATA à Nativitate, complaudente  
Colonia univerfa; nec non pro fingulari  
fua in pauperes & agros incol-  
las charitate, procurante Illuftriffimo  
Viro D. D. JOANNE TALON, Æra-  
rio, Juri, ac Politica-Rei, Nova  
Gallia fuffimo Prasecto. Quod olim  
piè fundarat Hofocomium augefcente  
Colonia; hoc novo liberaliter auget  
Hofpicio. Immortalis memoria & om-  
ni laudum genere Eminentiffimi Ducis  
Cardinalis ARMANDI fupertes, &  
fignore neptis digniffima, MARIA à  
VIGENEROT, Duciffa, cui falus &  
gloria fempiterna. Anno Salutis inf-  
taurato. M. DC LXXII.

Monfieur Talon qui ne cherchoit qu'à nous obliger, ainfi que Monfieur l'Intendant fon oncle, voulut bien traduire cette piéce en françois, & nous la donna en ces termes.

C'Est en l'an depuis l'Incarnation 1672. en memoire & à l'honneur du précieux Sang que Jesus-Christ versa pour nous, & pour plaire à sa sainte Mere, la Mere de misericorde, que sous le Pontificat de Clement X. & le regne de l'invincible & pacifique Monarque LOUIS XIV. Roi Très-Chrétien, avec la bénédiction de Messire François de Laval, premier Evêque de Canada, pendant la superiorité de la Reverende Mere René de la Nativité, & les félicitations de ses filles, au bruit des applaudissemens de toute la Colonie, & par les soins infatigables de Messire Jean Talon, Intendant de Justice, Police & Finances de la Nouvelle France, vû l'accroissement qu'il plait à Dieu de donner au nombre des habitans; on a ajouté ce nouveau logement à l'Hôtel-Dieu, par une continuation des charités de sa célèbre Fondatrice, l'illustre Marie de Vignerot Duchesse d'Aiguillon, niece de l'incomparable Ministre d'immortelle memoire, l'Eminentissime Cardinal Armand Duc de Richelieu, auxquels soit honneur & salut éternel.

L'affection de Monsieur l'Intendant pour cet ouvrage si avantageux au public, fut si grande qu'il y passoit lui-

même des nuits entières dehors à la pluie pour ne point perdre la charpente du bâtiment, que le peu de prudence & d'industrie des travailleurs avoit exposée mal à propos sur un ca-yeux.

Il voulut encore nous procurer de l'eau abondamment, & ce qui est non-seulement utile, mais absolument nécessaire pour le bien & la propreté d'un Hôtel - Dieu. Ainsi avec le secours de ces avances, du Frere Anselme Recolet & d'un Fontanier, nous fimes faire des pierriers jusqu'à plus de trente arpens de chez nous, & on conduisit l'eau des sources dans des canaux de plomb ou de bois jusqu'ici, ce qui nous donna des fontaines très - commodes dans plusieurs endroits de l'Hôpital, dans la sale des hommes & dans celle des femmes, dans le jambage de la cheminée, qui couloit en toutes saisons, quand on vouloit elle étoit chaude en hyver; une autre dans la cave, & enfin une buanderie, ce qui coûta plus de 3000. liv. Le Fontanier entretenoit ces canaux, & pendant qu'il a vécu nous n'avons point manqué d'eau, mais depuis sa mort les fortifications que l'on a faites ont détourné les ruisseaux & desseché les sources, de maniere que

nous

at  
r  
c  
te  
d  
le  
g  
  
bl  
eu  
no  
In  
s'e  
H  
pa  
pa  
rés  
fin  
les  
il  
bie  
qu  
lis  
No  
Hô  
l'im  
ter  
me  
se  
prit  
la p

nous souffrons beaucoup de la seche-  
 resse de notre terrain, & qu'il nous en  
 coûte considérablement pour faire appor-  
 ter l'eau dont on a continuellement besoin  
 dans une maison aussi nombreuse, dans  
 le tems des chaleurs, ou quand la ri-  
 gueur du froid fait tarir les puits.

Nous ne pourrons jamais trop pu-  
 blier les bontés que Monsieur Talon a  
 eues pour nous, & les services qu'il  
 nous a rendus. Il avoit été autrefois  
 Intendant du Quesnoi en Flandre où il  
 s'étoit employé à la bâtisse de plusieurs  
 Hôpitaux avec le même zèle qu'il fit  
 paroître en Canada. Il avoit un talent  
 particulier pour distribuer les liberali-  
 tés du Roi d'une maniere noble & dé-  
 sintereffée qui charmoit autant ceux qui  
 les recevoient, que le don même dont  
 il les gratifioit; en un mot on peut  
 bien dire de lui en le comparant à ceux  
 qui l'ont suivi; *Non est inventus simi-  
 lis illi*, il n'a point eu son semblable.  
 Nous gardons son portrait dans notre  
 Hôpital avec un grand soin, comme  
 l'image de celui à qui nous avons d'é-  
 ternelles obligations. Nous ne manquâ-  
 mes pas d'informer Madame la Duches-  
 se d'Aiguillon de tout ceci qu'elle a-  
 prit avec une grande joye, elle prit  
 la peine d'écrire à Monsieur l'Intendant

pour le remercier de ses bontés à notre égard ; & comme elle rapportoit tout à Dieu , elle loua beaucoup la divine providence , qui sans doute inspiroit à Monsieur Talon de nous faire tous les biens dont il nous combloit.

Monsieur de Courcelles Gouverneur général ayant demeuré 7. ans en Canada , s'en retourna en France en 1672. il s'étoit appliqué ainsi que Monsieur Talon à tout ce qui pouvoit être avantageux à cette Colonie ; ils se joignirent tous deux pour représenter à Monsieur Colbert la nécessité de soutenir l'Hôtel - Dieu , & ils engagèrent ce grand Ministre à protéger la Nouvelle France. Monsieur de Courcelles depuis son départ a continué de nous donner des marques de son affection , & nous a fait présent d'une lampe d'argent pour notre Eglise où sont ses armoiries. C'étoit un homme populaire & affable à tout le monde , qui gagnoit tous les cœurs , & qui étoit toujours obéi ponctuellement & agréablement. Monsieur le Coïntre de Frontenac vint à sa place Gouverneur général.

Madame Daillebout vivoit en Canada depuis la mort de Monsieur son époux , fort estimée quoiqu'elle cachât ses grandes vertus sous les apparences



d'une vie commune. Plusieurs personnes d'un rang distingué l'avoient recherchée dans son veuvage ; Monsieur de Courcelles Gouverneur & Monsieur Talon. Intendant la demanderent tous deux en mariage, mais comme elle étoit vouée à Jesus-Christ dès sa jeunesse, & que le tems qu'elle avoit passé avec son mari ne l'avoit pas empêchée de garder une perpetuelle virginité, elle refusa constamment les partis les plus avantageux ; & pour vivre d'une maniere plus retirée, plus conforme à la perfection dont elle faisoit profession, elle se donna à notre Communauté en qualité de Pensionnaire perpetuelle ; son dessein étoit de nous donner tout le bien dont elle pouvoit disposer sans faire tort à ses heritieres ; il consistoit en plusieurs terres, une maison à Quebec, une autre à Montreal, quelques fonds en France & quantité de meubles. Mais M. l'Evêque ne nous permit de la recevoir qu'à condition qu'elle partageroit le tout entre notre Communauté & l'Hôpital, & fallut en passer par là, ayant toujours été très-éloignées de disputer pour des intérêts temporels. Nous eûmes dans notre lot la terre de Coulange que nous avons vendue au Seminaire, celle de Saint Ville-May que nous avons en.

220 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
core à la côte de Lauzon, & la mai-  
son de Quebec que nous avons cedée à  
Monsieur Chartier pour des terres à la  
grande allée.

L'Hôpital eut les Grondines & Ar-  
gentenai, on a jugé qu'il étoit plus a-  
vantageux de vendre ces deux Seigneu-  
ries, que d'y avoir des habitans qui ne  
payoient quasi jamais. Les Grondines  
ont été vendues mille écus, & Argen-  
tenai a été donné pour 400. liv. de ren-  
te, les meubies furent partagés égale-  
ment selon l'intention du Prélat.

Cette bonne Dame vint donc chez  
nous & nous la logeâmes dans un ap-  
partement dépendant de notre Com-  
munauté, qui n'étoit pas cependant  
dans la maison, où nous la visitions  
souvent, étant très-édifiées de sa con-  
versation, & on ne sortoit jamais d'avec  
elle sans ressentir de grands desirs d'être  
tout à Dieu, & de ne rien épargner  
pour cela.

Notre Seigneur honoroit cette sainte  
ame de plusieurs connoissances extra-  
ordinaires, & comme elle prenoit  
grand soin de les tenir secretes, fort peu  
de personnes sçavoient les faveurs qu'elle  
recevoit de Dieu. Le Reverend Pere  
Chatelain son Confesseur & le notre,  
lui avoit permis de les communiquer à

quelques Religieuses de cette maison, dont la vertu & la discretion lui étoient connues, jugeant bien que cela pouvoit servir à augmenter leur amour pour Dieu & leur ardeur pour la vertu. Aussi ces communications produisoient plusieurs biens, comme la conversion de plusieurs pécheurs, la délivrance des ames du purgatoire, la reconnoissance envers Dieu des graces qu'il faisoit à certaines personnes, & enfin plusieurs pratiques de devotion pour appaiser la justice, ou pour flechir la miséricorde de Dieu en faveur de ce pauvre pays. Nous en rapporterons quelques traits dans la suite qui pourront édifier celles qui les liront.

Monseigneur l'Evêque s'occupoit sans cesse au bien de son Diocèse, & se trouvoit accablé de travaux; il s'y employoit avec un si grand zèle, qu'il vouloit être par tout; il souhaitoit que nos élections qui devoient se faire le 8. de Mars 1673. fussent différées jusqu'au retour d'un voyage qu'il alloit entreprendre; nous ne le fimes que le 14. d'Octobre, encore ne pût-il y présider. Ce fut Monsieur Dubouyt notre Supérieur assisté du Pere Chatelain & de Monsieur Martin, Prêtre du Seminaire de Quebec. C'est le premier Canadien

222 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
qui ait été honoré de ce sacré caractère.  
La Mere Marie-René de la Nativité fut  
continuée Superieure; on élût la Mere Fo-  
restier de S. Bonaventure Assistante; on  
laissa la Mere Guillemete de Saint Au-  
gustin Maitresse des Novices; la Soeur  
Jachereau de Saint Ignace fut élue Dé-  
positaire de la Communauté; la Mere  
Agnès de Saint Paul fut Hospitaliere  
& Dépositaire des pauvres, une des deux  
Discrettes, la seconde fut la Mere Ca-  
therine le Cointre de Saint Agnès.

\* L'année suivante nous priâmes Mon-  
sieur Dubouyt pour le bien de la Com-  
munauté de confirmer les principales  
Officières dans leurs charges, afin que  
par un plus long exercice elles pussent  
y satisfaire encore plus parfaitement.

Il fit aussi la visite en qualité de Su-  
perieur, après laquelle il ordonna que  
la Sacristaine n'entreroit dans l'Eglise  
qu'une fois la semaine & la veille des  
grandes fêtes, & que la Portiere de l'Hô-  
pital auroit soin de la lampe, & du  
feu nécessaire pour des Prêtres, qu'on fai-  
roit changer les couleurs de l'autel par  
un domestique; cela subsista pendant  
quelque tems, mais comme il étoit  
difficile de faire ainsi les choses, & que

l'Eglise étoit mal propre; il fallut bientôt nous donner la permission d'y entrer toutes les fois que la nécessité le requeroit, ne pouvant pas en Canada trouver des tourreries comme en France.

Nous reçûmes le jour de l'Assomption 1674. deux Postulantes, Marie-Gabrielle Denis qui prit le nom de l'Annonciation, & nous lui appliquâmes le dot que Monsieur l'Abbé de Quelus avoit fondé, elle le regardoit comme son parrain ayant été nommée Gabrielle au baptême à cause de lui; & Marie-Marguerite Glorin on lui donna le nom du précieux Sang, elles prirent l'habit & firent profession ensemble. Comme ces sortes de cérémonies étoient rares, & que tout le monde se faisoit un plaisir d'y assister, on publioit à la Paroisse nos vétures & nos professions, comme on publie les bancs de mariage, afin d'en informer toute la Ville. Cela se repandoit dans les côtes voisines, d'où l'on accouroit comme à une fête publique.

\* Nous eûmes à l'arrivée des vaisseaux une affliction des plus accablantes, ce fut la nouvelle du décès de notre illustre Fondatrice, Madame la Du

\* 1675.

224 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
chesse d'Aiguillon qui étoit morte le  
17. d'Avril de cette année ; nous regar-  
dions cette pieuse & vertueuse Dame ,  
comme l'appui de notre maison , sans  
lequel il nous sembloit que nous ne  
pouvions pas nous soutenir. En effet  
nous perdimes en elle une grande pro-  
tection , une solide consolation & un  
rare exemple de vertu , elle nous ani-  
moit par ses lettres d'une maniere qui  
ressentoit bien plus une personne con-  
fommée en spiritualité , qu'une Dame  
de la Cour. Nous la pleurâmes toutes  
amerement comme notre mere , par-  
ce que l'attachement respectueux que  
nous avions pour elle étoit très sincere ,  
& que nous étions consternées &  
pénétrées d'une très vive douleur.

Nous crûmes ne devoir pas seule-  
ment lui donner des larmes & des re-  
grets , nous lui fimes dire un annuel  
des messes & plusieurs services ; un  
entr'autres où nous invitâmes tout le  
monde , que nous fimes avec le plus  
d'appareil qu'il nous fut possible ; nous  
avons tendu en noir toute notre Egli-  
se depuis la voute jusqu'en bas , il y  
avoit au milieu un Mozolée élevé sur  
plusieurs marches & entouré de quan-  
tité de bougies avec les armoiries de  
Madame la Duchesse d'Aiguillon pein-

tes & attachées par tout, nous n'épargnâmes rien pour témoigner combien sa memoire nous étoit chere, & quels étoient nos sentimens d'estime, de vénération & de gratitude; les biens qu'elle nous a faits meritent qu'on s'en souvienne ici éternellement, & ses lettres pleines de piété & d'affection que nous conservons soigneusement donnent une haute idée de sa vertu; & font que nous avons pour elle la même tendresse quelles produisoient en nous lorsque nous les recevions.

Monsieur Talon repassa en France en 1675. il fut regretté de tout le monde où il avoit fait des biens sans nombre à toute sorte de personnes & aux Communautés en particulier, tout ce que nous en avons dit n'est qu'un léger crayon de ce qu'on en pourroit dire; il merite d'être loué par des personnes plus éloquentes que nous, qui ne pouvons que prier Dieu de recompenser nos bienfaiteurs. Mais quoique nous n'entreprenions pas de faire son éloge, nous ne devons point passer sous silence ses belles qualités, celle qui doit tenir le premier rang est sa grande piété dont il donna d'éclatantes marques en plusieurs rencontres, tant par sa fidélité à servir Dieu d'une maniere exemplaire, que

226 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
par la confiance qu'il avoit en la divine providence à laquelle il attribuoit tous ses succès, & à laquelle il recouroit dans tous les dangers. Sa charité pour les pauvres en est une preuve convainquante; il avoit un soin infatigable pour les soulager; il s'informoit avec une bonté de pere de la maniere dont il pourroit les secourir, afin d'augmenter cette Colonie; il entroit pour cela dans le détail des moindres choses, faisoit venir chez lui les habitans, alloit souvent les visiter, vouloit sçavoir ce que chacun recueilloit, faisoit vendre avec avantage à ceux qui avoient du bled, aidoit ceux qui en manquoient, & encourageoit tout le monde.

Il avoit fait venir des ouvriers de toute sorte de métiers pour faire à Quebec une manufacture; en un mot, on ne peut s'imaginer avec qu'elle vigilance il prévoyoit tout ce qui pouvoit être utile ou agréable au public, avec quel bonheur il s'employoit à le procurer, & avec quelle générosité il repandoit ses faveurs. Sa sortie du Canada ne mit pas fin à son zèle, il ne négligea aucune occasion en France de faire du bien à ce pays & à nous en particulier, nous en produirons des témoignages dans la suite.

En 1675. N. S. P. le Pape Clement X.



nous accorda pour 15. ans une Indulgence attachée au maître Autel de notre Eglise lorsqu'on y offriroit le saint sacrifice de la Messe pour les ames du Purgatoire le jour de la Commemoration des morts, pendant toute cette octave, & tous les lundis de l'année, avec une autre Indulgence pleniere que tous les fidèles pourroient gagner dès les premières Vêpres de la Fête de notre Eglise qui est l'Invention de la Sainte Croix, le 3. de Mai. Sa Sainteté renouvela aussi dans une même Bulle les deux Indulgences que nous avions eû autrefois de la Sainte Echelle & des sept Autels, avec cette difference seulement, que nous ne visitions nos sept Chapelles que trois fois l'année, mais nous montionstoujours la S. Echelle quatre fois l'an.

Angelique Bruguiere se heurta un jour fort rudement la tête contre une cheminée, & après avoir rendu une quantité de sang avec de grandes douleurs, elle devint très-dangereusement malade, & fut condamnée du Médecin. Une de nos Sœurs eut la pensée de s'adresser pour sa guerison au Pere François Regis, mort depuis peu d'années en odeur de sainteté : la reputation de ce grand serviteur de Dieu s'étendoit jusqu'en Canada, où l'on racontoit ses héroïques vertus, &

le nombre prodigieux de miracles qui se faisoient tous les jours à son tombeau. Elle comença donc une neuvaine, pendant laquelle le mal empira beaucoup; le cinquième jour on la trouva si mal, qu'on lui fit donner l'Extrême-Onction, jugeant qu'elle ne devoit point passer la journée; la Religieuse ne se rebuta pas, elle redoubla sa confiance & sa ferveur, & fit prendre à la malade un peu de la poussière du tombeau du P. Regis, & lui attacha au col une de ses images, ce qui n'eut d'abord aucun succès; cette femme languit encore quatre jours, avec tous les symptômes de mort les plus certains, des frissons violents & fréquens, joints à des convulsions horribles, obligèrent à la veiller de fort près, comptant de moment à autre qu'elle alloit expirer. La nuit du dernier jour de la neuvaine, elle fit un cri qui alarma toutes les salles, on courut à elle promptement, & la voyant extrêmement agitée, on crut qu'elle faisoit les derniers efforts; on lui fit encore les prières des agonisans; on lui mit en main le cierge beni, & pendant que les Religieuses prioient pour elle, & lui suggeroient des actes selon la coutume, elle revint à elle & dit fort tranquillement, qu'elle ne mourroit pas de cette maladie, & qu'elle étoit gué-

rie  
ra c  
lui  
que  
jou  
rête  
sa r  
fait  
tra  
Xav  
qu'c  
lui  
voie  
que  
une  
recc  
lui c  
sible  
racl  
mai  
voir  
ses c  
C  
tere.  
accu  
mal  
crû  
dû r  
suite  
d'ext  
r'éc

rie ; on lui demanda comment elle affir-  
 ra que le Pere Regis lui étoit apparu, qu'il  
 lui avoit dit d'avoir bon courage , &  
 que Dieu vouloit bien prolonger ses  
 jours , qu'ensuite il l'avoit touchée à la  
 tête avec une croix qu'il tenoit dans  
 sa main , & que c'étoit ce qui lui avoit  
 fait jeter un si grand cri ; on lui mon-  
 tra plusieurs estampes de saint François  
 Xavier & de quelques autres Jesuites  
 qu'on dépeint un crucifix à la main , en  
 lui demandant si c'étoit ceux-là qui l'a-  
 voient guérie , elle répondit toujours  
 que non , jusqu'à ce que l'on lui fit voir  
 une petite image du Pere Regis qu'elle  
 reconnut aussitôt , en disant , voilà ce-  
 lui qui m'a guérie ; elle reposa fort pai-  
 siblement le reste de la nuit. Et ce mi-  
 racle étant devenu public , dès le lende-  
 main on vint ici de tous côtés pour la  
 voir , elle alla aussi dans toutes les Egli-  
 ses de la Ville pour en remercier Dieu.

Cependant plusieurs personnes dou-  
 terent de la verité de cette merveille ,  
 accusant cette femme d'avoir feint du  
 mal plus qu'elle n'en avoit ; d'autres ont  
 crû qu'après une telle grace elle auroit  
 dû mener une vie plus sainte dans la  
 suite , il est vrai qu'elle n'a rien fait voir  
 d'extraordinaire pour la piété, mais elle  
 n'étoit pas vicieuse ; & quand elle l'au-

230 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
roit été, c'est une mauvaise raison pour  
ne pas croire que Dieu lui avoit fait cette  
faveur, puisqu'il en fait à tant de per-  
sonnes qui en abusent. Quoiqu'il en soit,  
nous en rendîmes grâces à la divine bon-  
té, & sur la petite image qui avoit opé-  
ré ce miracle. Nous fîmes faire un por-  
trait du Pere Regis par un jeune Sauva-  
ge qui avoit appris à peindre d'un Fran-  
çois, & c'est celui que nous gardons en-  
core dans notre avant-Chœur.

Ce miracle est rapporté dans la vie  
du bienheureux Jean-François Regis,  
nouvellement écrite par le Pere Dauben-  
ton Jesuite, Confesseur du Roi d'Espa-  
gne; mais il s'est mépris pour l'année,  
car il le dit arrivé en 1695. & c'étoit en  
1675. c'est une petite erreur qui ne dé-  
truit pas la vérité du fait.

On ne fit point ici d'autre élection en  
1675. que de donner à la Mere Forestier  
de Saint Bonaventure Assistante pour  
surcroit d'office, le soin du Noviciat, à  
la place de la Mere Guillelmette de Saint  
Augustin qui étoit fort malade, & qui  
mourut en effet peu de jours après le  
14. de Novembre âgée de 31. ans, elle  
avoit vécu en Canada un peu plus de  
4. ans, dans de douleurs presque conti-  
nuelles, causées par un crachement de  
sang auquel elle étoit sujette, avant mê-

me que de partir de France. Ce que nous avons dit de son arrivée en ce pays ne doit rien diminuer de l'estime que merite sa vertu, elle en avoit beaucoup; nous avons souvent admiré sa patience, sa ferveur & sa regularité; elle a été très-utile à cette Maison, elle a toujours été dans l'emploi de Maîtreſſe des Novices, où elle étoit d'un très-bon exemple; la mort de cette chere Soeur nous affligea beaucoup avec raison.

Nous avons dit qu'en 1664. on fit la ſeparation du bien de l'Hôpital d'avec celui de la Communauté. M. Laval avoit ordonné qu'on employeroit pour les pauvres le tiers de notre revenu, mais comme cela nous obligeoit à un compte fort exact, & que nous avions peur de manquer à la moindre choſe, nous jugeâmes qu'il ſeroit plus avantageux que le partage en fût fait entierement, & de maniere que chacun eût ſoin de retirer ſes rentes; ainſi à la requête de la Mere Marie-René de la Nativité Superieure, Monſieur l'Evêque conſentit au partage, & convint qu'il falloit faire eſtimer & lotter tous nos biens par des arbitres, afin d'en faire une juſte ſeparation conforme à ſon ancienne Ordonnance: nous choiſimes pour nous Monſieur Jachereau de Laferté, & Monſieur

Gautier de Comporte , & on nomma pour les pauvres Monsieur Hazeur, Marchand, & Monsieur Pinquet, ancien-habitant, tous quatre s'acquitterent parfaitement de leur commission , & suivant leur estimation les partages furent faits.

\* Monseigneur l'Evêque nous avoit fait separer avec l'Hôpital tous les ornemens de la Sacristie, il y avoit déjà plusieurs années , à la reserve d'un ornement de toile d'argent que nous gardâmes , parce qu'il nous avoit été donné par notre Fondatrice , on le fit aussi estimer, & nous donnâmes 150. liv. à l'Hôpital pour le dédommager de ce qu'il ne partageoit pas cela avec nous ; cette entiere & parfaite separation se fit en 1676.

Nous avions alors pour Superieur Monsieur de Bernieres , néveu de l'Auteur du *Chrétien intérieur* , & Grand-Vicaire du Diocèse , il accompagna le Prélat à nos élections le 1. de Decembre 1676. Monsieur Dupré, Prêtre du Seminaire , étoit son second assistant , ils entrèrent tous trois dans notre infirmerie , parce que la Mere Superieure étoit actuellement malade en danger de mort ,

\* 1676.

elle

I  
c  
P  
P  
d  
tc  
de  
Se  
fi  
ce  
Ja  
rel  
nu  
éli  
rie  
Sta

elle demanda pardon selon la coutume , on la déchargea de la Superiorité , puis on lui présenta la boëte des suffrages pour y mettre son billet pour l'élection d'une nouvelle Superieure , le Prélat ne permit point qu'on choisit une Scrutatrice. Après le *Veni Creator* , au tems de la Communion , levant le saint Ciboire , il nous fit une courte exhortation pour nous porter à faire nos élections selon les desseins de Dieu, nous dépouillant de tout autre interêt que de sa gloire & du bien de la Communauté ; on donna les suffrages , & on élut pour Superieure la Mere Jeanne-Thomas-Agnès de Saint Paul , & ensuite on proceda à l'élection d'une Assistante : pour cet effet l'Evêque entra une seconde fois dans l'infirmerie pour prendre le suffrage de la Mere de la Nativité , & la chargea , toute malade qu'elle étoit , du dépôt de l'Hôpital , jusques à ce que Notre-Seigneur disposât d'elle ; & pour lui suppléer pendant sa maladie , & lui succeder en cas de mort , il nomma la Soeur Jachereau de Saint Ignace ; la Mere Forestier de Saint Bonaventure fut continuée Assistante ; la Mere de Saint Agnès élue Maîtresse des Novices ; la Soeur Marie-Anne Cocërlogon de S. Charles, Dépôttaire de la Communauté ; la Soeur An-

234 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
toinette du Larthu de la Visitation, Hof-  
pitaliere ; les deux Discrettes furent la  
Mere Anne le Cointre , de Saint Ber-  
nard , & la Mere Marie-René Boulié de  
la Nativité , dont la maladie bien loin  
de diminuer , augmenta considerable-  
ment ; & devenant tous les jours plus  
dangereuse , nous fumes bien - tôt fans  
esperance de sa guérison ; elle mourut  
le 13. de Fevrier 1677. \*agée de 47. ans ,  
d'une paralysie causée par un coup qu'elle  
reçut en parant le reposoir de la Cha-  
pelle de Notre-Dame de Pitié. Un cadre  
lui tomba sur la tête , elle s'évanouit ,  
perdit connoissance , & depuis ce mo-  
ment fut toujours malade , sa paralysie  
l'empêcha de parler plusieurs mois avant  
sa mort ; il se joignit à ce mal une hydro-  
pisie qui la fit beaucoup souffrir , sans  
donner jamais le moindre signe d'im-  
patience ou de chagrin ; au contraire ,  
elle faisoit entendre ce qu'elle avoit sou-  
vent dit , qu'elle ressentoit une joye inex-  
plorable d'avoir tout quitté pour Dieu ,  
elle produisoit continuellement des actes  
de la plus ardente charité , & tenoit tou-  
jours son cœur uni à Dieu. Sa langue  
étant devenue libre sur la fin , son mot  
le plus ordinaire dans sa maladie & dans  
sa santé , étoit , *ad majorem Dei gloriam* ,

\* 1677.



Ce qu'elle répétoit avec un ton & un sentiment qui, en exprimant sa dévotion, en inspiroit aux autres; elle étoit de notre Maison de Quimper en Bretagne, où après avoir donné de grands exemples de regularité, de charité & de ferveur, & de toutes les vertus, elle vint en 1654. continuer en Canada l'exercice de ses beaux talens; elle a gouverné plus de six ans avec la satisfaction de toute la Maison, se faisant aimer & estimer du dedans & du dehors par toutes les personnes qui la connoissoient, ou qui en entendoient parler. Madame sa mère qui mourut jeune, la laissa orpheline; Madame la Marquise de Cornouaille sa marraine la voulut avoir pour l'élever avec ses enfans, comme sa fille; elle avoit beaucoup d'esprit, qui, cultivé par une très-bonne éducation, la rendit un sujet accompli; toute cette famille conserva toujours pour elle une estime & une amitié sincere. Madame la Comtesse de Grandbois, Madame la Comtesse de Laroché, & Monsieur le Marquis de Molac, tous enfans de la Marquise de Cornouaille, ne manquèrent jamais de lui écrire avec beaucoup d'affection comme à une sœur: nous avons dans sa personne l'exemple d'une sublime perfection, & plus on l'examinoit, moins on pou-

236 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
voit trouver en elle de défaut. Elle étoit pénitente & dure à elle-même, & reservoit toute sa douceur pour les autres, dont elle sçavoit exciter la dévotion par des pratiques aisées & profitables; elle joignoit à ses rares vertus un esprit gay & agréable, une conversation charmante, ayant une facilité admirable pour s'énoncer, & pour écrire en prose ou en vers. M. Talon, Intendant, qui se mêloit de poésie, lui adressoit quelquefois des madrigaux ou épigrammes, auxquels elle répondoit sur le champ fort spirituellement en même style, & ses pièces étoient estimées de tous les connoisseurs.

Elle étoit fort généreuse, & sage dans ses libéralités, & Dieu sembla même approuver son penchant à donner à propos par le trait merveilleux que je vais dire. Quand le Pere Chaumonot, Jesuite, fit bâtir en Canada la premiere Chapelle de Lorette par reconnoissance envers la Très-Sainte Vierge, de laquelle il avoit reçu une insigne faveur dans l'Eglise de Lorette en Italie; plusieurs personnes dévotes à la Mere de Dieu, voulurent contribuer à cet édifice: la Mere René de la Nativité qui ne cedit en ce point à personne, eut aussi un grand désir d'aider à la bâtisse de cette Eglise, mais nous avions très-peu de moyens; cependant

elle ne crut pas que notre Communauté pût s'appauvrir en donnant quelque chose à la Reine du Ciel, elle promit au Pere Chaumonot 25. écus qu'elle avoit dans une cassette, c'étoit là tout notre argent; & comme il étoit alors fort rare, chacun sçavoit bien son compte; elle alla donc le lendemain ouvrir sa cassette pour envoyer son offrande, mais au lieu de 25. écus elle en trouva 50. sa surprise fut agréable, & elle ne douta point que cette augmentation ne fût miraculeuse; ainsi elle écrivit au Pere Chaumonot qu'elle ne lui avoit promis que 25. écus, parce que certainement elle n'en avoit pas davantage, mais puisque la Sainte Vierge les avoit multipliés au double elle en profiteroit, & qu'elle lui envoioit la somme entiere qu'elle avoit trouvée.

Elle lui donna aussi une écuelle que nous tenions de Madame Daillebout, encore vivante, cette écuelle étoit faite de la terre de Lorette, pétrie dans la véritable écuelle de la Sainte Vierge, & faite de la même figure & grandeur, c'est celle que l'on montre aujourd'hui aux pelerins qui vont à cette Chapelle, parce que les Sauvages ayant changé de demeure, ont transporté de l'ancienne Lorette à la nouvelle, tout ce qui pouvoit entretenir la piété.

La mort de la Mere René de la Nativité nous laissa dans une grande consternation, sa memoire doit être en singuliere vénération dans cette Communauté, pour le bien de laquelle elle n'a rien négligé. Dès cette même année nous reçumes pour l'entretien de l'Hôpital 2000. liv. de gratification annuelle que le Roi accorda aux pressantes sollicitations des amis que la Mere de la Nativité avoit employés auprès de Sa Majesté : ce fut aussi une suite des bontés de Monsieur Talon qui s'étoit joint aux autres patrons, & qui ne borna pas là ses soins ; car peu d'années après il obtint encore une augmentation de 3000. liv. ce qui le rembourra peu à peu de ce qu'il avoit avancé pour nos salles, & ces 5000. liv. qui ne nous ont jamais manqué depuis, fait aujourd'hui le meilleur fonds de l'Hôtel-Dieu.

Peu de jours après le décès de la Mere de la Nativité, Monsieur de Bernieres, Superieur, présida à l'élection que nous fimes de la Mere Cathérine Vironneau de Saint Joseph, pour Discrette, à la place de notre chere défunte.

Nous étions encore toutes pénétrées d'affliction lorsque Notre-Seigneur nous enleva notre jeune Sœur Marie-Magdelaine Gagnon des Anges, elle étoit veri-

tablement comparable aux Anges pour sa pureté, sa douceur, son obéissance, sa regularité, & l'empire absolu qu'elle avoit sur les passions; de sorte qu'en peu de tems elle étoit parvenue à une haute perfection, elle mourut d'une fluxion de poitrine le 22. de Mars âgée de 22. ans.

Les personnes de qualité qui avoient formé la Compagnie de Montreal, & qui avoient contribué par des sommes très-considerables à augmenter cet établissement, jugerent dès le commencement, que pour le rendre durable elles ne pouvoient mieux faire que de donner l'Isle de Montreal au Seminaire de Saint Sulpice de Paris, fondé par Monsieur l'Abbé Olier, qui étoit aussi de cette Compagnie, & qui après avoir gouverné plusieurs années cet illustre Seminaire & cette grande Paroisse de Paris où il fit des biens innombrables, mourut en odeur de sainteté le 2. Avril de l'année 1657. regretté universellement. Monsieur de Bretonvilliers qui lui succéda dans la Superiorité, & qui avoit les mêmes engagemens dans la Compagnie de Montreal, resolut d'ériger une Communauté de Prêtres à Ville-Marie, qui fut unie au Seminaire de Saint Sulpice de Paris, le Roi donna pour cet effet

240 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
des Patentes cette année 1677. elles furent enregistrées au Conseil Superieur de Quebec ; Monsieur l'Abbé Quelus avec Monsieur Souart , tous deux Prêtres de Saint Sulpicé commencerent cette nouvelle Maison qui a été soutenue depuis par les Sujets que le Seminaire de Paris lui envoie tous les ans , qui édifient le peuple par leurs vertus , qui l'aident & le consolent par leurs instructions , & qui le soulagent par les abondantes aumônes qu'ils repandent dans toute l'étendue de cette Isle dont ils sont regardés comme Seigneurs , quoique en effet ce soit le Seminaire de Saint Sulpice de Paris à qui elle appartient en propre, ces Messieurs ici ne faisant que les représenter.

Monsieur Souart a toujours été ami de notre Communauté, & nous en a donné des preuves dans toutes les occasions. On ne fera pas fâché d'apprendre quelle fut l'occasion de sa conversion. C'étoit dans sa jeunesse un homme du monde qui ne songeoit qu'à passer son tems agréablement , & à s'enrichir. Il fiança une riche Demoiselle, le contrat étoit passé, & il étoit à la veille de l'épouser , lors qu'un jour de l'Assomption le Prédicateur de la Paroisse Saint Sulpice à Paris étant tombé subitement

subitement malade à l'heure du Sermon. Le Sacristain fâché que l'Auditoire déjà nombreux fut privé de la parole de Dieu dans une si belle fête, s'avisa de faire un tour dans l'Eglise, pour voir si dans un grand nombre de Prêtres & de Religieux qui y étoient, il n'en trouveroit point quelqu'un qui voulût prêcher; ils s'en défendirent tous sur ce qu'ils n'étoient pas préparés. Le Sacristain apperçût Monsieur Mester qui étoit un Prêtre particulier qui faisoit beaucoup de bien dans Paris, & qui ne refusoit jamais de faire une bonne œuvre; il le pria de venir dans la Sacristie prendre un Surplis, & de dire ce qui lui seroit inspiré. Monsieur Mester le suivit simplement, monta en chaire, fit un exorde sur les Grandeurs & le Triomphe de la très-sainte Vierge, & ensuite parla sur la nécessité d'examiner sa vocation, & fit voir la difficulté qu'il y avoit de se sauver dans un état où Dieu ne nous appelloit pas. Ce saint homme étoit plein de l'esprit de Dieu, ne prêchoit jamais sans fruit, son discours fit impression sur Monsieur Senard, qui étoit un des auditeurs, il fit une réflexion, qu'il alloit se marier sans avoir consulté Dieu sur sa vocation. Plusieurs pensées lui roulerent dans l'esprit qui l'agiterent extrêmement, & enfin

242 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
pour n'avoir rien à se reprocher ; il re-  
solut de faire une retraite à St. Sulpice ,  
pendant laquelle il demanda instamment  
les lumieres du Saint Esprit pour con-  
noître la volonté de Dieu , & il en ob-  
tint d'assez claires pour ne point dou-  
ter qu'il ne fût appelé à l'état Ecclesi-  
astique , ainsi il renonça au mariage &  
s'engagea au service de l'Eglise dans le  
Seminaire même de Saint Sulpice ; il  
fut envoyé en Canada où il a long-tems  
exercé son zèle , il retourna après en  
France où il est mort très-saintement.

Ma Sœur Marie-Magdelaine Gloria de  
l'Assomption , entra vers la fin de l'an  
1677. & ma Sœur Anne-Claire Turgeon  
Sainte Marthe ; & quelques mois après  
au commencement de l'année suivante ,  
nous reçûmes mes Sœurs Marie-Magde-  
laine Hazeur de Saint François Xavier ,  
& Louise Soumande de Saint Augustin.  
Dans l'élection que nous fimes en 1678.  
le 1. de Decembre , où Monsieur Henry  
de Bernieres Superieur présida , assisté  
du Pere Chatelain notre Confesseur , &  
de Monsieur Paul Gaignon , Prêtre du  
Seminaire de Quebec. La Miere Cathe-  
rine Vironceau de Saint Joseph fut Hos-  
pitaliere : la Sœur Antoinette du Tarré  
de la Visitation , Dépositaire de la Com-  
munauté ; & la Sœur Jeanne-Françoise



Juchereau de Saint Ignace, continuée  
Oeconome des Pauvres par la nomina-  
tion de Monseigneur l'Evêque.

La Mere Marie-René de la Nativité, avoit commencé ici à faire des fleurs, la Mere Guillelmette avoit encheri sur elle, mais à dire vrai toutes les deux n'excelloient pas dans cet ouvrage, elles faisoient des bouquets plats attachés sur du carton, qui ressembloient à de petites raquettes. Cela n'avoit rien de naturel, cependant on les estimoit, on les trouvoit assez beaux. Quand ces deux maîtresses fleuristes furent mortes, la Mere de Saint Paul Superieure, qui ne vouloit pas laisser périr cet art dans la Maison, chargea la Soeur Juchereau de Saint Ignace d'y travailler, elle rappella ce qu'elle avoit vû faire, & s'avisâ de monter les fleurs autrement, sur-tout des œillets, dont elle fit quelques petits buissons qui furent admirés par ceux même qui en avoient vû en France, elle s'adressa aux Couvens où nous avons quelque relation, pour avoir des memoires & des patrons, & ils nous envoyerent des recettes pour faire les couleurs, & des patrons de toutes fortes de fleurs. Quelques-unes y joignirent des assortissemens pour y travailler, nous en profitâmes, & de nous-même nous avons trouvé plusieurs

244 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
méthodes plus faciles & plus belles pour  
les teintures. Depuis ce tems-là on s'y  
est si bien perfectionné, que nos fleurs pas-  
sent pour être très-naturelles, délicates,  
bien assorties, bien montées; & sont si  
recherchées, que nous ne pouvons en  
fournir à tous ceux qui nous en deman-  
dent, non-seulement en ce pays, mais  
en Angleterre, aux Isles de l'Amérique,  
& en France, où il ne se passe point  
d'années que quelqu'un ne se fasse un  
plaisir d'en emporter à la Cour même,  
où un grand nombre de Dames du pre-  
mier rang ont été curieuses d'en voir;  
il est vrai que ce qu'elles y trouvent de  
plus admirable, c'est que des Canadienes  
travaillent avec tant d'art & de propre-  
té, car on nous regarde comme des Sau-  
vages. On nous a plusieurs fois demandé  
des bouquets d'Aurel pour des Semina-  
ires & pour des Couvents, & ceux que  
nous leur avons envoyés ont été fort  
goûtés. Nous avons eu aussi l'honneur  
de couronner Notre-Seigneur en quan-  
tité de Provinces & de Villes de France,  
où l'on préfere nos fleurs à celles qui se  
font en ces endroits-là.

Nous connoissons les Religieuses de la  
Visitation à l'occasion de la Mere Marie-  
Catherine de Saint-Augustin. Une Dame  
fort pieuse étoit demeurée veuve à l'âge

de 22. ans, elle aimoit tendrement son mari, & sa mort lui causa une grande affliction qui lui fut très-salutaire, car elle prit la resolution de se retirer dans un Couvent pour le reste de ses jours, en qualité de pensionnaire perpétuelle, afin de ne penser qu'à Dieu, sans s'engager dans la profession de Religieuse, quoique plus parfaite, elle accoucha six semaines après d'une fille qui devoit être l'unique héritière de ses grands biens, & dont elle confia l'éducation à ses vertueux parens, puis elle entra à la Visitation. Quand sa fille fut en âge d'être au Couvent, on la mit auprès d'elle, & elle tâcha de lui inspirer l'estime de la vie Religieuse, sans pourtant gêner son inclination. Cette jeune Demoiselle se sentoît attirée à la religion, mais elle étoit retenue par plusieurs liens qui l'attiroient au monde, en sorte que sa mere craignoit pour sa vocation. Dans ce tems-là la vie de la Mere Marie-Catherine de Saint Augustin, Hospitaliere de l'Hôtel-Dieu de Quebec, lui tomba entre les mains, & l'avant lûe avec goût, elle espéra que par l'intercession de cette sainte Religieuse, elle obtiendrait à sa fille la fermeté dont elle avoit besoin pour se déterminer; elle apprit aussi par quelques Jesuites qui lui avoient prêté ce

246 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
livre , que la Sœur Jeanne-Françoise Ju-  
chereau de Saint Ignace , avoit été no-  
vice de la Mere Saint Augustin , & que  
c'étoit par ses soins & les prieres de cette  
sainte maîtresse , qu'elle avoit surmonté  
les difficultés qui s'opposoient à son bon-  
heur : Madame Duplessis lui écrivit , &  
l'engagea à faire une neuvaine sur le tom-  
beau de la Mere Saint Augustin , pour  
obtenir à sa fille le courage nécessaire  
pour vaincre tous les obstacles qui la  
faisoient balancer. La Sœur de Saint Igna-  
ce s'acquitta de cette commission , &  
plusieurs Religieuses de la Maison se joi-  
gnirent à elle pour le même sujet , elle  
le manda à Madame Duplessis qui l'en re-  
mercia l'année suivante , l'assurant que  
la Mere Saint Augustin lui avoit accordé  
ce qu'elle souhaitoit , que sa fille avoit  
enfin renoncé au monde , qu'elle étoit  
Religieuse de la Visitation , dans le mê-  
me Couvent où elle étoit pensionnaire ,  
& qu'elle conservoit toujours beaucoup  
de reconnoissance de ce que nous lui  
avons obtenu cette grace. En effet , de-  
puis ce tems-là elle ne laissa passer au-  
cune année sans nous envoyer des pré-  
sents considerables , nous avons ici des  
ornemens , des tableaux , & des livres  
qu'elle nous a donnés : elle donna à la  
Visitation tout ce dont elle pouvoit dis-

poser sans faire du tort à ses héritiers ; & son affection pour cet Ordre la porta à écrire la vie de la Mere Louise-Eugenie de Fontaine qu'elle avoit beaucoup aimé , & qui nous honoroit aussi tous les ans par ses lettres des témoignages de son estime.

\* Le 5. d'Août de cette année , la Mere Anne le Cointre de Saint Bernard , mourut d'une fièvre violente âgée de 68. ans , elle avoit parfaitement rempli sa carrière , c'étoit une des trois premières Religieuses venues de France pour fonder cette Maison , où elle travailla 40. ans avec un grand zèle & des fatigues incroyables à notre établissement ; elle étoit admirable dans les vertus propres de notre Institut , & par lesquelles nos Constitutions veulent que l'on nous reconnoisse , la douceur , l'humilité , la charité , la paix ; c'étoit là son véritable caractère , & ce qui est toujours fort estimable , fort utile dans les Communautés , aussi étoit-elle fort aimée , & elle fut bien regrettée.

Le premier triennal de la Mere Jeanne-Thomas de Saint Paul , devoit finir au mois de Decembre 1679. elle souhaitoit beaucoup qu'on ne lui en fit pas recommencer un second , & nous nous atten-

\* 1679.

dions toutes à faire nos élections dans le tems prescrit pour continuer la Mere Saint Paul dont on étoit fort content, mais Monsieur de Laval qui passa en France, écrivit en partant à Monsieur de Bernieres, notre Superieur, & lui témoigna qu'il désiroit que les élections des Communautés fussent differées jusqu'à son retour, malgré ce que disent nos Constitutions contre ces sortes de retardemens, parce qu'il vouloit, disoit-il, y changer tout ce qu'il ne lui plaisoit pas avant que de les approuver, & qu'après nous les observerions exactement. Nous ne pûmes lui refuser ce délai, & nous l'attendîmes un an.

\* L'année suivante 1680. le 17. Avril, la bonne Catherine Tegahkouita, Iroquoise, mourut en odeur de sainteté au Sault Saint-Louis, où elle demouroit depuis plusieurs années, sa mere étoit une Algonquine Chrétienne, qui avoit été baptisée aux trois Rivieres, & élevée par des François; elle fut prise fort jeune par les Iroquois, & menée captive dans leur pays où elle conserva sa foy jusqu'à sa mort, quoiqu'elle fût devenue femme d'un Iroquois très-opiniâtre dans ses superstitions; elle eut de lui deux en-

\* 1680.

fans , il n'en resta que Catherine qui demeura orphéline à l'âge de quatre ans. La petite verole ayant desolé toute sa Nation , lui enleva son pere , sa mere & son frere , elle fut elle-même fort maltraitée de cette maladie qui pensa lui faire perdre la vie. Ce fut le commencement de son bonheur , car cet accident la contraignit de vivre retirée , parce qu'elle ne pouvoit supporter le grand jour ; & comme la solitude est toujours un grand avantage l'envie de se défendre fit qu'elle s'appliqua à faire de petits ouvrages pour lesquels elle étoit fort adroite. Cette vie laborieuse & solitaire l'éloigna du vice , & la disposa à recevoir les premières semences du Christianisme.

Les Missionnaires qui furent envoyés aux Iroquois après que Monsieur le Marquis de Tracy eut fait la paix avec eux en 1666. logerent dans sa cabanne , & quoi qu'elle fut encore bien jeune , on la chargea d'en avoir soin , elle s'en acquitta avec une modestie & une charité qui prévint les Peres en sa faveur ; elle de son côté étoit charmée de tout ce qu'elle remarquoit en eux. Leur discours l'eût bien-tôt gagnée si la crainte de ses parens ne l'eût empêchée de se déclarer Chrétienne , elle le fit pourtant peu de tems après , malgré un de ses oncles de

250 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
qui elle dépendoit , & qui étoit grand  
ennemi des Chrétiens , elle souffroit avec  
beaucoup de patience & de courage tous  
les mauvais traitemens qu'on lui fit pour  
l'ébranler sur la Foy , ou la distraire de  
ses devoirs. On l'accusa de paresse , parce  
qu'elle refusoit de travailler les Fêtes &  
Dimanches ; & pour l'obliger à faire com-  
me les autres , on ne lui donnoit point à  
manger : elle aima mieux se passer de  
nourriture que de manquer au Comman-  
dement qui oblige de les sanctifier , &  
ne se plaignoit jamais de l'injustice du  
procedé , ni des autres persécutions que  
lui attiroit son attachement au service de  
Dieu. On la poursuivoit à coups de pier-  
res , & les enfans de son pays ne la  
voient point passer pour aller à la  
prière , qu'ils ne l'appellassent la Chré-  
tienne ; ils assembloient par leur bruit  
plusieurs méchans hommes qui étoient  
yvres , ou qui feignoient de l'être , pour  
se donner la liberté de lui faire mille in-  
sultes , elle s'est vûe quelquefois exposée  
à la mort , par la fureur de ceux qui  
haïssent notre Religion. Un jeune hom-  
me transporté de colere se mit un jour  
en devoir de lui casser la tête , il avoit  
déjà la hache levée , & son emportement  
ne fut calmé que par la douceur de Ca-  
therine , qui se mit paisiblement à genoux ,



& qui baissa le col pour recevoir la mort sans lui marquer aucune émotion, elle recut le baptême le jour de Pâques 1676. & l'année suivante elle vint au Sault, & se sauva adroitement de son pays, malgré la recherche que fit son oncle sans en rien apprendre.

Elle résista fortement aux instances réitérées que plusieurs personnes lui firent pour la marier, parce que avant même qu'elle connût le prix de la virginité, elle cherissoit cette vertu; & dans une occasion où elle fut accusée d'un crime énorme sur cette matière, elle avouoit ingénument à son Confesseur, qu'elle ne craignoit point d'être reprise sur cet article au jugement de Dieu, puisqu'elle avoit toujours conservé la pureté de son corps avec une grande vigilance. Aussi-tôt qu'elle eut vû des Religieuses à Montreal, & qu'elle eut appris comment elles s'étoient consacrées à Dieu, elle importuna le Missionnaire du Sault pour obtenir la permission de faire vœu de chasteté, il la lui accorda après avoir éprouvé son désir & s'être assuré de la solidité de sa résolution. La vie qu'elle menoit étoit si édifiante, qu'en la voyant seulement on se sentoît porté à la vertu, il n'y en a aucune à la pratique desquelles elle ne s'appliquât. L'o-

raison faisoit ses délices, elle étoit pres- que continuellement devant le saint Sacrement où elle versoit une abondance de larmes, tantôt de contrition de ses péchés & de ceux des autres, tantôt de reconnoissance pour l'amour que Notre-Seigneur nous témoigne dans ce mystère qu'elle croyoit très-fermement, quelquefois de joye, parce qu'elle recevoit des consolations spirituelles, si délicieuses, que son ame toute transportée hors d'elle-même, goutoit en Dieu des douceurs qui rendoient son corps presque insensible au froid excessif, & aux autres peines dont elle l'affligeoit.

Elle se plongeoit souvent dans l'eau glacée, se couchoit sur des longues épines, se déchiroit par des sanglantes disciplines, jeûnoit quasi continuellement, & préféroit la disette qu'elle éprouvoit dans le Village, à une meilleure chere qu'elle auroit pû faire dans le bois, parce que, disoit-elle, l'ame languit quand le corps est bien traité; & au contraire, quand le corps souffre, l'ame trouve ses délices auprès de Jesus-Christ. Ses discours étoient toujours sur quelque bon sujet, elle nes'entretenoit qu'avec deux ferventes Chrétiennes Iroquoises, Thérèse & Anastasie, parce qu'elles parloient bien de Dieu, c'étoit tout ce qui soula-

geoit ses maux, car elle étoit fort infirme, soit que naturellement elle fût mal saine, ou que ses fréquentes & rigoureuses pénitences eussent affoibli son tempéramment.

Enfin, après avoir été plusieurs années consumée de fièvres & de douleurs d'estomach, qui lui causoient de grands vomissemens, sans que les violentes maladies eussent rien diminué de son application à Dieu; elle mourut comme elle avoit vécu, dans des sentimens de confiance & d'amour pour Dieu, qui charmoient ceux qui entendoient ses dernières paroles, elle expira sur les trois heures après-midi, le mercredi de la semaine Sainte, en disant les doux noms de Jésus & Marie, elle étoit âgée de 24. ans. Son visage quoiqu'extenué par ses maladies & ses austérités, parut si agréable après son trépas, que les Sauvages ne pouvoient assez admirer ce changement, ils lui donnerent des marques de leur vénération, en lui adressant dès ce jour-là des prières. Les François qui la virent morte l'honorèrent aussi comme une sainte, ils lui firent même faire un cercueil, ce qui n'est pas en usage parmi les Sauvages. Depuis ce tems-là on a recours à elle de tous les quartiers de Canada, & Dieu a fait par son interces-

254 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
sion plusieurs guérisons miraculeuses.

Ma Sœur Anne-Marie de Coëtlogon de Saint Charles, qui étoit ici depuis 1671. ne se faisoit point au climat, elle avoit fort peu de santé ; & les Supérieures de l'Hôtel-Dieu de Vannes, d'où elle étoit professe, ayant été informées des difficultés qu'elle avoit de s'accoutumer en Canada, la presserent de s'en retourner. Monsieur de Laval lui apporta à son retour de France des lettres de leur part qui lui faisoient cette offre ; elle l'accepta, si nous voulions y consentir : nous ne jugeâmes point à propos de nous y opposer, & nous lui fournîmes tous les moyens de faire ce périlleux voyage avec le plus de commodités qu'il nous fût possible. Nous payâmes une femme qui étoit à notre service, la même qui avoit été guérie miraculeusement dans nos salles par le bienheureux Regis, & dont nous avons parlé en 1675. pour l'accompagner jusques dans son Couvent où elle se rendit fort heureusement, elle partit de Quebec le 18. Novembre 1680. Toutes les Religieuses qui nous venoient de France se reservoient le droit d'y retourner quand bon leur sembleroit ; ainsi il y auroit eu de l'injustice & de la dureté d'arrêter ici contre son inclination une fille infirme ; elle nous quitta à regret,

quoique par son choix, & nous lui donnâmes toute sorte de marques d'affection, & il nous parut qu'elle s'en alloit très-contente de nous.

Les élections que nous avions différées ne se firent que le 19. Decembre 1680. Monseigneur l'Evêque y présida, assisté de Monsieur de Bernieres, son Grand-Vicaire & notre Supérieur, & de Monsieur Brulon, Prêtre du Seminaire de Quebec, après avoir déchargé de la Supériorité la Mere Jeanne-Thomas-Agnès de Saint Paul, il célébra la sainte Messe, après laquelle nous donnâmes nos suffrages pour une nouvelle Supérieure; la Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure, fut élue & reconnue de toute la Maison; la Mere Agnès de Saint Paul, fut mise Assistante; la Soeur Juchereau de Saint Ignace, Maîtresse des Novices; les autres Officières furent continuées.

Nous avons toujours ici quelques pensionnaires qui vivoient comme des novices, elles servoient les malades en ce qui étoit le plus facile; elles servoient au refectoir, recitoient l'Office avec nous, & aidoient dans les petits offices. Plusieurs avoient de grands desirs d'être Religieuses, & nous en avons déjà reçu quelques-unes qui avoient été élevées dans cette Maison, elles y passoient quel-

256 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
ques années, & quand elles avoient l'âge, on les admettoit au postulat. De ce nombre fut ma Sœur Catherine-Denis de Saint Charles, elle étoit fille d'une de nos premières pensionnaires, & qui avoit eu quelqu'envie d'être Religieuse, elle l'offrit à Dieu, comme devant prendre la place qu'elle regrettoit de ne pas occuper dans la religion.

L'année 1682. fut mémorable par un malheur dont Quebec se ressentira longtemps, le feu prit à une maison de la basse Ville, & comme elles n'étoient bâties que de bois, & la saison étant fort sèche, le feu se communiqua si vite, qu'en peu de tems toute la basse Ville fut réduite en cendres, c'étoit le 5. d'Août fête de Notre-Dame des Anges. A dix heures du soir nous nous éveillâmes aux cris effroyables que nous entendimes; & nous ne fumes pas peu allarmées de voir qu'il faisoit aussi clair qu'en plein midi, tant les flames étoient ardentes & élevées, on ne put rien sauver de tant de marchandises dont les magasins étoient remplis, & on perdit plus de richesses dans cette triste nuit, que tout le Canada n'en possède à présent.

Il y avoit alors une bénédiction sur le commerce du pays, les Marchands ne cherchoient que l'avantage de la Colonie,

t  
>  
c  
r  
t  
a  
V  
n  
bi  
ot  
&  
de  
de  
pé  
inf  
pul  
dit

nie, & trouvoient beaucoup mieux leur profit que n'ont fait depuis plusieurs autres qui leur ont succédé sans marcher sur leurs traces, leur piété les faisoit estimer de tout le monde, on vivoit dans une cordialité qui rendoit la nouvelle France tout à fait agréable, on n'y connoissoit point toutes les misères que nous avons expérimenté depuis, & qui croissent tous les jours.

Cet incendie mit la consternation partout, il n'y eut dans toute la basse Ville que la maison de M. Aubert de Lachenaye qui fût sauvée, & Dieu lui conserva sans doute ses biens pour aider ses concitoyens à se rebâtir; c'étoit un très-riche Marchand, qui avoit l'ame noble & généreuse, & qui épuisa ses fonds pour prêter à tout le monde; de sorte qu'il n'y a presque aucune maison de la basse Ville qui ne lui soit redevable, il le fit non-seulement pour suivre son humeur bienfaisante, mais parce qu'il s'y crut obligé par reconnoissance envers Dieu, & sa grande piété lui suggera toujours de nouveaux motifs pour lui en rendre des actions de grace, il fut même frappé d'une parole que lui dit une femme insensée qui étoit l'objet de la risée du public; elle le rencontra un jour, & lui dit avec son air égaré : ne crois pas que





jours differer ; mais enfin , la crainte nous déterminâ à faire cette dépense : nous fîmes étayer tous les planchers en dedans pour soutenir la maison , & bien nous en prit , car dès que l'on eut commencé d'abattre ce mur , un coup de marteau jettoit par terre plusieurs toises de muraille : les ouvriers étoient exposés à un grand péril , & nous regardâmes comme un miracle de ce qu'il n'en perit aucun , aussi le demandions-nous à Dieu avec de ferventes prières. Aussi-tôt qu'on eut mis les maçons en train , on n'épargna rien pour les faire avancer , le pignon fut rebâti solidement. Quand il fut élevé , notre Superieure plaça une Sainte Vierge dans une niche qu'on avoit pratiquée dans la muraille proche le feîte de la maison où elle se voit encore aujourd'hui , où on la trouvera avec plusieurs reliques & un écrit en ces termes.

Le 12. de Septembre 1682. dans la seconde année du premier triennal de la Mere Marie Saint Bonaventure de Jesus , ayant été ci-devant 18. ans Superieure , & la seconde de cette Maison , la Mere Marie de la Visitation étant Dépositaire du bien des Religieuses , a été par ladite Reverende Mere Superieure posée cette petite figure en relief , représentant la sacrée & immaculée Mere de Dieu, tenant

260 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
son cher Fils entre ses bras , avec des  
reliques qui sont attachées au tour , &  
ce pour la supplier que comme Mere &  
Superieure de ce Monastère , il lui plaie  
de prendre toutes les Religieuses sous sa  
spéciale & maternelle protection , & que  
par le pouvoir qu'elle a auprès de Jesus-  
Christ son Fils notre divin redempteur ,  
elle empêche & éloigne de cette Maison  
toutes les choses qui pourroient ruiner  
& détruire son adorable esprit dans le  
cœur de toutes les filles qui y sont & y  
feront à l'avenir : la suppliant en ou-  
tre de donner à cette Communauté les  
moyens temporels , nécessaires & suffi-  
sans pour maintenir la regularité de no-  
tre saint Institut ; lui promettant que de  
notre part nous nous employerons avec  
zèle à l'augmentation du regne de Jesus-  
Christ en nos ames , & qu'à perpétuité  
elle sera reconnue pour Dame & Regen-  
te de ce Monastère.

La Cour fit en cette année 1682. de  
grands changemens en Canada , en y en-  
voyant un nouveau Gouverneur & un  
nouvel Intendant. M. le Comte de Fron-  
tenac fut rappelé , il nous honnoit de  
son amitié & de son estime , & nous fai-  
soit tous les ans quelque liberalité ; il  
regaloit les pauvres plusieurs fois l'année,  
& les venoit servir lui-même avec une

t  
j  
c  
r  
le  
tr  
P  
q  
c

nombreuse suite : celui qui prit sa place fut M. de Labarre, le même que M. le Marquis de Tracy avoit laissé Gouverneur à Cayenne en 1669.

M. du Cheneau, Intendant, s'en alla aussi, il avoit beaucoup de piété, & nous affectionnoit assez pour nous faire plaisir s'il en eût trouvé les occasions ; il nous assista de tout son pouvoir pendant 7. ans qu'il fut en ce pays, tant par ses conseils que par sa protection, M. de Meule lui succéda.

Le R. P. Pierre Chatelain notre Confesseur, étant extrêmement vieux, & infirme, demanda à se décharger du soin de nous confesser, il assuroit les Religieuses qui vouloient le retenir, que c'étoit la volonté de Dieu, & il disoit aux plus discrettes que Notre-Seigneur le lui avoit fait connoître. Il pouvoit bien parler ainsi, car il étoit très-souvent favorisé de Dieu par des communications très-particulières, c'étoit un Saint qui joignoit à beaucoup de génie une douceur inaltérable, une simplicité charmante, une charité sans bornes envers le prochain, & un amour pour Dieu très-ardent, qui le tenoit toujours occupé de sa présence. Un jour entr'autre que les Jesuites alloient à leur maison de campagne, le Pere Chatelain marchoit

252 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
derriere un peu éloigné , s'entretenoit à  
son ordinaire de quelque bonne pensée ,  
Notre-Seigneur se fit voir à lui , le salua  
comme autrefois ses Disciples , en lui di-  
fant la paix soit avec vous , ce qui laissa  
une sainteté imprimée dans l'ame du bon  
Pere qui ne s'effaça jamais.

Il étoit venu en Canada avec plusieurs  
Missionnaires que les Sauvages firent beau-  
coup souffrir & mourir enfin , en recom-  
pense de leur extrême charité pour eux  
& par l'éloignement pour la Foy : lui  
seul n'avoit point eu de part à cette gra-  
ce qu'il regardoit comme une signalée  
faveur ; il racontoit en pleurant la vision  
qu'il avoit eue dès le commencement de  
sa carrière , par laquelle Notre Seigneur  
lui avoit montré qu'il seroit exclus de cet  
honneur , ce qu'il attribuoit à ses péchés ,  
& avoit vû une porte fort étroite par où  
passerent tous ceux de ses freres qui prê-  
choient alors l'Evangile aux Iroquois ;  
il voulut faire comme les autres , mais  
il lui fut impossible d'y passer , quoiqu'il  
ôtât , ce lui sembla , sa soutane & sa cein-  
ture pour se rendre plus mince , & croyoit  
en disant cela , rabattre l'idée qu'on avoit  
de sa sainteté , & faisant voir qu'il étoit  
un grand pécheur , qui n'avoit pas été  
trouvé digne de souffrir pour Jesus-Christ  
& de sortir du monde par la porte du

martyre. Son mot le plus ordinaire étoit aimons Dieu, il terminoit par-là toutes ses conversations.

Il avoit été Confesseur de cette Communauté environ 30. ans, & dans toutes les occasions il nous avoit donné des marques d'une affection fort sincère, il ne cherchoit uniquement que la gloire de Dieu & le bien des ames; sa conduite étoit douce & tranquille, & ses manieres pleines d'amitié. Peu de tems après qu'il nous eut quittées, il mourut très-sainement & paisiblement.

Il nous choisit pour Confesseur à sa place le Pere Jacques Fremin qui sortoit des Missions, nous eûmes assez de peine à l'accepter, parce que nous ne le connoissions point, & qu'il passoit pour avoir été homme de guerre avant que d'être Religieux, nous le regardions comme un vieux Capitaine de Cavalerie dont nous avons peur, quoiqu'en verité il n'eût jamais été enrolé que dans la Compagnie de Jesus, où il étoit entré fort jeune. Sur le témoignage du Pere Chatele nier, qui nous assura que personne ne nous convenoit mieux que lui, nous le reçûmes volontiers, & nous nous en sommes très-bien trouvées.

Le 18. de Mars 1683. \* notre Soeur  
\* 1683.

264 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Marie-Clemence du Hamel de l'Incar-  
nation, Sœur Converſe, mourut âgée  
de 44. ans, elle étoit naturellement crain-  
tive, & l'ombre même du péché lui fai-  
ſoit peur; elle avoit une grande facilité  
pour l'oraïſon, & pour l'entretien inté-  
rieur avec Dieu, ſon exactitude à s'acquit-  
ter de ſes exercices ſpirituels, & ſon obéiſ-  
ſance prompte aux ordres des Superieurs,  
étoient un grand ſujet d'édification pour  
la Maïſon; elle ſupporta de terribles pei-  
nes d'eſprit avec beaucoup de patience  
& d'humilité, mais Notre Seigneur l'en  
délivra entièrement avant ſa mort, &  
elle paſſa avec une paix & une tranquilli-  
té admirable, ce qui fut ſans doute une  
recompenſe anticipée de ſa fidélité.

Mgr. l'Evêque jugea à propos de chan-  
ger notre Superieur, il nous ôta M.  
Henry de Bernieres, très-ſaint homme,  
& digne néveu de M. de Bernieres, Tré-  
ſorier de France, & il nous donna en  
cette qualité M. Louis Anjo des Meze-  
rets, dont la vertu étoit auſſi fort connue.

Le tems de nos élections approchoit,  
& ſi on en eût voulu croire notre Mere  
Marie Foreſtier de Saint Bonaventure,  
on les eût bien avancées, car elle repré-  
ſentoit ſouvent que ſon grand âge ne lui  
permettoit plus que de ſoupirer après le  
repos, & elle ſouhaitoit ardemment qu'on  
la

I  
e  
C  
M  
C  
E  
vi  
pe  
fa  
de  
M  
ſi  
Sa  
m  
Vi  
Di  
Ag  
ne  
ma  
cie  
Cc  
vo  
cor  
ſite  
que  
déj  
&

la dechargeât d'un fardeau ; elle l'obtint enfin le 13. Novembre 1683.

Monseigneur l'Evêque présida à cette Cérémonie , assisté de Monsieur de Mezerets & du Pere Fremin , notre Confesseur ; & après la Messe du Saint Esprit , qui avoit été précédée d'une vive & touchante exhortation sur l'importance de l'élection que nous allions faire. La Soeur Jeanne-Françoise Jachereau de Saint Ignace , fut élue Superieure ; la Mere Marie de Saint Bonaventure , Assistante , la Soeur Marie Fiquenel du Sacré cœur , Maitresse des Novices ; ma Soeur Antoinette du Tartre de la Visitation , Hospitaliere ; elle fut aussi Discrete avec la Mere Jeanne-Thomas-Agnès de Saint Paul , que le Prélat nomma Econome du bien des pauvres ; ma Soeur Marguerite Gloria du précieux Sang fut élue Dépositaire de la Communauté.

\* Les forces de M. de Laval ne pouvoient suffire à son zèle , les fatigues continuelles qu'il éffuyoit dans les visites de son Diocèse qu'il faisoit quelquefois l'hyver en Jacquette , lui avoient déjà fait contracter plusieurs infirmités : & par dessus tout cela , son humilité

266 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
lui persuadoit qu'un autre en sa place,  
feroit plus de bien que lui, quoiqu'il  
en fit véritablement beaucoup, parce  
qu'il ne cherchoit que la gloire de Dieu,  
& le salut de son Troupeau. Sa doctrine  
& ses éminentes vertus le faisoient  
regarder comme un très-digne Prélat;  
lui seul souhaitoit d'être déchargé: il  
partit pour la France en 1684. dans le  
dessein de faire sa démission; il eut ce-  
pendant plus de peine qu'il ne croyoit à  
obtenir un Successeur; le Roy con-  
noissoit parfaitement son mérite, & le  
besoin que le Canada avoit, d'un vi-  
gilant Pasteur: mais enfin après bien  
des instances, le Roy consentit à ce  
qu'il desiroit, & lui laissa le choix de  
la personne qu'il jugeoit digne de cette  
place. M. de Quebec s'adressa au Pere  
Valois, Jesuite, pour trouver un hom-  
me vertueux & zélé qui continuât en  
Canada le bien qui étoit commencé:  
le Pere Valois lui dépeignit Monsieur  
l'Abbé de Saint Valier, Aumônier du  
Roy, comme un homme d'une gran-  
de pieté, d'un rare exemple & d'un  
zèle ardent. En effet, il s'étoit fort dis-  
tingué à la Cour par sa modestie & sa  
régularité; Monsieur de Laval crût qu'il  
ne pouvoit faire un meilleur choix;  
il en parla à Monsieur de Saint Vallier;

f  
H  
M  
C  
v  
r  
  
c  
re  
p  
d  
lé  
le  
te  
ar  
ba  
na  
de  
tc  
cc  
de  
av  
ell  
C  
le  
cc  
dit  
le  
lat



le Roy lui donna son agrément, & l'affaire fut conclue. : on resolut que Monsieur de Saint Vallier viendroit en Canada avant que d'être sacré, qu'il verroit le Pays, & prendroit des mesures pour y faire tout le bien possible.

\* Pendant que cela se passoit en France, nous recommandions ici les affaires de Canada à Notre Seigneur, & il lui plût en ce temps là d'appeller à lui Madame d'Aillebout, dont nous avons parlé; elle avoit un nom barbare de Boulogne; elle mourut comblée de mérite, le 7. de Juin 1685. âgée de 70. ans: l'odeur de ses vertus avoit embaumé non seulement notre Communauté, qui s'estime heureuse de posséder ses cendres dans notre caveau; mais tout le Pays la regarde & l'invoque comme une Sainte, qui a attiré bien des graces sur la Colonie. Elle avoit avec Dieu une union très-intime, & elle en recevoit des grandes faveurs. C'étoit une ame prévenue de grace dès le berceau; elle ne se maria que par le conseil de son Confesseur, & à condition que Monsieur d'Aillebout, qu'elle épousa, lui laisseroit garder inviolablement le vœu de virginité qu'elle

\* 1685.

268 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
avoit fait dès son enfance. Ce Confes-  
seur étoit un Jésuite , grand serviteur  
de Dieu , qui apparamment n'agissoit  
pas en cela, sans l'avoir consulté. Il  
dit à Monsieur d'Aillebout en lui mon-  
trant sa future épouse : voici une Vier-  
ge que Dieu vous confie pour en être  
le gardien ; si vous oubliez la promès-  
se que vous lui faites , & que vous ayés  
la hardiesse de donner quelque atteinte  
à sa pureté , Dieu vous châtiara terri-  
blement. Ces paroles menaçantes con-  
firmerent Monsieur d'Aillebout dans la  
resolution où il étoit de vivre en con-  
tinance.

Cependant après quelques années, il  
fit des grandes peines à son épouse , au  
sujet de son vœu qu'il vouloit rompre ;  
mais sa patience , son courage la firent  
triumpher. Son époux rentra dans les  
sentimens de fidélité dont il vouloit s'é-  
carter ; de sorte qu'après cette attaque ,  
qui fut longue , il la laissa paisible , &  
mourut fort chrétiennement en Canada,  
où il avoit été Gouverneur. Dès qu'el-  
le se vit libre , elle redoubla ses prati-  
ques de pieté , ne se menagea plus avec  
Dieu , & cherchoit avec adresse tout ce  
qui pouvoit l'humilier ou la faire souf-  
frir.

Je crois qu'une chose que nous avons

r  
e  
r  
f  
r  
c  
F  
l  
p  
g  
pe  
té  
tc  
lo  
m  
ét  
qu  
fc  
ve  
acc  
ses  
lev  
rai  
des  
Ma

remarquée, & qui peut-être n'a pas été apperçue de toutes les personnes qui sont connues, pourra donner une idée de sa vertu. Quand elle se retira chez nous, elle y fut reçue avec tant d'agrément, que voyant que de notre part elle n'auroit rien à souffrir, & qu'elle meneroit une vie fort douce. Elle conserva une femme de chambre dont les manieres incommodes & l'humeur facheuse étoit un continuel exercice de patience. Quoique cette fille l'aimât & l'estimât, elle la traitoit durement, & lui refusoit quelquefois les choses les plus nécessaires avec des reproches fort grossiers que Madame d'Aillebout supportoit avec une douceur & une égalité admirable, se passant volontiers de tout ce que cette servante ne lui vouloit point donner, ne se plaignant jamais, & lui cedant toujours; ce qui étoit d'autant plus louable en elle, qu'elle étoit naturellement fort vive & fort prompte, & que sa modération ne venoit que de l'empire qu'elle avoit acquis sur elle-même. Peu de Maîtresses veulent endurer quelque chose de leurs domestiques; & il est encore plus rare d'en trouver qui choisissent exprès des esprits difficiles, afin de souffrir. Madame d'Aillebout nous laissa dans sa

270 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
vie l'exemple d'une Séculière plus fervente & plus intérieure, que beaucoup de Religieuses. Dieu lui avoit donné l'esprit de Prophétie, le don des larmes, le discernement des esprits, & plusieurs autres grâces gratuites, à la vûe desquelles elle s'humilioit profondément.

Son oraison étoit presque continuelle, & toujours accompagnée d'une parfaite abnégation & d'une très-basse estime d'elle même, ne s'attribuant jamais le succès des choses qu'elle avoit recommandées à Dieu. Quoique nous ayons vû des effets merveilleux de ses prières, elle se trouvoit portée selon que l'esprit de Dieu agissoit en elle, à prier pour differens sujets, tantôt pour les enfans qui étoient dans le sein de leur mere, afin qu'ils reçussent le saint Baptême, & qu'ils conservassent leur innocence; tantôt pour que les malades profitassent de leurs maux, & trouvassent du soulagement; quelquefois elle prioit pour ceux qui devoient mourir ce jour là, & demandoit à Dieu que ce fut dans sa sainte grace.

Une fois qu'elle étoit malade, plusieurs Religieuses allèrent passer la récréation du soir dans sa Chambre; & comme les souffrances de son corps n'abattoient point son esprit, elle desi-

roit plus qu'à l'ordinaire d'être seule pour prier Dieu à son aise ; cependant elle ne dit rien qui pût le faire connoître. A sept heures les Religieuses se retirèrent., & Madame d'Aillebout demeura seule avec Dieu ; elle profita de sa solitude & donna toute liberté à son cœur. Elle fut vivement pressée de prier pour les personnes qui devoient mourir subitement cette nuit là , afin que leur mort ne fut pas imprévûe. Elle passa plus d'une heure à convier amoureusement N. S. de leur appliquer le mérite de son précieux Sang , & se servit des raisons si fortes, & des paroles si tendres , qu'elle ne s'endormit qu'avec une sainte confiance , que son oraison ne seroit pas rejetée ; après avoir recommandé fort affectueusement ces ames à la Sainte Vierge , & à leur saint Ange-Gardien.

Cette nuit même deux hommes se batirent en l'air dans Quebec ; l'un reçut un coup d'épée, & on l'apporta à l'Hôpital , c'étoit un Huguenot. Comme on le jugea en grand danger, on ne perdit point de temps ; M. de Bernières fut appelé, & lui parla si efficacement de la nécessité de renoncer à son hérésie, & de rentrer dans le sein de l'Eglise, s'il vouloit sauver son ame

qu'il fit son abjuration avec beaucoup de sincérité & de reconnoissance de la grace que Dieu lui faisoit. On lui administra les derniers sacremens, & il mourut dans de très-bons sentimens avec toutes les marques qui pouvoient nous faire juger que Dieu lui faisoit miséricorde, tant cela fut prompt, & ne dura pas plus de deux heures. Le lendemain le médecin ayant ouvert le cadavre pour faire un procès-verbal de ce meurtre, trouva qu'il avoit le cœur percé de part & d'autre, & s'étonna de ce qu'il n'étoit pas tombé mort sur la place; parce que naturellement il est impossible qu'on survive à un tel coup. La conduite de la Providence, nous parût admirable sur cet homme; mais nous ignorions alors qu'elle étoit la cause de cette merveille: Mde. d'Aillebout n'ayant confié qu'à son Directeur le secret de cette faveur.

Les fréquentes larmes qu'elle rependoit en la présence de Dieu, étoient si douces, qu'elles ne lui rougissoient pas les yeux; cependant elles lui affoiblissoient la vûe, & pendant un certain temps, elle fut entièrement aveugle; & de plus dans de telles peines d'esprit qu'elle ne pouvoit exprimer ce qu'elle souffroit. Elle avoue dans ses écrits,

que Dieu seul ſçait combien l'épreuve qu'elle ſoutint alors , lui fut ſenſible , & en quel danger elle croyoit être d'en perdre l'eſprit. Elle ſ'adreſſa dans cette perplexité au ſaint homme Tobie , & à ſainte Brſara , à l'un à cauſe de ſon aveuglément , & à l'autre à cauſe de ſes peines d'eſprit pour obtenir de Dieu par leur interceſſion ou la fin d'une vie qui lui étoit ennuyeuſe , ou la grace de faire un bon uſage de ſes afflictions. Elle vit l'effet d'une de ſes demandes , car la vûe lui fut rendue ; & elle dit même dans ſes écrits que ces ſaints lui obtinrent plus qu'elle n'oſoit ſouhaiter , & que bientôt après le ſujet de ſes peines ſe diſſipa , & ſes affaires tournerent ſi heureuſement pour elle , qu'elle en demeura auſſi ſurpriſe que reconnoiſſante.

Une de ſes prédictions dont toute notre Communauté a vû l'accompliſſement , c'eſt qu'en l'année 1682. Monsieur Joſeph de la Colombiere , étant arrivé à Quebec avec pluſieurs Prêtres qui venoient pour Montreal , & nous étant venus voir tous enſemble , nous les menâmes chez Madame d'Aillebout , comme chez une perſonne que nous eſtimions beaucoup ; elle les entretint des choſes ſpirituelles , ſelon ſa coutume ,

274 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
& demeura fort édifée de leur conversation, en les reconduisant, elle dit à une Religieuse, avec qui elle avoit une étroite liaison, parlant de Monsieur de la Colombiere. Cet Ecclésiastique gouverna un jour cette Maison, & il fut envoyé de Dieu pour cela: il n'y avoit alors aucune apparence, car Monsieur de la Colombiere sortoit du Seminaire de saint Sulpice de Paris, & alloit demeurer à Montreal, où en effet il a resté long temps avant qu'il nous ait été donné pour Superieur & pour Confesseur; mais nous l'avons eu plusieurs fois en ces deux qualités, & son affection pour notre Maison prouve la verité de la Prophétie. Mais pour qu'elle s'accomplit, il est arrivé des renversemens à quoi on ne pouvoit pas raisonnablement s'attendre, & qui ont mis assez long temps la vertu de plusieurs saintes ames à des rudes épreuves.

Elle a prédit à plusieurs Religieuses des choses très-singulieres, & elles ont veu avec admiration l'effet de tout ce qu'elle leur avoit promis, sans qu'il y manquât une seule circonstance. Elle connoissoit parfaitement le caractère de toutes les filles, qui entroient ici pour être Religieuses; & pour peu qu'elle les vit, elle jugeoit très-sainte-



ment de leur vocation , & quoiqu'elle fut extrêmement réservée à s'en expliquer. Elle a fait voir quelquefois son discernement , en assurant que certaines Novices sortiroient , quoiqu'elles eussent commencé de la maniere la plus parfaite. Elle connoissoit encore les choses cachées ; Notre-Seigneur lui faisoit voir l'état de plusieurs ames après leur mort. En voici quelques traits qui nous regardent.

Elle ne demeuroid pas chez nous en 1668. quand la Mere Marie-Catherine de Saint Augustin mourut ; elle vint comme bien d'autres dans notre Eglise pour la voir , & comme elle contemplot ce corps pénitent , qui avoit été le Temple du Saint Esprit , il lui parut une image de la paix & de la sainteté , & elle fut remplie d'un sentiment assuré de la gloire , dont cette Religieuse jouissoit déjà dans le Ciel. Notre Seigneur lui dit fort intelligiblement : ô ! ma chere fille , si tu voyois la beauté de son ame , & combien le jugement qu'elle a reçu a été doux & favorable , & de quelle joye elle jouit , & les recompenses de ce qu'elle a souffert. Madame d'Aillebout conçût par là une idée de la Mere Saint Augustin , & rentra en elle même avec une componction qui la

276 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tint plusieurs jours dans les larmes ,  
pensant à la différence du jugement  
qu'elle éprouveroit , croyant mériter un  
traitement des plus sévères , à cause de  
son infidélité , qu'elle tâcha d'expier par  
des nouvelles mortifications , & par  
une contrition amère de ses plus légères  
fautes.

Quand la Mere Guillemette de Saint  
Augustin mourut en 1675. nous fîmes  
le plus promptement qu'il nous fut pos-  
sible les prières que nous lui devons ,  
& nous en ajoutâmes d'autres , & des  
pratiques de pénitence , afin de la soula-  
ger. Madame d'Aillebout nous disoit  
toujours que cette ame étoit retenue  
dans le Purgatoire : trois mois se pas-  
ferent , sans que Dieu lui fit connoître  
autre chose là-dessus , si non qu'elle souf-  
froit. Nous redoublions nos dévotions ,  
& nous nous étonnions de ce qu'une  
fille vertueuse , qui avoit mené une  
vie souffrante avec une grande patien-  
ce , étoit si rédevable à la justice de  
Dieu. Quatorze mois s'écoulerent dans  
cette inquiétude ; & enfin au bout du  
temps , la Mere de la Nativité mourut.  
Elle avoit été Supérieure de la Mere  
Guillemette , celle-ci lui résistoit quel-  
quefois dans ce qui concernoit la con-  
duite des Novices , dont elle avoit le

soin : elle la blâmoit aussi dans l'ordre de la maison , qu'elle vouloit que l'on mit en bien des choses , sur le pied de nos Communautés de France , ce qui est comme impossible en Canada ; & quoiqu'elle n'agit ainsi que par zele , la Mere de la Nativité la trouva pour cela encore en Purgatoire , & Notre Seigneur lui dit ; ma fille , comme cette ame ne vous a pas été aussi soumise , qu'elle devoit ; je vous ai réservé sa dernière sentence ; vous pouvés la retenir auprès de vous jusqu'à ce que vous sorties vous-même du Purgatoire , afin qu'elle n'en sorte qu'avec vous ; & vous pouvez l'élargir dès à présent si vous voulez. La Mere de la Nativité , repondit , que puisqu'il la laissoit maîtresse du sort de cette ame , elle ne vouloit pas retarder d'un seul moment son bonheur , & qu'elle desiroit lui donner dès cet instant la jouissance de Dieu.

Pour la Mere de la Nativité , voici ce que Dieu en fit connoître à Madame d'Aillebout ; cette bonne Religieuse mourut en reputation de sainteté ; elle avoit donné des exemples de vertu dont tout le monde étoit édifié , & elle sortit de cette vie avec une joye & une confiance qui nous fit croire qu'elle alloit bientôt jouir de Dieu. Dans l'ins,

278 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tant qu'elle expira, Madame d'Aille-  
bout la vit en posture de suppliante à  
genoux devant Notre Seigneur qui étoit  
assis, & deux Chœurs de Religieuses  
Hospitalieres rangées comme nous som-  
mes au Chapitre, accusèrent la Mere  
de la Nativité sur trois chefs 1°. D'avoir ac-  
cordé trop facilement des permissions,  
crainte de chagriner ses inferieures. 2'.  
D'avoir trop recherché, & de s'être  
trop appuyée sur la protection des  
grands du siècle. 3'. D'avoir trop favo-  
risé les pauvres au préjudice de la Com-  
munauté. Notre Seigneur écouta ces  
plaintes auxquelles la Mere de la Nati-  
vité ne repliqua rien; elle fut envoyée  
en Purgatoire: mais elle fut vue par la  
même personne toute brillante de gloi-  
re six semaines après. Il est remarqua-  
ble que cette sainte Défunte ne fut  
reprise au Jugement de Dieu que des  
fautes qu'elle avoit commises dans sa  
charge de Superieure, & qu'on ne lui  
dit rien des manquemens où elle pou-  
voit être tombée dans sa conduite par-  
ticuliere; il est vrai qu'elle étoit très-  
reguliere, & que nous la regardions  
comme une Religieuse parfaite: son  
beau naturel la rendoit apparamment  
trop complaisante envers ses Sœurs, &  
elle leur disoit quelquefois en leur per-

mettant ce qu'elles demandoient avec empressement, je brûlerai en Purgatoire, Purgatoire pour ce que je vous accorde, mais j'aime mieux que Dieu me punisse pour vous avoir été trop douce, que pour vous avoir été trop severe. Comme elle avoit été élevée parmi des personnes de qualité, qui l'estimoient beaucoup, elle conserva toujours leur amitié & leur faveur, & s'acquittant encore celle de plusieurs Seigneurs dont elle tira de grands secours pour votre Communauté.

Nous avons toujours attribué à sa tendresse pour les pauvres, le penchant qu'elle avoit à les gratifier, qui nous paroissoit louable; d'ailleurs il faut avouer que ce n'étoit pas d'elle-même qu'elle ôtoit aux Religieuses pour donner aux pauvres; mais dès que Madame Laval le vouloit, elle s'y soumettoit sans replique; quoique cela ne lui parut pas toujours comme juste, quand Monsieur l'Abbé de Quelus fonda une dot à perpetuité, pour la somme de 6000. liv. On nous obligea de donner sur cette somme 1000. liv. à l'Hôpital, quand Monsieur d'Aillebout, vint demeurer chez nous, & vouloit donner tout son bien aux Religieuses, on partagea ce qu'elles nous distribuient en-

280 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tre la Communauté & l'Hôpital. Un  
Officier, avoit laissé par testament, aux  
Religieuses de cette Maison, une som-  
me assez considérable qu'il fallut en-  
core partager avec l'Hôpital pour obéir  
au Prélat, ainsi en quantité d'autres oc-  
casions; on a cru se devoir conformer  
à la volonté des Evêques: Je ne crois  
pas au reste que le recit diminue l'esti-  
me que l'on doit à la Mere de la Nati-  
vité, au contraire, il est aisé de juger  
de la pureté de son ame, par le sujet  
des reproches qui lui furent faits, puis-  
que aucune ne regardoit ses mœurs, mais  
seulement sa conduite, envers le pro-  
chain, trop douce pour ses inférieu-  
res, trop humaine auprès des grands,  
& trop condescendante envers ses Supe-  
rieurs, en ce qui ne s'accordoit pas avec  
l'équité que Dieu demande des hom-  
mes en toutes choses.

Madame d'Aillebout qui étoit extrê-  
mement vive avoit quelque fois de la  
peine de ce que le Reverend Pere  
Chatelein son Confesseur ne paroissoit  
pas même ému des accidens qui arri-  
voient, & qui affligoient tout le mon-  
de; il sembloit à le voir qu'il fût in-  
sensible aux misères du prochain, & à  
celles qu'il éprouvoit lui-même; Mada-  
me d'Aillebout le lui reprochoit sou-  
vent

v  
te  
se  
de  
fil  
qu  
je  
gr  
fo  
die  
ler  
pac  
&  
gra  
une  
tit  
trar  
voi  
s'éc  
ble  
la v  
que  
droi  
pas  
parf  
par  
pens  
men  
men  
augr  
Direc

vent, & comme il ne repondoit à tout ce qu'elle lui disoit pour animer son zele & sa compassion, que ce peu de mots qui lui étoient ordinaires : ma fille aimons bien Dieu ; elle se trouvoit quasi choquée de sa tranquillité. Un jour qu'elle s'en plaignoit à Notre Seigneur . & qu'elle lui représentoit que son serviteur pourroit aisément remédier à certains maux, s'il vouloit seulement parler, mais qu'il ne le faisoit pas pour des raisons qu'elle ignoroit, & qu'elle ne pouvoit accorder avec la grande vertu du pere. On lui montra une agréable verdure où couloit un petit ruisseau avec un murmure doux & tranquille, & Notre Seigneur lui dit, voilà l'image de ton Confesseur, il s'écoule en moi avec un prix inalterable, malgré les differens evenemens de la vie ; sa tranquillité me plaît plus que tout le mouvement que tu voudrois qu'il se donnât, parce que ce n'est pas par une inaction naturelle & imparfaite qu'il conserve ce repos, mais par une sublime vertu acquise aux dépens de la vivacité de son temperament. Cette vûe modera les empressements de cette Dame, & ne servit qu'à augmenter l'estime qu'elle avoit de son Directeur.

Elle vit un jour dans son oraison le cœur du Reverend Pere Paul Rague-neau; Dieu lui donna la connoissance des aimables qualités qu'il possédoit : il lui dit dans l'admiration où elle étoit de tant des richesses spirituelles, que ce cœur n'avoit presque point son égal. Elle connut que ce qui en relevoit le prix, étoit l'amour que ce Pere portoit aux ames, & le talent admirable qu'il avoit de les gagner & les conduire à Dieu par des voyes si pures & si douces, qu'il rendoit la vertu facile, applanissant toutes les difficultés, ou inspirant tant de courage & tant de joye qu'on les franchissoit sans peine. Il cherissoit sincerement les ames, les aidoit en tout sans s'épargner, ne se plaisoit point à les chagriner, sous pretexte de les éprouver. Il sçavoit les connoître, & les faire avancer, sans les laisser languir dans les abattemens où tombent souvent les foibles qui ne reçoivent aucun secours de ceux qui devoient leur en donner. Il y auroit beaucoup plus à rapporter, si nous faisons un recueil complet de sa vie; ce que nous en avons dit peut suffire pour juger que nous avons grande raison de la reserver. Nous conservons avec vénération les dons qu'elle nous a faits,

F  
i  
c  
P  
ar  
m  
m  
qu  
ve  
da  
d'u  
m  
Na  
lac  
tre  
po  
pit  
on  
cou  
à le  
soir  
& p  
bea  
not  
lade  
d'C.  
A  
ving



ayant partagé entre les pauvres & les Religieuses tout ce qu'elle possédoit; le Tableau de la Sainte Famille qui est à l'Autel du S. Enfant Jesus, vient d'elle; c'est un ouvrage de Raphael qu'on ne peut assez priser.

Vers la fin de Juillet de la même année 1685. le Vaisseau du Roy amena M. l'Abbé de S. Vallier, nommé à l'Evêché de Quebec, M. le Marquis de Denonville en qualité de Gouverneur Général, nombre de Soldats de recrue, & plusieurs Officiers d'un mérite distingué. La maladie s'étoit mise parmi eux, de sorte que dès que le Navire eut mouillé, on remplit de malades non seulement nos sales, mais notre Eglise, nos greniers, nos engrais poulalliers & tous les endroits de l'Hôpital où nous pûmes leur trouver place, on dressa même des Tentes dans la cour. Nous redoublâmes notre ferveur à les servir, aussi avoient-ils grand besoin de nos soins, des fièvres ardentes & pourprées, des délires terribles & beaucoup de scorbut; il passa dans notre Hôtel-Dieu plus de trois cens malades, la sale des femmes étoit pleine d'Officiers de qualité.

Au commencement, il en mourut vingt; on nous les apportoit même à

284 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
demi morts : nous éprouvâmes pour  
les soulager plusieurs remèdes, dont le  
meilleur fut de les saigner à la temple;  
nous en sauvâmes par là un grand nom-  
bre, qui ne donnoient plus aucune es-  
perance de guérison, & qui dès le len-  
demain de la saignée étoient gais à mer-  
veille; nous les renvoyâmes parfaite-  
ment guéris, & fort reconnoissans de  
nos peines.

Les fatigues extrêmes que nous eû-  
mes, firent tomber malade beaucoup  
de Religieuses. Les Prêtres & Religieux  
qui avoient le plus assisté à l'Hôpital,  
furent aussi frappés de cette maladie, &  
en guérèrent par la saignée à la temple.  
ceux de tous ces malades à qui on n'osa  
pas faire ce remède, parce qu'on dési-  
roit beaucoup les conserver, & que l'on  
ne vouloit rien risquer, moururent fort  
promptement. Nous nous cachions pour  
saigner aussi les autres : nous les faisons  
porter dans la Sacristie, afin de les sau-  
ver, comme à la derobée; & nous eû-  
mes la consolation d'en échaper tous  
ceux à qui nous fîmes ce remède.

Monsieur le Marquis de Denonville  
avoit amené toute sa famille, & com-  
me Madame la Marquise avoit pris en  
France le dessein de se mettre dans une  
Communauté; pendant que Monsieur

son Epoux feroit le voyage de Montreal. Le Pere Voutier notre Procureur, qui l'étoit aussi des Ursulines, alla lui offrir à Paris nos deux maisons, pour qu'elle choisit celle qui lui plairoit, il nous écrivit ce qu'il avoit fait : nous ne manquâmes pas de lui preparer chez nous un appartement le plus commode, & le plus propre que nous pûmes, ce que firent aussi les Ursulines ; mais comme M. de Denonville ne monta pas cette année à Montreal, nos preparatifs furent inutiles ; Madame la Gouvernante nous en remercia, elle nous donna de grandes marques d'affection, ne passant aucun jour sans venir dans l'Hôpital servir elle-même les malades, & leur distribuer les douceurs qu'elle leur apportoit. Sa charité nous édifia beaucoup, car elle s'exposoit sans crainte au danger de gagner le mal contagieux. Malgré tout ce qu'on pouvoit lui dire pour la retenir, elle continua cet exercice jusqu'à la fin sans en être incommodée.

D'un autre côté M. l'Abbé de Saint Vallier fit paroître son grand zèle dans toutes les occasions, étant toujours occupé de quelque bonne œuvre. Il visitoit frequemment les malades, les embrassoit tendrement, faisoit beaucoup d'au-

286 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
mônes , & charmoit toutes les personnes qui lui parloient par ses honnêtetés.

Le Vaiffeau qui avoit amené M. le Marquis de Denonville ramena M. de Labam, il avoit toujours protégé l'Hôtel-Dieu ; mais il étoit particulièrement affectionné aux Religieuses. Ce fut lui qui nous obtint du Roy une gratification annuelle de 1500. liv. que nous reçûmes cette année là. Une personne qui se disoit de nos amis jugea que cela nous mettoit trop à notre aise, & deux ans après il nous en fit retrancher 500. liv.

Ma Sœur Marie-Magdelaine le Gardeur de Sainte Catherine, entra le 8. Décembre de cette année le jour de l'Immaculée Conception ; & quelques mois après ma Sœur Louise Fournier de la Miséricorde.

Nos travaux augmentoient tous les jours , & nous recevions peu des filles, de quoi notre Superieure se plaignant un jour au R. P. Crepicul, elle l'engagea de prier la Mere Catherine de Saint Augustin de nous obtenir de Dieu des sujets, il le leur promit, & lui vint dire quelque temps après avec un air de simplicité, qui l'accompagnoit par tout, qu'elle ne se mit point en peine, qu'il

en viendroit en abondance ; que la Mere Saint Augustin lui en avoit donné des assurances. En effet, depuis ce temps là notre Noviciat a toujours été bien rempli, nous y avons veu jusqu'à 25. filles tant Professes que Novices & Postulantes.

Ce bon Pere étoit particulièrement devot à la Mere de Saint Augustin, depuis qu'ayant lu sa vie & d'autant qu'elle eut souffert les peines interieures, dont il est parlé; elle lui apparut en songe de la maniere qu'elle est représentée dans une image, tenant une grande Croix entre ses bras, du bout de laquelle, elle la toucha, & dès qu'il fut éveillé il se trouva dans des peines d'esprit terribles qui lui ont duré plusieurs années, ce qui lui fit comprendre qu'il n'étoit pas impossible que cette vertueuse fille eut souffert, tout ce qui est marqué dans sa vie; il ne manquoit pas tous les ans en revenant de sa mission de dire la Messe dans notre Eglise pour remercier Dieu des graces qu'il lui avoit faites.

Il fût encore porté à cette devotion par une merveille qui lui arriva en retournant à sa mission vers Tadoussac; ses Sauvages ayant laissé son bagage, & surtout la Casquete, ou é-

288 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
toit sa chapelle, sur le bord de l'eau, la mer souffla de telle sorte par le vent qu'elle emporta bien loin tout ce qui se trouva sur le rivage, le Pere Crepicul, bien affligé fit un vœu à la Mere de Saint Augustin, pour la conservation de la Chapelle, & le lendemain on la trouva fort loin ou les vagues l'avoient poussée sans être endommagée, ni même mouillée de quoi ils reçurent tous une grande consolation remerciant Dieu, qui lui avoit accordé cette grace par l'intercession de sa fidelle servante, il donna en reconnoissance de ce bienfait, les deux petits ouvrages sauvages qui sont aujourd'hui au Calvaire.

Le 10. Juillet 1686. Une Sœur converse nommée Jeanne-Françoise Poisson de la présentation mourut d'une grosse fièvre, elle étoit d'un naturel fort doux & sincere agissant simplement, & faisant bien toutes les obédiences, prompte au travail, fort adroite, soigneuse, singulierement devote à la très-sainte Vierge, ce qui lui servit beaucoup dans les grandes peines interieures, dont Dieu l'éprouva pendant trois ans, il les lui ôta quelques temps avant sa mort d'une maniere si sensible qu'elle admiroit elle-même, elle jouit d'un grand  
calme

calme de cœur & d'esprit, jusqu'à son décès qui fut fort paisible.

Dans le mois de Septembre suivant, M. de Champigni nouvel Intendant arriva; nous lui étions bien recommandées par M. de Lauzon son parent, oncle de notre Superieure, il nous promit sa protection avec bonté, Madame son épouse nous honora aussi de son amitié dès ses premières visites qu'elle rendit très-fréquentes dans la suite.

M. de Meules s'en retourna peu content de la Cour, qui avoit écouté des plaintes mal fondées qu'on avoit écrit contre lui, quoiqu'il eut fait fort bien son devoir, étant très-équitable, & rendant bonne & prompte justice à tous ceux qui s'adressoient à lui: pour nous faire éviter les frais, il terminoit obligamment nos petits procès; il étoit zélé pour la police, faisoit attention aux plaintes des Curés, afin de reprimer les desordres, & punissoit le crime sans remission: ce sont là affurement de belles qualités dans un homme établi pour faire observer les loix; & c'est ce qui devoit lui attirer les louanges de tout le Canada, puisque de son temps le vice n'osoit se montrer.

Le 21. d'Octobre 1686. Fête de Ste. Ursule, pendant la Grand'Messe qui se

290 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
disoit chez les Ursulines; le feu prit à  
leur Maison, sans que l'on pût sçavoir  
comment, & elle brûla si vite, & avec  
tant d'activité, qu'on ne sauva presque  
rien.; de sorte qu'elles se trouverent en  
fort peu d'heures sans maison, sans  
provision, sans linge & sans habits, que  
ce qu'elles avoient sur elles. Nous leur  
envoyâmes promptement offrir notre  
Communauté, qu'elles acceptèrent; &  
on nous les emmena au nombre de  
25. nous les traitâmes le mieux qu'il  
nous fut possible, & nous n'oubliâmes  
rien pour leur temoigner la part que  
nous prenions à leur affliction; elles re-  
cûrent nos amitiés & nos services avec  
beaucoup de reconnoissance, & pendant  
trois semaines qu'elles demeurèrent chez  
nous, nous fimes tous nos efforts pour  
les regaler & pour les consoler.

Comme Monsieur de Saint Vallier  
passoit en France, & qu'il vouloit pré-  
sider à nos élections, il nous les fit  
avancer de deux mois; nous les fimes  
le 24. Octobre. La Mere Juchereau de  
Saint Ignace fut continuée Superieure,  
dès qu'elle fut nommée, les Religieu-  
ses qui n'étoient pas du Chapitre, vin-  
rent la reconnoître: les Ursulines vin-  
rent aussi au Chœur, & nous aiderent  
à chanter le *Te Deum*, pendant la ce-

i  
c  
i  
c  
E  
C  
q  
t  
n  
fi  
v  
n  
l  
te  
de  
pi  
tr  
ce  
les  
let



remonie ordinaire de la reception de la Superieure, après laquelle elles se retirerent avec celles de la maison qui n'étoient pas vocales, pour nous laisser proceder aux autres élections. La Sœur Bourdon de Saint Jean-Baptiste fut élue assistante; la Mere Agnès de Saint Paul maîtresse des Novices; la Mere Vironceau de Saint Joseph Hospitaliere, ma Sœur de Gloria du précieux Sang dépositaire de la Communauté. Monsieur de Saint Vallier nomma ma Sœur Marie Fiquenel du Sacré Cœur Econome de bien de pauvres. Les deux discrettes furent les Meres forestier de St. Bonaventure, & le Cointre de Ste. Agnès. Chacun s'empressa de reparer la perte qu'avoient fait les ursulines: Monsieur l'abbé de Saint Vallier, Monsieur le Gouverneur, Monsieur l'Intendant, Les Jesuites tous y contribuerent: on fit travailler à leur maison, & on leur menagea un petit logement pour passer l'hyver; nous partagâmes avec elles nos toiles, nos voiles, nos matelas, tours de lit, vaisselle, baterie de cuisine, provisions, ne croyant pas pouvoir trouver une plus belle occasion d'exercer la charité, que d'assister les Epouses de Notre Seigneur, pour qui d'ailleurs nous avions beaucoup d'estime, &

qui nous édifierent extrêmement pendant leur séjour chez nous , quoique nous les connussions déjà particulièrement presque toutes : plusieurs d'entre nous leur étant alliés par parenté , & les autres ayant été élevées chez elles , nous renouâmes nos anciennes amitiés , & de part & d'autre on se donna mille assurances d'une ste. & solide union.

Elles ne purent se résoudre à nous quitter sans que quelques unes de nous allassent les accompagner jusques chez elles , il ne fut pas difficile d'obtenir cette permission de Monsieur de saint Vallier qui avoit tous les pouvoirs de M. l'Evêque. Notre Supérieure avec les plus anciennes les reconduisirent , & visiterent leur Maison ; nos Meres s'en revinrent le soir fort lassées : ayant marché toute la journée , elles se couchèrent pour se reposer , & la Mere Supérieure fut à peine dans son lit , qu'elle se souvint n'avoir pas dit les Litanies de Saint Joseph , comme elle s'y étoit engagée en se mettant sous la protection de ce grand saint. Elle se leve , va au Chœur , & s'acquitte de son obligation ; cependant la Mere saint Paul qui avoit le soin de faire la visite tous les soirs , & qui s'étoit couchée a cau-

se de sa lassitude fut inspirée de se lever pour la faire, & crut sentir qu'on la tiroit de son lit; elle alla donc, & ce ne fut pas envain, car elle trouva la seconde chambre qu'elle ouvrit toute en feu, c'étoit celle de ma Sœur Louise Soumande de saint Augustin Dependiere, & qui avoit beaucoup fatigué ce jour-là, elle s'étoit endormie, ayant laissé sur son Oratoire, un pain de bougie qui se consumoit ce qui faisoit un grand feu; la Visiteuse fut bien embarrassée pour l'éteindre par bonheur elle trouva de l'eau, qu'elle jeta par tout, elle mouilla un tablié avec lequel elle étouffa le reste, & reveilla la Sœur qui avoit pensé nous mettre dans la peine ou étoient les Ursulines, le jour même qu'elles sortirent de chez nous, la mere saint Paul courut au Chœur en rendre graces à Dieu, elle y trouva la Mere Supérieure à qui elle le raconta, elles en remercièrent toutes Notre - Seigneur, la très-Sainte Vierge & saint Joseph notre Protecteur, & le lendemain elle l'apprit à toutes les Religieuses, dont aucune ne s'étoit reveillée, de sorte que non seulement la Maison auroit brûlé, mais sans doute plusieurs y auroient péri, car il auroit été impossible de les

294 HITOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
sauver , si on n'y eut remedié aussi  
promptement.

\* Nous vîmes l'année suivante 1687.  
le commencement de l'accomplissement  
de la Prophétie du Pere Crepicul , & des  
promesses de la Mere saint Augustin ;  
Dieu nous envoya cinq postulantes , Eli-  
zabet de Hallot , d'hemicile de saint  
Joseph , Marie - Magdelaine Maufix de  
saint Louis , Marie-Françoise Biffon de  
saint Pierre , Marie-Anne Gaverfau de  
Jesus & Marie - Magdelaine Soumande  
de la Conception ; la premiere étoit  
une fille de qualité que Madame la Mar-  
quise de Denonville avoit amenée de  
France , pour faire compagne à Ma-  
demoiselle Brisicy sa fille , qui voulut  
être de la partie ; elle entra ici pour  
faire une retraite , pendant laquelle , elle  
eut de fortès touche pour executer le  
désir qu'elle avoit depuis long-tems d'être  
Religieuse dans cette Communauté ,  
son bon esprit , ses heureuses disposi-  
tions , la protection que cela nous pro-  
mettoit , pouvoit ce semble nous tenter :  
mais graces à Dieu , nous ne fimes  
aucune démarche pour l'engager ; quoi-  
que Madame la gouvernante temoig-  
nât qu'elle en auroit beaucoup de joye ,

\*1687.

elle venoit même tous les jours s'en informer ; cependant quelques personnes poussées par l'esprit du monde représenterent à Madame Denonville , que si sa fille se faisoit Religieuse ici, elle n'y seroit pas plus considérée que la fille d'un marchand , cette pensée degouta cette Dame & la fit changer , elle résista aux instances de sa chere fille , & s'y opposa fortëment dans la suite , & comme les obstacles ne font souvent qu'allumer les desirs. Mademoiselle Briscy, s'affermissoit de plus en plus dans sa vocation ; elle demanda même si elle ne pourroit pas s'engager malgré sa mere ; nous la connoissions assés courageuse pour en venir là comme l'ont fait plusieurs saintes ames : nous lui conseillames de céder pour lors aux volontés de Madame la Gouvernante, l'assurant que Dieu ne permettroit pas qu'elle fût jamais à d'autres qu'à lui , qu'il falloit conserver la paix qu'en agissant autrement , elle nous attireroit peut-être de grandes persécutions , qu'on pourroit obtenir une lettre de cachet pour la faire repasser en France , & que cela seroit facheux pour nous . elle se rendit à nos raisons , & remit l'exécution de son dessein à un temps plus favorable.

Monseigneur le Marquis de Denonville consentoit avec plaisir à nous donner

296 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Mademoiselle sa Fille , & s'il souffrit  
l'opposition de Madame son Epouse ;  
ce ne fut que pour ne pas troubler la  
paix ; il étoit trop pénétré des maximes  
del'evangile, pour croire que la distinction  
fut utile au salut , il sçavoit au contraire  
combien elle est préjudiciable à tant  
de Religieuses en France , qui sont plus  
enyvrées de leur qualité , que les plus  
mondaines séculières , il nous a souvent  
fait connoître ses sentimens là-dessus ,  
d'une maniere si chrétienne qu'il ne fal-  
loit que l'entendre pour comprendre  
qu'il étoit aussi bon serviteur de Dieu ,  
que fidèle sujet du Roy.

Mademoiselle de Brisicy ne perdit  
rien de sa pieté , ni de son amitié pour  
nous , sa sortie de notre Communauté  
& son retour en France ne l'ont point  
refroidie ; Dieu qui la vouloit , lui faci-  
lita le moyen d'entrer aux Carmelites de  
Chartre , où elle est fort aimée & estimée ;  
elle y a déjà exercé six ans la charge de  
Prieure d'une maniere fort édifiante ,  
elle regarde notre maison comme le lieu  
de sa première vocation , & nous  
écrit tous les ans avec une tendresse si  
cordiale , & d'un stile si humble , & si  
devot , que la seule lecture de ses lettres  
est capable de lui gagner l'estime de  
tous ceux qui les lisent.

Le 29. Août 1687. la mere Viron-

ceau de saint Joseph mourut âgée de 78. ans, elle étoit venue de France en qualité de Sœur converse; on a vû en 1645. que son bon esprit fit juger à nos premieres Meres, qu'il seroit avantageux qu'elle fut Religieuse de Chœur, & fit le voeu d'Hospitalité, dont elle s'est acquitée parfaitement, ayant reçu de Dieu un talent particulier pour servir les malades avec adresse, & propreté, elle nous a donné l'exemple de toutes les vertus, elle étoit sur tout très exacte aux observances, qu'elle n'a jamais omises quelque occupation qu'elle ait eu, elle a rempli avec beaucoup de soin les charges de Superieure, d'Assistante, de Discrete & d'Hospitaliere. Sa devotion envers la Passion & le précieux Sang de Notre Seigneur étoit très tendre & sa fidélité aux plus petites regles admirables.

Le 6. de Novembre notre affliction fut redoublée par la mort de la Mere Catherine le Cointre de Sainte Agnès, qui contracta un mal de côté en assistant un moribond. Son naturel vif lui faisoit faire toutes ses actions avec une grande ferveur. Elle étoit très devote au Saint Sacrement, à la Très-Sainte Vierge & à Saint Joseph, qu'elle appelloit son bon Pere, & en parloit

298 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
d'une manière si éloquente, qu'elle en  
inspiroit de l'amour aux autres. Elle s'est  
bien acquittée de l'emploi de Maîtresse  
des Novices prenant des soins nompa-  
reils à cultiver ces jeunes plantes, à  
leur inspirer l'estime des moindres re-  
gles, & la fidélité à les observer, s'apli-  
quant à connoître le naturel de cha-  
cune, afin de leur donner des principes  
conformes à ce que Dieu demandoit  
d'elles, de celui d'Hospitalière, où elle  
se signaloit dans l'assistance des mou-  
rans. Notre Seigneur lui ayant donné  
une grace particulière pour cela, elle  
avoit une louable pratique dont Dieu  
la recompensa même dès cette vie,  
c'est de procurer des Messes autant  
qu'elle pouvoit aux âmes du Purgatoi-  
re, recommandant à tous les Prêtres,  
les personnes qui mouroient dans l'Hô-  
pital. Elle en eut aussi beaucoup après  
sa mort, selon cette parole de l'Evan-  
gile, de la même mesure dont nous  
nous servons pour les autres, on s'en  
servira pour nous; mais ce qu'il y eut  
de remarquable, c'est que pendant son  
agonie, il se dit trois Messes pour elle  
dans notre Eglise, ce que nous regard-  
âmes comme une récompense visible  
de sa charité. Elle avoit 63. ans & en  
avoit passé 30. en Canada



La Mere Marie Trouin de la Conception étoit fort son amie, elles étoient venues de France ensemble, & servoient Dieu toutes deux avec une grande fidélité, Notre Seigneur étant le lien de leur union. La Mere de la Conception pria la Mere Sainte Agnès avant sa mort de l'appeller après elle, ce que celle-ci lui promit, & lui obtint fort promptement; car le jour même qu'elle fut enterrée, la Mere de la Conception, tomba dangereusement malade, & nous disoit agréablement, j'ai demandé à ma Sœur de Sainte Agnès qu'elle m'appellât, mais je ne comptois pas que ce seroit si-tôt: elle est dans l'autre monde aussi pressée qu'elle l'étoit dans celle-ci. Elle mourut 8. jours après, fort saintement, & d'une maniere qui répondoit à la vie vertueuse qu'elle avoit menée, nous en avons parlé en 1642. & en 1647. Elle étoit d'une des premières maisons d'Ecosse, alliée de Marie Stuart, Reine d'Angleterre, une de ses Sœurs avoit épousé M. le Marquis de Bagni, Italien; & ce qui relevoit infiniment la Noblesse de sa famille, c'est que ses parens n'avoient quitté leur patrie, que pour conserver leur Religion. Nous avons admiré dans la Sœur de la Conception, une obéissance sim-

300 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
ple, une déférence très-respectueuse  
pour ses Supérieures, une douceur  
inaltérable, une patience & une égali-  
té d'esprit surprenante; & pour faire en  
peu de mots son éloge, elle a excellé  
dans une profonde humilité, ne se ju-  
geant jamais capable de rien, quoiqu'elle  
reussit par tout, s'offrant toujours  
aux travaux les plus pénibles & les plus  
bas, & faisant paroître son contente-  
ment dans ces occupations où elle se  
croyoit plus propre qu'aux emplois re-  
levés. Elle étoit âgée de 61. an.

La mort de ces trois saintes filles, en  
si peu de temps nous affligea beaucoup,  
elles furent les victimes de la charité,  
que nous exerçâmes cette année envers  
la prodigieuse quantité des malades dont  
notre Hôpital fut rempli; il se mêla  
plusieurs maux ensemble, la pleuresie,  
la rougeole, la fièvre maligne, tout  
cela devint populaire & enleva bien  
du monde dans cette Colonie.

\* Dès le printemps de l'année 1688.  
M. de Laval arriva dans un Vaisseau,  
nommé le Soleil d'Afrique; il étoit fort  
souhaité ici; & ce fut sans doute ce qui  
le détermina à revenir, car on fit en  
France tout ce qu'on pût pour le re-

\* 1688.

C  
E  
F  
I  
ri  
C  
m  
H  
T  
pe  
m  
pe  
de  
th  
pe

tenir. Il ne s'arrêta que peu des jours à Quebec, & alla promptement à Montreal. M. de Saint Vallier arriva aussi l'Automne, il avoit été sacré Evêque le 25. de Janvier de cette année ayant eu ses Bulles assez heureusement, dans un temps où le Pape n'en donnoit à aucun Evêque de France, à cause du différend survenu entre Sa Sainteté & Louis XIV. au sujet de la Regle. On crût à Rome que c'étoit sans conséquence pour les affaires du temps d'accorder les Bulles à un Evêque d'un Pays Etranger; & par la même raison, le Roy permit à M. de Saint Vallier de les recevoir.

Peu de temps après son arrivée le 16. Décembre 1688. il présida à nos élections: ma Sœur Fiquenel du Sacré Cœur fut élue Maîtresse des Novices; ma Sœur Denis de l'Annonciation, Hospitaliere; ma Sœur Antoinette du Tartre de la Visitation, Discrete; & Dépositaire des Pauvres, ma Sœur Soumande de Saint-Augustin.

Notre Communauté s'augmenta par l'entrée des Sœurs Genevieve Goffelin, de sainte Magdelaine & Catherine Berthier de sainte Genevieve, mais nous perdîmes le 6. Janvier. \* Ma Sœur

\* 1689.

302 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Magdelaine du Poutrel de Saint Michel,  
qui mourut âgée de 45. ans; elle avoit  
fort peu de santé, & ses continuelles  
infirmités avoient engagé les Superieures  
à la dispenser de se lever à 4. heures,  
& à lui accorder des petits menagemens  
qui lui aidoient à suivre la Communauté,  
& à supporter la fatigue des offices  
dont elle s'acquittoit avec beaucoup  
de soin & de propreté, malgré la  
foiblesse de sa complexion. Mais plus  
sa ferveur étoit grande, plus elle se  
reprochoit les soulagemens qu'elle  
étoit obligée de prendre, ainsi s'accusant  
de lâcheté, & de paresse, elle demanda  
instamment la permission de faire comme  
les autres, & sur tout de se lever à 4.  
heures, ce qu'elle ne fit que 8. jours,  
étant tombée dangereusement malade,  
elle mourut à son septième, qui étoit la  
Fête de l'Epiphanie, ce qu'elle regarda  
comme une faveur du très-Saint  
Enfant-Jesus, qu'elle appelloit son  
petit Roy, auquel elle étoit extrêmement  
devote, ainsi qu'à sa Sainte Mere. Elle  
avoit une singuliere adresse pour exciter  
la ferveur, & la devotion des autres;  
elle representoit admirablement bien  
les Mysteres de la Naissance de  
l'Enfant-Jesus, de l'adoration des Rois,  
& de sa presentation au Temple, cha-

cun en son temps avec un arrangement toujours nouveau : son humeur douce, paisible, & condescendante la faisoit fort aimer, elle étoit aussi très charitable pour les pauvres, fort pieuse, aimant beaucoup la solitude & la priere.

Monsieur le Marquis Denonville, dont la piété étoit connue par tout, fut choisi par le Roy pour être Gouverneur de trois Princes, Monseigneur le Duc de Bourgogne, Mgr. le Duc d'Anjou, & Mgr. le Duc de Berry, enfans de Monseigneur le Dauphin.

Il partit de Quebec en 1689. pour aller exercer cette charge, dont il s'est parfaitement bien acquité; on ne peut assez louer sa vertu, sa douceur, sa modestie, son équité, son affabilité, son zele pour la religion, sa solide devotion; il se rendit aimable à tous les gens de bien, il se montra fort affectionné pour le Canada, il y signala sa valeur, allant en personne à la guerre des Iroquois où il s'exposa avec beaucoup de générosité, menageant ceux qui l'accompagnoient, les faisant cacher pendant la decharge des ennemis, & paroissant seul avec Monsieur le Chevalier de Calliere; comme s'ils eussent été invulnairables, il commanda son monde avec tant de prudence, & combatit

304 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
avec un si grand courage qu'il étonna  
les Iroquois, les mit en fuite, & re-  
vint victorieux ; il continua en France  
de protéger le Canada, & empêcha  
que des Religieux soupçonnés d'une  
mauvaise doctrine, ne vinssent s'y éta-  
blir, comme ils en avoient formé le  
dessein : la pureté de la foi dont on  
fait profession dans la nouvelle France,  
lui parut plus avantageuse pour cette co-  
lonie que le bien que ce nouvel ordre  
seignoit d'y vouloir procurer, nous a-  
vons reçu en particulier des biens mar-  
qués de sa bonté pour notre Commu-  
nauté : il nous a écrit jusqu'à sa mort  
avec une bienveillance singulière.

M. le Comte de Fronténac revint  
dans ce Gouvernement qu'il avoit déjà  
occupé dix ans ; & comme il étoit con-  
nu & estimé en Canada, il y fut reçu avec  
joye, quoiqu'on regrettât M. le Marquis  
de Denonville.

L'estime & la veneration que nous  
avons pour la Mémoire de notre chere  
& Sainte Mere Marie-Catherine de Saint  
Augustin, croissoit tous les jours par  
les temoignages avantageux que nous  
recevions de tous côtés, sur tout depuis  
que sa vie eût été imprimée ; plusieurs  
personnes de merite & de vertu lui don-  
nerent de grands éloges ; cette lecture  
produisit

f  
F  
F  
a  
t  
C  
c  
fa  
co  
ve  
ex  
ob  
tri  
'  
fér  
pe  
ci  
ref  
l'ar  
te  
me  
Ma  
fes  
con  
lui

produisit de bons effets. Elle inspira l'amour des souffrances à plusieurs personnes affligées ; elle fit naître un grand desir du Ciel à plusieurs ames tièdes ; elle reveilla la ferveur dans plusieurs Communautés ; elle augmenta la confiance aux miséricordes de Dieu, & inspira un respect pour la sainteté de cette pieuse fille. Ce livre déplût pourtant à quelques personnes qui censurèrent beaucoup ce qui est écrit à la fin du Chap. 3. L. 5. pag. 314. de cette péchereffe abandonnée, qui étant morte sans secours, avoit obtenu miséricorde, comme si la péchereffe avoit été sauvée sans contrition ; quoiqu'il soit dit expressement que la Sainte Vierge lui obtint la grace de faire un acte de contrition.

Ces Messieurs voudroient que les miséricordes de Dieu se mesurassent sur la petitesse de leur cœur ; mais Dieu merci elles ont bien une autre étendue. Au reste leur critique ne diminua rien de l'ardeur avec laquelle on se porta à cette lecture ; & ce livre est non seulement l'approbation des gens de bien : Mais la sainte, dont les actions vertueuses y sont écrites, en témoigna sa reconnoissance au P. Paul Raguenu, en lui faisant donner par une personne à

306 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
qui elle se faisoit voir quelque fois , des assurances du zèle qu'elle avoit pour lui ; ce qu'il témoigne dans une de ses Lettres, où il avoue qu'il a fort peu contribué à cet ouvrage , & que le choix des matieres aussi bien que leur arrangement lui a été inspiré d'une façon toute extraordinaire dans très-peu de temps. Nous avons vû depuis peu d'années un fervent Millionnaire Jesuite, ( le P. Jean Chardon ) qui a vieilli dans le Pays d'en haut dans les travaux apostoliques , qui nous assure qu'en lisant la vie de la Mere de Saint Augustin , il avoit ressenti de si vives impressions des graces & des douceurs si ravissantes, qu'il n'oublieroit jamais les consolations dont il avoit été comblé par le moyen de cette lecture , aussi est-il un fidèle dévot de sa Bienfaitrice.

Il faut encore dire à ce sujet une chose, qui nous a paru singulière. Un jeune homme oisif se promenant dans Paris, rencontra par hazard sur le parapet d'un Quay, où des Libraires étoient quelque fois des vieux livres, la vie de la Mere Catherine de Saint Augustin, il s'arrêta pour la lire, & Dieu permit qu'il y eût un article, où il est parlé des excessives souffrances que cette ame choisie du Ciel a supportées en

C  
c  
f  
y  
fa  
F  
d  
jo  
d  
re  
A  
ap  
l'  
re  
ép  
ne  
qu  
m  
à p  
ell  
te  
La  
arr  
Pat  
tor  
de  
rier  
ver  
il v  
se d



Canada , ce qui est surprenant : c'est que dans cet instant ce jeune homme fut inspiré de venir dans ce pays pour y faire son salut , & pour mieux suivre sa vocation , il se donna aux Jesuites pour être envoyé en Canada au service des missions, où il mene encore aujourd'hui une vie fort édifiante, plein de reconnoissance de la grace qu'il avoit reçue par l'entremise de la Mere Saint Augustin. Ceux qui liront sa vie avec application y goûteront certainement l'onction que Dieu y a repandue , & en retireront du profit, comme l'ont déjà éprouvé un grand nombre de personnes, & l'on n'aura nulle peine à croire que Dieu l'a élevée à une gloire très éminente ; ainsi qu'il l'a fait connoître à plusieurs ames qu'il favorise.

Avant même qu'elle fut inhumée , elle donna à quelques Religieuses de cette maison des marques de son bonheur. La Mere de la Nativité avoit été fort son amie, elles étoient admonitrices l'une de l'autre , & comme elles marchaient toutes deux à grand pas dans le chemin de la perfection , elles ne se passoient rien tant soit peu contraire à quelque vertu qu'elles ne s'en reprissent aussi-tôt ; il vrai qu'elles avoient peu de chose à se dire , car leur attention fut elles-mê-

308 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
mes ne pouvoit aller plus loin; mais leur zele pour la perfection leur fournissoit assez de lumiere pour trouver à corriger ce qui n'étoit pas même aperçû des autres : elles prenoient garde à un geste, à un accent, à un petit retardement dans quelques devoirs, à un empressement trop naturel, même pour de saintes pratiques, & par ce moyen elles se rendirent des modeles de vertu, en qui on ne voyoit rien qui ne donnât de l'admiration. A la mort de la Mere Saint Augustin, la Mere de la Nativité vit bien qu'elle perdoit non seulement une sainte amie, mais une grande aide pour son avancement, & dans le temps que ce saint corps étoit exposé au Chœur, elle se sentit portée de l'aller embrasser pour se recommander à elle, la prier par la parfaite union qu'elles avoient eu ensemble de lui obtenir de Notre Seigneur quelque grace spéciale dont elle avoit besoin; s'offrant à faire de tout son cœur ce qu'elle lui feroit connoître qui pourroit mieux lui marquer son affection. Comme son vilage étoit colé sur celui de cette chere défuncte, elle crut sentir quelques mouvemens, & crut entendre parfaitement que son amie lui disoit qu'elle avoit reçu de si grandes graces de Notre Seigneur à

r  
c  
v  
f  
é  
M  
se  
d

l'heure de sa mort ; que le plus grand témoignage d'amitié qu'elle lui demandoit étoit d'en remercier son infinie bonté, ce qu'elle fit bien volontiers, en cedant à cette intention, tout ce qui étoit en sa disposition pour un an ; elle reçut dans la suite de grands secours de la Mere Saint Augustin, pour le spirituel & pour le temporel ; c'est ce que nous trouvons dans un écrit de la Mere de la Nativité, où elle dit expressement que la Mere Saint Augustin lui est fidèle, & qu'elle en ressent les effets.

Un autre écrit de la Mere de Saint Paul, pour lors assistante, nous apprend qu'elle souhaitoit après la mort de la Mere Saint Augustin, sçavoir quelque chose de son état, parce qu'elle l'avoit beaucoup aimée, & qu'elle n'avoit rien omis depuis sa mort, de tout ce qu'elle avoit cru lui devoir procurer bientôt la jouissance de Dieu ; elle disoit dedans son cœur, ô ma chere Sœur ! si je pouvois sçavoir par quelque voye qui fut agréable à Dieu, si vous êtes entierement libre des souffrances du Purgatoire ; la nuit suivante étant endormie, il lui sembla voir la Mere Saint Augustin, avec un visage serin, & tranquille, qui lui disoit d'un air fort doux ; enfin Dieu vous

310 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
accorde ce que vous desirés, je vous assure que je suis entierement libre, la Mere Saint Paul la consideroit avec une grande satisfaction, & lui demanda de qu'elle façon la créature est devant Dieu; la Sainte lui repondit, un pur néant, mais pourtant lui dit la Mere Saint Paul, vous êtes quelque chose de grand puisque Dieu vous a fait tant de graces, elle lui repartit, je ne suis rien en moi-même, ni toutes les creatures: tout vient de Dieu, & retourne à Dieu, restant toujours un pur néant, elle lui prouva cette verité par un long discours que la Mere Saint Paul écoutoit avec un grand plaisir, & quoiqu'elle n'ait pû nous en dire d'autres particularités, elle assure dans ce même écrit, qu'il lui resta de cet entretien une connoissance claire & évidente que toutes les créatures ne sont rien, & que Dieu est tout en elles dans l'ordre de la nature, de la grace & de la gloire, enforte quelle ne l'avoit jamais si bien connu, elle en conserva toujours le souvenir 15. jours après elle vit encore en songe la Mere Saint Augustin, qui lui présentoit à boire, la Mere Saint Paul lui dit; cela ne deplaît pas à Dieu, puisque vous me la présentes, vous êtes en lieu ou vous connoissés la vo-

re  
c  
F  
P  
la  
re  
le  
ri  
re  
pl  
tar  
ma  
ces  
que  
bor

lonté, & si cela étoit contraire, vous n'auriés garde de m'exciter, elle ne répondit rien, elle lui fit signe de la tête de la prendre avec liberté.

Il faut sçavoir que la Mere Saint Paul, ayant eu une grande maladie dans laquelle on jugea que le lait lui seroit bon, on le lui fit prendre plusieurs fois avec succès, mais pensant qu'elle pourroit s'en passer, & craignant qu'il n'y eut trop de sensualité, elle refusoit d'en prendre depuis quelques années, la Mere Saint Augustin encore vivante, sçachant que ce remede lui étoit utile, la convioit avec sa charité ordinaire, de ne point desister, & ne paroïssoit pas contente de son refus, deux jours après ce songe, elle en vit l'accomplissement, car on lui fit donner du lait sans qu'elle en eut parlé, ce qu'elle regarda comme une marque de la volonté de Dieu, qui inspira à sa Supérieure, elle le prit simplement, bien résolue de s'abandonner à l'obéissance plus que jamais.

La Mere Saint Augustin, a secouru tant de personnes qui se sont recommandées à elle, & leur a obtenu des grâces si grandes dans de pressans besoins, que nous ne douterions point de son bonheur, quand même elle n'auroit don-

312 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
né depuis sa mort aucune autre preuve  
de sa beatitude, & de son pouvoir au-  
près de Dieu, mais la divine bonté à  
bien voulu manifester la sainteté de son  
épouse par des guerisons miraculeuses en  
France & en Canada, nous en rapor-  
terons seulement deux.

Une Religieuse de la Visitation de  
Caën, nommée Anne-Susanne Des-  
maires, depuis trois mois incommodée  
d'une chute où elle s'étoit blessée  
un genouil sur lequel elle ne pouvoit  
se soutenir, ni s'appuyer, ni se remuer  
sans une bequille, fut inspirée de faire  
une neuvaine à la Mere S. Augustin dont  
elle avoit entendu parler; elle pria  
plusieurs de ses Sœurs de se joindre  
à elle, mais elle ne reçut aucun  
soulagement. Cependant bien loin de  
perdre courage, elle en fit une secon-  
de avec plus de confiance, & mettant  
un morceau de voile de la sainte sur  
la partie malade, elle pria avec un  
grand redoublement de ferveur jusqu'au  
dernier jour de la neuvaine, que s'é-  
tant fait conduire au Chœur, pour  
y recevoir la bénédiction du très-Saint  
Sacrement; elle ressentit d'étranges dou-  
leurs, & on entendit un fracas qui al-  
larma autant que le mal qu'elle souf-  
froit. Dans cette surprise, elle se jetta  
à

à  
c  
r  
l'  
p  
d  
q.  
dr  
&  
lo  
la  
ne  
mo  
no  
fri  
(  
les  
à M  
Qu  
de  
cer

II

à genoux avec impétuosité, & dans le moment se trouva parfaitement guerie. Le Chirurgien qui la pensoit voulant voir la verité de ce miracle, visita ce genou & ny trouva ni enflure ni rougeur, mais seulement une peau nouvelle: toute la Communauté en rendit grace à Dieu.

Un habitant de Dombour nommé Nicolas Malte, entendant parler de la Mere Saint Augustin, & raconter quelques merveilles de sa vie, fit reflexion que cette grande Servante de Dieu pourroit bien le tirer de la peine que lui causoit l'infirmité d'un de ses enfans, qui depuis sa naissance avoit un branlement de tête auquel les Chirurgiens assuroient qu'il n'y avoit point de remede, il s'adressa à elle, commença une neuvaine, & pria instamment, & avec foi de vouloir guerir son fils: le dernier jour de la neuvaine, l'enfant se trouva gueri, & ne s'est jamais ressenti de cette incommodité, de quoi le pere très reconnoissant, donna une attestation & s'offrit à la signer de son sang.

Ce fut la continuation de ses merveilles qui nous porta à demander en 1689. à Monsieur de Saint Vallier Evêque de Quebec, la permission de deterrer le corps de cette sainte Religieuse, pour le placer plus dûement dans quelque endroit

314 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
de notre maison, où on pût le visiter  
par devotion, ce que sa Grandeur nous  
accorda, nous ouvrîmes donc sa fosse,  
& nous recueillîmes avec grand soin tous  
ses os que nous mîmes dans un petit  
cercueil proprement couvert, & nous  
portâmes cette chasse au pied d'une  
Croix à l'Oratoire dédié au Calvaire, ju-  
geant que cette illustre défunte qui  
avoit tant cheri la Croix, & qui en a-  
voit souffert de si sensibles, seroit ra-  
vie de reposer auprès d'un morceau de  
la vraye Croix que nous révérons dans  
le Chœur, qui nous a été envoyé com-  
me un riche présent par Madame la  
Duchesse d'Aiguillon. Notre Commu-  
nauté de Bayeux d'où la Mere Saint  
Augustin étoit professe, ayant appris  
ce que nous avions fait, voulut avoir  
quelqu'un de ses os, & nous en de-  
manda avec tant d'instance que nous  
ne pûmes les refuser. Nous leur fîmes  
part de ce trésor qu'elles estimoient  
infiniment. En 1717. quelques Reli-  
gieuses de cette Maison firent faire une  
plus belle Chasse pour mettre les Re-  
liques de cette grande servante de Dieu,  
& elle fut posée dans le même endroit  
que la précédente, avec beaucoup de  
solemnité, la veille de l'Exaltation de  
la Sainte Croix. La Mere S. Augustin

t  
c  
i  
i  
i  
t  
  
X  
c  
d  
q  
A  
le  
ce  
né  
les  
er  
dé  
pr  
Bi  
ci  
du  
ne  
tar  
che  
une  
de  
ma



étoit parente de saint Thomas de Cantorbery , & ses proches se nommoient Becquet , commelui. On assure que par tout où on possède des personnes de cette famille , on est preservé du feu ; Dieu veuille continuer sa protection sur notre Maison , comme nous l'avons déjà tant de fois ressentie contre ce terrible élément.

En 1689. N. S. P. le Pape Innocent XI. renouvela pour sept ans l'Indulgence que Clement X. nous avoit accordé pour les ames du Purgatoire , lorsqu'on diroit la Sainte Messe au Maître Autel de notre Eglise , à cette intention, le jour des Morts , & chaque jour de cette Octave , & tous les Lundis de l'année. Il joignit une Bulle qui accordoit les mêmes jours la même Indulgence en particulier aux ames des Religieuses décedées ; à celles de leurs parens au premier & second degré ; & à celles des Bienfaiteurs de notre Monastere. Celle-ci étoit pour 15. ans , ainsi que l'Indulgence Pleniere des 7. Chapelles de notre Couvent , de même qu'en montant 4. fois l'an à genoux la Sainte Echelle. Une autre Bulle nous accordoit une Indulgence Pleniere pour la Fête de notre Glorieux Pere Saint Augustin , mais comme c'est un privilège com-

316 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
mun à tout notre Ordre, nous ne la  
faisons plus renouveler.

\* En 1689. il ne se fit point ici d'élections, mais en 1690. les deux triennaux de la Mere Juchereau de S. Ignace étant expirés, nous élûmes pour Supérieure la Mere du Tartre de la Visitation; M. de Saint Vallier présida à cette cérémonie. Le 9. Janvier la Mere S. Ignace fut élue Assistante; ma sœur Magdelaine Hazeur de saint François Xavier, Dépositaire de la Communauté; & mes sœurs Bourdon de saint Jean-Baptiste Jachereau de sainte Thérèse; les autres Officières resterent comme auparavant.

Nous reçûmes en cette année 1690. mes sœurs Genevieve Dupui de la Croix, Jeanne Louise Haseur de sainte Anne, & Romaine Buiffon de saint Nicolas.

Le premier de Mai 1690. la Mere Marie Deschamps de S. Joachim mourut âgée 79. ans. Ce qu'on admiroit en elle le plus, c'étoit sa rare humilité dans laquelle elle s'est perfectionnée jusqu'à la mort d'une maniere qui a beaucoup édifié tous ceux qui l'ont connue: cette belle vertu qui n'est jamais seule dans une âme, lui en avoit fait acque-

1690.

i  
t  
le  
I  
le  
&  
p  
da  
du  
m  
ce  
de  
trè  
fai  
tar  
con  
no  
ges  
d'A  
cier

rir un grand nombre d'autres. Son exactitude, sa dépendance dans les moindres choses, sa ferveur au service des malades ne s'est jamais ralentie, sa grande dévotion étoit au Verbe Incarné, à la très-sainte Vierge, & à l'Archange saint Michel. Elle s'est acquittée très-religieusement de tous les emplois dont on l'a chargée, & sur tout de celui d'Hospitalière qu'elle a exercé 11. ans.

Dans le mois de Juin 1690. il vint ici 8. ou 10. Matelots qui disoient s'être sauvés des Navires Pêcheurs, que les Anglois avoient pris à l'Isle Percée. Ils affuroient que les Anglois faisoient le projet d'aller prendre le Port-Royal, & ensuite de venir assiéger Quebec; mais personne ne voulut les croire. Cependant soit que les filles soient plus crédules ou plus craintives, nous résolûmes de faire des prieres & des pénitences pour obtenir de Dieu l'éloignement de ce fleau. Nous nous adressâmes à la très-sainte Vierge, à saint Joseph, & aux saints Anges dont nous recitions les Litanies tous les jours, avec une ferme confiance qu'ils combattoient pour nous s'il étoit nécessaire. Des Sauvages de l'Acadie vinrent dans le mois d'Août dire à M. Prevôt ancien Officier du Regiment de Carignan, & Lieu-

318 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tenant de Roy de Quebec & qui com-  
mandoit en l'absence de M. le Comte  
de Frontenac, que le Port-Royal étoit  
pris par le Anglois & qu'ils devoient  
venir ici; qu'il se préparât à les bien  
battre & qu'il ne se rendit pas sans ti-  
rer, comme avoit fait le Gouverneur  
de l'Acadie. On prit encore cela pour  
des reveries; on crut que les Sauvages  
vouloient avoir quelque présent, on leur  
donna quelque chose, & on les renvo-  
ya sans les croire, dont ils s'apperçurent  
fort bien. Les prisonniers que nos pe-  
tits partis faisoient dans le pays d'en haut,  
disoient la même chose, & ne le per-  
suadoient pas mieux. Enfin le 7. Octo-  
bre, Fête de Notre Dame de Victoi-  
re, M. de Cananville arriva, qui dit  
avoir compté 33. voiles Anglois près  
d'ici, qu'assurement ils faisoient la rou-  
te de Quebec, & qu'ayant eu depuis  
un vent favorable, il ne doutoit pas  
qu'ils ne parussent incessamment; on  
les vit enfin, & on envoya prompte-  
ment à Montreal avertir M. le Comte  
de Frontenac qui descendit en diligen-  
ce.

Aussi-tôt que cette nouvelle fut répan-  
due, chacun chercha un logement à la  
haute Ville en abandonnant les Maisons  
de la basse. On fit des retranchemens

avec des barques pleines de pierres, qui auroient tué plus de monde, si le canon eut donné dedans, qu'elles n'en auroient sauvé. On nous signifia de nous tenir prêts au sortir de la Ville pour aller à Lorette. Nous fimes nos paquets nous conservâmes ce que nous avions de meilleur; trois Religieuses firent cependant une fosse dans le Jardin dans laquelle on enterra l'Argenterie de l'Eglise, & sur tout les vases sacrés, pour empêcher la profanation. Nous ne réservâmes qu'un petit Calice pour dire la sainte Messe; nous étions dans la plus grande consternation. Deux Religieuses consentirent à garder la Maison, & le jour du départ étant arrivé, les charrettes étant déjà dans la Cour, nous nous assemblâmes dans l'Avant-Chœur pour nous dire à dieu; on se demanda pardon les unes aux autres avec un cœur si attendri, qu'on n'entendoit que sanglots; celles qui devoient rester voyant cette affliction generale, ne pouvoient plus se résoudre à se séparer des autres. Sur ces entrefaites, on nous vint dire d'attendre que M. de Frontenac fut arrivé, afin qu'il jugeât lui-même si notre sortie étoit nécessaire; cela nous fit reprendre un peu nos esprits. M. le Gouverneur ne fut pas plûtôt à Quebec,

320 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
qu'il nous envoya dire qu'il ne vouloit pas que nous fortifiions de la Ville, que notre fuite allarmeroit tout le monde, qu'il esperoit que Dieu nous feroit la grace de vaincre nos ennemis, & qu'il falloit la lui demander avec confiance. Il visita tous les remparts pour voir les fortifications, encourageant les habitans & rassurant par sa bonne contenance, tous ceux qui étoient effrayés. Les Anglois venoient fort lentement; Dieu sans doute les arrêtoit pour donner le temps aux Montrealistes de descendre, car ils ne profiterent pas du vent favorable pour nous surprendre, comme ils auroient peu faire.

Ils avoient pris vers Anticoste, M. de Grandville qui avoit été Officier dans le Regiment de Carignan, & qui étoit alors Lieutenant en ce pays. Madame de Lalande & Mademoiselle Joliet, & plusieurs autres, s'informerent de quelles fortifications il y avoit à Quebec, elles qui ne doutoient nullement point qu'ils ne s'en rendissent maîtres, leur repondirent fort simplement, & sincerement qu'il n'y en avoit point; & que le peu de Canons étoient enterrés dans le sable, cela les flatoient beaucoup, & ils croyoient déjà nous tenir. Ils se mirent en devoir de débarquer à

la Riviere Ouelle : mais Monsieur de Francheville qui en étoit Curé rassembra ses Parroissiens, leur representa vivement qu'il y alloit de leur bien spirituel, & temporel leur fit prendre à tous les armes, & les commanda si heureusement, qu'ayant dressé son embuscade dans l'endroit où les ennemis pouvoient faire leur débarquement, ils attendirent les chaloupes qui venoient bien remplies : dès que la premiere fut à la portée du mousquet, il fit faire une décharge qui tua tous les hommes, dont elle étoit chargée, à la reserve de deux qui s'enfuirent bien vite, les autres chaloupes ne jugerent pas à propos de s'exposer au même danger, ils tenterent encore plusieurs autres fois de descendre sur nos côtes; & ce fut toujours sans succès. Monsieur de Longueil ayant obtenu de Monsieur de Frontenac la permission d'aller au devant d'eux, s'y transporta si promptement qu'il les joignit à l'Isle, & les accompagna jusques vis-à-vis Quebec, les suivant le long du Rivage, & faisant avec une poignée de monde qu'il avoit avec lui des decharges si à propos, lorsque les Anglois vouloient débarquer, qu'ils crurent que ces campagnes étoient remplies d'Indiens, c'étoit le nom qu'ils donnoient

322 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
au Peuple de Canada, en effet dès qu'ils  
approcherent de terre, ils virent for-  
tir de tous les bois qui bordoient la Gre-  
ve, des coups de fusil dont ils étoient  
fort incommodés : Monsieur de Lon-  
gueil avec sa petite troupe, amena les  
habitans d'en bas à la Ville, après avoir  
cotoyé la flotte ; & ce fut par sa pru-  
dence, & par son courage, qu'il sauva  
du pillage, tous les habitans qui sont au  
bord du fleuve.

Enfin le 15. d'Octobre à 6. heures du  
matin, les Vaisseaux parurent, & se pla-  
cerent dans le bassin ; dès qu'ils eurent  
mouillé, le Général de la flotte nommé  
Guillaume Phips envoya un trompette  
sommner Monsieur le Comte de Fron-  
tenac de lui rendre la place ; cet envo-  
yé fut reçu d'une maniere plaisante, &  
on se servit pour le tromper de bien des  
ruses que la guerre permet : Monsieur  
le Major qui l'attendoit sur le bord de  
l'eau lui fit bander les yeux afin qu'il  
ne vit pas la foiblesse de nos retranche-  
mens, puis le fit conduire par deux Ser-  
gens qui le soutenoient, & qui le firent  
passer exprès par des chemins imprati-  
cables pour aller au Fort ; on couroit  
de tous côtés, on alloit se ranger comme  
si la foule eut fermé le passage, & pour  
mieux lui persuader que le monde abon-



doit dans Quebec, dix ou douze hommes eurent soin de le presser & de le pousser pendant tout le chemin, sans qu'il s'apperçut que c'étoit toujours les mêmes qui ne faisoient que passer & repasser au tour de lui. Les Dames qui eurent la curiosité de le voir l'appelloient en riant, Colin Maillard, & tout ce qu'il entendoit lui paroissoit si resolu qu'il en trembloit de peur. Quand il entra dans la chambre du Gouverneur où tous les Officiers l'attendoient, ils s'étoient tous habillés le plus proprement qu'ils pûrent, les galons d'or & d'argent, les rubans, les plumets, la poudre & la frisure, rien ne manquoit, de sorte que quand ce pauvre Anglois eut les yeux libres, il vit quantité d'hommes bien faits & bien mis qui n'avoient point la mine craintive, mais au contraire la joye se lisoit sur leur visage; & l'air martial de tous ces braves gens le rendit tout interdit. Il salua M. le Comte de Frontenac, le pria fort humblement de trouver bon qu'il s'acquittât de la commission dont son maître l'avoit chargé, s'excusant sur la nécessité où il étoit de faire un compliment qu'il jugeoit ne devoir pas être agréable

Il dit donc à Monsieur le Gouver.

neur que Guillaume Phips le sommoit de la part du Roy Guillaume de rendre la Ville dont il avoit le commandement , & qu'il lui donnoit une heure pour y repondre : en même temps il tira de sa poche une montre & la posa sur la table. Monsieur de Frontenac qui avoit beaucoup d'esprit, repondit qu'il ne connoissoit point le Roy Guillaume, qu'il ne connoissoit pour Roy d'Angleterre que le Roy Jacques II. & que pour la Ville qu'il demandoit, il n'étoit pas d'avis de la lui rendre, que tousces braves Officiers s'y oppoisoient, qu'ainsi il ne feroit point d'autre reponse que par la bouche du Canon. Aussi-tôt l'Anglois reprit sa montre, on lui remit son bandeau, & il fut reconduit avec les mêmes précautions qu'on avoit prises pour le mener.

La réponse genereuse de M. le Gouverneur fut admirée, on eut lieu de croire qu'elle surprit beaucoup nos ennemis; car ils tinrent plusieurs conseils pendant trois jours, & garderent un profond silence. On voyoit seulement les Chaloupes de tous ces Vaisseaux aller souvent à bord de l'Amiral, ce qui ne se fit point sans une providence de Dieu bien particuliere sur le Canada; puisque ce délai donna le loisir aux ha-

z  
F  
F  
f  
a  
v  
F  
d  
fu  
le  
se  
fa  
lie  
de  
fa  
bel  
le  
loi  
ne  
des  
Mil  
tarr  
L  
feur  
se je  
des

bitans de Montreal de venir à notre secours avec les Troupes que M. le Chevalier de Callieres, Gouverneur de Montreal commandoit. Ils firent une si prodigieuse diligence, qu'ayant appris la haut la nouvelle de la venue des Anglois le 13. Octobre à 6. heures du soir, le lendemain matin 800. hommes armés se trouverent prêts à partir & vinrent ce jour-là coucher aux trois Rivieres.

M. de Lacolombiere Grand-Archidiacre descendit avec eux ayant arboré sur son Canot un étendart où étoit peint le Saint Nom de Marie, afin d'animer ses guerriers par la confiance en la très-sainte Vierge. On leur dit le 16. à sept lieues d'ici que la Flotte ennemie étoit devant Quebec, que le Général avoit fait sommer M. de Frontenac, & la belle reponse qu'il lui avoit faite. M. le Chevalier de Callieres jugea qu'il falloit amener son monde par terre, pour ne pas exposer les Canots à l'artillerie des Anglois; il mit les Troupes & la Milice en bon ordre & les fit marcher tambour battant jusqu'à Quebec.

Les Anglois entendirent de leur Vaiffeaux le bruit que faisoit cette belliqueuse jeunesse qui venoit en sautant & avec des grandes démonstrations de joye;

ils appellerent M. de Grandville, leur prisonnier, & lui demanderent ce que c'étoit; il écouta les fifres & les caïffes, & voyant bien d'où cela venoit, il leur dit cavalierement, ma foi, Messieurs, vous ne tenés rien, c'est M. le Gouverneur de Montreal qui arrive avec les gens d'en haut, vous n'avez qu'à plier bagage, ce secours pour Quebec vous fera perdre vos peines. Ils commencerent à tirer le 17. veille de Saint Luc sur les 4. heures du soir. On fit un feu de part & d'autre si continuel, que plusieurs Officiers qui s'étoient trouvés en France à quantité de Siéges, affurerent qu'ils n'en avoient jamais vû de si vif. Ils s'efforcerent sur tout, comme nous l'avons scû depuis, de tirer sur un tableau de la Sainte Famille que l'on avoit exposé sur le Clocher de la Cathédrale, mais ils n'y firent aucun mal & cela même nous garentit, parce que tous les coups qu'ils visoient sur l'image, passioient par dessus Quebec. Les Anglois croyoient nous effrayer, mais ils furent plus allarmés que nous, quand ils virent que nos batteries étoient si bien servies, & qu'on leur en voyoit des boulets de 18. & de 24. Ils les monstroient aux Dames qui étoient prisonnières chez nous, & ils leur disoient,

est-ce là les Canons, que vous disiez enterrés dans le sable, elles étoient aussi étonnées qu'eux, car elles s'étoient imaginées que leur prise n'avoit précédé que de quelques jours celle de tout le Canada.

Il est aisé de juger combien nos allarmes redoublèrent, lorsque nous entendîmes le bruit du canon; nous étions plus mortes que vives, toutes les fois que le combat recommençoit. Les boulets tomboient sur notre terrain en si grand nombre, que nous en envoyâmes jusqu'à 26. en un jour à ceux qui avoient soin des batteries pour les renvoyer aux Anglois. Plusieurs Religieuses pensèrent en être tuées; le danger étoit si évident, que les plus braves Officiers regardoient la prise de Quebec comme inévitable, on se croyoit tous les jours à la veille d'être pris. Le Pere Fremin notre Confesseur ne sortoit point de chez nous, il y passoit la nuit pour consumer les hosties consacrées, si les Anglois se rendoient maîtres de la place, afin d'empêcher la profanation. Il nous donnoit la dernière absolution dès que le peril augmentoit, s'efforçoit de nous rassurer par des motifs de confiance. Malgré toutes nos craintes, nous préparâmes différens endroits pour recevoir les blessés, parce que le combat

328 HISLOIRE DE L'HÔTEL DIEU  
avoit commencé d'un air à faire croire  
que notre Hôpital ne seroit pas capa-  
ble de contenir ceux qui auroient be-  
soin de notre secours: mais Dieu me-  
nagea le sang des François, il y eut peu  
de blessés encore moins de morts.

Quebec étoit fort mal muni pour un  
Siège, il y avoit très peu d'armes, point  
de vivres, & les habitans venus de  
Montreal avoient consumé les petites  
provisions qui s'étoient trouvées dans  
la Ville. Notre enclos étoit entouré de  
Corps-de-Gardes, & les Officiers com-  
me les Soldats s'estimoient heureux,  
quand nous leur donnions une écuelle  
de légumes cuites; nous en faisons  
bouillir dans des chaudieres qui tenoient  
une barrique, & on les leur distribuoit;  
ils venoient nous demander du Pain,  
& le prenoient dans le four avant mê-  
me qu'il fut cuit; nous leur donnions  
des fournées de pommes cuites qu'ils  
recevoient avec joye. Pour nous, il  
nous étoit impossible de manger le peu  
que l'on nous présentoit; car on fut  
obligé de nous retrancher le pain, nous  
n'en avions à chaque repas qu'un fort  
petit morceau. Les fruits & les légumes  
de notre Jardin furent pillés par les  
Soldats; ils se chauffoient à nos dépens,  
& nous brûlerent notre bois. On enléva

nos

P  
n  
a  
p  
fi  
n  
fu  
m  
cc  
qu  
no  
co  
de  
ma  
de  
un  
fi-to  
alle  
d'éc  
qu'à  
le p  
où  
C  
affu  
sur C  
siège  
pub.  
se fa  
dispo  
cher  
vues

planches & nos madriés que nous donnâmes volontiers, tant pour contribuer au soulagement des combattans, que pour aider à construire les petites fortifications qu'on opposa à l'ennemi. Tout nous paroissoit doux, pourvû que nous fussions préservées de tomber entre les mains de ceux que nous regardions comme les ennemis de Dieu, aussi bien que les nôtres. Nous n'avions pas de Canoniers, deux Capitaines, M. de Maricourt & M. de Labiniere prirent soin des batteries & pointoient le canon, mais si juste qu'ils ne perdoient point de coups. M. de Maricourt abattit avec un boulet le pavillon de l'Amiral, & si-tôt qu'il fut tombé, nos Canadiens allerent temerairement dans un Canot d'écorce l'enlever, & le tirerent jusqu'à terre à la barbe des Anglois: on le porta en triomphe à la Cathédrale, où il est encore.

Ce qu'il y eut d'admirable, & qui affurement attira la bénédiction du Ciel sur Quebec, c'est que pendant tout le siège on n'interrompit aucune dévotion publique, & chacun redoubla celle qui se faisoit en particulier. La Ville est disposée d'une telle maniere, que les chemins qui conduisent aux Eglises sont vues de la Rade; de sorte qu'à plusieurs

330 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
heures du jour, on voyoit des Procef-  
fions d'hommes & de femmes aller où  
les cloches les invitoient. Les Anglois  
les remarquoient; ils appellerent M.  
de Grandville, & lui demanderent ce que  
s'étoit; il leur dit naïvement, c'est la  
Messe, les Vêpres & le Salut. Sur cette  
affurance, les Citoyens de Quebec les  
desloient, ils s'étonnoient de ce que  
les femmes osoient fortir: nos dévotions  
ne leur plaisoient pas, ils jugeoient de  
là que nous étions fort tranquilles, quoi-  
qu'il s'en fallut beaucoup, car tout di-  
minuoit dans la Ville, excepté la faim,  
nous n'avions plus ni vivres, ni muni-  
tions. Les Anglois s'appauvriffoient  
aussi; par bonheur pour nous, ils ne  
chargeoient plus leur canon que de mi-  
traille; enfin voyant qu'ils ne gagnoient  
rien à canoner la Ville, ils résolurent  
de faire descendre sur les Terres de Beau-  
Port une partie de leur armée. Ils dé-  
tachèrent 1500. hommes qui dresserent  
là une batterie de canon: ce dessein  
nous allarma, parce que rien ne leur  
étoit plus facile que d'entrer par ce cô-  
té dans Quebec. M. de Saint Denis,  
tout vieux qu'il étoit, avec 60. hom-  
mes qu'il commandoit dans cet endroit,  
les empêcha d'aller plus loin, & les con-  
duisit battant jusqu'à la Canardiere, où



Monſieur de Longueil paſſa, faiſant deſiler ſon monde pour ſecourir ce poſte important.

Il falloir que Dieu ſ'en mêlat pour animer le courage des François qui manquoient preſque de tout ; & pour effrayer les Anglois par des terreurs paniques : ce ne fut point la valeur de nos Officiers, ni la multitude de nos Soldats qui les firent retirer. 40. Séminariſtes qui étoient à Saint Joachim & qui brûloient du deſir de combattre, obtinrent la permiſſion de venir à Beau-Port ; ils ſçavoient fort bien tirer, & dès la première décharge qu'ils firent ſur le camp de nos ennemis ; l'épouvante les faiſit, ils ſe perſuaderent que toutes les Montagnes voiſines étoient peuplées d'Indiens qui venoient les prendre par derrière, de forte que ſans tenir conſeil ils s'embarquerent confuſément & précipitamment, laiſſant leurs munitions, & leur canon, dont deux ſont demeurés à Beau-Port, un à Saint Joachim, & les autres ont été apportés à Quebec.

On dit qu'ils prirent encore pour des hommes armés des troncs d'arbres dont la plaine de l'Hôpital Général étoit couverte ; & qu'un Sauvage transfuge s'étant ſauvé dans leur camp, leur fit

332 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
part de la peur dont il étoit lui-même  
faisi. Dieu voulut avoir tout l'honneur  
de la victoire, & sa Providence parût  
si visiblement qu'il n'y eut personne qui  
ne confessât hautement que le Ciel avoit  
pris notre deffense, & qui ne lui en  
rendit toute la gloire. Ces fuyards allar-  
merent le reste de la Flotte, qui après  
une prompte délibération, fit une hon-  
teuse retraite le 21. d'Octobre 7. jours  
depuis son arrivée.

Nous n'avons pû donner une juste  
idée de la consternation que nous causa  
la venue des Anglois, ni des assauts que  
nous eûmes pendant le siège par les  
différentes allarmes que l'on prit de tout  
ce que l'on craignoit; mais il ne nous  
est pas plus possible d'exprimer la joye  
de toute la Colonie. Quand on les vit  
partir en désorde, on avoit de la peine  
à se persuader qu'ils se retirassent; & dès  
qu'on ne les vit plus, on pensa aux  
moyens de rendre à Dieu des actions  
de graces publiques. Monsieur le Com-  
te de Frontenac fut un des plus zélés,  
pour en marquer sa reconnoissance, il  
fit chanter le *Te Deum* dans la Cathé-  
drale avec toute la solemnité requise.  
On fit après une Procession magnifique  
dans toutes les Eglises de Quebec; on  
leur porta l'image de la Très-Sainte

C  
f  
f  
l  
d  
n  
de  
de  
da  
tro  
qu  
mi  
me  
C  
lieu  
fère  
pris  
Vai  
mes  
d'er

Vierge en Triomphe, comme notre Liberatrice, qui avoit vaincu nos ennemis; tout retentissoit des louanges de la Reine des Anges, & des hommes qui venoient de nous donner des témoignages si singuliers de sa maternelle protection. On établit la Fête de Notre Dame de la Victoire, dans l'Eglise de la basse Ville, pour mémoire éternelle de la défaite des Anglois. M. de La-colombiere, Archidiacre y precha avec son éloquence ordinaire & en fidèle serviteur de Marie. Les obligations que lui avoit la Nouvelle France, & ce qu'on devoit faire pour en meriter la continuation; on lui attribua toute la gloire de cette victoire, sans parler de la prudence des Gouverneurs, de la valeur des Officiers, ni de la bravoure des Soldats & des habitans, ce que pas un ne trouva mauvais, tant on étoit persuadé qu'elle seule avoit repouffé nos ennemis. La dévotion envers Marie s'augmenta beaucoup en ce Pays.

Quand les Anglois furent à quelques lieues d'ici, on eut avec eux des conférences pour parler sur l'échange des prisonniers qu'ils avoient dans leurs Vaisseaux, on leur rendit plusieurs hommes que nous avions pris dans le Pays d'en haut, & vers l'Acadie; mais ils

334 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
demanderent à la place de M. Trouvé,  
Prêtre, qu'ils avoient pris au Port-Ro-  
yal, une jeune fille de condition nom-  
mée Sara Guerioche, c'étoit une petite  
Angloise que Madame de Champigni,  
Intendante nous avoit donné depuis un  
an; elle n'avoit que 8. ans mais sa raison  
devançoit son âge, elle avoit beaucoup  
d'esprit & le plus aimable naturel, un  
air noble & de petites manieres si en-  
gageantes que nous l'aimions toutes fort  
tendrement elle s'étoit particulièrement  
attachée à la Mere Saint Ignace, qu'elle  
regardoit comme sa maîtresse, & lui  
disoit avec une naïveté charmante ses  
doutes & ses pensées; elle étoit bien  
instruite de notre sainte Religion, &  
avoit fait sa premiere Communion  
avec une grande ferveur & dans une  
grande innocence. On lui disoit quel-  
quefois que l'on s'étonnoit qu'une fille  
raisonnable comme elle eut tant de  
peur des Sauvages, car elle pâlissoit  
& trembloit dès qu'elle en appercevoit,  
si vous aviés vû, disoit-elle, tuer vo-  
tre pere par ces gens là, comme j'ai  
vû tuer le mien, vous les craindriés  
autant que moi; puis elle ajoutoit en  
sanglottant, qu'ils avoient eu la cruau-  
té de la faire passer nue en chemise par  
dessus le corps mort de son grand pe-

de  
il  
m  
to  
on  
l'if  
hab  
cor  
Gle  
dan

re. On ne ſçauroit dire toutes les gentilleſſes de cet enfant, elle parloit également bien Anglois, Iroquois & François; elle ne nous quitta qu'à regret, & jettoit de haut cris en nous diſant à dieu, & nous promit qu'elle conſerveroit toujours la Religion que nous lui avions inspirée; elle emporta un petit Crucifix à ſon col, qu'un de ſes freres qui étoit dans l'armement, voulut lui oter, ce qui lui fut impossible, tant elle s'en deffendit bien; elle le cacha ſous ſon aſſiette, afin de le conſerver. L'année ſuivante elle écrivit à la Mere Saint Ignace, & lui envoya une pièce d'or, ce qui eſt, dit-on, chez les Anglois, une marque de diſtinction. Nous avons ſçû depuis par des priſonniers, qu'elle étoit morte 18. mois après ſon retour en ſon Pays.

On avoit envoyé vers Tadouſſac au devant des vaiſſeaux de France, dont il n'étoit venu aucune nouvelle, du moins pour le preſerver du danger de tomber dans la Flotte ennemie; car on doutoit encore alors qu'elle ſeroit l'iſſue du ſiége. Monsieur Aubert-très habile Navigateur qui y alla pour les conduire dans la Sagné, rencontra le Glorieux à l'Iſle au Coudre: il y avoit dans un Navire un équipage Baſque,

336 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
dont le langage a du raport à l'Anglois ;  
& comme à toutes les marées en le-  
vant l'Ancre , ils faisoient grand bruit,  
nos Decoueurs n'oserent aborder le  
Vaisseau , & se contenterent de crier  
pendant deux jours : si vous êtes Fran-  
çois , Montrés du feu ? Le Capitaine  
nommé Avismindy , qui depuis a été  
fait Officier dans la Marine pour ses  
belles actions , étoit de fort mauvaise  
humeur , parce qu'il y avoit très long-  
temps qu'il étoit en mer , & qu'à l'en-  
trée du Fleuve Saint Laurent , après  
s'être vû dans les terres , quand le Pi-  
lotte prit hauteur , il trouva que le  
Vaisseau avoit dérivé 45. lieues hors de  
la Rivière , cela pensa le mettre au de-  
sespoir , car les vivres leurs manquoient ;  
on fut à la veille de relacher ; mais  
comme ce Navire étoit chargé des fonds  
du Roy , & par conséquent du bien  
de sa Colonie , on se détermina à pour-  
suivre la route ; ils venoient à petites  
journées jusqu'à l'Isle au Coudre , où  
les cris des Coueurs & les coups de  
fusils qu'ils tiroient , pour qu'on leur  
repondit , ne faisoient aucune impres-  
sion sur le Capitaine. Deux Officiers de  
Canada qui étoient dans le Navire con-  
seillerent à une Dame qui étoit avec  
eux , de montrer du feu , elle fit allu-  
mer

f  
t  
c  
r  
g  
P  
d  
ne  
or  
tit  
na  
Au  
à f  
Ar  
vel  
fite  
l'ar  
On  
derr  
car  
ôta  
geni  
sable  
faire  
les r  
teme

mer un fanal, & le montra par un Sabor. Dès que les Découvreurs l'eurent aperçu, ils crièrent qu'on envoyât la Chaloupe, qu'ils avoient bien des choses à dire. Le Capitaine voyant que l'on avoit agi sans son ordre, descendit de la chambre, & demanda d'un air fort courroucé qui avoit montré du feu; la Dame repondit hardiment que c'étoit elle, & qu'il falloit sçavoir ce que ces gens là vouloient, qu'étant chargée des fonds du Roy, & de plusieurs passagers, il ne devoit pas les faire perir au Port; on tâcha de l'adoucir: enfin il consentit à envoyer sa Chaloupe. Elle amena plusieurs personnes avec Monsieur Aubert, & on leur dit que tout étoit à feu & à sang dans Quebec, que les Anglois assiégeoient la Ville. Cette nouvelle les consterna, & au lieu de profiter de la marée montante, on jeta l'ancre pour secacher dans le Saguené. On y plaça le Navire, après l'avoir demâté, on dressa une batterie de canon sur la grève à Tadoussac, on ôta du Vaisseau 313. mille liv. en argent monoyé, que l'on enterra dans le sable. Il se passa fort peu de temps à faire tout ce dérangement, & comme les Anglois se retirèrent assez promptement de devant Quebec, on les vo-

338 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
voit defiler en désordre de ce petit  
Camp. Quantité de blessés étoient sur  
le pont des Vaisseaux ; avec de longues  
vûes, on distinguoit les têtes bandées,  
les bras en écharpe, & leurs manœu-  
vres toutes rompues : tout l'appareil  
qu'on avoit fait pour les empêcher de  
descendre fut inutile, ils ne penserent  
pas à débarquer, ils acheverent même  
de briser plusieurs de leurs Navires, les  
plus délabrés étoient pour fournir du  
bois au reste de la Flotte qui en avoit  
besoin. On eut cependant une allarme  
pendant la nuit, le Sentinelle cria aux  
armes, parce qu'il lui sembloit enten-  
dre le bruit des rames de plusieurs Cha-  
loupes ; on se leva très vite, & après  
s'être mis en état de deffense, il se trou-  
va que c'étoit les lames de la marée  
qui battoient les rochers avec beaucoup  
de bruit, parce qu'il venoit bien fort.

M. de Bonaventure qui commandoit  
le Vaisseau du Nord, vint jusqu'à la  
Riviere du Loup, où il apprit que Que-  
bec étoit assiégé ; il ne crut pas devoir  
exposer les effets de la Compagnie du  
Canada dont son Navire étoit chargé.  
Il prit des vivres dans cet endroit, qui  
appartenoient à M. de Lachenaye son  
beau-frere, & fit un Procès verbal sur  
les raisons qu'il avoit de relâcher en



France, qu'il envoya à la Ville; puis il partit fort touché de sçavoir sa patrie dans un si grand danger; & alla porter en France la Nouvelle du siège de Quebec.

Quoique nos ennemis nous fissent pitié, tant ils étoient en desordre; on craignit qu'ils ne fissent un dernier effort pour se vanger de leur défaite, & qu'ils ne déchargeassent leur rage sur quelque une de nos côtes. En s'en allant, M. le Comte de Frontenac les envoya reconduire sans qu'ils le sçussent jusqu'à Tadouffac, par plusieurs des plus braves Officiers qui observerent leur route, & qui avoient ordre de les empêcher de s'en détourner, s'ils eussent tenté de le faire. Les uns allerent du côté du Sud, les autres du côté du Nord, & ne revinrent tous à Quebec, qu'après avoir laissé la Riviere nette d'Anglois.

On remâta le Glorieux qui vint enfin, après une traversée de 113. jours. On peut admirer encore ici la protection de Dieu sur le Canada, car si le Capitaine Avismindi avoit eu les vents favorables pour faire un prompt voyage, il n'auroit pas évité la Flotte Angloise, & se seroit jetté entre les mains des ennemis. Nous avons regardé com-

340 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
me un grand bonheur par les personnes qui étoient dans ce Vaisseau, ce qu'elles croyoient leur être fort contraire ; nos prieres furent mieux écoutées que les leurs , nous demandions à Dieu qu'il les conservât , ce qu'il fit en les retardant par des événemens qu'ils ne sçavoient à quoi attribuer, & dont ils étoient fort affligés.

Les autres Vaisseaux qui avoient eu le même sort arriverent aussi heureusement ; mais comme la saison étoit fort avancée , ils hyvernerent ici. On risqua seulement un petit Bâtiment nommé la Fleur de Mai , pour porter en France les nouvelles de la défaite & de la retraite des Anglois ; il partit le 5. de Décembre , se rendit à bon port à la Rochelle où l'on étoit fort en peine de ce Pays, parce que l'on sçavoit Quebec assiégé. Ceux qui porterent à la Cour les Lettres de M. le Comte de Frontenac y furent reçus comme des Anges ; quand le Canada auroit été la plus riche Province du Royaume , le Roy n'auroit pas eu plus de joye de sa conservation. Tout le monde parut sensible à notre bonheur ; cela redoubla l'affection de Sa Majesté pour cette Colonie, dont nous avons ressenti de si bons effets dans la suite. Le Roy n'ayant jamais

S.  
qu  
de  
tu  
de  
en  
ve  
av  
feu  
de  
ler  
ge,  
J.  
Siég  
ceux  
me  
salut.

voulu abandonner le Canada, quoiqu'il en ait été fortement sollicité par des Ministres interressés, qui lui représentoient qu'il y faisoit beaucoup de dépense sans en tirer aucun avantage. Le seul desir d'étendre la foi, & de voir Dieu servi & adoré dans ces contrées, engageoient ce grand Prince à soutenir ce Pays.

On ne parloit ici que des secours miraculeux que la Providence avoit employée pour nous delivrer de nos ennemis; nous fimes entre nous quantité de dévotions pour remercier Notre Seigneur & sa Sainte Mere du bienfait que nous en avons reçu. Nous demandâmes à Monseigneur l'Evêque d'instituer chez nous la Fête du Sacré Cœur de Marie, ce qu'il nous accorda, & nous en expédia la patente le 15. de Novembre 1690. Comme elle expliquè les avantages de cette devotion & que la seule lecture doit renouveler le souvenir des faveurs de la Mere de Dieu, & reveiller la ferveur des ames pour la S. Vierge, nous en rapporterons ici la copie.

Jean par la grace de Dieu & du Saint Siège Apostolique de Quebec, à tous ceux que ces présentes verront. Comme il n'y a rien de plus doux & de plus salutaire aux fervens Chrétiens; &

342 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
sur - tout aux ames Religieuses que  
d'entrer dans le sacré Cœur de la Très-  
Sainte Vierge, & que le vrai moyen  
de parvenir à un si grand bonheur,  
c'est de l'honorer autant qu'on le peut.  
Nous ne pouvons nous empêcher d'ap-  
prouver la demande que nous ont fait  
nos très cheres filles en Notre Seigneur,  
les Religieuses Hospitalieres de cette  
ville de Quebec, d'en celebrer la Fête  
avec toute sa solemnité, & toute la fer-  
veur dont elles sont capables. Nous ju-  
geons par là qu'elles connoissent les in-  
clinations de leurs époux, puisqu'elles  
ne sçauroient rien faire qui lui plaise  
davantage, ni qui l'oblige plus effica-  
cément à leur communiquer les graces  
dont elles ont besoin pour soulager ses  
membres qui sont les pauvres. D'ailleurs  
ce Cœur Sacré étant la source précieu-  
se d'un ruisseau encore plus précieux,  
qui est le sang de Jesus-Christ, auquel  
elles sont obligées par leur institut, &  
par leur fondation de rendre des hom-  
mages particuliers; elles ne pouvoient  
choisir une devotion plus conforme à  
l'esprit de leur Regle & aux intentions  
de leur Fondatrice.

Nous avons même sujet de croire  
que la Mere de Dieu, qui par plusieurs  
miracles vient de nous déliyrer des An-

I  
f  
à  
fo  
a  
M  
h  
P  
ne  
il  
di  
de  
m  
qu  
m-  
res  
&  
ce  
sero  
cha  
dar  
des  
aug  
No  
Que

glois, ses ennemis & les autres, a inspiré à ses filles de rendre à son aimable Cœur des honneurs nouveaux dans la Nouvelle France, pour graver plus profondément dans tous les cœurs le souvenir d'un bienfait signalé. Ainsi pour satisfaire à un devoir si pieux & si propre à immortaliser la victoire dont nous sommes rédevables à la Reine du Ciel, après avoir vû & examiné l'Office & la Messe du très-sacré Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie composés par le Pere Eudes, dont la mémoire est en benediction, & approuvée par plusieurs illustres Prélats. Nous permettons à nos dites filles qui nous les ont présentées de chanter l'un & l'autre solemnellement tous les ans le 3. Juillet, ainsi qu'elles l'ont souhaité, leur accordant en même temps l'oraison des quarante heures qui commenceront le même jour, & l'indulgence de quarante jours à tous ceux, qui pendant ce tems-là, se confesseront, communieront & diront leur chapelet devant le Saint Sacrement dans leur Eglise, pour remercier Dieu des dons immenses dont il a orné cet auguste cœur, donné à Quebec le 15. Novembre 1690. signé Jean Evêque de Quebec.

\* Nous célébrâmes cette Fête pour la première fois le 3. Juillet 1691. avec les prières des quarante heures ; mais nous les avons réitérées , depuis que nous avons obtenu de Rome une Indulgence plenièrè, qui nous fut accordée par le Pape Innocent XII.

Messieurs de la Congrégation , comme particulièrement dévoués au service de la mere de Dieu, voulurent aussi donner des marques éclatantes de leur reconnoissance. Ils fonderent à perpétuité dans la Cathédrale de Quebec , une Messe du Saint Sacrement , le lendemain des cinq principales Fêtes de la Très-Sainte Vierge. La première fois qu'on la chanta ce fut le 16. d'Août 1691. M. Glandelet y fit un Sermon , où après avoir parlé des grandeurs de la Reine des Anges & des hommes , & des raisons que l'on avoit de l'honorer. Il expliqua le sujet de cette devotion , loua beaucoup la pieté des Congrèganistes , & les exhorta à aimer plus que jamais celle à qui ils avoient l'honneur d'appartenir.

Tout cela ne s'exécuta qu'après le départ de Monseigneur l'Evêque , qui passa en France , dès le printemps de cette année. Mais avant que de s'embarquer , il présida à nos élections le pré-

r  
f  
c  
p  
a  
é  
na  
  
du  
ch  
fu  
co  
No

mier d'Avril, assisté de Monsieur de Morlac, notre Supérieur. Ma Sœur Marguërite Gloria du précieux Sang, fut élue Maîtresse des Novices; ma Sœur Marie Fiquenel du sacré Cœur, Hospitalière & Discrète avec ma Sœur Marguerite Bourdon de Saint Jean.

Le Prélat avoit de démêlés assez vifs avec Messieurs du Séminaire, le contre-coup en rétomba sur nous. Pour leur faire sentir son mécontentement, il leur ôta la supériorité de notre Maison, & nous donna un Prêtre qui n'étoit pas de leur corps. La Supérieure s'y opposa, elle ne croyoit pas ce Prêtre propre à conduire une Communauté, ni l'Evêque plus en droit de nous donner malgré nous un Supérieur. mais malgré nos remontrances, il lui donna par un simple billet tous ses pouvoirs, dont celui-ci se servit, comme il lui plut, pendant l'absence de l'Evêque, & même après son retour, sans pourtant avoir été reconnu avec les cérémonies ordinaires.

Quoique nous eussions beaucoup perdu au siège des Anglois, & qu'une grande cherté eut succédé à la guerre; nous fumes obligées de faire une dépense considérable pour réparer les bâtimens. Nous fimes bâtir en pierre une ména-

346 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
gerie pour l'hyvernement des bestiaux.  
Cependant nous avons expérimenté que  
rien n'est moins propre à cet usage , que  
les bâtimens de pierre , parce qu'il se  
fait un amas de frimat sur les murail-  
les, qui donne une fraîcheur mal saine  
aux animaux. Il auroit mieux valu que  
nous l'eussions faite de bois, il en eut  
moins coûté; les réparations n'auroient  
pû être considérables, & nous aurions  
logé nos bestiaux plus chaudement l'hy-  
ver. Un des ouvriers qui travailloit  
à ces étables , prit le dessein d'enforce-  
ler les Religieuses ; il se mit plusieurs  
fois en devoir de l'accomplir, & ce fut  
par ma Sœur du précieux Sang qu'il  
voulût commencer ; mais toutes les fois  
qu'il approchoit d'elle , il se sentoît ré-  
poussé par une force invisible ; de  
sorte qu'il lui fut impossible d'en ve-  
nir à bout ; ce fut lui même qui le dé-  
clara avant que de mourir, en s'accu-  
sant du commerce qu'il avoit eu avec le  
Diable. Nous redoublâmes notre devo-  
tion pour en remercier Notre Seigneur  
& sa sainte Mere ; car nous lui attribuâ-  
mes avec raison la délivrance , ou  
plûtôt la préservation de tous les ma-  
lefices ; parce que quand les Religieu-  
ses Ursulines de Lodun , furent posse-  
dées du Demon , nos Meres de Dieppe ,



craignant un semblable accident, s'adresserent à la très-sainte Vierge, & lui promirent de chanter tous les jours à son honneur le *Salve Regina*. Nos premieres Religieuses apporterent cette bonne coutume de France, & nous l'avons toujours continuée, nous le chantons avant Matines à cette intention; & voilà l'effet de la protection de la très-sainte Vierge. La vertu de ma Sœur du précieux Sang peut aussi avoir arrêté le pouvoir du Demon, car elle étoit extrêmement reguliere, fort interieure, & toujours unie à Dieu, ne perdant jamais sa présence parmi ses differentes occupations.

Vers la Fête des Roys de l'année 1690. la Mere Agnès de Saint Paul tomba tout à fait paralitique, sans pouvoir s'aider de la moitié du corps. Depuis près de deux ans qu'elle avoit eu une violente apoplexie, tous les jours elle devenoit plus infirme. Elle continua de nous édifier dans sa maladie, comme elle avoit fait dans sa santé, par sa patience, par ses frequens & amoureux soupirs vers le Ciel. Elle desiroit sincerement de quitter ce monde, pour aller jouir de Dieu. Les approches de la mort redoubloient son allegresse, & croyant que nous devions toutes avoir

348 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
part au plaisir qu'elle ressentoit. Elle pria la Supérieure de vouloir accorder une récréation à la Communauté avant qu'elle nous quittât, afin disoit-elle, que toutes se jouissent de ce qu'elle alloit voir Dieu. Elle mourut le 4. Juillet dans des sentimens si vifs, qu'elle embrasoit d'amour de Dieu tous ceux qui la voyoient. Plusieurs séculiers lui donnerent en cette occasion des marques de leur sincère estime; ils demanderent à la voir, entr'autres, Monsieur le Gouverneur ayant appris qu'elle étoit à l'extrémité, voulut lui parler seul à seul, & se retira d'auprès d'elle les larmes aux yeux, si touché de ce qu'elle lui avoit dit, qu'il parût bien par l'éloge qu'il en fit, qu'il reconnoissoit par son expérience, & qu'il respectoit l'esprit de Dieu, dont elle étoit animée. Il seroit difficile de dire en qu'elle vertu elle a excellé. Elle les possédoit toutes en un éminent degré. La douceur, l'humilité, la charité envers les pauvres, le suport du prochain, l'obéissance, l'exactitude à l'observance de nos regles, la ferveur dans les exercices, la mortification, l'assiduité à la priere: voilà ce que nous lui avons vû pratiquer constamment toute sa vie. Elle étoit ingénieuse à cacher, & à excuser les défauts des au-

t  
i  
f  
c  
le  
ti  
a  
fa  
de  
ge  
pa  
ad  
  
au  
lib  
me  
age  
une  
tou  
nou  
corr  
Nou  
que  
ce n  
plus:

tres. Cet aimable caractère la faisoit aimer de toute la Communauté, où elle a exercé les charges de Supérieure, d'Assistante, de Maîtresse des Novices, de Dépositaire & de Discrete; les a toutes remplies d'une manière qui satisfaisoit tout le monde. Elle étoit d'une très petite taille, fort caressante, & affective. L'affliction que sa mort nous causa, fut mêlée d'une sainte joye par la bonne odeur de ses vertus, & par la tranquillité de son trépas. Il n'y avoit aucune de nous qui ne desirât d'imiter sa vie, afin de mourir comme elle dans des transports d'amour de Dieu, & de goûter dans ce redoutable moment la paix & le contentement que l'on avoit admiré en elle.

Nous fîmes pour cet effet un vœu au glorieux Saint Joseph, après une délibération du Chapitre; nous promîmes de faire faire un Tableau, où son agonie seroit représentée, de lui dédier une Chapelle, où nous lui rendrions tous les jours nos devoirs, pour qu'il nous obtint de Dieu la grace de mourir comme lui, assisté de Jesus & Marie. Nous le priâmes aussi de disposer celles que Notre Seigneur voudroit retirer de ce monde; & nous avons reconnu en plusieurs occasions que ce grand Saint

350 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
notre Protecteur, nous avoit exaucées.  
Toutes celles qui sont mortes depuis ce  
temps-là, sont préparées au dernier pas-  
sage, les unes par une confession géné-  
rale, les autres par une retraite, quel-  
ques unes par une pratique plus exacte  
de nos Regles, d'autres par la correc-  
tion de quelque défaut; enfin toutes  
par un certain pressentiment qui les  
détachoit de la vie. Les moins appli-  
quées à leur intérieur, nous ont paru  
toutes changées avant que Dieu en dis-  
posât; c'est ce que nous avons souvent  
admiré avec beaucoup de consolation,  
& ce qui redouble tous les jours notre  
reconnoissance envers l'Epoux de la  
très-Sainte Vierge & le Pere nourricier  
de Jesus.

Le Pere Jacques Fremin, notre Con-  
fesseur, mourut 16. jours après la Me-  
re Saint Paul, c'est-à-dire le 20. juillet  
Fête de Sainte Marguerite: quelque  
mois avant sa dernière maladie, il eut  
la pensée de quitter son emploi, ju-  
geant que l'augmentation considérable  
de ses infirmités, lui marquoit assez  
que Dieu vouloit qu'il ne s'occupât plus  
qu'à se disposer à la mort. Il y trouva  
de la résistance de notre côté, & pria  
Notre Seigneur de l'éclaircir là-dessus.  
Un jour qu'il venoit de dire la Messe

i  
E  
C  
V  
n  
se  
fa  
pe  
te  
re  
vi  
sio  
etc  
no  
pe  
mc  
role  
Si q  
vet

à cette intention, sans qu'il eût parlé chez lui de son dessein, le Pere Supérieur lui alla dire pendant son action de grace qu'il ne vint plus nous confesser, ce qu'il regarda comme la déclaration des ordres de Dieu. On ne peut dire que de bien de ce saint homme, quoique nous ne l'eussions accepté qu'avec peine, ne le connoissant point. Il s'attira bientôt l'estime & la confiance de toute la Maison par son éminente vertu, & par la douceur avec laquelle il procuroit notre avancement dans la perfection; il prenoit part à tout ce qui nous regardoit; nous visitoit souvent, entroit dans le détail de tout, & ne bornoit pas son zèle à nous confesser malgré ses grandes infirmités; il faisoit de grands biens dans nos sales parmi les pauvres, qu'il visitoit exactement tous les jours, pour les instruire, les consoler, & les exciter à mieux vivre. Il leur faisoit faire des confessions générales, après lesquelles ils étoient tous changés, & s'en retournoient chez eux parfaitement convertis. peu de jours après sa mort, le Pere Chaumont priant pour lui, & disant ces paroles de l'Évangile de la Messe des Morts; *Si quis manducaverit ex hoc pane vivet in æternum*; entendit le Pere Fre-

352 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
min qui lui dit distinctement; Où je  
vis, je vivrai éternellement dans celui  
qui m'a donné l'être. Ce qui repandit  
une consolation admirable dans l'ame  
de ce Pere, & ranima sa foi & son amour  
pour Notre Seigneur.

On nous donna pour Confesseur le  
P. François Vaillant, qui nous fut ôté  
presqu'aussi-tôt après la mort du Pere  
Fremin, qui arriva un an après, par-  
cè qu'il fut envoyé à Montreal pour y  
prendre possession de l'emplacement,  
que les Jesuites avoient acheté à Ville-  
Marie du consentement de Messieurs de  
Saint Sulpice, de M. l'Evêque, pour y  
commencer l'établissement de la résiden-  
ce qu'ils y avoient auparavant. Tous  
les Missionnaires qui venoient, ou qui  
alloient dans les Pays d'en haut, logeoient  
au Séminaire, & ils y étoient reçus  
avec une affection singuliere; ces Mes-  
sieurs ayant toujours entretenu une  
parfaite union avec la Compagnie de  
Jesus.

Ce fut aussi en 1692. que M. Fran-  
çois Charon commença l'établissement  
de l'Hôpital - Général de Montreal,  
comme il en avoit fait le projet de-  
puis quelques années. Il y fut porté par  
une tendre pieté & une ardente charité.  
Plusieurs personnes du Pays se joignirent  
- à lui

F  
C  
G  
d  
m  
ti.  
16  
lu  
fu  
pit  
pc  
enf  
tre  
XV  
à cc  
& c  
re re  
da e  
Frer  
seco  
re C  
te de  
dans  
le, f  
voir t  
le bie  
Mont.  
& de r  
blique.

à lui, consacrerent leurs biens & leurs personnes au service des pauvres; mais dans la suite ils se retirerent, il n'y eut que M. Pierre Leber qui fut constant, & qui vécut d'une maniere très édifiante dans cette nouvelle Maison où il est mort en réputation de sainteté. On obtint des Lettres Patentes dès l'année 1694. Le Roy accorda tout ce qu'on lui demanda pour cette fondation, qui fut érigée sous le titre des Freres Hospitaliers de Saint Joseph de la Croix, pour avoir soin des pauvres vieillards, enfans, François & Sauvages. Ces Lettres ont été depuis ratifiées par Louis XV. en 1718. M. Charon qui avoit fort à cœur l'augmentation de cette œuvre, & qui étoit passé en France pour la faire réussir, s'embarqua & revint en Canada en 1719. avec un grand nombre de Freres de bonne volonté. Il eut un second lui même en la personne de frere Chrétien, qu'il chargea de la conduite de cet Hôpital. Pour lui il mourut dans le Vaifseau assez près de la Rochelle, sans avoir eu la consolation de revoir sa chere maison, & d'y faire tout le bien qu'il fouhaitoit. On lui rendit à Montreal des grands témoignages d'estime & de reconnoissance dans les prieres publiques que l'on fit pour le repos de

354 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
son ame. Il étoit originaire de Blois, ses parens l'avoient amené tout jeune en ce Pays, & l'avoient renvoyé faire ses études en France, puis il revint auprès d'eux, & se livra à l'exercice des œuvres de piété pour lesquelles il sembloit être né, tant il y trouvoit de goût. Le Canada lui est rédevable des soins & des moyens qu'il a pris pour soulager les pauvres, qu'il fit par son testament, ses héritiers, après les avoir aimés comme ses enfans pendant sa vie.

Le 8. Janvier 1693. nous fimes nos élections; M. de Saint Vallier y présida. La Mere Juchereau de Saint Ignace fut élue Superieure; ma Soeur Louise Soumande de Saint Augustin, Assistante; ma Soeur Marguerite Gloria du précieux Sang, continuée Maîtreſſe des Novices, elle l'étoit dès l'année 1691. Ma Soeur Marie Fiquenel du sacré Cœur, qui depuis le même temps étoit Hospitaliere, fut nommée Dépositaire des pauvres, & élue Discrete avec ma Soeur Marguerite Bourdon de Saint Jean-Baptiste, qui fut aussi Hospitaliere. Mais il fallut peu après recommencer par les raisons que nous allons dire.

Depuis quelques années, Monsieur l'Evêque avoit jugé qu'il seroit avantageux d'établir un Hôpital-Général pour

c  
r  
t  
à  
A  
to  
n  
ce  
se  
Q  
ge  
V  
va  
aff  
pat  
mc  
qu  
trat  
che  
c'ér



fervir d'azile à tous les pauvres , & la maison que les Recolets avoient proche de Quebec , nommée Notre-Dame des Anges , ayant parû propre à ce dessein , il leur en procura un autre , à quoi ils s'accorderent volontiers , parce qu'ils se trouvoient trop loin de la Ville. Pour faire reussir cette entreprise ; il fallut en rompre un autre , bien plus utile : on avoit établi dans Quebec un Bureau des pauvres de l'année 1688. chaque citoyen , & chaque Communnauté fournissoit tous les ans une certaine somme , & ce revenu se montoit à plus de 2000. livres que des sages Administrateurs dispensoient si bien à tous ceux qui en avoient besoin , qu'on ne voyoit point des pauvres mendier ; cela même étoit défendu. Les Paroisses de la campagne à l'imitation de Quebec , soulageoient aussi leurs indigents : on representa à Monsieur de Saint Vallier , que ce qu'il vouloit faire , ne vaudroit pas ce qui étoit déjà fait ; il assura qu'il se chargeroit de tous les pauvres , & qu'on en seroit encore moins incommodé : on se rendit à ce qu'il vouloit , & les mêmes Administrateurs du Bureau des pauvres , furent choisis pour l'être de l'Hôpital-Général : c'étoit Messieurs Aubert de Lachenaye ,

356 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Conseiller au Conseil Supérieur, Dou-  
tevil, Procureur - Général du Puy,  
Lieutenant - Particulier, & Duplessis,  
Trésorier.

Monseigneur l'Evêque donna le soin  
de cette nouvelle maison au Sœurs de  
la Congregation, qui s'en acquiterent  
fort bien, tant qu'elles en furent char-  
gées; mais dès l'année 1692. il voulut  
en ôter les Sœurs, & y mettre des  
Hospitalières, il nous en parla, & com-  
me notre Institut regarde particuliere-  
ment le service des malades, & que  
nous nous y obligeons par un vœu ex-  
près, nous ne goûtâmes pas sa propo-  
sition, parce que cela apportoit du chan-  
gément dans notre maniere de vivre:  
bien d'autres raisons nous en éloignerent  
encore, nous jugeâmes dès lors que  
cet établissement pourroit troubler la  
paix de notre Maison, & nous ôte-  
roit plusieurs bons sujets, dont notre  
Communauté se trouveroit incommodée,  
nous lui proposâmes d'employer  
le fond qu'il destinoit pour cet établis-  
sement, à faire bâtir quelques Sales joi-  
gnant notre Hôtel-Dieu pour y mettre  
des Invalides, que cela pourroit s'accor-  
der avec le soin des malades; plusieurs  
maisons de notre Ordre en France, a-  
yant uni ces deux sortes de fonctions:

:  
c  
a  
t  
f  
c  
P  
ot  
le  
ur  
tc  
ma  
me  
pér  
rap  
gor  
gué  
du  
min  
& d

mais que nous ne devions pas selon nos Regles, abandonner les malades pour soigner les Invalides, il avoit fort à cœur, son entreprises, & il applanit toutes nos difficultés; cependant nous ne pûmes nous y résoudre, les administrateurs sçachant ce qui se passoit, & voulant nous faire plaisir, dirent qu'ils ne vouloient point des Hospitalieres, mais il persista à nous preser si vivement que nos amis nous conseillèrent de ceder pour éviter les grandes peines que ce refus pourroit nous attirer dans la suite: on prit seulement toutes les mesures que l'on crut nécessaires pour rendre stable les engagements où l'on se mettoit de part & d'autre: le Prélat nous le demanda, & nous nous obligeâmes de les lui donner, & de les remplacer; quand il en mourroit une, on fit un contrat; où on stipula tout ce qui concernoit cette affaire, la maison de l'Hôpital général devoit tellement dépendre de celle-ci, que la Supérieure devoit en toutes choses avoir rapport à celle d'ici: de sorte qu'elle ne gouvernoit que comme une Subdéléguée; ce contrat fut signé de l'Evêque, du Gouverneur, de l'Intendant, des Administrateurs, de tout notre Chapitre, & dans la suite il fut ratifié de la Cour;

358 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
après toutes ces formalités nous crûmes que rien n'étoit plus solide que ce que nous avions accordé, & qu'on ne pourroit plus nous rien demander.

On choisit donc à la pluralité des voix 4. Religieuses pour l'Hôpital Général, qui furent mes Sœurs Marguerite Bourdon de Saint Jean-Baptiste, Hospitaliere; Louise Soumande de Ste. Agnès, Assistante; Genevieve Gasselin de Sainte Magdelaine qui étoit encore au Novitiat, & Magdelaine Baron de de la Resurrection converse: leur obédience est du 31 de Mars 1693. Dès qu'elles eurent été nommées, on procéda à l'élection de celles qui devoient les remplacer; ma Sœur Marie Jucherau de Ste. Therèse fut élue assistante, ma Sœur Marie Magdelaine Gloria de l'Assomption Hospitaliere, & ma Sœur Marie Magdelaine Hazard de Saint François-Xavier, Discrete. Monseigneur l'Evêque présida à toutes ces Elections; & comme il monroit beaucoup d'ardeur pour l'exécution de son dessein, dès le premier Avril, la Mere Saint Ignace notre Superieure, alla à l'Hôpital Général, accompagnée de quelques Religieuses pour introduire celles qui devoient y rester: elle y demeura huit jours, & pendant le cours de l'Eté, l'Evêque y

fit aller tour-à-tour toutes les Vocales , pour voir l'endroit , & pour entretenir l'union entre nos deux maisons. Ma Sœur Marguerite Bourdon de Saint Jean , conduisoit l'Hôpital Général en qualité d'ancienne seulement ; malgré toutes les précautions que nous avions prises , pour qu'on ne pût rien changer aux conditions du Contrat. Monsieur de Saint Vallier voulut encore peu de temps après que nous lui donnassions des Religieuses ; nous nous défendîmes le mieux qu'il nous fut possible ; mais enfin après quelques discussions , pour le bien de la paix , nous nous lui en accordâmes deux qui furent mes Sœurs Marie-Gabriel Denis de l'Annonciation , & Marie Magdelaine Soumande de la Conception , elles y allerent l'une après l'autre quelque temps après.

\* Nous reçûmes en l'année 1693. mes Sœurs Louise Rouffel de Saint Gabriel , & Marguerite Cote de Saint Paul ; & en 1694. mes Sœurs Ursule Toupin de Sainte Françoise , Marie Charlotte Aubert de la Chenaye de Saint Michel , & Marie Cote de Sainte Gertrude.

La guerre étoit alors extrêmement allumée entre la France , & l'Angleterre , & nous en ressentions souvent de tristes effets par la prise de nos Vaisseaux ;

nos ennemis vinrent croiser jusques dans notre Riviere, & prirent le Saint Joseph assez près d'ici, ils mirent tous les passagers dans la chaloupe, ils les envoyèrent à Quebec, ils les pillèrent avec beaucoup de dureté, sans se laisser toucher par les instances de quelques filles & femmes qui venoient de France, qui les prioient avec larmes de leur donner quelques hardes : l'arrivée de cette chaloupe, & la nouvelle qu'elle apporta, surprit, & affligea tout le monde; on parût plus sensible à la perte de ce Vaisseau qu'à celle de plusieurs autres, aussi étoit-il richement chargé.

Les Anglois ne se contenterent pas du gain considérable qu'ils firent dans cette prise, ils ôtèrent l'Image de Saint Joseph, qui tenoit au Navire, & la deshonorerent par mille insultes, un Officier de l'Acadie, nommé Monsieur Robino de Vilbon, qui n'étoit pourtant pas devot par excès; touché de ce traitement indigne que Saint Joseph son Patron avoit reçu des Héretiques, racheta cette image des Anglois, & après une procession solennelle, la fit remettre avec beaucoup d'honneur dans l'Eglise, pour reparer les injures que ces malheureux lui avoient faites, esperant que Saint Joseph lui obtiendrait le pardon

don de ses péchés. Nous apprîmes ce que les Anglois avoient fait ; & comme nous sommes très particulièrement sous la protection de Saint Joseph , & que nous faisons profession de l'aimer & de l'honorer , nous crûmes que ce n'étoit pas assez d'être vivement touchées des outrages qu'il avoit reçus ; mais qu'il falloit lui en faire quelque satisfaction ainsi nous lui fîmes tour à tour amende honorable au refectoir où l'on avoit posé son image : voici la copie du pardon que nous lui demandions.

Grand Saint vous voyés à vos pieds des filles pénétrées de douleur , à cause des insultes qu'on a faites à une de vos images , dans la ville de Baston. Depuis que nous l'avons appris , nous n'avons fait que penser aux moyens de reparer l'injure que vous avés reçue. Nous vous faisons amende honorable pour ces pauvres aveugles qui ne connoissent ni l'énormité de leurs crimes , ni l'étendue de votre pouvoir & de votre grandeur. Agrés , notre bon pere , que nous fassions pénitence pour ces insensés , qui ignorent les châtimens rigoureux que merite une conduite si detestable. Pour vous témoigner la peine que nous en ressentons , nous nous prosternerons pendant quelques jours devant un de

362 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
vos tableaux, dans la vûe d'obtenir à ces hérétiques la grace d'ouvrir les yeux à la lumiere de la verité, & à l'éclat de vos prérogatives. Lorsque les Philistins eurent pris l'Arche d'Alliance, dans laquelle étoient renfermées les tables de la Loi, la Manne du desert, & la Baguette de Moïse, & qu'ils l'eurent mise dans leur Temple, l'Idole de Dagon fut renversée. Vous êtes la veritable Arche d'Alliance, parce que vous avés porté dans vos bras le très-saint Enfant Jesus, l'auteur de la nouvelle Loi, la Manne & le Pain Celeste des Fidèles & la source du Sacerdoce. Présentement que votre image est dans la nouvelle Angleterre, daignés-y renverser l'Idole de l'hérésie à laquelle cette Nation est dévouée. Tous les lieux où vous avés porté le très-saint Enfant Jesus ont été féconds en Saints, non seulement les Idoles de l'Egypte furent brisées, lorsque vous le portâtes; mais depuis elle a peuplé le Ciel par un nombre prodigieux de Solitaires qui s'y sont sanctifiés. Pourquoi ne feriez-vous pas le même miracle dans l'Egypte de ce continent. Heureux Pere Nourricier de Jesus, glorieux époux de Marie, nous vous offrons nos larmes pour reparer autant que nous le pouvons les offenses qui ont été com-



mises à votre égard, ne vous vengés pas des coupables, qu'en établissant solidement chez eux le culte du fils de Dieu, celui de votre incomparable épouse & le votre; & qu'au lieu qu'on y montrait votre image en dérision, on l'y porte au contraire en triomphe: que toute cette vaste contrée retentisse de l'agréable son de ces belles paroles, VIVÉ JESUS, MARIE ET JOSEPH.

Le Tableau que nous avions demandé en France, où l'agonie de ce Saint étoit représentée, vint fort à propos en ce temps là; il fut placé avec grande cérémonie par M. de Lacolombiere, depuis peu notre Superieur, qui avoit été reconnu en cette qualité le 17. de Juillet 1694. Nous eumes d'autant plus de joye de le revoir, qu'il nous délivra de celui que l'on nous avoit donné malgré nous. C'étoit un homme dangereux & corrompu qui pouvoit entraîner plusieurs de nos Religieuses, qui écoutoient avec simplicité ce qu'il leur disoit pour les séduire. Ce fut sur la déposition qu'elles en firent par écrit, que la Superieure demanda qu'on l'éloignât de cette Communauté. On traita secrètement cette affaire pour l'honneur de l'Eglise. M. l'Evêque qui passa en France, l'emmena la même année.

Comme ce Prêtre avoit de l'esprit, il auroit pû se justifier par des mensonges de tout ce qu'on avoit prouvé ici contre lui. La Superieure écrivit par les derniers Vaisseaux, combien elle apprehendoit son retour. Le Prêlat lui repondit dès le printemps de l'année 1695. quelle lui faisoit injure de le croire capable d'écouter la justification de cet homme, que bien loin d'avoir envie de le ramener en Canada, il avoit informé le Séminaire où il étoit de sa mauvaise conduite. Depuis ce temps là on n'a point entendu parler de lui, quoiqu'on eut fait plusieurs enquêtes pour en apprendre des nouvelles.

Cette année 1695. N. S. P. Innocent XII. nous continua pour 15. ans une Indulgence plenièrè, qui nous avoit déjà été accordée par ses Prédecesseurs pour toutes les personnes qui visiteroient notre Eglise le jour de la Fête de l'Invention de la Sainte Croix le 3. de Mai, à commencer dès les premières Vêpres.

Notre Maison étoit alors trop petite & avoit toujours été peu commode. Le nombre des Religieuses devenant plus considérable, nous étions à l'étroit: d'ailleurs comme plusieurs endroitsomboient en ruine, tout nous obligeoit à bâtir, mais nous n'avions pas le moyen,

nos amis nous encourageoient depuis long-temps à l'entreprendre, & Mgr. l'Evêque qui en connoissoit parfaitement la nécessité, nous y avoit beaucoup exhortées avant de partir pour la France; il nous citoit l'exemple de la Sœur Bourgeois, qui n'avoit pour tout argent que quarante sols quand elle commença sa Maison; & qui par sa grande confiance en Dieu a élevé avec le secours de la Providence une des plus belles Communautés du Canada. Il voulut que sans avoir rien, nous entreprissions de bâtir, il nous l'ordonna en vertu de la sainte obéissance, nous assurant que notre soumission attireroit la bénédiction du Ciel. Cependant pour aider notre espérance, il nous fit prêter 20000. l. dont nous avons payé la rente; avec ce secours sur lequel nous comptions moins que sur celui de Dieu, nous cherchâmes quelqu'un capable de conduire l'ouvrage, & d'en faire un plan qui nous satisfit. M. François de Lajoue, habile Architecte s'offrit de bonne grace; il eut la docilité de suivre nos vûes; dressa son dessein selon les commodités que nous desirions, nous fit un petit relief du plan de cette maison, comme elle est aujourd'hui; car nous résolûmes dès lors de n'en faire qu'une aîle & demi,

366 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
& quoique nous y soyons encore petitement , on disoit que nous allions bâtir une cage , qui ne seroit jamais remplie. Au mois d'Octobre 1695 on creusa les fondemens , M. de Lajoue fit tailler la pierre pendant l'hyver , amasser les materiaux pour bâtir aussi-tôt que la saison le permettroit.

Nous reçûmes en 1695. mes Soeurs Catherine Tiberge de Saint Joachim , & Louise-Angelique d'Aillebout de S. Raphael. En 1696. ma Soeur Angelique Tiberge de Sainte Agnès, celle-ci étoit l'aînée; elle ne sentoit aucun penchant pour la Religion quand sa soeur entra mais quelques mois après, son mariage étant conclu, Dieu permit que celui qu'elle devoit épouser mourut; cette mort la frapa, elle crut que Dieu ne la vouloit point dans le monde, & elle fit ses poursuites pour être Religieuse. On examina sa vocation, & enfin ayant reconnu que la grace agissoit en elle, on la reçut.

La Mere Saint Ignace qui avoit été continuée Superieure aux deux élections, prit toutes les mesures nécessaires pour faire avancer le nouveau bâtiment, que l'on commença au printemps de l'année 1696. M. de Lacolombiere, notre Supérieur en posa la premiere pierre, il

mit dessus 100. écus; l'année d'après il nous donna pareille somme, & dans la suite il donna 1500. écus pour aider à dotter une fille. On plaça aussi dans le pignon du côté du Nord-Est, vers les parloirs, une plaque de plomb sur laquelle on avoit fait graver un écrit composé par M. de Lacolombiere, qui marque le jour & l'année que l'on a commencé ce bâtiment, le nom de la Supérieure qui l'a entrepris, & l'intention que l'on a eu en le faisant, les soins de M. de Lajoue, l'application de la Mere Saint Ignace & l'affection des ouvriers pour avancer cet ouvrage; le firent élever en peu de temps. Dieu y mit une telle bénédiction, que nous trouvâmes toujours de quoi fournir à la prodigieuse quantité d'argent qu'il nous falloit avoir toutes les Semaines pour payer les ouvriers, nous en trouvions plus que nous n'en pouvions employer. Les années 1696. 1697. & 1698. se passerent à bâtir. On travailla au dedans de la maison dès que les murailles furent assez hautes & que les poutres furent placées, ainsi tout avançoit également.

Le 9. de Janvier 1697. nous fimes nos élections. Ma sœur du sacré Cœur fut élue Assistante; ma sœur Jean De-

368 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
nis des Anges, Hospitaliere; & ma sœur  
Gloria de l'Assomption, Dépositaire  
des pauvres.

La Mere Marie Juchereau de Sainte  
Thérèse avoit fort peu de santé; sa fer-  
veur lui inspiroit un courage qui lui  
faisoit cacher de très-grands maux; ils  
devinrent enfin si violens, qu'elle fut  
obligée de ceder à un crachement de  
sang, à un grand mal de poitrine, & à  
des douleurs excessives. Elle ne pouvoit  
à l'extrémité prendre aucune nourri-  
ture. Elle vomissoit beaucoup avec des  
efforts terribles. Elle mourut le 25. de  
Mars 1697. âgée de 37. ans. Elle étoit  
d'un naturel vif, tendre & affectueux, at-  
tentive à ses devoirs sans se mêler des o-  
bligations des autres, indifferente pour  
tout ce qui ne la regardoit point, fort  
zélée pour la régularité, appliquée à l'o-  
raison, pénitente & mortifiée plus que  
sa complexion ne sembloit le permettre.  
Elle avoit surmonté de grandes diffi-  
cultés dans sa vocation avec beaucoup  
de générosité. Dieu lui avoit donné une  
très belle voix qu'elle employoit à chan-  
ter ses louanges avec devotion. Elle  
étoit toute dévouée au Verbe incarné,  
& à la très sainte Vierge, à qui elle  
avoit demandé la grace de mourir une  
de ces Fêtes; ce qui lui fut accordé. Le

jour de l'Annonciation, consacré à l'honneur du fils & de la mere, il y eut une circonstance remarquable dans son heureux trépas. Elle fut assistée par M. de Lacolombiere en qui elle avoit une parfaite confiance ; il lui aidoit à faire des actes qu'il n'étoit pas nécessaire de lui suggerer, car elle en produisoit de toutes les vertus, & sur tout d'amour. Quand elle fut reduite à une telle foiblesse, qu'elle ne pouvoit plus parler, elle demanda par signe du papier & de l'encre, & elle écrivit d'une main tremblante, qu'elle prioit que l'on fut attentif à l'observer, parce qu'elle joindroit les mains quand il seroit temps de lui donner la dernière absolution : en effet quelques momens après, elle fit un petit effort, joignit les mains en inclinant la tête, & fermant les yeux ; M. de Lacolombiere lui donna l'absolution, & elle expira aussi-tôt fort doucement dans cette posture. Cette mort nous affligea beaucoup, quoique nous y eussions été préparées par la longueur de sa maladie.

Peu de jours après, elle fut suivie de celle de ma sœur Marie Marguerite Gloria du précieux sang, qui étoit de même âge, & sa compagne de Religion. Elle Mourut d'un Cancer oculte qui l'étoffa tout d'un coup, le 7. d'Ayril un

370 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
jour de Pâques après avoir fait ses devotions, elle étoit actuellement à l'Infirmerie pour quelqu'autre indisposition. M. le Gouverneur avoit la pieuse coutume de regaler les pauvres de l'Hôpital ce jour là; & pendant que toute la Communauté étoit dans les sales à servir les malades, elle voulut se lever. Elle étoit fort douce & accommodante, d'un extérieur très religieux, qui lui attiroit l'estime, & le respect de tous ceux qui la voyoient. Cette grave modestie étoit un effet de la présence de Dieu qui l'occupoit sans cesse. Elle aimoit extrêmement la retraite & l'oraison; Notre Seigneur l'avoit faite passer par de grandes peines intérieures, qu'elle avoit supportées avec une admirable patience & conformi é à ses ordres. Le saint usage qu'elle en a fait, l'a sans doute élevée en un haut degré de gloire. Sa mort suivit de si près celle de ma sœur de Sainte Thérèse, sa compagne de Noviciat, qu'on peut dire qu'elles se joignirent dans le tombeau, pour être inséparablement unies dans le Ciel. Elles nous laisserent dans une grande consternation, parce que notre Communauté perdoit en ces deux vertueuses filles des sujets d'un grand exemple, qui leur étoient utiles.



Comme ma sœur Marguerite du précieux Sang étoit Maîtresse des Novices, il fallut en élire une autre, ce fut ma sœur Marie-Anne Gauvereau de Jesus, qui fut choisie le 13. d'Avril qu'on fit une élection exprès.

Au mois de Juillet de cette année, on plaça en grand appareil l'image de Saint Joseph au dessus de la porte des Parloirs. Nous le prîmes tout de nouveau pour notre protecteur. On mit sous ses pieds une pierre où sont gravés les vers que M. de Lacolombiere a composés. Huit jours après, ma sœur Angélique Tiberge de Sainte Agnès fit profession, & dans le temps qu'elle étoit prosternée sous le drap mortuaire, la Mere Saint Ignace, Supérieure en priant pour elle, renouvela la demande qu'elle avoit faite autrefois à Saint Joseph, de préparer les Religieuses que Notre Seigneur voudroit appeler à lui; elle osa même supplier ce grand Saint de lui donner quelque marque sensible par laquelle elle pût connoître qu'il l'avoit exaucée. Dans cet instant la jeune professe entendit trois coups qu'on donna au plancher, en même temps elle fut frappée d'un pressentiment qui lui disoit qu'elle n'avoit plus que trois mois à vivre. Elle le raconta à la Mere Supé-

372 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
rieure qui jugea que c'étoit-là une preuve que Saint Joseph lui donnoit de l'entérinement de sa requête. Cependant elle ne lui en fit rien connoître, & l'exhorta seulement à bien employer le temps, & à se disposer à tout ce que Dieu voudroit. Il parût bientôt que ce n'étoit pas une imagination, car M. de Quebec arriva de France pendant l'automne, dans un Vaisseau si rempli de malades, que nos sales se trouverent trop petites pour les loger; on les plaça comme on avoit déjà fait plusieurs fois en pareille conjoncture, dans tous les endroits de la dépendance de l'Hôpital; nos sœurs redoublèrent leur zèle pour les servir. Ma sœur de Sainte Agnès entre toutes, après s'être exercée plusieurs semaines dans ce laborieux emploi, gagna elle-même le pourpre. Dès qu'elle se vit prise de ce mal, elle fit un sacrifice de sa vie, jugeant bien qu'elle n'en releveroit pas. En effet elle mourut le 28. Octobre 1697. âgée de 19. ans & quelques mois. Elle avoit résisté à Notre Seigneur qui la vouloit à son service, parce qu'elle sentoit de grandes inclinations pour le monde. Mais Dieu qui étoit jaloux de son cœur, traversa si bien les mesures qu'elle prenoit pour s'y établir, & lui

fit sentir si vivement les reproches intérieurs qu'il lui faisoit, qu'elle se resolut d'être toute à lui, ce qu'elle exécuta, malgré les combats que le Démon lui livra pour l'en détourner; car elle eut pendant son Noviciat de fortes tentations qu'elle surmonta courageusement, remportant sur elle même des victoires qui lui firent bientôt goûter la paix que Dieu accorde aux ames qui travaillent à se vaincre.

Les habitans des Trois Rivieres reconnoissant depuis long temps la nécessité de faire instruire & former les jeunes filles à la pieté, pressoient M. de Saint Vallier de faire une fondation d'Ursulines dans leur Ville; comme cette bonne oeuvre ne pouvoit être que fort agreable à Dieu, & avantageuse au prochain, il y consentit. Il auroit voulu fonder aussi des Hospitalieres, mais voyant qu'un si petit lieu ne seroit pas capable de fournir d'occupation à deux differens instituts, que les services des unes & des autres seroient d'ailleurs fort utiles au public. Il crut devoir réunir en une seule maison ces deux differentes fonctions d'instruire la jeunesse & soigner les malades. Il proposa ce dessein aux Ursulines de Quebec, qui l'accepterent & fournirent des Religieuses pour éta-

374 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
blir cette nouvelle Communauté. La  
Mere de Jesus fut nommée Superieure;  
la Mere de Sainte Cecile, Assistante; la  
Mere de la Conception, la Mere de S.  
Michel, & une Converse, nommée de  
Sainte Anne, pour les autres emplois.  
La Mere des Anges, Superieure de la  
maison de Quebec, voulut les condui-  
re elle-même, accompagnée de M. de  
Montigni leur superieur. Elles partirent  
le 8. d'Octobre 1697. & arriverent  
heureusement aux Trois Rivieres, où  
on les attendoit avec empressement.  
Elles y furent reçues avec toute sorte  
de témoignages de joye & d'estime  
de toute la Ville. Dès ce commence-  
ment plusieurs filles du lieu se présen-  
terent pour être Religieuses, & depuis  
ce tempslà elles se sont beaucoup aug-  
mentées par la reception de très bons  
sujets. Elles ont toujours été gouvernées  
par une Mere de la Communauté de  
Quebec. Cette maison a eu des Lettres  
patentes du Roy, conformément à l'in-  
tention des deux Instituts d'Ursulines &  
d'Hospitalieres qu'elles exercerent avec  
succès & édification, quoique le der-  
nier se fasse sans obligation de vœu.  
Ce Monastere est le plus bel ornement  
de la petite ville des Trois Rivieres.

L'année suivante, Dieu nous visita

encore par la mort de deux de nos Religieuses ; la premiere fut la Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure de Jesus , qui mourut le 25. de May 1698. agée de 82. ans , elle en avoit 74. de Religion : étant entrée dès l'age de 8. ans dans un Couvent , & n'ayant jamais été exposée aux dangers du monde , dont elle avoit toujours eu un grand éloignement ; c'étoit une de nos trois premieres Meres venues de France , pour fonder notre Hôtel-Dieu ; elle succeda à la Mere Guenet de Saint Ignace dans la superiorité & elle a exercé cette charge 21. an dans différens triennaux : c'est elle à qui Dieu fit voir l'entrée de la Mere Saint Augustin au Ciel , il lui donna connoissance de plusieurs choses cachées , & elle recevoit des graces très singulieres de sa divine bonté ; il ne se pouvoit rien ajoûter à la charité , à la douceur , & au zele avec lequel elle servoit les pauvres ; elle étoit naturellement bienfaisante , affective & accommodante , supportant les foibleffes du prochain avec une grande patience , aimant beaucoup les jeunes Religieuses qui se portoit au bien , les traitant avec une cordiale honnêteté , & gagnant plusieurs filles à Dieu par l'exemple de ses vertus , quoique son humilité lui fit cacher

376 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
avec soin tout ce qui pouvoit lui faire honneur : elle a travaillé infatigablement pour l'établissement de ce Monastère ; & Notre Seigneur a tellement beni ses soins & ses prieres, qu'elle a vû cette maison florissante ; nous devons par reconnoissance la cherir , l'estimer en conserver le souvenir : son grand âge avoit affoibli son esprit, elle estoit tombée dans l'enfance ; mais la Sainte Habitude de la vertu d'obeïssance qu'elle avoit contractée , la rendit si soumise , que quand elle demandoit quelque chose qu'on ne jugeoit pas lui devoir accorder , celle qui avoit soin d'elle n'avoit qu'à lui dire notre Mere ne le veut pas ; c'étoit assez pour qu'elle n'en temoignât plus aucune envie & qu'elle demeurât paisible , elle avoit encore dans sa grande vieillesse l'air du visage fort agreable , & les Sauvages l'avoient toujours appelée la belle, la bonne, la gentille.

La seconde que nous perdîmes cette année le 21 d'Octobre, fut ma Sœur Catherine Berthier de Sainte Genevieve, âgée de 24. ans ; elle fit paroître beaucoup d'inclination pour être Hospitiere dès ses plus tendres années : ayant conservé ce desir dans un âge plus avancé , elle refusa tous les partis qui la  
chercherent

chercherent, & demanda avec instance l'entrée de sa sainte Religion, où nous la reçûmes malgré la delicateffe de sa complexion qui paroissoit foible. La joye qu'elle eut de se voir au rang des Epouses de Jesus-Christ, l'a mit dans un embonpoint, qui nous fit croire qu'elle avoit changé de temperament. La nature lui avoit donné un corps bien fait, & des traits réguliers, ce qui relevoit cet air de fanté; elle étoit fort aimable par sa douceur, son obéissance, & sa ferveur à remplir tous ses devoirs: elle prenoit un singulier plaisir à chanter les louanges de Dieu, & ne s'épargnoit point dans cet exercice. Sa pureté étoit angelique, & dès son enfance, elle avoit montré un grand attrait pour cette belle vertu, qu'elle cultiva toujours avec soin. Enfin après avoir servi les pauvres avec beaucoup de charité, & d'application; elle souffrit avec une grande patience le mal de poitrine qui lui resta d'une maladie qu'elle avoit contractée auprès d'eux, se disposant à la mort, & faisant à Dieu le sacrifice de sa vie & de sa jeunesse, avec toute la soumission possible. Des morts si fréquentes nous affligeoient sensiblement; mais comme on ne peut rien contre les ordres de

378 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Dieu, & que d'ailleurs la vertu des Religieuses qui nous quittoient, nous donnoient lieu de croire qu'elles deviendroient bientôt nos protectrices dans le Ciel, nous nous consolions par l'espérance de les y joindre un jour.

Après le depart des Vaisseaux, Monsieur le Comte de Frontenac, Gouverneur général, mourut le 19. Novembre 1698. il nous avoit toujours témoigné de l'affection, & nous gratifioit tous les ans de quelque présent pour les Religieuses, & d'un autre pour les Pauvres qu'il traitoit, & qu'il servoit lui-même le jour de Pâques, c'étoit un homme plein d'esprit, qui avoit conservé toute la politesse d'un Seigneur de la Cour : il avoit de grandes qualités naturelles, ses manieres étoient engageantes & gracieuses, il vouloit que sa maison fut bien réglée, tous les soirs il faisoit lui-même les prieres en public sans qu'aucun de ses domestiques osât y manquer, il observoit fidèlement plusieurs pratiques de devotion, & chaque année faisoit exactement une retraite de huit jours, il fut enterré chez les Recolets ; le Pere Olivier alors Commissaire, fit son Oraison funebre, on envoya son cœur à Madame la Comtesse de Frontenac son épouse : comme dans



une saison si avancée, on ne pourroit faire sçavoir cette mort en France par aucun Bâtiment, on fit partir des Courriers par l'Angleterre; Monsieur le Chevalier de Cailliere, Gouverneur de Montreal, deputa Monsieur de Courtemanche, Monsieur de Champigni Intendant, envoya Monsieur de Vincelote, sans doute que Monsieur le Comte de Cailliere qui étoit Secrétaire du Roy tenant la plume, sollicitant fortement pour Monsieur son frere, car il obtint le gouvernement pour lui, il y avoit long-tems qu'il étoit Gouverneur de Montreal, il étoit connu & estimé, & on peut dire qu'il meritoit l'honneur que le Roy lui fit de le nommer au gouvernement général de la nouvelle France, il en reçut la commission l'année suivante.

En 1698. nous reçûmes mes Sœurs Angelique Aubert de Lachenayé de Ste. Therèse, Catherine Guvereau de Saint Augustin, Marie-Angelique Nancy, de Sainte Agnès & Anne Cote de Sainte Genevieve, & en 1699. mes Sœurs Angelique Denis de Saint Simon de Saint Hyacinte, Marie-Françoise le Duc de Sainte Barbe, & sa Sœur Marie-Magdelaine le Duc de Sainte Agathe.

Dès le mois de Janvier 1699. Mon-

380 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
seigneur l'Evêque nous proposa un nouveau dessein pour l'Hôpital général, qui nous parut tout-à-fait onereux, il voulut que pour l'augmenter, nous lui donnassions 12. Religieuses 1200. liv. de rente. Nous venions de perdre plusieurs sujers, cela nous en auroit encore ôté d'autres, & le plus net de notre revenu: ainsi nous lui représentâmes, combien son projet seroit préjudiciable; il y eut sur ce sujet plusieurs contestations, & comme les refus sont toujours facheux il s'offença du notre, nous tenions toutes ses discussions assez secretes, pour ne pas troubler la paix de la Maison, & pour n'effrayer personne, ce qui fit qu'il trouva moyen de gagner de ces Religieuses qui croyoient leur devoir être indifferant d'être là où ici, il en emmena une que ses parens firent revenir quinze jours après; cela déplût extrêmement au Prélat & l'irrita beaucoup contre nous, il s'en prit particulièrement à la mere de Saint ignace qu'il accusoit de faire jouer tous les ressorts, & detenir tous les esprits de cette Communauté.

Les élections que l'on fit le vingt de Mars de cette année, se rencontrèrent dans ce tems-là, il y présida, & déchargea bien volontiers la Mere St. Ignace de la superiorité qu'elle occupoit de-

puis six ans ; la Mere Fiquenel du Sacré Cœur fut élue à sa place , après qu'elle eut été reconnue , il déclara qu'il ne vouloit pas que l'on passât outre , parce qu'il ne jugeoit pas à propos que la Mere Saint Ignace eut aucun office ; ainsi il suspendit la suite des élections , & nomma un mois après ma sœur Marguerite Pelerin de la Nativité, Dépositaire des pauvres , par un billet adressé à M. Angodes Mezerets qu'il nous avoit donné pour supérieur. Pendant cet orage nous étions fort unies entre nous , chacune craignoit de s'éloigner de son devoir , & toutes se tenoient sur leur garde pour ne pas donner lieu à de nouvelles peines.

Quand il fut temps d'écrire en France , nous ne manquâmes pas de part & d'autre de faire des memoires pour informer la Cour de ce qui s'étoit passé au sujet de l'Hôpital général. Nous fîmes voir les nôtres à M. Laval , ancien Evêque , qui n'y trouva rien que de vrai & de juste. Nous demandions qu'il fut permis à M. de Saint Vallier de recevoir des Religieuses jusqu'à 12. & que leur nombre fut fixé là , sans que l'on nous obligât à en donner davantage de chez nous. Nous lui fîmes sans doute d'autres propositions dans l'espérance

382 · HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
qu'elles seroient goûtées. Il avoit déjà  
reçu plusieurs Novices, nous le priâ-  
mes envain d'attendre la reponse de la  
Cour pour les faire Professes. Il ne ju-  
gea pas devoir les tarder, quoique nous  
lui eussions déclaré que si les choses ne  
réussissoient pas comme nous le deman-  
dions, nous ne regarderions pas ces  
filles comme Professes de notre Mai-  
son, & qu'il ne pourroit jamais nous  
contraindre à les y recevoir.

Cependant l'hyver se passa assez pai-  
siblement, le Prélat nous laissa faire nos  
élections au temps prescrit avec toute  
forte de liberté, sans exclure la Mere S.  
Ignace, comme l'année précédente ;  
elle eut voix active & passive, & fut  
mise Assistante le 20. Mars 1700. & ma  
sœur Catherine Denis de Saint Charles,  
Hospitaliere.

Peu de temps auparavant il nous étoit  
mort une sœur Converse, nommée  
Marie Tavernier de Sainte Monique  
âgée de 65. ans. Elle étoit d'une très-  
vertueuse famille, elle avoit été mariée  
& avoit eu deux enfans, une fille & un  
garçon qu'elle éleva fort chrétiennement:  
étant devenue veuve elle & sa fille en-  
trèrent ici pour être Religieuses, elles  
prirent l'habit & firent profession en-  
semble, comme il a été dit cy-devant.

Cette chere sœur étoit très laborieuse, obligeante, paisible, obéissante & propre à tous les offices. Elle avoit véritablement l'esprit de son état, n'agissant que par des vûes de soumission & d'humilité. Elle avoit conservé sa ferveur jusqu'au dernier moment. Elle nous édifia toutes extrêmement pendant sa maladie, souffrant avec patience les douleurs qui l'accabloient, prenant les remèdes avec un courage & une mortification généreuse, quoiqu'elle souhaitât de mourir plutôt que de vivre. Elle nous témoignoit tant de reconnoissance des services que nous lui rendions, qu'elle paroissoit toute confuse de notre empressement pour la soulager. Elle avoua à la Supérieure qu'elle s'occupoit avec plaisir de la pensée de la mort, que sa conscience étoit dans une grande paix, qu'elle avoit une sincère confiance en Dieu, & qu'elle comprenoit mieux que jamais le bonheur qu'il y a de le suivre, & de vivre sous l'obéissance. Elle pria que le dernier acte de sa vie fut de cette belle vertu; sa mort arriva le 2. Fevrier, Fête de la Purification.

Dès le petit printems de l'année 1700. la Sœur Marie Barbier de l'Assomption, congreganiste, descendit de Montreal,

384 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
pour se faire guerir chez nous d'un Cancer qu'elle avoit au sein, elle avoit déjà demeuré quatre mois dans notre Communauté en 1698. où on la traita pour ce même mal, qui étant depuis considérablement augmenté, l'obligea d'y revenir, & après quelques préparations Monsieur Sarrazin aussi habile Chirurgien que sçavant Medecin, lui fit très heureusement l'opération. C'étoit le seul remede qui pût l'empêcher de mourir; nous eumes un très grand soin d'elle. Pendant tout le temps de sa maladie, elle coucha dans nos Infirmeries, & toutes les Religieuses qui connoissoient déjà sa vertu, s'empressoient de lui faire compagnie, & de lui rendre service pour profiter de ses saints entretiens. Elle s'en retourna l'automne à Montreal parfaitement guérie, très satisfaite, pleine de reconnoissance, d'estime & d'amitié pour notre Communauté, où elle a toujours été depuis fort chérie & considérée.

Les nouvelles de France dont nous étions inquiétés, nous apprirent enfin que la Cour bien loin d'accorder ce que nous avions demandé, envoyoit ordre de casser l'Hôpital général. Dès que M. le Chevalier de Caliere, Gouverneur - Général eut reçu  
les

les Paquets du Roi, il se mit en devoir de lui obéir ; il étoit fort exact & fort équitable & agissoit en tout avec beaucoup de réflexion. Comme il nous honoroit de son amitié, il vint nous voir pour sçavoir ce qui seroit avantageux à notre maison ; nous lui dîmes que nous ne souhaitions pas retirer les Religieuses de l'Hôpital général, parce que les differends que nous avions eu avec M. l'Evêque, les avoient refroidies à notre égard ; que leur retour dans cette Communauté seroit une semence de discorde ; que pour les jeunes Professes de la nouvelle maison, nous avions fait de très humbles remontrances pour qu'on différât leur profession jusqu'à l'arrivée des Vaisseaux, afin qu'elles ne s'engageassent pas légèrement ; qu'on n'y avoit eu nul égard, & qu'ainsi il pouvoit disposer d'elles comme bon lui sembleroit mais que nous ne nous en chargions pas. M. de Calliere qui desiroit nous obliger, & qui vouloit aussi que la Cour fut obéie, proposa de faire venir ici la Superieure de l'Hôpital général, & les Novices en voile blanc, & de laisser les autres Religieuses ; que c'étoit là rompre cette nouvelle Communauté, qu'il instruiroit la Cour qu'il avoit exécuté ses ordres, & que l'on pourroit

386 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
écrire pour obtenir ce que l'on croiroit  
plus utile aux unes & aux autres ; nous  
nous rendîmes à cet avis.

M. de Quebec apprit ces nouvelles  
avec un déplaisir très sensible, il vint  
nous témoigner sa douleur avec des ex-  
pressions si touchantes, & un maintien  
si affligé, qu'il nous fit pitié ; car avec  
ses manieres insinuantés & son air affec-  
tif, il pleuroit d'une telle abondance,  
que nous ne pouvions retenir nos lar-  
mes. il prit la resolution de passer en  
France pour solliciter lui-même les affai-  
res de la maison. Nous l'assurâmes que  
nous ne demanderions que ce que nous  
avons déjà demandé pour le nombre  
des Religieuses qu'il vouloit avoir, ce  
que nous fîmes. On nous amena donc  
la Supérieure de l'Hôpital général, qui  
étoit ma sœur Marie-Gabrielle Denis de  
l'Annonciation, & deux Novices, l'une  
de Chœur & l'autre Converse, que  
nous consentions de garder jusqu'à l'an-  
née prochaine. M. l'Evêque s'embar-  
qua le 10. d'Octobre dans le Vaisseau  
du Roi, nommé la Seine, commandé  
par Monsieur le Comte d'Arguian, &  
arriva heureusement à Rochefort la  
veille de Saint André le 29. No-  
vembre, après avoir couru de grands  
risques au sortir de la Riviere. Cette



même année 1700. M. le Duc d'Orléans frere du Roi voulut avoir le revenu des coches & carrosses, & rembourser tous les intéressés de cette France; cela leur fit un tort considérable, quoique ces rentes eussent beaucoup diminué depuis les dernières guerres, on les croyoit encore meilleures que toutescelles qu'on pouvoit acquerir ailleurs. Tout le principal de notre fondation étoit là. M. Henri Tremblai, Prêtre du Séminaire des Missions Etrangères, notre Procureur à Paris, zélé pour nos intérêts, se deffendit tant qu'il pût de recevoir nos fonds; mais comme il est inutile de disputer avec les grands, & qu'il faut enfin tout leur ceder, il ne fit que gagner du temps, alleguant qu'il n'avoit pas la procuration pour cela. Il nous en écrivit, & nous lui donnâmes là-dessus tous les pouvoirs. Il alla donc à la Chambre des Comptes pour prendre la quittance de nos premiers contrats de fondation; mais il ne les y trouva point, on vit seulement des feuillets déchirés dans le Livre où elles devoient être, cela ne suffisoit pas, ainsi il nous manda que nous courions risque de perdre notre principal à cause de cet incident. Cette nouvelle nous allarma, & comme les moyens humains

nous manquoient pour prouver que nous avions fourni la somme qu'on devoit nous rembourser , nous eumes recours aux Divins , nous adressames nos prieres à Madame la Duchesse d'Aiguillon pour la prier de nous conserver ce qu'elle nous avoit donné & de faire trouver les quittances nécessaires. Comme elle avoit été très-devote au précieux Sang de Notre Seigneur , nous fimes des pratiques de vertu & des prieres. Ce qui est singulier , & qui nous fit voir que notre pieuse Fondatrice s'intéresse encore pour nous dans le Ciel , c'est que notre Procureur nous manda l'année suivante qu'après avoir fait inutilement toute sorte de poursuites pour trouver nos quittances , il lui étoit venu dans l'esprit d'aller visiter de grands sacs de vieux papiers jettés à l'écart dans un coin de grénier de la Chambre des Comptes , & qu'en les feuilletant , il y avoit trouvé ce qu'il cherchoit. Il eut bien de la peine à vérifier que c'étoit nos véritables quittances ; mais malgré toutes les oppositions qu'on fit , il obtint qu'on les rapprochât des Livres d'où elles avoient été déchirées , & on reconnut leur place , en sorte qu'il les y fit remettre. Il nous marqua le jour & le mois que cette inspiration lui étoit ve-

nue, & ce fut justement dans le temps que nous fîmes notre neuvaine. Notre Procureur reçut notre fond & le plaça sur l'Hôtel de Ville où nous avons perdu depuis, tantôt le dixième pour cent, tantôt les deux cinquièmes, une autre fois la moitié, & le reste si mal payé que nous le comptons quasi comme perdu.

Il y eut pendant cet hyver 1700. de dangereux rhumes qui firent mourir quantité de vieillards, fort peu de tems après Monsieur Rouffel, Chirurgien de l'Hôpital y mourut après avoir rendu service aux pauvres un grand nombre d'années, avec beaucoup de soin & de charité. Ses enfans souhaiterent qu'il fût enterré à la Paroisse; M. de Chamballon, Notaire de Quebec & Gendre du mort, qui agissoit pour la famille, ordonna ses funerailles; & quoiqu'on l'avertit qu'il devoit demander à la Supérieure de l'Hôtel-Dieu la permission de faire enlever le corps de son beau-pere; il crut que c'étoit une formalité superflue, & ne voulut faire là dessus aucune soumission, il laissa venir le Clergé jusqu'ici, mais pour maintenir les droits de l'Hôpital, on fit fermer la porte de la sale, & la portiere repondit qu'on n'ouvreroit point, & qu'on

ne laisseroit point enlever le cercueil, que M. de Chamballon n'eut fait son devoir en demandant cette permission. C'étoit au mois de Decembre, la saison étoit très froide, les Prêtres attendirent dehors & firent des reproches à M. de Chamballon, de ce qu'il les mettoit en chemin sans avoir fait les démarches nécessaires. Il se vit enfin contraint d'aller promptement & tout confus soner au Parloir; ayant demandé à notre Supérieure, & obtenu d'elle la permission qu'il souhaitoit, il lui fit bien des excuses, & aussi-tôt on ouvrit les portes, le Clergé entra, & enleva le corps qui fut enterré honorablement, comme ses parens le desiroient.

Il mourut dans Quebec beaucoup de personnes considérables, de ce nombre fut M. Henri de Bernieres, qui étoit venu de France tout jeune Ecclésiastique, avec M. de Laval qui l'ordonna Prêtre en Canada, où il est toujours demeuré pour servir cette Nouvelle Eglise avec un grand zèle, & d'une maniere très édifiante, faisant voir par ses vertus le fruit qu'avoit produit en lui l'éducation qu'il avoit reçue de son saint oncle, M. de Bernieres, Trésorier de France, retiré à Caen; & très connu pour l'ines-  
timable Livre intitulé le Chrétien inte-

rieur, dont il est l'auteur. Il avoit été long temps Curé de Quebec, Superieur du Séminaire & le notre; & nous avoit toujours donné des marques de son amitié. C'étoit un homme pacifique, désintéressé, & qui ne cherchoit que la gloire de Dieu.

Le Peré Jean Chaumont étoit mort le 21. Fevrier de l'année 1692. Nous avons oublié de le marquer en son temps. Son nom seul rapelle le souvenir de sa sainteté, & toutes les personnes qui l'ont connu, ont admiré en lui ce qu'on a vu dans les plus grands Saints, une humilité profonde, une douceur inaltérable, une charité sans borne, un zèle infatigable, une union continuelle avec Dieu, une tendresse pour la très-sainte Vierge qu'il inspiroit à tous ceux qui l'approchoient. Une confiance en Dieu, & une foi vive lui ont fait operer plusieurs miracles. C'est lui qui a fait bâtir le premier en Canada une Chapelle de Notre Dame de Lorette, sur le modèle de la veritable Lorette, qui est en Italie, en reconnoissance des graces signalées qu'il reçut de la très-sainte Vierge dans ce saint lieu, étant encore jeune séculier. Il a beaucoup contribué à l'établissement de la Confrerie de la sainte Famille en ce pays.

392 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
& il n'a rien négligé de tout ce qu'il a  
cru glorieux à Dieu & utile au pro-  
chain. Les Hurons nos voisins ont été  
l'objet de ses soins fort long temps; c'é-  
toit sa mission favorite, il étoit venu  
en Canada avec nos premières Meres  
en 1639. & il avoit toujours conservé  
pour notre Communauté une affection  
singulière, que nous devons le prier de  
nous continuer dans le Ciel, où l'opi-  
nion publique le plaça honorablement.  
Il a écrit lui-même sa vie par obéis-  
sance, cette lecture peut faire juger de sa  
rare humilité car il n'a omis rien de tout  
ce qu'il a pensé, qui devoit donner une  
basse idée de lui. Il rapporte les avantu-  
res de sa jeunesse dans les termes les  
plus propres à le faire mépriser; mais  
comme la vraie humilité sçait recon-  
noître les dons de Dieu, & lui rendre  
gloire: Ce saint homme avoue aussi  
quantité des faveurs qu'il a reçues du  
Ciel, dont le recit fait adorer la bonté  
de Dieu, & la fidélité de son serviteur.

Le jour de la Fête qui se rencontra  
cette année 1701. Le 26. de Mai nous  
envoyâmes pour la première fois à la  
Cathédrale les quatre fanaux de verre  
que nous avons fait faire pour être por-  
tés devant le très saint Sacrement, afin  
de témoigner à Notre Seigneur que nous

le suivions d'esprit & de cœur, & que nous voudrions lui rendre tout l'honneur qu'il merite, si nous en étions capables. Ce qui nous donna cette idée, c'est que nous avons souvent entendu louer la pieté de plusieurs Seigneurs de France, qui ne se contentant pas d'aller à la Procession du saint Sacrement, y font porter par leurs domestiques des torches allumées, où sont attachées leurs armoiries. Nous voulûmes seulement imiter leur devotion, & non pas leur faste; & depuis ce temps là nous n'avons point manqué d'envoyer nos fanaux, & d'y mettre dedans quelques belles bougies. Nous en avons encore fait faire depuis deux plus petits, parce que pendant les maladies populaires qui sont très fréquentes en ce Pays: Les Prêtres qui assistent les malades prennent le saint Sacrement dans les Eglises les plus prochaines, afin de donner le saint Viatique plus promptement; le mauvais temps empêchant souvent que l'on peut porter aucune lumière, & ces petits fanaux y sont fort propres, on s'en sert aussi quand on communie nos Religieuses dans l'Infirmierie.

On peut juger par la peine où étoit M. l'Evêque de la rupture de sa maison à son départ de Quebec; de combien

394 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
de moyens il se servit en France pour  
faire reussir ses poursuites auprès du Roy,  
& M. le Comte de Pont Chartrain, Mi-  
nistre d'Etat, de qui tout dépendoit. Il  
demanda ce qu'il voulut, & n'obtint  
cependant que ce que nous souhaitions  
qu'on lui accordât. On suivit en tout les  
memoires que nous avions envoyés. M.  
de Latouche, premier Commis de M. le  
Comte de Pont Chartrain, nous en in-  
forma; M. de Callieres reçut les ordres  
de la Cour, qui portoient que l'on re-  
tablît l'Hôpital général, que nous en  
prissions le soin si nous voulions; que  
les Religieuses qui étoient revenues chez  
nous y retournaissent si elles vouloient;  
que les Novices que l'on nous avoit  
amenées, & que nous gardions depuis  
un an fissent profession dans notre com-  
munauté, si elles le souhaitoient, &  
que nous y voulussions consentir, ou  
qu'elles allassent faire leurs vœux dans  
la maison où elles avoient pris l'habit,  
si leur inclination les y porroit, ou  
enfin qu'elles sortissent tout à fait du  
Couvent si bon leur sembloit; & qu'il  
étoit permis à l'Hôpital général de re-  
cevoir des Religieuses jusqu'au nombre  
de 12. y comprenant la Superieure,  
sçavoir dix Religieuses de Chœur &  
deux Converses, & que cette maison



seroit indépendante de la notre sans pouvoir y rien prétendre à l'avenir. Ce fut là l'acte de l'entière séparation de nos deux Communautés, qui confirme irrevocablement celui que les Religieuses de l'Hôpital général avoient fait dresser par un Notaire quelques années auparavant dans le temps de nos differends par lequel elles renonçoient à leur dot & à leur retour dans notre maison. M<sup>lle</sup> sœur Marie-Gabrielle Denis de l'Annonciation s'en retourna avec la Novice qui devoit être Religieuse de Chœur ; car celle qui devoit être Converse se plaignant chez nous demanda d'y rester, les Grands Vicaires ne voulurent point lui permettre d'y faire profession sans le consentement de l'Evêque, n'osant se charger de cette affaire, ainsi elle se resolut d'attendre sa reponse, & de prolonger son Noviciat d'une année, ce que nous lui accordâmes ; mais en étant informé, il écrivit que puisque cette fille ne vouloit pas retourner dans sa premiere maison, il ne jugeoit pas sa vocation bonne, que nous lui otassions l'habit, & que nous la missions dehors. Nous exécutâmes ses ordres malgré les instances & les larmes de ce pauvre enfant qui persista dans son desir plusieurs années, jusques là qu'en 1705.

elle alla se jeter aux pieds de M. l'Intendant pour le supplier d'écrire & de lui obtenir la permission de retourner dans notre Communauté : M. l'Intendant le fit , mais le Prélat repondit qu'il finiroit cette affaire quand il seroit en Canada ; ce qui étoit remettre la chose à un terme où elle ne pouvoit plus s'exécuter.

Le 15. Novembre 1701. le feu prit au Seminaire de Quebec , & consuma en fort peu de tems cette belle maison pendant l'absence de tous les Prêtres , qui étoient allés à Saint Michel. ils n'en trouverent , à leur retour que les cendres , & montrerent leur desintereffement par la tranquillité avec laquelle ils prirent cette perte , Monsieur de Mezeret , leur Superieur , en remercia Dieu , comme d'un bienfait , on tacha de sauver plusieurs choses , mais ce qu'on préservoit des flâmes étoit volé par des personnes qui s'empressoient de se rendre utile pour mieux faire leur coup ; Le Seminaire perdit considérablement & les particuliers furent obligés de retirer leurs enfans , ces Messieurs n'ayant pas même à se loger , ils allerent à l'Evêché , où l'on porta aussi Monsieur de Laval ancien Eveque , que l'on avoit fait sortir de chez lui à demi vetu pour

le sauver , il supporta cette affliction , avec une soumission parfaite , aux volontés de Dieu , sans former aucune plainte , cela devoit lui être d'autant plus sensible , que c'étoit lui qui avoit érigé & fait bâtir le Seminaire , qu'il en étoit le Pere & le Fondateur , & qu'il voyoit ruiner en un jour le fruit de ses travaux de plusieurs années ; quoique les Vaisseaux ne fussent pas loin , il fut impossible de se servir d'eux pour faire sçavoir en France cet accident ; ces Messieurs envoyerent par l'Angleterre un Courrier qui porta des mémoires à leur Commissaire bien plus amples que ceux qu'ils avoient envoyés par les Navires : la Cour leur accorda une pension de 4000. liv. pour leur aider à se rebâtir.

Aux élections de cette année 1701. ma Soeur Marie - Magdelaine Gloria de l'Assomption fut élue Maîtresse des Novices , ma Soeur Marie - Françoise-Jean Denis des Anges, Hospitalliere , & la Mere Antoinette du Tartre de la Visitation discrete.

L'année suivante 1702. que nous devions faire nos grandes élections , nous manquâmes pas de beaucoup les recommander à Dieu , nos amis joignirent leurs prieres aux notres , & plusieurs personnes de pieté affectionnées à notre Mai-

398 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
son, nous écrivirent par une espece de  
Prophetie que tout iroit bien , & que  
Saint Joseph s'en mêleroit. Le 21. Mars  
jour de l'élection , après que la Mere  
Fiquenel du sacré cœur , fut déchargée,  
ma Soeur Hazeur de Sainte Anne Sacrif-  
taine sans sçavoir ce qui nous avoit été  
mandé, exposa Saint Joseph sur l'Autel  
du Chœur, avec la très Sainte Vierge  
sur un petit banc qu'elle avoit couvert  
d'un tapis ; la Mere Saint Ignace , assis-  
tante , l'appella pour lui demander qui  
lui avoit dit de faire cela , la Sacrif-  
taine lui repondit tout simplement  
que personne ne lui en avoit parlé ,  
mais qu'elle avoit été inspirée de met-  
tre là Saint Joseph , afin qu'il présidat à  
l'élection , & la Sainte Vierge, afin qu'on  
la reconnut pour la premiere Superieu-  
re de la Maison ; la Mere Saint Ignace  
la laissa faire , & ayant été élue Supe-  
rieure , elle fit aller toutes les Religieu-  
ses baiser les pieds de la Sainte Vierge  
avant que de lui baiser la main, ce qui  
s'est toujours observé depuis. En cette é-  
lection , où Monsieur de Mezeret présida,  
la Mere Antoinette du Tartre de la Vi-  
sitation fut élue assistante , la Mere Ma-  
rie Fiquenel du sacré Cœur Maitresse  
des Novices , ma Soeur Marie-Magde-  
leine le Gardeur de Sainte Catherine ,

Hospitaliere , & ma Sœur Marie-Magdelaine Gloria de l'Assomption discrete.

Monsieur Charles Aubert de la Chenaye, Conseiller au Conseil Superieur de Quebec, mourut au commencement de l'Automne 1702. ce que nous avons dit de lui au sujet de l'incendie de la basse Ville en l'année 1682. a dû faire juger de son grand cœur ; notre Communauté lui a des obligations singulieres pour l'avoir assistée pendant plus de trente ans en nous prêtant des sommes très considérables avec une bonté de Pere, sans nous presser jamais de le payer, aimant mieux souffrir que de nous inquieter, il nous faisoit souvent des présens, & dans le tems de cherté, il partageoit son pain avec nous, deux de ses filles sont Religieuses ici, & par affection pour la Maison, il a donné à l'aînée 10000. de dot, il en auroit donné autant à la cadette sans la decadence qui arriva dans ses affaires, par les malheurs de la guerre, & du commerce : il voulut être enterré dans le cimetière des pauvres, & depuis Madame son épouse & plusieurs de ses enfans y ont été mis auprès de lui ; nous ne devons jamais oublier nos bienfaiteurs, & c'est pour en perpetuer la mémoire que nous marquons ici ce qui doit exciter notre reconnoissance.

Monseigneur de Quebec, qui pendant son absence n'oublioit pas son Diocèse, forma & exécuta en 1702. le dessein de nous ôter les Peres Jesuites qui avoient été nos Confesseurs depuis l'établissement de la maison; il prit pour cela Conseil de Monseigneur le Cardinal de Noailles, & de quelques autres Prélats de cette espece, qui l'assurèrent que pour conserver la paix dans les Communautés, il falloit en éloigner les Jesuites: ce fut la raison qu'il donna à notre Superieure dans sa reponse, lorsqu'après avoir obeï à ses ordres, elle lui manda la peine que ressentoit toute la maison de ce changement; il en avoit en effet causé une grande par la crainte que cela n'apportât quelque dérangement à notre Spirituel, où les Jesuites avoient toujours entretenu la paix, l'union & la regularité, ils nous avoient donné mille témoignages d'une sincere affection, nous avions presque toutes été instruites par eux; ils avoient notre confiance, & nous ressentîmes vivement dans cette occasion, tout ce que la reconnoissance, & l'amitié peuvent inspirer pour des personnes à qui on a des obligations, & que l'on quitte avec regret: il est vrai qu'on avoit nommé Monsieur de Mezeret, pour nous confesser

feffer, & que l'estime que nous avions pour lui adoucit un peu notre affliction, quoiqu'il fut notre Superieur, il se chargea de notre confessional, ce qui dans un Superieur moins vertueux, ne seroit pas sans inconvenient, mais par une bonté & une prudence qui lui étoit naturelle, il faisoit naître souvent des affaires qui l'obligeoient à s'absenter, & nous envoioit un Jesuite à sa place pour nous faire plaisir.

En cette même année 1702. Monsieur Jean Bochart de Champigni, repassa en France, pour être Intendant du Havre de grace, il y avoit 16. ans qu'il l'étoit en Canada, ou il étoit fort aimé; c'étoit un homme dont la bonne mine, & l'air noble annonçoit l'ancienne maison d'où il étoit sorti, il étoit bon, humain & populaire; il nous affectionnoit beaucoup, Madame son épouse nous aimoit tendrement, elle avoit aussi des qualités bien estimables, sa charité étoit extrême, les pauvres la regardoient comme leur mere, & les criminels comme leur avocate, elle ne pouvoit entendre parler de supplices, de sorte que sa compassion étoit quelquefois blâmée parce qu'elle importunoit les Juges d'une manière qui les empêchoit de punir le vice; mais comme cela ne venoit que d'un

202 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
bon principe , elle n'en étoit que plus  
aimée , elle visitoit les malades les plus  
pauvres , & leur fournissoit les choses  
dont ils avoient besoin. Sa pieté a tou-  
jours été d'un rare exemple , sa modestie  
en ses habits , son assiduité aux E-  
glises , son respect & son affection pour  
les personnes consacrées à Dieu , étoient  
des preuves de sa religion. Elle prenoit  
un singulier plaisir d'entendre parler de  
Dieu ; elle venoit souvent à nos recréa-  
tions , & partageoit avec nous ces pe-  
tits divertissemens avec une simplicité  
d'enfant , jouant les jeux innocens , com-  
me auroit fait une Religieuse ; elle man-  
geoit quelquefois au refectoir , où elle  
vouloit être servie comme nous , mais  
sur tout le vendredi Saint elle ne man-  
quoit pas de venir dîner à terre avec  
nous , ce qui nous édifioit beaucoup ,  
car elle le faisoit avec le recueillement ,  
& l'esprit de mortification ; & bien  
loin de nous distraire , elle nous por-  
toit à Dieu. Elle se déroboit des plus  
nombreuses compagnies pour passer  
quelques momens dans notre Commu-  
nauté où elle étoit sincèrement aimée  
de toutes les Religieuses. Elle a toujours  
conservé les mêmes sentimens pour  
nous depuis son retour en France , re-  
grettant la paix dont elle jouissoit en ce



Pays, & nous écrivant avec une véritable amitié jusqu'à sa mort, qui arriva le 25. Octobre 1718.

Monsieur de Beauharnois qui venoit Intendant, arriva le 29. d'Août, il fut reçu avec de grands honneurs, il étoit parent de Monsieur le comte de Pontchartrain, ce qui étoit dans ce tems là un grand moyen de faire fortune; il passa pour la première année le plus cruel hyver qui se soit peut-être jamais vû en Canada, non pas par la rigueur du froid, qui fut assez temperé, mais par la fâcheuse Picote, qui desola toute la nouvelle France; ce fut un Sauvage venant d'Orange, qui nous l'apporta l'Automne, il en mourut à Quebec, & on l'enterra honorablement comme un Chef.

La maladie commença par la maison ou il avoit demeuré, & se communiqua en peu de tems par tout, avec une fureur incroyable, il n'y eut point de maison épargnée dans la Ville, ceux qui conservoient leur santé ne suffisoient pas pour soulager les malades; les familles entières se trouvoient frappées, & le peu de soin qu'ils recevoient, joint à l'infection & à la malignité de cette peste, les faisoient mourir fort promptement: il est vrai qu'il en mourut un grand nombre à qui rien n'avoit man-

404 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
qué; & que l'effroi s'étant mêlé dans  
cette affliction générale, plusieurs mou-  
rurent de peur, sans qu'on pût remar-  
quer sur leur corps aucune apparence  
de petite verole. La mortalité fut si  
grande que les Prêtres ne pouvoient suf-  
fire à enterrer les morts, & assister les  
mourans. On portoit chaque jour le  
corps dans l'Eglise de la basse Ville, ou  
dans la Cathédrale sans aucune céré-  
monie, & le soir on les inhumoit en-  
semble quelquefois jusqu'à 15. 16. & 18.

Cela dura plusieurs mois, en sorte que  
l'on comptoit sur les Registres mor-  
tuaires plus de deux mille morts dans  
Quebec, sans parler des environs qui  
n'eurent pas un meilleur sort. Jamais on  
n'a tant vû de deuil, chacun pleuroit  
ses proches, l'un sa femme, l'autre son  
mari; celui-ci son frere, celui-là ses en-  
fans; les orphelins pleuroient leur pe-  
re & leur mere; tout le monde étoit  
dans les larmes, & pendant tout l'hy-  
ver, on ne fit des assemblées que pour  
des funeraïlles; ceux qui n'étoient pas  
attaqués de ce mal, fuyoient les mai-  
sons, où il y avoit des malades; mais  
malgré leurs précautions ils étoient pris  
à leur tour, & mouroient comme les  
plus exposés.

Notre Hôpital fut rempli d'une &

grande quantité de malades, que ne pouvant les y loger tous, & n'ayant pas d'endroit chaud pour les y mettre, nous les plaçames dans le Chœur: on interrompit les observances, & nous retardâmes les vêtures de mes sœurs Jeanne Genevieve Baudry de la Conception, & Françoise Auclair de Saint Bernard qui étoient entrées dans le cours de l'Eté, parce que dans cette désolation publique, nous n'avions pas le temps de nous reconnoître. Nos Religieuses tomberent malades, en si grand nombre dès le commencement, qu'il n'en resta pas assez de saines pour soigner les malades de nos sales & de nos infirmeries. Nous acceptâmes l'offre que plusieurs bonnes veuves nous firent de nous rendre service; elles venoient pour avoir soin des Religieuses malades, & les Religieuses qui se portoient bien, avoient soin des sales; car nous ne voulumes pas faire servir les pauvres par des séculières. Ce fut une espèce de bonheur de ce que nous essuyâmes les premieres les rigueurs de ce fleau, parce que cela nous mit en état de soulager les autres dans le temps qu'ils en eurent le plus de besoin, & cela nous donna aussi l'expérience qu'il falloit pour les traiter, il en mourut peu à l'Hôpital en com-

paraison de ce qui mouroit dans la Ville, ce qui redoubloit l'empressement qu'on avoit de venir chez nous.

Nous perdîmes en fort peu de temps cinq Religieuses; la première qui mourut le 5. Decembre, fut ma sœur Marie-Magdelaine Maufis de Saint Louis, âgée de 32. ans. Elle avoit beaucoup d'esprit, d'enjouement & d'adresse, & étoit extraordinairement ingénieuse pour toute sorte de choses. On lui avoit fait apprendre à peindre, elle auroit surpassé ceux qui lui montroient, si elle eut vécu, tant elle avoit des dispositions. Il y a encore dans la maison quelques passages qui sont de sa main; la mort l'a empêchée d'en achever plusieurs, qu'elle avoit ébauchés. On a toujours remarqué en elle une grande obéissance, une aimable sincérité, un humeur gaye, & une conversation fort agréable trouvant sur toutes choses de quoi rejouir ses sœurs. Elle étoit particulièrement devote à la très sainte Vierge & à Saint Joseph. Onze jours après, ma sœur Marie-Angelique Mony de Sainte Agnès, mourut âgée de 20. ans. Elle étoit fort silencieuse, interieure & extrêmement modeste dans les sales, où elle édifioit tout le monde par son air recueilli, autant que par sa ferveur & sa grande

charité envers les malades. Le lendemain ma sœur Marguerite Cote de S. Paul, Converse mourut âgée de 39. ans. Elle étoit pleine de belles qualités d'un bon esprit, douce, agréable, laborieuse, adroite, soumise & toujours prête à faire ce qu'on souhaitoit, & très devote à la passion de Notre Seigneur.

Il est aisé de juger de la consternation de toute la Communauté en voyant des morts si fréquentes, & si subites : car dans le temps que nous croyons nos Sœurs hors de danger, elles tomboient dans l'agonie, & mouroient en fort peu d'heures : on prenoit la précaution de les munir des Sacremens avant qu'il y eût à craindre, afin de ne les point effrayer, & de calmer aussi nos inquiétudes ; nous nous flattions que Dieu se contenteroit des trois qui venoient de mourir ; & nous ne pensions pas que Marie-Anne Gaverane de Jesus dût nous quitter si-tôt, parce qu'elle étoit bien guérie de la petite verole. Cependant le 2. Février elle mourut à l'âge de 32. ans. Son extérieur étoit très agréable & prevenant ; sa douceur, & sa complaisance la rendoient aimable à tout le monde ; elle ne perdoit point les occasions d'obliger ses Sœurs, & obéissoit à ses Supérieures avec beaucoup

408 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
de facilité & de promptitude : elle avoit suporté avec une grande patience la longue maladie par laquelle Notre Seigneur l'avoit disposée à la mort. Le 2. de Juin ma Sœur Louise de Saint Gabriel jeune Religieuse, âgée seulement de 30. ans, mourut encore ; il y avoit long-tems qu'elle souffroit d'étranges douleurs, dont sa grande modestie l'empêcha de se plaindre pendant que l'on atroit pû y remédier ; elle ne déclara son mal que lorsqu'il fut incurable ; elle suporta cette facheuse maladie avec une patience, & une resignation admirable. Elle étoit régulière, obéissante, & fort exacte à tous ses exercices spirituels, malgré les emplois dissipans où l'on l'a quelque fois occupée, & dont elle s'est toujours acquitée avec beaucoup de soin : elle avoit été élevée en France dans un Couvent où elle avoit quelques parentes Religieuses. Elle apprit à faire de petits ouvrages pour lesquels elle avoit assez d'adresse, puis elle revint en Canada pour se donner à Dieu.

Nous pouvons mettre cette année au nombre de celles où Dieu nous a les plus visitées, puisque nous eumes tant de part à l'affliction commune, & qu'en particulier nous perdîmes cinq de nos sœurs toutes jeunes ; la mortalité fut générale

générale ; le Montreal , les Trois Rivieres , les Paroisses de la Campagne , les Nations sauvages , tout s'en ressentit. Dieu nous enleva M. le Chevalier de Callieres Gouverneur général , homme d'un merite très distingué. Il avoit des qualités pour gouverner , qui devoient le rendre cher à toute la Colonie , un bon esprit , une rare prudence & un grand discernement pour connoître , pour aimer , & pour favoriser les gens de bien. Son desinteressement parfait lui fit sacrifier tout à la gloire du Roy , & à l'avantage du Pays ; il avoit de grandes vûes pour l'augmentation de la Nouvelle France , & pour y établir le bon ordre. Il vouloit que tout le monde fit son devoir , & quoiqu'il fut fort modéré , il étoit craint & obéi par tout. Il avoit peu de santé , la goutte le tourmentoit souvent ; mais ce qui le fit mourir , fut un vomissement de sang qui le prit dans la Cathédrale pendant la Grand'Messe le jour de l'Ascension , il ne vécut que fort peu de jours , il fut enterré aux Recolets à côté de son Prédecesseur ; le Pere Gelase Commissaire fit son oraison funebre , il lui donna de très justes louanges , car on ne pouvoit dire assez de bien de ce grand homme.

110 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

Une bonne Sauvagesse qu'on appelloit la précieuse, qui mourut au mois de Juin 1703. dans notre Hôtel-Dieu, merite bien que nous en disions ici quelque chose. Elle étoit Heurone du Pays d'en haut, & avoit été prise à la fleur de son âge par les Iroquois, grands ennemis de la Nation. Le malheur de la guerre fut pour elle une source de salut; car elle trouva dans le lieu de sa captivité le Pere Jacques Fremin, qui l'instruisit de la Religion Chrétienne. Elle recut avec une sainte ardeur tout ce qu'il lui apprit de notre créance; elle disoit à ce Missionnaire, je n'ai point de peine à croire tout ce que tu me dis, je l'écoute avec plaisir, parce que depuis mon enfance, j'adore sans le connoître celui qui a tout fait; & il ne s'est point passé de jour que je n'aye fait plusieurs fois cette priere: Toi qui as tout fait, aime moi, & m'apprend à t'aimer & à te servir comme tu le desires. Dans cette disposition, elle avoit mené une vie si innocente, que le Pere Fremin, nous assura que dans la Confession générale qu'elle lui fit, il n'avoit pas trouvé matière d'absolution. Elle devint en peu de temps une fervente Chrétienne, & si tôt qu'elle fut baptisée, elle s'appliqua à tous les exercices



de la Religion avec assiduité: elle fit plus, car elle alloit souvent à Orange, & entroit dans le prêche des Anglois. Au commencement ils crurent qu'elle vouloit embrasser leur Secte, mais elle les detrompa en leur disant qu'elle y venoit pour prier la Mere de Dieu dans un endroit où elle n'avoit jamais été honorée. Ils la maltraiterent sans pouvoir l'empêcher de continuer. Elle entroit hardiment son Chapelet à la main & le recitoit tout haut à genoux fort dévotement, en présence des hérétiques qui n'osoient plus lui rien dire. Son premier mari la laissa veuve fort jeune, & elle fut recherchée par un Sauvage Chrétien, à qui elle repondit qu'elle avoit fait vœu de chasteté, & qu'elle ne pouvoit pas l'épouser, à moins qu'il ne consentit de vivre en continence avec elle. Il s'y obligea, & ils cachèrent tous deux sous le voile du mariage une pratique de perfection, fort rare parmi les Sauvages. Dans la suite elle descendit ici & s'établit à Lorette, d'où elle venoit quelquefois à Quebec; & comme sa vertu la faisoit aimer de tout le monde; elle alloit dans toutes les maisons, les maximes de l'Evangile étoient si avant gravées dans son cœur, que plus elle y remarquoit des richesses,

492 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
plus elle plaignoit ceux qui les possé-  
doient. Elle dit une fois à la Mere Saint  
Ignace, dont M. de Lachenaye avoit  
épousé une sœur ; tu es bien plus heu-  
reuse que la sœur de Lachenaye, tu ne  
songes qu'à Dieu, tu ne méprises les biens  
de la terre, & elle est dans l'abondan-  
ce de toutes choses. Il est bien difficile  
de faire son salut dans cet embarras où  
on est occupé par le soin de conserver  
son bien. Ah ! que ton état est bien  
meilleur que le sien. Cette sainte fem-  
me mourut dans des sentimens de de-  
votion extraordinaire, & comme pen-  
dant toute sa vie elle avoit bien servi  
Dieu, on la regarda dès lors comme  
une prédestinée, & l'odeur de sa sain-  
teté se repandit dans tout ce voisinage.  
Nous l'avons souvent invoquée depuis  
comme une de nos protectrices, parce-  
qu'elle nous aimoit beaucoup.

Ayant appris durant le cours de l'été  
1703. que les Anglois avoient fait de  
très grandes insultes à la très sainte Vier-  
ge, dont ils avoient trainé une image  
dans la boue, & dans les endroits les  
plus sales à l'Acadie, pressés du desir  
de reparer le mépris qu'elle avoit reçu  
de ses ennemis de l'Eglise ; nous fimes  
une amende honorable, & chaque Re-  
ligieuse la fit, prenant son jour selon

le rang de sa profession. Celle qui étoit destinée à cette action de piété, jeûnoit ce jour là, prenoit la discipline, di-  
noit à terre aux pieds de la très sainte Vierge, exposée à la place de la Supérieure, & venoit nus pieds la corde au col & la torche à la main, prononcer à haute voix, à genoux la priere suivante.

Vierge sainte nous ne sçaurions exprimer la douleur dont nous avons été faibles, lorsque nous avons appris les mauvais traitemens que les hérétiques ont fait à une de vos images au Port de Sainte Marie de Cadis. Comme ils l'ont trainée la corde au col, nous nous présentons ici à vos pieds la corde au col pour vous satisfaire autant que nous le pouvons de l'outrage que vous avés reçu. Recevés, Mere de miséricorde, nos soumissions, quelques incapables que nous soyons d'en faire de convenables à votre bonté, prenés le desir que nous avons de vous honorer, comme un supplement de ce qui manque à notre hommage; & daignés nous regarder en pitié, car si nous sommes les plus indignes de vos servantes, nous croyons & nous osons vous assurer que nous ne sommes pas les moins affectionnées, ni les moins sensibles aux injures que

414 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
VOUS font vos ennemis.

Nous nous obligeâmes de plus, afin de nous souvenir toujours de l'outrage que la Mere de Dieu avoit reçu, de mettre son image une fois le mois au Refectoir, où elle seroit servie la premiere avec promesse de donner son dîner aux pauvres, voilà ce qui a donné lieu à cette devotion.

Nous reçûmes en cette année 1703. ma sœur Genevieve de Launay de saint Jean-Baptiste, & au commencement de 1704. ma sœur Barbe-Françoise Jorian de saint André.

Dans les élections que nous fîmes en 1703. on avoit élu Hospitaliere ma sœur Marie-Magdelaine Gloria de l'Assomption, & en 1704. on reçut Hospitaliere ma sœur Marie-Magdelaine Legardeur de sainte Catherine.

M. de Quebec qui étoit en France depuis 1700. souhaitoit ardamment de revenir en Canada, il prit ses mesures pour partir, & fut prendre congé du Roy, qui fit tout ce qu'il pût pour l'arrêter, il lui représenta plusieurs raisons qui devoient l'engager à differer son retour; sur tout il lui dit que la guerre étoit fort allumée, qu'il seroit fâcheux qu'un Evêque tombât entre les mains des ennemis, qu'il ne s'en tireroit peut-

être pas si-tôt qu'il voudroit, il le quitta même en lui repetant plusieurs fois qu'il lui conseilloit de ne point partir. Cette opposition ne fit qu'augmenter le desir qu'il avoit de revenir en ce Pays: Il écrivit au Roy, que si Sa Majesté vouloit se charger de repondre à Dieu du peché qu'il feroit en ne residant point dans son Diocèse, il demeureroit volontiers, le Roy consentit pour lors à son départ.

Le Prélat vint donc à la Rochelle, & s'embarqua dans un Vaisseau de Roy, nommé la Seine, commandé par M. le chevalier de maupoux qui conduisoit plusieurs Vaisseaux Marchands qui venoient à Quebec; ils eurent assez de bonheur dans le commencement de leur voyage, mais après quelques semaines de navigation, le jour de Sainte Anne ils rencontrerent une petite Flotte Angloise qui les ferra de si près, que nos Vaisseaux Marchands déployerent toutes leurs voiles pour se retirer du danger; ils laisserent la Seine aux prises avec l'ennemi, & comme c'étoit une grosse Flotte très richement chargée, & que les passagers qui y étoient en grand nombre se trouvoient interessés aux marchandises qui embrassoient entre deux ponts par une compassion mal réglée pour quel-

216 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
ques particuliers, on n'osa jeter à la Mer ce qui empêchoit qu'on pût se servir de plusieurs canons, ainsi ne pouvant quasi se remuer, pour se battre librement, ils se virent bientôt hors d'état de se deffendre. On vint à l'abordage, & en fort peu d'heures les Anglois se rendirent maîtres de ce gros Vaiffeau, qui portoit presque toutes les richesses du Canada. On dit qu'ils auroient pû aisement éviter la rencontre de cette Flotte, & qu'il n'étoit pas convenable de risquer le bien d'une Colonie pour s'exposer à un combat si inégal. D'autres dirent que M. de Maupoux s'étoit trop facilement rendu. Cependant l'Anglois qui fit cette prise le loua sur son courage, & il lui dit qu'il s'étoit battu en brave homme, il en fut récompensé de la Cour par une gratification considérable.

On conseilla à M. de Quebec d'ôter sa croix, afin de n'être pas connu pendant le pillage; mais l'Amiral Anglois ayant sçu que l'Evêque du Canada étoit du nombre des prisonniers, se le fit montrer, & lui demanda pourquoi il avoit caché la marque de sa dignité; l'Evêque repondit que c'étoit pour éviter l'insulte que l'on auroit pû faire à son caractère, l'Anglois lui dit qu'il sça-

voit se faire obéir, & qu'il n'auroit pas souffert qu'on lui eut fait la moindre insulte. On conduisit à Plymouth & de là à Londres cette belle prise qui fut vendue treize cens mille livres.

Le Prélat amenoit nombre des Prêtres, il s'étoit aussi chargé d'une devote qui venoit pour son Hôpital général. Il y avoit plusieurs Officiers de ce Pays, quelques Dames, quantité de Marchands, & le Pere Appollinaire, Recolet, qui ne voulut pas changer d'habit, il essuya quelques huées les premières fois qu'on le vit dans les Villes d'Angleterre; on le fit passer pour fou, car son habit parut extraordinaire, mais il ne s'en étonna point; c'étoit un saint Religieux qui joignoit à une grande vertu beaucoup d'esprit. Il fut présenté à la Reine Anne avec les autres prisonniers, elle se plût à l'entretenir, & il fut un des premiers prisonniers renvoyés en France, il ne resta pas plus de deux mois à Londres, il revint l'année suivante en Canada en qualité de Commissaire, & s'acquit en ce Pays l'estime de tous les gens de bien.

M. de Quebec fut fort bien reçu de la Reine d'Angleterre, elle lui assigna par distinction une somme pour sa dépense plus considérable qu'aux autres, dont

418 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
elle prit aussi un grand soin. Le Roy  
de France lui envoya par bienveillance  
environ quinze cens écus pour adoucir  
les peines de sa prison. On mit ensem-  
ble tous les Prêtres pour vivre en com-  
munauté, de ce nombre étoit M. l'Ab-  
bé Savoyon, & quelques autres qui  
avoient beaucoup de mérite. Mais M.  
l'Evêque eut l'extrême douleur de voir  
apostasier un d'entr'eux, ce qui lui fut  
plus sensible que sa captivité; il renvo-  
ya les autres en France le plutôt qu'il  
lui fut possible. Les Officiers & les  
Marchands obtinrent leur liberté dans  
le cours de l'année, il n'y eut que lui  
qui fut retenu près de cinq ans, parce  
que dans le temps qu'il menageoit son  
retour, M. le Baron de Mean, Doyen  
de Liege fut arrêté. Le Chapitre de  
Liege n'est composé que des Princes,  
dont plusieurs sont souverains; & le  
Baron de Mean, étant de ce nombre, on  
l'accusoit d'avoir avec l'Empereur des  
intelligences secrètes, contraires aux in-  
terêts du Roy d'Espagne, Philippe V.  
petit fils du Roy Très-Chrétien, qui le  
soutenoit avec toutes les forces de la  
France. Ce fut de la part de Louis XIV.  
que l'on enleva le Baron de Mean en  
habit de chœur, lorsqu'il sortoit de  
l'Eglise, sans lui donner le temps de reni-



trer chez lui pour y prendre ses papiers, fut conduit dans un Château où il demeura prisonnier assez long temps, quoiqu'il fit plusieurs démarches pour moyenner son élargissement ; il eut recours à la Reine d'Angleterre, & à la République d'Hollande, qui s'employèrent auprès du Roy, mais sa Majesté n'accorda rien. Le Baron redoublant les instances vers la Cour d'Angleterre, la Reine Anne declara au Roy de France qu'elle feroit faire à Londres à l'Evêque de Quebec le même traitement que celui que recevoit le Baron de Mean, & qui ne rendroit le Prélat que pour le Doyen de Liege. Toutes ces négociations prolongerent le séjour du Baron en France, & celui de M. de Saint Valliés en Angleterre. Pendant ce temps là il s'employa avec un grand zèle à consoler les Catholiques, à administrer les Sacramens à recevoir les visites des prêtres & des Religieux cachés dans ce Royaume, & celles que lui firent les premières personnes de la Cour, qui le traiterent toujours avec des marques d'une singulière estime.

On passa l'hyver en Canada, sans sçavoir qu'étoit devenue la Seine, car les Vaisseaux Marchands ne s'étoient pas vantés de l'avoir abandonné dans le

420 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
péril. Ainsi tous ceux qui avoient des  
parens, ou des biens dans cette Flotte,  
ne sçavoient qu'en penser. Cette incer-  
titude les mit dans une affliction qui sur-  
passoit assurément celle qu'ils auroient  
eue de la sçavoir prise. Nous y perdî-  
mes 7000. liv. dont nous nous ressen-  
tons encore. Nous apprîmes l'année  
suivante 1705. la triste destinée de ce Vais-  
seau, & quoique l'on dût s'y attendre,  
on en fut sensiblement touché.

M. le Marquis de Vaudrueil gouverneur  
général de Montreal, étoit depuis la mort  
de M. de Callieres Commandant gé-  
néral de la Nouvelle France. Il avoit  
écrit à ses protecteurs pour obtenir le  
gouvernement général par un Vaisseau  
qui partir tout à propos le printemps en  
1703. Madame de Marcon, sa belle me-  
re, & tous ses amis sollicitèrent si bien,  
que le Roy leur accorda ce qu'ils de-  
mandoient. Les Lettres qui lui en au-  
roient donné la nouvelle, arriverent à  
la Rochelle deux jours après le départ  
du dernier Vaisseau de l'année 1703.  
Ainsi il ne fut assuré de son emploi qu'en  
1704. & l'affliction générale du Cana-  
da au sujet du retardement de la Sei-  
ne, où peut-être sa commission étoit,  
lui fit remettre la cérémonie de sa re-  
ception à l'année 1705. elle se fit avec

beaucoup de pompe & un grand concours de peuple. Trois Intendans s'y trouverent, ce qui ne s'étoit jamais vû en Canada; il en étoit venu deux cette année, Messieurs Raudot, pere & fils avec cette qualité, & en firent tous deux les fonctions; le pere, ancien Conseiller de la Cour des Aides se mêloit de la justice & de la police; & le fils qui n'étoit âgé que de 25. ans, & qui avoit cependant déjà exercé les charges de Commissaire de la Marine, & d'Inspecteur à Toulon & à Dunkerque, regloit la Finance.

Ils arriverent à Quebec le 6. de Septembre dans le Vaisseau du Roy, le Heros, commandé par M. le Comte d'Arguian, qui ramena M. de Beauharnois pour être Intendant général de la Marine. On le fit peu de temps après Intendant à Rochefort; il nous honora de son estime & de son affection, & nous en donna des preuves non seulement par de grandes honnêtetés que sa politesse naturelle lui faisoit faire à tout le monde, mais encore par plusieurs gratifications. Il ne se passa point d'année pendant qu'il demeura en Canada, qu'il ne nous fit avoir quatre ou cinq cens livres. Il ne recevoit des présens que de nous par distinction, &

422 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
refusoit tout ce qu'on lui offroit d'ail-  
leurs. Il continua de nous protéger en  
France dans toutes les occasions; il  
nommoit notre maison sa Communau-  
té, & les Hospitalieres de la Rochel-  
le voyant qu'il parloit de nous d'une  
maniere si obligeante nous prierent de  
les lui recommander.

Avant son départ il fut témoin de  
l'Incendie du Séminaire, qui fut pour  
la seconde fois réduit en cendres en quel-  
ques heures. Ce Malheur arriva le 1.  
Octobre 1705. depuis 4. ans on travailloit  
à le remettre; on n'épargnoit rien pour  
le faire avancer, on achevoit le dedans  
avec de grandes dépenses, quand par  
la négligence d'un ouvrier qui fumoit,  
le feu prit dans une chambre où étoient  
des Menuisiers, il évanta le feu au lieu  
de l'éteindre, & malgré le secours qu'on  
leur donna fort promptement, ils per-  
dirent toutes leurs provisions & leurs  
meubles, ce qui les mit hors d'état de  
garder la même quantité des Pension-  
naires; ils en diminuerent le nombre,  
& plusieurs familles de qui ils élevoient  
leurs enfans gratis, en furent privées  
pour un temps. M. de Laval, ancien  
Evêque eut en cette occasion un grand  
sacrifice à faire, parce qu'il voyoit en-  
core détruire son ouvrage. Il prit cette

affliction en saint. On le porta chez les Jésuites, où il demeura quelques jours pendant qu'on lui dressoit un petit appartement dans l'endroit du Séminaire, que les flammes avoient épargné.

La Mere saint Ignace avoit été continuée Supérieure & ma sœur Marie-Magdelaine Gloria de l'Assomption élue Hospitalière aux élections du mois de Mars 1705. Vers ce temps là nous reçumes cinq postulantes, mes sœurs Louise-Thérèse Davenne Demeuloises de la Sainte Vierge; Marie-Thérèse Mony de saint Paul; Marie-Anne Gauvereau de Jésus, Jeanne Tibierge de Sainte Agnès & Marie-Anne Auclair de sainte Marguerite, mais pendant l'automne deux de nos Religieuses moururent qui avoient beaucoup édifié la Maison.

La première fut ma sœur Catherine Chevalier de la Passion, Converse, qui décéda le 22. Octobre âgée de 91. ans. Elle avoit été prévenue de la grace dès son enfance, & Notre Seigneur l'honora de plusieurs faveurs très singulieres, il lui fit voir en esprit, lorsqu'elle étoit séculière en France, le Canada, tel qu'il étoit alors, & il alluma dans son ame un grand desir d'y venir pour y souffrir, elle l'exécuta en accompagnant nos trois premières Mères, qui après

424 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
quelques années de service lui donnèrent l'habit , & lui firent faire profession avec les circonstances que nous avons rapportées en son lieu. Elle a été parmi nous un exemple de toutes les vertus propres de son état ; elle animoit toutes ses actions de l'esprit interieur qu'elle puisoit dans l'oraison où elle étoit fort appliquée , & elle inspiroit à toutes nos sœurs Converses l'amour, l'estime & l'esprit de leur vocation. Elle avoit promis à la Religieuse qui avoit soin d'elle, que quand elle auroit le bonheur de voir Dieu, elle se souviendrait de sa famille, & lui nommant une de ses proches parentes qui étoit pauvre, & fort chrétienne ; elle l'assuroit que si elle avoit quelque credit auprès de Notre Seigneur, cette personne s'en ressentiroit. Peu de temps après, on vit l'effet de ses promesses, car Dieu a tellement benì cette bonne veuve, qu'il lui a fait trouver les moyens d'élever & de bien établir tous ses enfans, & de vivre très aisément dans sa condition, sans rien perdre de sa pieté.

La Mère Marie Fiquenel du sacré Cœur, mourut le 18. Novembre âgée de 58. ans, elle étoit venue de France de notre Maison de Treguier en Bretagne, toute jeune professe, avec un grand ze-  
le

le, son naturel étoit extrêmement doux ; elle étoit fort régulière , intérieure , pénitente , simple , obéissante , humble & charitable , elle supporta longtemps de grandes peines d'esprit que Notre-Seigneur lui ôta quelque mois avant sa mort qui fut fort paisible , c'étoit une fervente devote de Saint Joseph & de la Sainte Enfance de Jesus ; elle avoit passé dans toutes les charges de Supérieure , d'assistante , de Maîtresse des Novices , d'Hospitalière , de Depositaires , de Discrète & dans tous les autres Offices , s'acquittant de tous ses devoirs avec fidélité : son dernier employ fut celui de Maîtresse des Novices , & à cause de ses indispositions fréquentes , on lui avoit donné pour Sous-maîtresse , ma Sœur Marie Charlotte Aubert , de la Chenaye de Saint Michel , qui continua d'exercer cette charge jusqu'aux Elections du 1. Septembre où elle fut élue pour la remplacer.

Le 10. Mai 1706. nous perdîmes une jeune & fervente Religieuse , nommée Marie-Françoise le Duc de Sainte Barbe , qui mourut du pourpre , âgée de 20. ans , elle étoit fort affectuonnée à sa vocation d'Hospitalière , & regardant Jesus-Christ dans la personne des pères , elle les servoit de tout son

416. HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
cœur, avec une douceur charmante,  
& une charité infatigable, elle avoit  
un talent particulier pour les soulager  
& pour les contenter, sa devotion é-  
toit tendre envers le Saint Sacrement,  
la très-Sainte Vierge & Saint Joseph,  
elle eut un pressentiment de sa mort,  
& s'y prépara par une confession gé-  
nérale & par plusieurs saintes pratiques  
qui la disposerent à paroître devant  
Dieu, ainsi quoique l'ardeur de sa fie-  
vre lui eut donné un transport au cer-  
veau, & qu'elle ne fut pas en état de  
profiter de ses derniers momens, nous  
ne craignîmes point pour elle, parce  
qu'elle s'étoit préparée depuis long-tems  
au passage: ce fut le temoignage que  
lui rendit Monsieur de Mezeret, qui é-  
toit encore notre confesseur, mais qui  
se trouvant chargé d'infirmités, don-  
na cet employ à Monsieur Pierre Poquet,  
Prêtre du Seminaire de Quebec, que  
nous ne connoissions pas trop bien par-  
ce qu'il étoit extrêmement retiré, il  
étoit en reputation de grande vertu,  
& nous en fumes très satisfaites, nous  
mandâmes ce changement à M. l'Evê-  
que, qui étoit encore en Angleterre,  
il en parût content, Monsieur de Me-  
zeret resta toujours notre Superieur.

Notre Communauté s'augmenta par



l'entrée de mes Sœurs Louise - Thérèse Amior, de Saint Atexis, Marie-Thérèse Menage de Sainte Marie, Elizabeth Tiberge de Saint Etienne, Marie-Elizabeth Chorn de Sainte Anne, Marie-Anne de Lajoue du sacré Cœur, Marie-Thérèse Renaud Davene de Meuloises de Saint Gabriel, & Louise Cherel St. Romain des Seraphins. La mort fréquente de nos Religieuses ne refroidissoit point le desir que Dieu inspiroit à tant de jeunes filles de se consacrer à lui, & à mesure qu'il nous en ôtoit quelqu'une, il nous en envoyoit d'autres pour remplacer celles qui avoient fini leur carrière, nous ne laissions pas de ressentir vivement la privation de celles qu'il nous enlevoit.

Nous fûmes extrêmement touchées de la mort presque subite de ma Sœur Louise - Jeanne Hazard de Sainte Anne; elle étoit née à la Rochelle, où dès son enfance elle avoit perdu son pere & sa mere: un de ses oncles l'amena en Canada, & l'éleva avec beaucoup de soin; elle entra dans notre Communauté, dès qu'elle fut en age de choisir un état de vie. Quoique jeune, elle étoit dès lors fort sage & prudente; elle s'appliqua dès le commencement aux observances regulieres; & elle s'est très.

428. HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
bien acquitée des emplois qu'on lui a  
donnés. Elle eut un songe misterieux  
qu'elle regarda comme un avertissement  
de sa mort, qui arriva en effet; ainsi  
qu'elle sembloit lui avoir été prédite. Au  
commencement de Janvier 1706. une  
nuit étant couchée & endormie, elle crût  
s'entendre appeller, & s'étant tournée  
du côté d'où venoit la voix, elle vit un  
vieillard inconnu, qui sans rien dire,  
lui fit voir une montre sur une table, &  
lui fit signe du doigt de remarquer  
qu'elle heure il étoit; elle regarda atten-  
tivement le cadran, & vit que l'eguille  
étoit arrêtée sur les 12. heures. A son  
veilleil elle fut frappée de ce songe, &  
comme elle avoit fort peu de santé,  
elle pensa que peut-être elle n'avoit plus  
que 12 jours à vivre. Après ce petit  
terme écoulé, elle jugea que ce qu'elle  
avoit vû pouvoit signifier douze semai-  
nes, & ensuite elle le fixa à douze mois,  
se disposant toujours intérieurement à  
ce passage: enfin se voyant au bout de  
l'an sans se trouver plus malade, elle se  
flâta que ce nombre lui avoit marqué  
douze années, mais il en fut autre-  
ment, & nous vîmes bientôt l'expli-  
cation de c'tte espece de Prophétie; el-  
le étoit premiere chantre, & elle avoit  
préparé des Motets pour chanter à la

Messe de minuit, elle se trouva mal la veille de Noël, & après quelques remèdes, & qui firent assés bien, elle tomba dans un assoupissement qui lui dura jusqu'au lendemain 25. Decembre, qu'elle mourut sans dire une parole, elle étoit âgée de 31. an. Plusieurs Saints ont eu de semblables visions, qui leur ont signifié différentes choses, comme on le peut voir dans la vie de St. Henry Empereur, & plusieurs autres.

En l'année 1707. mes Sœurs Marie-Elizabeth le Moine de Longueil de l'Enfant-Jesus, & Marie-André Renard Duplessis de Sainte Helene, entrerent dans notre Communauté: la premiere avoit déjà voulu se consacrer à Dieu chez les Sœurs de la Congregation, mais son peu de santé obligea ses parens de l'en faire sortir: d'ailleurs étant fille unique fort chérie de Madame sa Mere avec qui elle vivoit comme une compagne, ils ne pouvoient se résoudre à s'en séparer, elle avoit fait divorce avec le monde, en renonçant à toutes les parures, & compagnies, & vivoit chez elle comme une Religieuse ayant ses heures d'Oraison, ses communions, ses lectures, & tous ses exercices spirituels, son indisposition la determina à venir à Québec, pour trouver du soulagement.

430 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
auprès de Monsieur de Sarrafin, très-habile Medecin; sa mere nous l'envoya en 1704. & comme sa famille est très-estimée en Canada, & que sa vertu nous étoit connue, nous la reçumes dans notre infirmerie, où elle demeura deux mois avec nos Religieuses malades qu'elle édifia beaucoup, elle fit dès lors quelque tentative pour ne point sortir de chez nous, où elle seroit que Dieu l'appelloit, ce qu'elle ne pût toute fois obtenir; elle s'en alla fort contente de nos services, nous assurant, qu'elle nous laissoit son cœur, elle agit de nouveau auprès de ses parens, enfin après bien des instances & des larmes elle revint le printems de l'année 1707. transporté de joye de voir l'accomplissement de ses desirs, sa ferveur & les circonstances du tems, nous engagerent à lui donner l'habit au bout de quatre mois, parce que Monsieur de Longueil, étoit venu à Québec, pour cette cérémonie, & qu'il n'auroit pu s'y trouver dans une saison plus avancée.

Dans le mois de Juillet 1707. un jeune homme mourut à notre service d'une maniere qui nous fit admirer la protection de la très-Sainte Vierge. C'étoit un soldat qui avoit été Commandé pour aller à Mississipi, & qui ne pouvant

se refoudre à partir, avoit deserté; un Officier qui avoit été son Capitaine, & qui l'aimoit, l'ayant sçu, nous l'adressa & nous pria de le cacher, & d'en avoir soin jusqu'à ce qu'il eut accommodé son affaire; nous le fimes travailler avec nos jardiniers, il demeura deux ans chez nous sans inquietude, & nous en étions fort contentes: il étoit sage, dévot à la très-Sainte Vierge, exact à s'approcher des Sacremens; pour n'être pas vû dans la Ville, il alloit trouver son Confesseur, communioit & entendoit la Messe en secret, il tomba malade d'une pluresie, & on n'osa le porter à l'Hôpital de peur qu'il n'y fut reconnu, on le laissa dans la chambre des jardiniers, deux Religieuses en avoient soin; dès le troisième jour de sa maladie le medecin le jugea en danger, on lui fit administrer les derniers Sacremens par le chapelain des pauvres, les Religieuses qui le soignoient remarquerent que depuis qu'il les eût reçus, il étoit extrêmement triste; elles craignirent qu'il n'eut quelque peine de conscience, & lui demanderent plusieurs fois s'il vouloit parler à quelque Prêtre qu'on feroit venir, celui qu'il souhaiteroit, il repondit qu'il n'avoit rien à dire, & il tenoit ses yeux fixement arrêtés, sur

432 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
une image de la Sainte Vierge qu'il avoit  
fait mettre au pied de son lit. Il reci-  
toit tous les jours son Office, même  
pendant sa maladie, assurant qu'il n'y  
avoit jamais manqué depuis l'âge de 8.  
ans. en effet il le sçavoit par cœur,  
son mal devenant toujours plus violent,  
il entra dans le delire, & après une  
agitation terrible, il perdit la parole &  
la connoissance, & tomba dans une  
cruelle agonie; il y paroïssoit si tour-  
menté qu'il auroit fait trembler les plus  
hardis, ses deux veilleuses lui firent les  
prieres accoutumées, & voyant que ses  
frayeurs redoubloient, on mit sur son  
cœur une petite boëte où étoit une des  
saintes Vierges du Pere Yvan, cette  
petite boëte demeura toujours où on  
l'avoit mise, malgré les efforts que les  
convulsions lui faisoient faire. Peu de  
temps après il revint à lui, & dit d'un  
fort bon sens qu'il avoit mérité l'Enfer,  
qu'il étoit prêt à y être jetté par les  
Diables qui le tourmentoient effroyable-  
ment; mais que la très-sainte Vierge sa  
bonne mere, avoit obtenu que son ju-  
gement fût différé, pour lui donner le  
temps de se confesser. Il se tourna vers  
un des Jardiniers qui étoit là, & lui  
dit avec empressement d'aller prompte-  
ment chercher le Pere sans pouvoir  
trouver

trouver le nom de celui qu'il demandoit. On lui nomma tous les Religieux dont on se souvint ; il repondit toujours ce n'est pas celui-là ; & il disoit avec chagrin dépéchés-vous, le terme est court ; enfin ne pouvant deviner qui il vouloit, les Religieuses eurent recours à Saint Joseph, & en dirent les Litanies. Elles n'eurent pas plutôt nommé Saint Joseph, qu'il s'écria, le voilà ! c'est le Pere Joseph, Recolet. On envoya en grande hâte le chercher, quelque diligence qu'on pût faire, le malade trouvoit qu'il tarδοit beaucoup, & disoit d'une voix lamentable, qu'il vienne donc vite ! le temps que l'on m'a accordé se passe. Ah ! que le terme est court. Il étoit environ onze heures & demi du soir lorsque le Pere Joseph arriva, & dès qu'il fut entré, le malade pria tout le monde de sortir, & fit une confession générale ; puis il demanda le saint Viatique, que le Pere lui apporta ; mais par un inconvenient, la clef du tabernacle ne se trouva point, on la chercha envain de tous côtés fort long temps jusqu'à ce qu'après avoir fait quelques prieres à la sainte Vierge, une Religieuse la rencontra par hazard. Le malade communia avec beaucoup de contrition, de devotion & de recon-

434 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
noissance. On lui fit de nouveau les  
prieres des agonisans auxquelles il repon-  
dit avec beaucoup de présence d'esprit.  
On lui proposa ensuite de lire la Passion  
de Notre Seigneur, il témoigna que  
cela lui feroit plaisir, il l'écouta avec  
une grande attention, & lorsque l'on  
dit ces paroles; Jesus ayant pris du Vi-  
naigre, dit tout est accompli, & bais-  
sant la tête, il rendit l'esprit. Le mala-  
de expira doucement à une heure après  
minuit. Comme il avoit vécu caché,  
on ne l'exposa point dans l'Eglise, mais  
deux Religieuses alloient d'heure en  
heure se relever pour prier Dieu au-  
près; & le soir toute la Communauté  
se transporta au jardin pour accompag-  
ner le corps dans le cimetiere des pau-  
vres, & les Religieuses rangées dans  
l'allée que nous appellons des morts,  
chanterent les prieres de l'enterrement  
pendant que le Chapellain faisoit la cé-  
rémonie. Cette bonne mort fut sans  
doute la recompense de la fidélité avec  
laquelle il avoit recité tous les jours l'Of-  
fice de la sainte Vierge. Cette Mere de  
miséricorde a fourni en mille occasions  
à ses devots des secours qu'ils n'osoient  
attendre. Si elle fait de si grandes fa-  
veurs aux pécheurs pour de si petits  
services, que ne devoient point esperer



d'elle les ames pures qui la servent avec amour & avec ferveur.

Au mois de Septembre de cette année, dans l'Octave de la Nativité nous allâmes en Procession solennelle placer l'image de la sainte Vierge dans la petite Chapelle du Jardin qui venoit d'être achévée; elle est fort simple, on n'a eû d'autre dessein que d'y pratiquer un endroit couvert où on pût prendre l'air dans la belle saison. La clôture en étoit éloignée dans ce temps là, & le chemin du Roy n'avoit point encore été pris sur notre terrain, ce ne fut que quelques années après que l'Ingenieur chargé des fortifications de Quebec, jugea que ce passage étoit nécessaire, & nous ôta par là des grandes commodités; toutes les autres Communautés s'en ressentirent aussi. Cette Automne 1707. M. de Lacolombiere arriva de France où il étoit depuis deux ans & prit le soin de nous confesser. M. Poquet avoit été chargé de la Cure de Quebec qui l'occupoit beaucoup.

Ma sœur Marie-Anne Gauvereau de Jesus malade depuis long temps, mourut le 23. Octobre âgée de 17. ans. Elle étoit fort douce, obligeante, officieuse & obéissante à ses Superieures, & aux Officières; à qui elle étoit si humble, qu'

436 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
jamais on ne la blâmoit, qu'elle ne con-  
vint qu'elle meritoit encore d'être re-  
prise avec plus de rigueur. Elle avoit  
été élevée dans une grande innocence  
par une mere très vertueuse, qui avoit  
eu la consolation de donner à Dieu  
dans cette Communauté trois de ses  
filles, dont celle-ci étoit la plus jeune.

En 1708- nous fimes nos élections  
le 21. de Mars; la Mere Marie-Magde-  
laine Gloria de l'Assomption fut élue  
Superieure; la Mere de saint Ignace,  
Assistante; ma sœur Denis des Anges,  
Hospitaliere; & la Mere Antoinette du  
Tartre de la Visitation, Discrete. Dans  
le cours de cette année nous reçumes  
mes sœurs Angelique Cheron de saint  
Martin, Louise Pinguet de l'Incarnation  
& Marie-Genevieve Buison de sainte  
Barbe.

M. François de Laval qui depuis long  
temps languissoit dans les infirmités,  
que ses immenses travaux & son grand  
âge lui avoient attirés, approchoit du  
terme que les justes regardent com-  
me l'objet de leurs desirs. Un Prêtre du  
Séminaire qui avoit toujours eu pour  
lui une parfaite vénération, le voyant  
près de sa fin, lui dit nous quittés-vous  
sans nous rien dire, & lui nommant  
plusieurs grands Prélats qui ont exhorté

leurs enfans spirituels avant que de mourir, & qui leur ont donné des avis salutaires. Il ajouta pourquoi ne ferés-vous pas comme eux; le Prélat lui répondit, ils étoient des saints, & je suis un pécheur. Il ne témoigna pas moins le desir qu'il avoit du salut de son troupeau; & plein de grands sentimens, il mourut le 6. de May 1708. on se disposa à lui faire de pompeuses funérailles, & nous y contribuâmes. Nous demandâmes instamment qu'on nous fit voir le saint Pasteur, le premier Evêque de Canada de qui nous avions été si cordialement aimées. On nous accorda cette consolation, & à notre exemple toutes les Communautés le demanderent. Ainsi des Prêtres le porterent sur leurs épaules, revêtu de ses habits pontificaux dans toutes les Eglises de la Ville, que l'on avoit magnifiquement tendues de noir, & où il y avoit des Mauzolées élevés, sur lesquels on posoit le cercueil pendant que l'on chantoit des Pseaumes.

Il étoit en si grande reputation de sainteté, que tout le monde vouloit avoir quelque chose qui lui eut touché. Les malades s'en approchoient avec confiance, & on l'invoqua dès lors comme un Saint. M. de La Colombiere fit son

oraison funebre, & il releva bien plus l'éclat des éminentes vertus dont la vie de ce Prélat n'avoit été qu'une longue suite, que l'antiquité de sa noblesse, quoiqu'il fut d'une des plus anciennes & des plus Chrétiennes maisons de France. Il commença dès ses plus tendres années l'étude de la perfection, & s'y rendit si sçavant sous la conduite de M. de Bernieres, qu'ayant été tiré de cette sainte société de Caën, pour être le premier Evêque de Quebec, encore assez jeune. M. de Bernieres le regardoit déjà comme un homme consommé, & lui écrivoit avec un grand respect mêlé d'affection, comme on le peut voir dans la no. Lettre de cet Auteur, sur la vie unitive, où il l'exhorte de continuer d'agir en esprit de mort & d'anéantissement, & l'assure qu'il arrivera à la perfection. Nous avons lieu de croire qu'il y étoit parvenu, puisqu'on remarquoit & qu'on admiroit en lui toutes les vertus que Saint Paul demande dans un Evêque.

Les Pleuresies étant devenues populaires dès le Printemps, nous fournirent un grand nombre de malades qui exercerent la charité de nos sœurs pendant toute l'année. Deux de nos Religieuses furent attaquées de ce mal en même

temps, & en moururent; la première se nommoit Marie-Catherine Gauvereau de saint Augustin, qui n'avoit que 26. ans; elle étoit avatagée d'un très bon naturel & d'une éducation fort chrétienne; elle tourna dès son enfance tout son cœur vers Dieu, qui l'ayant appelée à la Religion, versa tant de graces dans son ame, qu'elle se rendit très agréable à toutes ses sœurs par sa douceur & sa complaisance à l'égard de tout le monde qu'elle prévenoit d'un air honnête & toujours disposé à faire plaisir. C'étoit une cire mole entre les mains des Supérieures; & jamais dans l'espace de dix ans qu'elle a vécu avec nous, personne n'a eu la moindre plainte à faire de sa conduite. Elle avoit une singulière devotion à saint Augustin; elle mourut le 20. Decembre 1708. Le lendemain ma Sœur Marie Françoise Jean Denis des Anges mourut aussi, âgée de 40. ans; sa vocation à l'hospitalité, parut dès son enfance, sa Mere étant Pensionnaire chez nous, elle rendoit tous les services qu'elle pouvoit aux malades, Quand elle fut admise au Noviciat, elle redoubla sa ferveur, & l'a soutenue jusqu'à la mort avec beaucoup de fidélité, son extérieur inspiroit de la devotion par le recueillement, & la modestie qui

440 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
paroissoient sur son visage ; elle prioit presque continuellement , quoiqu'elle fut souvent occupée à servir les malades , & qu'elle le fit avec beaucoup de charité & de zele. Elle contracta l'escorbute en 1694. ce qui lui causa une longue & douloureuse maladie, qu'elle supporta plus de 8. ans , & qui la rendit infirme pour toujours ; Ayant plus d'égard à sa ferveur qu'à sa force , on l'élut Hospitaliere au commencement de 1708. & dans les fonctions de ce laborieux employ , elle gagna la maladie contagieuse , qui nous l'enleva. Quand elle eut reçu les derniers Sacremens , & qu'elle se jugea proche de sa fin ; elle dit en particulier à toutes les Religieuses, ce qu'elle crut pouvoir leur être utile ; & avec sa simplicité naturelle, elle ajouta si bien à leurs dispositions les avis qu'elle leur donna, que pas une ne se retira sans avoir de quoi profiter de sa petite leçon ; elle fit appeler les Novices, leur recommanda la regularité , & les assura qu'une Religieuse mourroit pleine de joye , après avoir passé sa vie dans l'obéissance ; ses paroles avoient d'autant plus de force , qu'elles étoient soutenues de ses exemples : elle fit bien voir qu'elle jouissoit elle-même du fruit de ses vertus ; car malgré ses douleurs

elle conserva sa paix, & son union avec Dieu jusqu'au dernier moment; elle en donnoit des marques exterieures par les frequentes oraisons journalieres, dont elle se servoit pour se soutenir, & lui temoigner son empressement d'aller à lui & sa resignation pour toutes ses volontés; comme ces deux malades étoient dans la même infirmerie, elles s'entretenoient de l'éternité, se felicitoient l'une, & l'autre sur le pas qu'elles alloient faire & disputoient agréablement à qui partiroit la premiere: elles embaumerent toute notre maison de l'onction de leurs discours, & nous laisserent très édifiées de leur sainte vie, & très sensibles à leur mort. Ce fut un spectacle bien touchant de voir ces deux Religieuses comme deux victimes de la charité, exposées ensemble au chœur, & mises dans un même tombeau.

Les Discrettes nommèrent Hospitaliere à la place de ma Soeur des Anges, ma Soeur Marie Françoisse Buiffon de Saint Pierre, en attendant l'élection de l'année suivante; où elle fut continuée dans cet office par le Chapitre.

Il nous vint deux Postulantes dans le cours de l'année 1709. Marie Cheron des Anges, pour faire revivre le souvenir de celle que nous venions de perdre,

442 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
& Thérèse Auclair Sainte Magdelaine ;  
toutes deux avoient déjà deux Sœurs  
de Religieuses dans cette Maison.

Un grand Capitaine, Chef Malécite, qui avoit été instruit dans le Christianisme, & qui avoit toujours conservé un fonds de piété extraordinaire, depuis même qu'il n'y avoit plus de Missionnaire avec eux, entreprit le voyage de Quebec, d'où il étoit éloigné de plus de 100. lieues, uniquement pour se confesser & communier, sachant bien qu'il trouveroit ici quelqu'un qui entendroit sa langue, il s'adressa à un Recollet qui avoit été Missionnaire des Malécites : il ne faut pas douter qu'il ne s'approchât des Sacremens de penitence & d'Eucharistie avec beaucoup de devotion, puisqu'il étoit venu de si loin pour les recevoir ; mais ce qu'il y eut de singulier, & ce qui montre une providence de Dieu bien merveilleuse sur cet homme, c'est que lorsqu'il pensoit à son retour, il tomba dangereusement malade, & étant venu dans notre Hôtel-Dieu, nous fûmes temoins de ses saintes dispositions ; car voyant approcher la mort, il appella un de ses fils qui l'avoit accompagné, & il lui parla d'une manière si touchante, que ceux qui étoient presens en verserent des larmes, avant



même que le Missionnaire, leur eût expliqué en françois ce qu'il disoit. Un Magistrat entr'autre, nommé M. Dupuy, homme d'esprit qui s'y trouva, assuroit que l'air de ce Sauvage, son geste & le ton de sa voix lui avoient fait comprendre tout ce qu'il recommandoit à son fils, il lui exprima l'idée qu'il avoit de notre Religion, la joye qu'il ressentoit de l'avoir embrassée & de ne l'avoir jamais quittée, il le conjura de s'y attacher fortement, & le chargea de dire à sa femme & à tous ses parens qu'il ne leur recommandoit que cela, qu'ils s'en trouveroient bien, & que Dieu auroit soin d'eux, il recut le Saint Viatique, & l'Extrême-Onction le 25. de Janvier 1709. & nous fumes préservées du feu ce jour-là même, où nous courûmes de grands risques à son occasion; on oublia d'éteindre les Cierges de l'Eglise quand on ferra le Saint Sacrement, ils brulerent entièrement aussi-bien que les chandeliers de bois où ils étoient; puis cela s'éteignit tout seul, de sorte que le lendemain on trouva les Cierges consumés, & un monceau de cendres sur le rond du chandelier, nous regardâmes cet événement comme une protection miraculeuse dont on verra plusieurs traits semblables dans ce livre; Le Sauvage

444 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
mourut peu de jours après fort chrétiennement & nous laissa parfaitement édifiées, & pleines de reconnoissance & d'admiration des conduites de Dieu sur ces pauvres Barbares où il y a des ames choisies qui lui sont fidèles, & qui le glorifieront toute l'éternité.

Nous avions alors grande guerre avec les Anglois; & tous les jours les partis que l'on envoyoit faire coup chez eux, en ramenoient des prisonniers qui nous affuroient tous que l'on armoit à Baston pour venir nous assieger, & que l'on attendoit un bon secours de Londres, avec lequel on ne doutoit pas que le Canada ne fût aisément pris; cela se confirma par tant de circonstances pendant tout l'Eté, qu'enfin la nouvelle étant venue, que l'on avoit vû plusieurs vaisseaux dans la riviere; on crut que ce fut la Flotte ennemie, chacun prit l'alarme, & pensa à mettre en seureté ses meubles; on porta tout dans les Communautés, comme dans des lieux qui seroient le mieux gardés. Nos caves furent remplies en peu de temps, nous y ferrames aussi tout ce que nous y avions de meilleur dont nous pouvions nous passer pendant le siege. Quelques Religieuses fort âgées se lamentoient en pensant que si on nous obligeoit de

fortir de la Ville , elles ne pourroient nous suivre ; mes Sœurs converses Marguerite Fiquel de Sainte Marie âgée de 75. ans aveugle , & fort incommodée , soupiroit sans cesse après la mort quoiqu'elle fut très resignée , Notre-Seigneur qui fait la volonté de ceux qui le craignent , eut égard à ses désirs ou il jugea qu'il étoit tems de la récompenser , car il l'appella à lui le 8. de Septembre Fête de la Nativité de la très-Sainte Vierge , à laquelle elle étoit fort devote ; elle étoit venue de France , Novice de notre maison de Dieppe , & elle fit ici sa profession en 1657. Elle avoit toujours été d'un grand exemple , elle possédoit en éminence la charité qui les renferme toutes ; son amour pour la pauvreté lui faisoit chercher avec adresse tout ce qui étoit le plus grossier & le moins commode , tant en ses habits , qu'en son manger ; elle étoit très laborieuse , & trouvoit toujours du temps pour aider & soulager toutes les Officières de la maison ; & pour prouver qu'elle agissoit par des motifs bien purs , il suffira de dire ce qu'elle repondit à M. notre Superieur , qui lui administroit les derniers Sacremens dans une maladie dangereuse qu'elle eut quelques années avant sa mort. Ma chère

soeur, lui dit-il, ne promettés-vous pas à Notre Seigneur que s'il vous rend la santé, vous l'employerez mieux à son service que vous n'avez fait jusqu'apresent, elle lui dit, non mon Pere. Ce Mr. croyant qu'elle ne concevoit pas bien le sens de son discours, lui repeta, quoi vous n'êtes pas dans la resolution de faire vos actions avec plus de perfection si Dieu vous conserve la vie. Elle repliqua encore, non mon Pere, puis elle ajouta, il n'est pas en mon pouvoir de mieux faire, car je me suis toujours appliquée à mon devoir autant que j'en ay été capable. Cet aveu d'une fille simple & humble au lit de la mort, donne une grande idée de sa vertu; il est peu de personnes, même Religieuses, qui n'ayent bien des choses à se reprocher dans ce moment, où l'ame éclairée des lumieres de Dieu, regarde les moindres fautes de tout un autre oeil qu'elle n'avoit fait pendant sa vie.

Après quelques semaines, passées dans l'inquiétude de la guerre, & le mouvement que l'on se donnoit pour prévenir le siège; on apprit par des nouvelles sures, qui se confirmerent plusieurs fois que l'armement de Baston n'avoit reçu aucun secours de Londres. Cela

calma nos craintes pour un temps, car les Anglois nous menaçoient toujours, nous faisant dire que nous ne perdions pas pour attendre, & qu'ils viendroient se vanger de tous les maux que nos Sauvages leur faisoient en les inquiétant continuellement. Nous crûmes aussi qu'ils s'étoient flâtés trop legerement qu'on leur enverroit des troupes, & que l'on ne se soucioit pas assez de la Virginie pour faire ce détachement, dans un temps où toute l'Europe étoit en armes. Cependant nous apprîmes dans la suite que la Reine Anne avoit effectivement fait équiper 14. gros Vaisseaux pour faire cette expédition; mais qu'elle avoit été obligée de les envoyer à Lisbonne, fortifier le Roy de Portugal, accablé par la France & l'Espagne, contre lesquelles il s'étoit déclaré à la sollicitation des Anglois, qui le forcèrent de rompre la neutralité qu'il avoit gardée long temps, Ainsi Dieu en dispersant nos ennemis, rendit inutiles les préparatifs qu'ils avoient fait pour nous nuire. Quand on fut parfaitement convaincu qu'il n'y avoit rien à craindre, chacun vint chercher son butin, & ce ne fut pas pour nous un petit embarras que de recevoir & de rendre tant de différentes choses à tant de particuliers; ils

448 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
furent tous forts satisfaits des peines que  
nous avons prises pour conserver leurs  
effets.

Outre les prisonniers que l'on amenoit  
de la nouvelle Angleterre par le pays d'en  
haut , M. de Castobel Gouverneur de  
Plaisance en envoya un bon nombre à  
Quebec , entre lesquels étoit le Gouver-  
neur de saint Jean (un port de mer de Ter-  
re-Neuve appartenant aux Anglois) qu'il  
avoit fait prendre pendant l'hyver par  
un détachement de la Garnison de Plai-  
sance. Ce Gouverneur Anglois étoit  
un homme de qualité de Londres ; com-  
me plusieurs soldats qui avoient été pris  
avec lui étoient malades dans notre  
Hôpital , il venoit souvent les voir , &  
leur demandoit s'ils étoient bien ici :  
ces pauvres gens lui disoient mille biens  
de nous ; ils se louoient de l'empresse-  
ment de la douceur , de la charité avec  
laquelle nous leur rendions service : les  
peines que nous prenions jour & nuit  
auprès d'eux , il remarquoit lui même  
que toutes les Religieuses faisoient pa-  
roître de la joye en servant les pauvres  
il envoyoit grand nombre de jeunes qui  
avoient l'air content , & qui agissoient  
avec modestie , & sans contrainte ; cela  
l'étonnoit fort , il nous examinoit très  
curieusement , & ne pouvant cacher  
fa

sa surprise, il disoit à ceux qui entendoient l'Anglois, qu'il admiroit les Religieuses, & qu'il voyoit bien qu'on les trompoit en Angleterre, quand on leur disoit que les Couvents chez les Catholiques n'étoient remplis que de vilaines, que l'on enfermoit pour faire penitence de leurs crimes, parcequ'il étoit impossible que des filles qui seroient là contre leur gré, eussent l'air aussi joyeux que nous. M. de Merial Prêtre du Seminaire de saint Sulpice, qui demouroit à Montreal, & qui étoit le Pere & l'Apôtre des Anglois prisonniers, étant pour lors à Quebec; & l'ayant entendu parler ainsi, acheva de le detromper en assurant que les Maisons des Religieuses étoient des assemblées de Vierges qui se retiroient dans les cloîtres pour vivre plus parfaitement que le commun des chrétiens, qu'elles s'exercoient dans toutes les pratiques des plus excellentes vertus, que les Hospitalieres exposoient leur vie pour secourir les pauvres, & qu'elles étoient martyres de la charité, que l'austerité de leur vie ne rebutoit point les jeunes filles, & que nous ne recevions pas toutes celles qui se presentoient : il se fit ici une vêtue, où ce Gouverneur eut envie d'assister; il vit une jeune fille faire tou-

450 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
te cette sainte ceremonie avec joye ; il ne la perdit point de vûe , il se trouva à la porte du cloître , où elle demanda la benediction de M. son pere d'un air libre , & aisé sans jetter une larme , quoique ses parens pleurassent ; il regarda la procession des Religieuses qui venoit au devant d'elle , écousta les demandes qu'elle fit à sa Superieure avant que d'entrer , & au Prêtre à la grille du Chœur ; il vit ce dépouillement des vanités du monde pour prendre les livrées de Jesus-Christ. Il entendit les paroles que chanta la Novice , & tout le Chœur ; cela le ravissoit , & il protestoit après que dès qu'il seroit à Londres , il publieroit la verité de ce qu'il avoit vû. Il trouvoit que l'on avoit eu grand tort d'abolir les Monastères en Angleterre , parceque , disoit-il , la vûe de tout ce qui s'y fait porte aux choses celestes.

Il prenoit tant de plaisir à nous voir qu'ayant sçû que nous faisons une Procession dans nos Sales le jour de l'Assomption , il voulut s'y trouver , & comme par l'ordre de Louis XIII. on en fait une ce même jour dans toutes les Villes de France où on porte la très-sainte Vierge , la reconnoissant pour la Protectrice du Royaume , nous prions particulièrement pour le Roy ce jour-là , nous chantâmes devant l'Autel de la



Sale après quelques motets, l'*Exaudiat*, en fauxbourdon, afin de faire voir à cet étranger combien nous étions zelées pour la gloire & le salut de notre Monarque; il fut si charmé qu'il ne pouvoit s'en taire; enfin il nous vint dire adieu avec de grands témoignages d'estime avant que de partir pour France où on l'envoyoit, & où il fut cruellement assassiné par ses gens. D'autres Anglois eurent plus de bonheur, plusieurs se convertirent, & Monsieur de Merial, eut la consolation de recevoir dans notre Eglise le 16. Octobre, l'abjuration de quatorze qu'il avoit instruits dans notre Hôpital, où ils étoient malades, nous partageâmes la joye du Saint Prêtre, & nous nous joignîmes à lui pour rendre grâces à Dieu de leur conversion & des bénédictions que cela attiroit sur notre Maison.

Nous eumes encore en ce tems-là, une grande satisfaction que l'hospitalité nous fournit; on reçût dans l'Hôtel-Dieu, une jeune Abenaquise, âgée de 15. à 16. ans nommée Marie, elle étoit couverte de playes, & elle souffroit avec tant de patience & de douceur, que nous avions toutes de la devotion à la servir sans pourtant connoître les grâces qu'elle possédoit, elle nous témoignoit

452 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
sa reconnoissance le mieux qu'elle pou-  
voit, & nous faisoit entendre qu'elle  
mourroit bientôt, nous regardions la  
tranquillité avec laquelle elle parloit de  
la mort comme un effet de sa resigna-  
tion, elle mourut effectivement au ter-  
me qu'elle avoit marqué, & nous ap-  
prîmes quelque tems après, par le Mis-  
sionnaire qui l'avoit conduite dans son  
village, les vertus de cette Sauvagesse,  
& les faveurs qu'elle avoit reçues du Ciel:  
elle avoit gagné son mal en s'exposant  
à un froid excessif pendant plusieurs heu-  
res, plutôt que de rester dans une cabane,  
ou on parloit des choses deshonné-  
tes, il y avoit quelques tems qu'elle étoit  
infirme, souffrant de grandes douleurs,  
sans se plaindre, les prenant même a-  
vec joye de la main de Dieu; se trou-  
vant un soir plus mal qu'à l'ordinaire,  
& jugeant qu'elle n'avoit plus guere à  
vivre, elle pria sa tante qui avoit soin  
d'elle de lui faire une cabane, ou elle  
pût être seule, afin de penser à se pré-  
parer à la mort; on lui dressa une pe-  
tite cabane d'écorce ou sa tante la visi-  
toit souvent pour lui donner ses besoins.  
Ses maux devenant plus violens, son bon  
Ange se fit voir à elle, il étoit à côté  
du lieu ou elle étoit couchée, & sem-  
bloit s'entretenir avec l'Ange-Gardien,  
d'une autre Sauvagesse fort sage qui

étoit sa voisine ; lorsqu'elle vit ses deux Anges, elle pensa, qu'il est bien vrai que nous avons des Anges qui nous gardent : ensuite son bon Ange lui dit, c'est en vain que tu penses mourir ici ; tu n'y mourras pas, Jesus veut que tu meures chez les filles blanches, qui ont soin des pauvres, & ce sera dans 28. jours pour satisfaire à Dieu & achever en ce monde ton Purgatoire ; ainsi tu n'y passeras point après ta mort ; mais tu viendras droit au Ciel : elle mourut en effet 28. jours après, car on fut exact à les compter, l'Ange lui dit aussi de remercier ceux qui avoient eu pitié d'elle depuis qu'elle étoit malade, & que la miséricorde étoit bien agréable à Dieu, après quoi il disparut, elle regardoit toujours l'endroit où elle l'avoit vû, qui étoit le lieu où elle crachoit, & où elle ne vouloit plus cracher par respect pour son Ange ; elle raconta ce qu'elle avoit vû à sa tante, & l'exhorta de continuer à secourir les misérables, l'affurant que cela plaisoit beaucoup à Jesus, & qu'elle en seroit bien récompensée, qu'aucontraire ceux qui avoient de la dureté pour les pauvres seroient rigoureusement punis ; elle lui prédit qu'une femme qu'elle lui nomma periroit bientôt, maltraitée par le Demon, parce qu'elle avoit refusé un

peu de viande qu'elle pouvoit commodement donner, cela arriva deux jours après; cette malheureuse étant morte en mal d'enfant dans un voyage accablée de misère, sa tante se levoit toutes les nuits pour lui faire du feu quand elle en avoit besoin, mais plusieurs fois étant sortie pour y aller, elle voyoit la cabane de sa nièce si éclairée, qu'elle pensoit que quelqu'un y en avoit allumé un trop grand, & elle n'y en trouvoit point. Beaucoup d'autres qui se levant la nuit voyoient aussi la cabane de Marie si lumineuse, qu'ils croyoient qu'elle brûloit, & accourant pour éteindre le feu, ils n'en trouvoient point du tout, ce qu'ils admiroient long temps.

Le Missionnaire qui nous en a informées, ajoutoit que ces prérogatives faisoient voir l'heureux état dont jouissoit cette jeune Vierge, mais que pour lui il en jugeoit plutôt par la pureté, & l'innocence de sa vie & par la patience héroïque avec laquelle elle avoit souffert si long-tems plusieurs grands maux compliqués; nous regardâmes comme une faveur de Notre-Seigneur, l'honneur que nous avons eu de la loger, & de la servir, & de ce que l'Ange lui avoit parlé de nous, & du soin que nous avons des pauvres; il ne faut pas douter que l'heureux trépas de tant

de bonnes personnes qui meurent dans nos sales , n'attire sur notre Communauté de précieuses graces , que nous devons beaucoup priser & faire valoir , afin que Dieu soit toujours bien servi chez nous.

Pour suivre ce que nous disions de la situation où l'on étoit ici en 1709. à cause de la guerre , il faut sçavoir que l'affurance où l'on étoit en France que l'ancienne Angleterre armoit contre le Canada , fit que l'on n'osa nous envoyer des Vaisseaux autant qu'à l'ordinaire ; le Roy même quoiqu'il aimât cette Colonie , étoit si fort pressé de tous côtés qu'il ne nous fournit aucun secours , il ne vint point de Vaisseau de Roy & Madame la Marquise de Vaudrueil , étant obligée de passer en France , s'embarqua sur la Bellone , petit Vaisseau Marchand , qui fut pris par un très-honnête Capitaine Anglois , qui traita Madame notre Gouvernante avec de grandes marques d'honneur & de distinction , lui rendit tout ce qui lui appartenoit , & à quelques Dames qui étoient avec elle à sa considération , & les fit conduire proche le Havre de grace , d'où Monsieur de Champigny qui en étoit Intendant , leur envoya des voitures , & les reçut chez lui. Le peu de Vaisseaux qui vinrent de France en 1709. nous

456 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
apprirent que Monsieur de Quebec, étoit parti d'Angleterre dès le printemps, il fut rendu pour le Baron de Mean, Doyen de Liege, après une captivité d'environ cinq ans, il passa par Dieppe, pour aller à Paris, & nos Religieuses de cette Ville, nous marquerent qu'il leur avoit fait l'honneur de les visiter plusieurs fois.

M. l'Evêque écrivit en ce pais plus ample-ment qu'à l'ordinaire, & d'un stile à faire voir qu'il n'étoit pas content de son Diocèse; il se plaignoit partout du peu d'empressement ou l'on paroissoit être pour son retour, on l'avoit aussi aigri contre nous, par des rapports très-desobligeants; il est difficile de juger sainement des choses de si loin, quoique sans doute avec de bonnes intentions, il s'en prit à Monsieur de la Colombiere notre Confesseur; il lui ordonna de s'éloigner de notre Communauté, l'envoya à Montreal, lui deffendit d'avoir relation avec nous, même par lettre, il nomma pour notre Superieur, à la place de Monsieur de Mezeret, Monsieur Glandelet, Doyen du Chapitre, & son Grand Vicaire lui recommanda de reformer les desordres. Monsieur de la Colombiere, partit pour Montreal, & n'écrivit à aucune Religieuse, mais  
Monsieur

Monſieur Glandelet qui fit la viſite ne trouva pas les choſes ſi dérangées que l'Evêque le penſoit, & qu'on le lui avoit voulu faire entendre. Il lui rendit dès cette année un témoignage de nous, tout différent de ce qu'on lui en avoit mandé, il parut content de nous. Il nous a ſouées depuis en pluſieurs occaſions, & ayant lû nos conſtitutions, il y trouva tant d'onction, que charmé de la perfection, qu'elles nous preſcrivent, & pour nous exciter à l'acquérir, il compoſa un Cantique ſur chaque Chapitre, où il explique la maniere de le bien observer, & le profit qui en revient, il ne nous fit cependant préſent de ce recueil que quelques années après. Monſieur Poquet reprit notre Confeſſional, & tâcha de nous conſoler de la peine que nous avions de ſçavoir M. l'Evêque irrité; on lui écrivit d'une maniere capable de l'adoucir, & nous attendîmes avec patience l'iſſue de cette affaire, quidès l'année ſuivante fut toute changée; on ôta la ſuperiorité de notre Maïſon à Monſieur Glandelet, & on nous redonna Monſieur de Mezerets.

Le Pere Vincent Bigot Jeſuite, Supérieur des Miſſions du Canada, avoit retiré de chez les Abenaquis de Saint Fran-

458 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
çois, une Angloise nommée Marie-Anne Duvis, qui avoit été prise à l'âge de cinq ou six ans & qui avoit demeuré parmi eux 14. ans ; elle ne consentit à sortir de son esclavage que dans l'esperance d'être Religieuse, car elle ne vouloit point aller chez des séculiers, préférant la liberté qu'elle avoit chez les Sauvages, de servir bien Dieu, & de vivre retirée à toutes les douceurs qu'elle avoit trouvées avec les François, il nous la donna Pensionnaire pour lui apprendre notre langue, & ayant fait une somme d'argent dont nous nous contentâmes, il voulut aussi participer à sa charité ; nous donnâmes en 1710. l'habit & le nom de Sainte Cecile à cette fille, elle avoit demeuré icy deux ans séculiere : ma Sœur Ursule Bedard, de Sainte Monique, entra aussi vers ce même tems. Aux élections que nous fîmes au mois de Mars 1710. ma Sœur Marie-Genevieve du Puy de Lacroix, fut élue Hospitalierès, il n'y eut point d'autre changement.

Les Anglois firent encore cette année de grands préparatifs pour nous assiéger, ils bâtirent plusieurs forts sur des Rivières, & des lacs qui devoient les conduire à Montréal, ils firent construire quantité de Canots, se munirent de beau-



coup de provisions, n'oublierent rien pour gagner les Sauvages, & nous faisoient dire avec insulte, qu'avant qu'il fut peu, nous dépendrions d'eux. Les Officiers qui devoient être de cet armement promettoient à leurs femmes qu'ils leur ameneroient des Nones pour les servir. C'est ainsi qu'ils appelloient les Religieuses, & à quoi ils les destinoient. Un envoyé de la Nouvelle Angleterre, nommé l'Eveston, qui étoit déjà venu ici en cette qualité en 1705. & qui eut une semblable commission en 1710. entra dans notre Communauté avec M. le Gouverneur, & se promenant sur notre Galerie; il eut l'impudence de dire en regardant la statue de Saint Michel, qui est au coin de notre Maison, que le premier coup de Canon qui seroit tiré par les Anglois qui devoient venir, jetteroient ce gaillard là par terre, il parloit d'une puissante Flotte que l'on équipoit à Baston, qui se dispoit à nous attaquer dans le même temps que l'armée qu'ils comptoient amener à travers les Bois, devoit investir le Montreal. Ainsi en partageant le peu de force que nous avions ils ne doutoient point que le Canada ne fût à eux; mais ils n'osèrent entreprendre cette conquête sans le secours que la Reine d'Angle-

460 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
terre leur avoit promis. Ils l'attendirent  
encore envain cette année ; la guerre  
étoit si allumée en Europe , que la Rei-  
ne Anne jugea qu'il seroit plus avanta-  
geux à ses états de conserver ses Trou-  
pes , pour soutenir les entreprises où  
elle étoit engagée , que d'affoiblir ses  
armées pour former un siège dont le  
succès étoit incertain , elle renouvela  
pourtant aux Anglois de Baston , les pro-  
messes qu'elle leur avoit faites de leur  
envoyer ce qu'ils souhaitoient ; la pro-  
vidence travailloit ainsi pour nous, en ar-  
rêtant nos ennemis par des voyes qui  
nous étoient inconnues ; les Anglois ne  
voulant pas perdre le tems , & jugeant  
que la prise de l'Acadie , & du Port-Ro-  
yal , étoit avantageuse , & même néces-  
saire pour avoir le Canada , s'y transpor-  
terent , & s'en rendirent maîtres , ils ren-  
voyerent en France Monsieur Suber-  
casse , qui en étoit Gouverneur , &  
tous les Officiers de la garnison , &  
quoiqu'ils promissent toute sorte de bons  
traitemens , & un libre exercice de no-  
tre religion aux François , qui étoient  
là , plusieurs se retirèrent ici , & aime-  
rent mieux abandonner leur biens & vi-  
vre d'aumônes , que de courir le risque  
de voir apostasier leurs enfans , ou de de-  
venir eux-mêmes de mauvais Chrétiens

si on obligeoit les Missionnaires de s'en aller, ils trouverent à Quebec, quantité de gens de bien qui les assisterent, & on n'a point vû que ceux qui avoient montré tant d'attachement au christianisme ayent jamais manqué du nécessaire, nous eûmes donc encore en 1710. un peu de répit, & malgré les menaces des Anglois, nous nous flâtions qu'ils se degouteroient eux-mêmes de leur dessein par les difficultés qu'ils y trouvoient.

Mais Dieu nous châtia par un autre fleau moins funeste à la Religion, un Vaisseau nommé la Belle-Brune, arriva ici venant des Isles, on le soupçonna d'être infecté de peste, parce que 4. ou 5. hommes y étoient morts en moins de 24. heures, on y envoya des Chirurgiens visiter ces malades, & qui par intérêt comme on les en accusa, assurement qu'il n'y avoit rien à craindre, on permit donc de débarquer, & nous reçûmes de ce Navire plusieurs malades dans notre Hôpital, dont un entr'autre fut brulé d'une ardente fièvre pendant plusieurs semaines, & mourut enfin, ayant beaucoup souffert d'un mal inconnu, mais bien dangereux par le ravage qu'il a causé dans cette Colonie, où il est encore, l'expérience nous a

462 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
appris que c'étoit la maladie de Siam,  
que l'Oriflâme porta aux Isles, il y a  
quelques années, dont elle n'a pas sor-  
ti, non plus que du Canada, depuis  
qu'elle y est entrée. L'infirmier qui ense-  
velit l'homme qui en étoit mort dans  
les Sales, se sentit frappé de ce mal,  
en lui rendant ce dernier service & a-  
près avoir supporté quelques jours de  
cruelles souffrances, il mourut le huit  
Septembre fête de la Nativité de la Ste.  
Vierge, dont il étoit un fidele serviteur:  
c'étoit un garçon fort simple & devot,  
il recitoit tous les jours le petit office  
de Notre-Dame, & disoit toujours les  
neuf Pseaumes, il étoit infatigable au-  
près des malades qu'il servoit depuis 28.  
ans jour & nuit, avec une ferveur, une  
douceur, & une charité admirable, ce  
fut sans doute en recompense que Dieu  
lui fit terminer sa vie au service des  
Pauvres, ce qu'il regarda comme une  
grace, puisque en effet c'est un veri-  
table Martyr.

Ce même jour de la Nativité le Vais-  
seau du Roi, l'Afriquain arriva, com-  
mandé par Monsieur de Marigni, Mr.  
Raudot le fils, notre jeune Intendant,  
ayant été fait Intendant des Classes, re-  
passa dans ce Navire après avoir de-  
mouré cinq ans en Canada, il étoit ex-

frémement sage, & naturellement équitable, fort moderé, & d'un égalité d'esprit surprenante, qui avoit quelque chose des anciens Philosophes Stoïciens, car il ne se troubloit d'aucun événement, à la verité il ne lui arriva rien de facheux en ce pais, où il vécut fort agréablement, mais je crois que les malheurs les plus accablans n'auroient pas été capables d'alterer sa paix, il laissa ici Monsieur son pere qui fut rapellé l'année suivante 1711. pour être Intendant général du commerce, c'étoit un vieillard plein d'esprit, d'une conversation agréable & aisée, qui parloit bien de toutes choses, il possédoit l'histoire de tous les pais, & s'entretenoit familièrement avec tout le monde, il aimoit beaucoup la jeunesse & lui procuroit chez lui d'honnêtes plaisirs, son divertissement ordinaire, étoit un concert mêlé de voix, & d'instrumens, comme il étoit obligé, il voulut nous faire entendre cette simphonie, & plusieurs fois il envoya ses musiciens chanter des motets dans notre Eglise; on ne chantoit presque chez lui que des airs à la louange du Roy, ou des Noëls dans la saison, il étoit bon & porté à rendre justice avec une grande droiture: tous deux nous ont donné

464 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
des marques d'estime en Canada, & depuis qu'ils sont en France, ils nous ont écrit avec affection, & se sont employez dans les occasions, où ils ont peu nous être utiles.

La dernière année que M. Raudot le pere, passa à Quebec, il fut témoin de la désolation que causa la maladie de Siam, elle devint populaire dès l'Automne, & fit mourir quasi tous ceux qui en furent attaqués les premiers; notre Hôpital en fut bientôt rempli, nos fatigues furent excessives; & outre les travaux du jour, il fallut outre les veilles ordinaires, que chaque Religieuse veillat deux fois la semaine pendant tout l'Hyver. Nos Sœurs tombant malades tous les jours, les saines pouvoient à peine y suffire, en 13 mois. 24. Religieuses furent à l'extrémité, & reçurent les derniers sacremens, il en mourut six.

La premiere fut Marie-Françoise Baifson de Saint Paul; sa force naturelle, & sa bonne santé nous faisoient esperer une longue vie, cependant six jours l'enleverent à 38. ans; la violence de sa fièvre lui ayant donné un grand délire, qui l'a priva du bonheur de recevoir le St. Viatique; nous ne pûmes lui faire donner que l'Extrême-Onction, & quoiqu'elle eût communiqué deux jours devant que

de tomber malade, nous eûmes un véritable chagrin de ce qu'elle n'avoit pas été en état de le faire pendant sa maladie, ne doutant point que la Sainte Eucharistie ne donne à l'ame des forces dont elle a bien besoin, en ce temps-là. M. Poquet, notre Confesseur la veilla pour profiter du moment, où il pouroit lui faire produire quelque acte d'amour, ou de Contrition; mais son esprit ne revint point, il ne pût que lui donner la dernière absolution, quand elle fut prête d'expirer. Elle étoit obligeante, diligente dans tous ses ouvrages, avoit l'esprit agréable, & estimoit beaucoup sa vocation; elle avoit une singulière devotion à Saint François de Sales; elle mourut le 5. Novembre 1710.

La seconde, le 11. Fevrier 1711. fut ma Sœur Louise Chorel de Saint Romain des Seraphins, qui n'étoit âgée que de 23. ans, & encore du Noviciat, dans le peu de tems qu'elle a vécu parmi nous, elle a si bien rempli ses devoirs, qu'elle fut extrêmement regrettée de toute la Communauté, où elle étoit fort aimée par sa douceur, son humilité, sa ferveur, son obéissance, sa simplicité, & par dessus-tout pour sa charité, qui la rendoit une digne Hospitalière; elle avoit pour ce saint Exercice

466 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
un attrait , & un talent fingulier , & elle contenoit tous les malades , elle étoit fort adroite , & propre à tout ; elle demandoit tous les jours à Dieu de mourir d'une maladie gagnée au service des Pauvres , & cela lui fut accordé ; elle étoit particulièrement devote à la très-Sainte Vierge , & au bienheureux Louis de Gonzague.

Le jour qu'elle fut enterrée , ma Soeur Marguerite Pelerin de la Nativité , tomba malade , & mourut le 24. du même mois , âgée de 46. ans ; elle avoit donné des marques de vocation dès ses premières années : son naturel doux & prevenant la rendoit genereuse & charitable ; elle se faisoit beaucoup aimer des Pauvres , non-seulement de ceux qui étoient malades à l'Hôpital , mais de quantité d'autres à qui elle trouvoit le moyen de faire plaisir , son exactitude aux observances communes , étoit d'un grand exemple ; elle avoit une confiance sans borne , & un amour filial envers la très-Sainte Vierge , à qui elle s'adressoit dans toutes les occasions comme sa véritable mere , dont elle recevoit tant de secours selon ses besoins. Elle étoit aussi fort affectionnée à Saint Augustin. Comme elle étoit Dépositaire des pauvres , & que M. l'Evêque qui s'est réservé la nomination



de cet emploi, n'étoit pas ici, nous choisîmes ma sœur Elizabeth de Hal-  
lot d'Honville de Saint Joseph, pour la  
remplacer.

Nous avions toujours quantité de ma-  
lades, quelques-unes de nos sœurs gue-  
rissent après nous avoir bien donné  
des allarmes; elles avoient été si proche  
de la mort, qu'on les regardoit comme  
des resuscitées, mais leurs forces venoient  
bien lentement, on les menageoit  
long-tems avant que de leur donner  
part aux fatigues qui nous accabloient;  
la maladie étoit aussi dans toute la Vil-  
le & dans les côtes voisines, les Prê-  
tres & les Religieux signalerent si bien  
leur zele, que plusieurs moururent après  
avoir secouru les malades, & les mour-  
rans; ils s'y employoient avec tant de  
charité qu'ils se privoient des rafraichis-  
semens qu'on leur donnoit pour les  
fortifier & pour les nourrir, afin de  
les distribuer aux pauvres qui manquoient  
souvent de tout; on compta qu'en cet-  
te année, le Canada avoit perdu plus  
de 12. Prêtres très fervens, ce qui fut  
regardé comme un châtement bien se-  
vere dont Dieu punissoit cette Colonie.

Monsieur Poquet, Curé de Quebec,  
& notre Confesseur fut aussi attaqué de  
ce mal, on nous l'amena, & nous fi-

468 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
mes tout ce que notre expérience, &  
le desir de le conserver pût nous ins-  
pirer : mais malgré nos secours, nos  
soins & nos prieres, il mourut le 16.  
Avril 1711. nous perdîmes en lui un  
Confesseur fort affectionné, extrême-  
ment doux, très discret, plein de l'es-  
prit de Dieu, & qui meritoit bien nos  
regrets : nous fîmes pour lui beaucoup  
de prieres en particulier, & un grand  
service dans notre Eglise, qui étoit  
tendue de noir tout au tour, & fort  
éclairée ; on nous donna pour Con-  
fesseur à sa place, Monsieur Thomas  
Thibault, venu de France du Seminaire  
des Missions étrangères l'année préce-  
dente, avec Monsieur Bouteville, &  
Monsieur Guichar, tous deux Prêtres,  
très-vertueux, qui moururent aussi pres-  
que dans le même tems, dans notre  
Hôpital de la maladie populaire.

Peu de jours après, malgré le danger  
où l'on s'exposoit en se faisant Reli-  
gieuse hospitaliere, dans ce tems où le  
pourpre les enlevoit si frequemment,  
Ma Soeur Marie-Magdelaine Dupuy de  
la Nativité, voulut entrer chez nous  
quoiqu'on lui représentât qu'elle risquoit  
d'y mourir avant que de prendre l'ha-  
bit, elle passa par dessus toutes les dif-  
ficultés & se distingua dans l'assistance

des malades : dès le commencement de son noviciat , elle fut la première fille que reçut la Mere Saint Ignace , qui venoit d'être élue Supérieure aux dernières élections du mois de Mars de 1711. la mere Marie-Magdelaine Gloria de l'Assomption , fut Assistante , & ma sœur Marie-Magdelaine le Gardeur de sainte Catherine , Discrète.

Le 14. de May mourut encore une de nos sœurs âgée seulement de 18. ans , nommée Angelique Cheron de saint Martin. Elle craignoit beaucoup la mort , mais cela ne l'empêcha pas de s'exposer généreusement en servant les pauvres avec une grande ferveur , une adresse & une charité qui se faisoit admirer. Elle fut prise si violemment , qu'elle eut avec une ardente fièvre le charbon , qu'elle supporta long temps sans se plaindre par un excès de modestie , les remèdes , les soins & sa grande jeunesse ne pûrent résister à tant de mal. Elle reçut tous les Sacremens avec dévotion , & depuis qu'on lui eut donné l'Extrême-Onction , elle parut tranquille , ses craintes se dissipèrent , elle attendit la mort avec soumission & passa fort paisiblement ; elle avoit un bel extérieur , fort modeste & religieux ; elle étoit bien régulière & fervente.

Nos travaux s'accrurent tellement , que le jour même de sa mort, notre Supérieure jugea à propos d'interrompre l'office du Chœur, & recommanda à toutes les Religieuses de le dire en particulier aux heures qu'elles pourroient, & quoique nous ne fussions guere en état de nous rejouir, elle dispensa d'observer le silence jusqu'à nouvel ordre, ce qui étoit sans doute bien nécessaire pour divertir les convalescentes, & pour delasser celles qui les servoient : cela dura jusqu'à la Fête de l'Assomption, où l'on reprit les observances, malgré la fureur de la maladie qui ne cessoit point.

Le 13. Septembre ma Sœur Marie Thérèse Renaud de Saint Gabriel, mourut âgée de 19. ans; elle étoit entrée chez nous fort jeune, & avoit demandé avec de grandes instances d'être reçue. Il semble qu'elle eût un pressentiment de sa mort, car elle s'y prepara par une confession générale, & une retraite, pendant laquelle elle s'appliqua extraordinairement, & après avoir servi dans nos infirmeries avec beaucoup de douceur, & de charité, toutes nos Sœurs malades : elle fut saisie de la maladie, qui en huit jours la conduisit au tombeau. Le 15. Decembre, ma Sœur Marie Elisabeth Lemoine de Longueil, de

l'Enfant - Jesus , mourut encore de la même maladie , âgée de 27. ans ; elle avoit montré un renouvellement de ferveur , & un desir plus ardent que jamais de se sanctifier , & se disposer à la Fête de Noël , assurant avec joye qu'elle devoit être Sainte. En ce temps-là , elle reçut les derniers Sacremens le jour de l'Immaculée Conception , avec une devotion tendre , qui lui étoit assez ordinaire ; son mal quoique violent , ne lui fit point perdre sa gayeté naturelle ; jusqu'à ce que son esprit s'étant derangé , elle tomba dans un grand delire , qui la tourmenta beaucoup par la crainte d'offenser Dieu , ce qui marquoit la pureté de sa conscience , on peut dire d'elle qu'elle étoit Religieuse avant que d'en avoir pris l'habit , car elle avoit vécu plusieurs années avant que d'entrer en Religion dans une modestie qui surprenoit tout le monde ; elle avoit passé une partie de sa jeunesse à la Cour de France , au service de Madame. Cette Princesse l'honora toujours d'une singuliere amitié , & lui en donna des assurances par ses Lettres , & par des présens qu'elle lui envoya après sa profession ; la grace l'avoit si entierement changée , qu'elle abhorroit la vanité & toutes les maximes du monde , avec autant de

472 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
soin, qu'elle en avoit pris autrefois de  
les suivre. Elle eut de grands obstacles  
à surmonter pour entrer en Religion,  
& après les avoir vaincus, elle y vint  
perfectionner les heureuses dispositions  
qu'elle avoit pour la vertu. Son humili-  
té lui donnoit un saint empressement  
pour les ouvrages les plus bas ; elle  
s'y offroit toujours des premières. Elle  
étoit extrêmement vive & agissante  
malgré sa foible santé, douce, obéis-  
sante, mortifiée, silencieuse, interieu-  
re & régulière, aimant beaucoup l'or-  
dre & la paix, toute dévouée à l'en-  
fance de Notre Seigneur, très-dévoté  
à la très-sainte Vierge, à qui elle avoit  
été vouée en naissant, & si reconnoi-  
sante de la grace de sa vocation, qu'elle  
en étoit souvent transportée de joye.  
Elle eut le bonheur de gagner sa  
dernière maladie dans l'exercice de  
l'hospitalité. Cette mort nous affligea  
sensiblement, & causa bien des re-  
grets à sa famille, sur tout à Madame  
sa mère, qui l'aimoit avec tendresse &  
qui n'avoit consenti à leur séparation  
qu'avec une peine excessive. Elle la  
pleure encore, quoique la sainteté de  
sa chère fille, doive bien adoucir son  
affliction.

Le récit de cette mortalité touchera  
sans

fans doute, & on jugera aisément de  
 notre consternation ; mais quoique le  
 deuil fût général, Dieu appesantit en-  
 core sa main sur ce pays, & redoubla  
 les coups dont il vculoit le châtier.  
 En cette année 1711. les Anglois cons-  
 tans dans leur entreprise, se virent en-  
 fin à la veille de se rendre maîtres  
 du Canada ; ils avoient levé une puissan-  
 te armée, qui devoit venir par en haut  
 commandée par Neglesson. Les canots,  
 les vivres, les munitions, rien ne leur  
 manquoit ; ils s'étoient associez plusieurs  
 nations Sauvages qu'ils avoient chargés  
 de présens, & qui devoient les accom-  
 pagner, & les fortifier considerablement.  
 Les gros vaisseaux qu'ils avoient attendu  
 si long-temps de l'ancienne Angleterre,  
 étoient arrivés à Baston, avec des trou-  
 pes aguerries ; ils avoient en un mot  
 fait les derniers efforts pour équiper  
 une flotte capable de nous effrayer,  
 elle étoit de cent voiles, ce qui assu-  
 rément étoit formidable pour Quebec.  
 De plus ils avoient de quoi former un  
 très-long siège, tant ils étoient bien mu-  
 nis ! Un Anglois nommé Vetché, qui,  
 avec la permission de nos Gouverneurs  
 étoit venu en Canada en 1705. dans un pe-  
 tit vaisseau, sous prétexte d'apporter des  
 marchandises ; avoit bien visité tous les

474. HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
postes de ces quartiers , & fondé  
la riviere en beaucoup d'endroits, il  
encourageoit ceux de sa nation à nous  
venir prendre, & travailloit fortement  
à faire reussir leur projet ; il montra  
tant d'ardeur pour cette campagne , que  
la Reine Anne lui donna le gouverne-  
ment de l'Acadie pour recompenser  
son zele contre la nouvelle France.

M. le Marquis de Vaudreuil , notre  
Gouverneur, étoit informé très fidelé-  
ment de tout ce qui se passoit à Baston ,  
il prenoit là-dessus ses mesures , & ce  
qu'il assuroit de l'armement des An-  
glois , paroissoit si incroyable, que plu-  
sieurs personnes le blâmoient de par-  
ler comme il faisoit , parce que cela  
pourroit mettre la terreur ici , la suite  
prouva bien qu'il n'en disoit pas trop ,  
ce qui auroit dû redoubler nos craintes  
si on l'avoit scû , c'est qu'il n'y avoit  
pas dans Quebec , de quoi se battre plus  
d'un jour , on étoit dégarni de tout ,  
il n'y avoit presque point de poudre ,  
les armes étoient en très mauvais état ,  
les vivres en petite quantité , & nous  
étions menacés d'une famine , parce que  
toutes ces allarmes avoient interrompu  
les recoltes en beaucoup d'endroits. Des  
Découvreurs envoyés par M. le Gour-  
verneur , avoient donné ordre dans



toutes les Seigneuries, depuis Tadoussac, jusques ici, de faire des signaux, dès que la flotte paroîtroit ; en sorte que par le moyen des feux qu'on devoit allumer de côtes en côtes, nous devions sçavoir en moins de deux heures à Quebec, que les ennemis étoient là-bas. M<sup>r</sup>. de Vaudrueil, eut avis que les Anglois étoient partis de Baston, & qu'ils devoient nous attaquer en même temps à Quebec, par leur flotte, & à Montreal, par l'armée qu'ils amenoient pour les Terres ; cela l'obligea de partager son monde.

Comme nos ennemis se croyoient avec raison bien plus forts que nous, ils se tenoient si assurés de la victoire que leur fierté avoit choqué les Dames de Baston, & avant leur départ, elles leur disoient vous ne reussirés pas, vous avés trop d'orgueil, cela ne rabaissoit point leurs fanfaronnades : mais pour montrer qu'ils ne se confioient pas tout-à-fait dans leur multitude ; ils avoient fait ordonner des jeûnes publics, afin de mettre Dieu de leur côté, on n'oublioit rien ici pour nous le rendre favorable ; nous continuâmes à le prier, & la très-Sainte Vierge de combattre pour nous ; puisqu'il y alloit de leur gloire, nous faisons tour-à-tour des

476 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
communions, des pénitences & des pratiques de devotion pour fléchir sa miséricorde, jugeant bien qu'il étoit fort irrité contre ce pais, où en effet les pechés croissoient tous les jours, tous les gens de bien s'efforçoient d'obtenir par leurs prieres, & par leurs larmes, la délivrance de ce fleau prévoyant que la vraie Religion seroit bientôt abolie, si les Anglois devenoient maîtres, la crainte de tant de malheurs produisit de bons effets pour un temps, les Dames devinrent plus modestes, renoncèrent à leurs ajustemens, & se rendirent plus exactes aux devoirs de la vie chrétienne, elles firent des neuvaines publiques, où elles avoient leur jour marqué pour communier. A Montreal, elles encherirent sur Quebec, car elles s'obligèrent par vœu à ne point porter des rubans ni de dentelles à se couvrir la gorge & à plusieurs saintes pratiques qu'elles s'imposèrent pendant un an, elles firent encore vœu de faire bâtir une Chapelle en l'honneur de la très-sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame des Victoires, si a mere de Dieu nous preservoit du danger.

Vers le 25. Septembre, un petit Bâ-timent arriva de la pêche qui dit avoir vû la nombreuse Flote angloise, dans la

Baye de Gaspé; on commença pour lors à ferrer ce qu'on avoit de meilleur, chacun transporta tous ses effets comme on avoit fait en 1709. dans les endroits où on les croyoit le plus en sûreté, nos voutes servirent encore d'azile à tous ceux qui voulurent y loger leurs biens, nous y mêmes nous-même ce que nous avions de plus précieux; on jugea qu'il ne falloit pas laisser venir les Anglois jusqu'à Montreal, sans leur dresser des embuscades. On fit un détachement, dont on donna le commandement à Monsieur le Baron de l'On-  
gueil, Lieutenant du Roy de Montreal, de qui la valeur, & la prudence étoit parfaitement connues pour aller les attendre proche de Chambly, où ils devoient passer: ce brave officier qui comptoit beaucoup plus sur la protection du Ciel, que sur son courage, ne voulut point se mettre en marche qu'il n'eut reçu publiquement dans l'Eglise, des mains de M. de Belmont, Grand Vicaire, la bénédiction & le Drapeau marqué du nom de Marie, au tour duquel, Mademoiselle le Ber, une vertueuse Recluse de Montreal, avoit écrit une priere à la Sainte Vierge, qu'elle avoit composée elle-même pour ce sujet, en ces termes. Nos ennemis mettent tou-

478 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
te leur confiance dans leurs armes,  
mais nous la mettons au nom de la  
Reine des Anges que nous invoquons,  
elle est terrible, comme une Armée  
rangée en bataille sous sa protection,  
nous espérons vaincre nos ennemis. Il  
partit promptement plein de confiance  
avec cette Enseigne, ne doutant point  
que la Mere de Dieu ne l'assistât, &  
alla suivi de très peu de monde au-de-  
vant de plus de 3000. hommes.

Il ne fut pas long-temps là, qu'on  
apprit que l'armée Angloise qui venoit  
par terre avoit rebrouillé, qu'ils avoient  
brulé leurs forts, & leurs muni-  
tions dont ils étoient remplis; on ne  
sçavoit à quoi attribuer cette deroute;  
mais comme elle nous étoit avantageu-  
se, elle ranima notre esperance, on fit  
descendre les troupes & la Milice de  
Montreal au secours de Quebec, & on  
ne laissa là-haut que des vieillards bien  
assurés qu'il n'y avoit plus d'ennemis à  
craindre; tout ce monde arriva gaye-  
ment, montrant même de l'impatici-  
ence pour aller au combat; le jour ils  
étoient occupés à fortifier la Ville, &  
la nuit ils la passoient à se divertir  
jusqu'à empêcher de dormir les cito-  
yens de Quebec, desorte qu'un jeu-  
ne Anglois, qui avoit été fait prison-

nier par un parti sauvage vers l'Acadie, en étoit tout surpris, & disoit aux Officiers qu'il admiroit l'inclination guerrière des Canadiens, qu'il les voyoit danser, & sauter en attendant l'ennemi, & qu'en Angleterre il falloit battre les habitans pour leurs faire prendre les armes, qu'encore ils les portoient, & s'en servoient fort mal, mais qu'ici les femmes même montroient du courage, & qu'elles étoient des Amazones.

Le temps s'écoûloit, sans qu'on nous entendit parler de la flotte, les vents sembloient lui être favorables, & elle n'avançoit point, plusieurs personnes étoient tentées de croire que tout ce qu'on avoit débité de cet armément étoit faux; cependant le 15. Octobre on vint dire à Quebec, que l'on avoit vû deux gros vaisseaux à 15. lieues d'ici, qu'ils avoient voulu mettre à terre, & que les habitans avoient tiré dessus, cela reveilla toutes les allarmes, & on ne douta point que ce ne fût l'avant-garde de la flotte; on finissoit ce jour-là une neuvaine à Notre Dame de Pitié à la Cathedrale, à laquelle on s'étoit rendu fort assidûment, & en sortant de la messe, ce fut une agréable surprise de voir des passagers de France, qui assuroient n'avoir rien rencon-

480 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tré dans la Riviere, qu'à la verité les  
habitans avoient tiré sur leur chaloupe,  
& qu'ils n'avoient pû mettre à terre,  
qu'ils avoient jugé, qu'on les prenoit  
pour des ennemis, que le vaisseau du  
Roy, le Heros étoit proche, qu'il étoit  
commandé par M. Beaumont, frere  
de M. de Beauharnois, ci-devant Inten-  
dant du Canada, qu'il étoit très riche-  
ment chargé & fort bien armé, & que  
si nous attendions les Anglois, il nous  
aideroit à les battre.

Il seroit difficile d'exprimer l'éton-  
nement & la joye que cette nouvelle  
inspira, on ne pourroit comprendre  
comment ce vaisseau avoit pû échaper  
des mains des ennemis, cela paroissoit  
miraculeux, & l'étoit en effet, comme  
on le reconnut quand on en scût le dé-  
nouement : plusieurs jours se passerent  
dans l'attente, mais le 19. Octobre M.  
de la Valterie arriva de la Brador, qui  
assura que les Anglois avoient fait nau-  
frage à l'Isle aux œufs ; un habitant de  
Quebec qui venoit de la pêche confir-  
ma la chose, & quoique cette nouvel-  
le repandit par tout une grande joye,  
celui-ci fut blâmé de ne s'être pas pres-  
sé de l'apporter, il étoit demeuré huit  
jours à tirer plusieurs choses de ce de-  
bris, où il y avoit une prodigieuse  
quantité

quantité d'effets, il y avoit fait des caches, & s'étoit nanti de tout ce qu'il avoit voulu y prendre. On le mit en prison comme coupable d'infidélité à sa patrie, & il eut assez de peine à sortir; enfin par les instances de quantité de personnes considérables, qui s'intéressoient pour lui, il obtint sa liberté. On ignoroit toutes les circonstances de ce naufrage, & tout le monde avouoit que la main de Dieu avoit agi, on étoit pénétré de reconnoissance, & les moins dévots étoient touchés de la grandeur de ce miracle; car cette défaite de nos ennemis, ne fut point regardée ici autrement que comme un effet merveilleux de la puissance de Dieu, & de son amour pour le Canada, qui de tous ces cantons est le seul endroit, où la vraie religion soit professée.

Nous apprîmes dans la suite que les Anglois avoient pris à l'entrée de la rivière le Neptune, qui venoit de la Rochelle, ils trouverent dans ce Vaisseau le Capitaine Paradis ancien Navigateur, qui connoissoit parfaitement le fleuve Saint Laurent; ils le contraignirent à servir de Pilote, & quoiqu'ils eussent déjà perdu deux Vaisseaux, ils prirent une nouvelle confiance, sous la conduite de ces mariniers, il les conduisit

482 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
à petites journées , afin qu'on eut ici  
le tems de se préparer à les recevoir ;  
les Anglois s'appercevant qu'il retardoit  
leur route , le menacerent de le punir  
s'il ne se pressoit de les faire arriver ,  
ainsi quand ils furent au Nord de  
l'Isle aux œufs , le Capitaine Paradis eut  
beau leur dire que l'endroit étoit très-  
dangereux , qu'il ne falloit point le pas-  
ser la nuit , surtout avec un vent du  
Sud , qui les poufferoit sur la terre , ils  
s'imaginèrent , que ce Bijote François  
vouloit leur inspirer une terreur pani-  
que , ils l'obligerent donc à marcher.  
Le Navire où il étoit , passa affés heu-  
reusement le premier , tous les autres  
le voulurent suivre , mais le vent du  
Sud ayant fraîchit , & étant devenu o-  
rageux , il soufla avec tant d'impetuo-  
sité qu'en moins de demi heure , huit des  
plus gros Vaiffeaux se briserent , avec  
une violence épouvantable sur les Ro-  
chers , & sur la bature , à grande pei-  
ne les autres pûrent-ils se conserver ,  
en jettant promptement leurs Ancres,  
Les éclairs & le tonnerre se mêlant au  
bruit des flots , & des vents , & aux  
cris perçans de tous ces naufrages , aug-  
mentoient l'effroy : ceux qui en furent  
temoins , nous ont dit depuis , qu'ils s'é-  
tonnoient que nous n'en eussions rien



entendu à Quebec , & que c'étoit l'image de l'enfer , il semble que la justice de Dieu les poursuivit , & les châtiât de toute maniere , car le tonnerre tomba sur un de leurs Vaisseaux , & le fit sauter si loin que la quille qui avoit plus de 50. pieds de long , fut trouvée bien avant sur la grève & tous ces misérables tacherent de gagner terre , & environ 3000. moururent dès qu'ils y furent arrivés , sans compter ceux qui furent submergés. Ils se perdirent la nuit du 2. au 3. de Septembre , & le pêcheur qui leur avoit échappé , & qui nous assura qu'il avoit vû leur flotte dans la baye de Gaspé , ne les y rencontra qu'après le naufrage , comme il s'en retournoit , il crût qu'il faisoit la route de Quebec , en quoi il se trompa , car dès le lendemain de cet accident , quand ils eurent un peu repris leurs esprits , ils tinrent un conseil de guerre pour voir ce qu'ils avoient à faire ; celui qui devoit commander les troupes , étoit d'avis que l'on vint assiéger Quebec , quoiqu'ils eussent fait une si grande perte , ils se croyoient encore assez forts pour nous prendre , l'Amiral fut d'un avis contraire , ne jugeant pas à propos de perdre le reste de sa flotte , & son sentiment l'emporta.

Ils relâcherent désolés de leur aventure, & détâcherent une Fregate legere nommée le Léopard pour aller porter cette facheuse nouvelle à la Cour d'Angleterre, elle fit une diligence surprenante, & en très peu de jours elle arriva à Londres; cet événement fut mandé promptement au Roy de France, qui en conçût autant de joye, que si le Canada eût été une des plus riches Colonies; cela fut mis dans la Gazette, & on le sçavoit par tout en France, avant que nous le sçussions à Quebec, ce qui sans doute paroîtra incroyable, mais c'est pourtant la verité; ils écrivirent aussi par plusieurs voyes à Negleffon qui venoit par en haut dans les terres, afin de lui apprendre leur naufrage, & leur retraite, pour qu'il ne s'engagât pas plus avant: aussi tôt qu'il en fut informé, il fit rebrouffer chemin à son armée, & ordonna qu'on brûlât les forts qu'il avoit bâti avec tant de peine, & qui étoient abondamment remplis de toute sortes de vivres & de munitions. C'est ce que nous avons appris sans en deviner la cause, car leur naufrage ne fut découvert que plusieurs semaines après; ainsi la guerre fut finie à notre avantage, sans avoir tiré un seul coup de mousquet.

Les Anglois n'en furent pas encore quittes. L'Amiral qui s'en retournoit droit à Londres avec le peu des Vaisseaux qui lui restoient , craignant d'être mal reçu de la Reine , fit sauter en l'air son navire quand il fut sur la rampe. Tout près du port , il y perit , & tout son équipage , excepté deux hommes ; les navires arriverent à Baston , où la consternation étoit générale , & ce jour là-même , leur affliction fut redoublée par une incendie qui consuma plus de 80. maisons. Il se trouva là un Officier François qui demanda aux Anglois , en insultant à leur malheur , si c'étoit là le feu de joye qu'ils faisoient pour remercier Dieu de leur victoire : je ne sçai de qu'elle sorte , ils offroient leurs prieres à Dieu , mais ils nous laisserent le soin de lui rendre grace , nous en avions un très juste sujet. La premiere Fête solemnelle que l'on en fit , fut celle de N. D. de Victoire , que l'on nomma Notre - Dame des Victoires , n'attribuant pas moins la seconde que la premiere à la très - Sainte Vierge ; ce fut encore M. de la Colombiere , qui prêcha avec un nouveau zele , son triomphe , il fit voir combien nous lui étions redevables , & à qu'elle fidelité ce bienfait nous engageoit : comme tous ses

Auditeurs étoient dans des transports de joye & qu'ils ne doutoient pas que le Ciel ne s'en fût mêlé, sa prédication fut écoutée, & suivie de grands applaudissemens, & la devotion envers la très-Sainte-Vierge, fut mieux établie que jamais.

On ne parloit que de cette merveille, opérée en notre faveur; les Poètes épuiserent leur verve pour rimer de toutes les façons sur ce naufrage; les uns étoient historiques & faisoient agréablement le détail de la Campagne des Anglois; les autres satyriques, & railloient sur la maniere dont ils s'étoient perdus. Le Parnasse devint accessible à tout le monde, les Dames même prirent la liberté d'y monter, quelques-unes d'entr'elles commencerent & mirent les Messieurs en train, non-seulement les séculiers, mais les Prêtres & les Religieux faisoient tous les jours des pièces nouvelles; nous chantons encore avec plaisir des Cantiques composés en ce temps-là à la louange de notre Reine Victorieuse. M. de Beaumont, partit au commencement de Novembre, il emmena M. Raudot le pere, qui ne manqua pas de rendre témoignage en France de la merveille arrivée en Canada, il en étoit si charmé, qu'il ne pouvoit se lasser d'admirer la providence.

Nous restâmes sans Intendant pendant une année. ✓

Plusieurs particuliers de Quebec ; poussés par un mouvement de piété, voyant que jusqu'alors on s'étoit contenté de parler du naufrage des Anglois, & de faire des chansons sur leur malheur, jugerent que pour marquer la reconnaissance que l'on devoit à la très-Sainte Vierge, il falloit établir quelque dévotion publique, qui pût entretenir le souvenir de ce bienfait, & l'apprendre à ceux qui n'en auroient pas été les témoins. Il fut conclu dans une assemblée considérable, que l'on feroit une quête dans Quebec, & aux environs pour faire bâtir le portail de l'Eglise de la basse Ville, à qui on donna le titre de Notre - Dame des Victoires; afin que ce monument de notre gratitude, pût attirer sur nous de nouvelles bénédictions, ou fonder des Messes du saint Sacrement très-solemnelles, les sept mois de l'année où il n'y a point de Fête de la Sainte Vierge, afin qu'il y en eut douze par an, en comptant celles que Messieurs de la Congrégation fonderent après le siège des Anglois, tous les lendemain des Fêtes de Notre-Dame; le *Cantemus* devoit être chanté à celle-ci, comme un

488 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
recit naturel de ce qui s'étoit passé dans  
le naufrage de nos ennemis. Cette se-  
conde partie étoit ce qui plaisoit davan-  
tage à tout le monde.

La Quête monta à 6000. liv. ; cha-  
cun s'étant porté à donner selon ses  
moyens , & même au delà. Pour parti-  
ciper aux bonnes œuvres , nous donnâ-  
mes 200. liv. dans un tems où nous  
manquions de plusieurs choses nécessai-  
res. On commença par chanter les sept  
grandes Messes avec les cérémonies sti-  
pulées dans la fondation , ce qu'on a  
fait fort exactement pendant deux ans ;  
mais depuis le retour de Monsieur de  
Quebec , on a cessé de remplir cette  
fondation. Je ne sçai qu'est devenu l'ar-  
gent destiné pour l'Eglise de la basse  
Ville , il ne paroît pas encore que l'on  
pense à y toucher : Notre-Seigneur ne  
laissera pas de nous tenir compte du de-  
sir que nous avons eû de l'honorer , &  
de remercier sa Sainte Mere. Nous con-  
tinuons à chanter le *Cantemus* le  
second Dimanche de chaque mois , par-  
ce que dès le mois de Janvier 1712. que  
l'on nous parla de la fondation , pour  
nous conformer à la devotion publique,  
nous convînmes dans une délibération  
du Chapitre , que nous chanterions ce  
beau Cantique une fois le mois , & de

plus le 3. Septembre, où nous faisons une fête extraordinaire, parce que c'est dans la nuit qui a précédé ce jour, que Dieu a fait perir nos ennemis à nos portes. Nous devons être d'autant plus soigneuses de lui en rendre grace, que nous sommes peut-être les seules qui le faisons, & qu'il semble que cette merveille opérée en notre faveur soit effacée de tous les esprits. On voit cependant à Montreal, chez les Sœurs de la Congrégation, la Chapelle que les Demeiselles de Ville-Marie avoient fait vœu de bâtir en l'honneur de Notre-Dame des victoires, elles se sont fidèlement acquittées de leur promesse, & elles travaillent tous les jours à l'orner.

Tous ceux qui avoient vu les débris des Anglois, affuroient qu'il y avoit de quoi charger plusieurs Navires de très-bons effets. On crût devoir y envoyer ramasser leurs dépouilles; Monsieur Duplessis, Receveur des droits de Monsieur l'Amiral, & Monsieur de Monseignat, Agent de la Ferme, fréterent une Barque, & gagerent 40. hommes à qui ils donnerent un Aumônier, & provisions de vivres, pour aller passer l'hiver dans cet endroit, afin qu'au printems ils tirassent tout ce qu'ils pourroient; ils partirent en 1711. & revin-

490 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
rent en 1712. au mois de Juin avec  
cinq Bâtimens extrêmement chargés :  
ils trouverent un spectacle dont le recit  
fait horreur , plus de 2000. cadavres  
nuds sur la grève , qui avoient presque  
tous des postures de desesperés , les uns  
grinçoient les dents , les autres s'arra-  
choient les cheveux , quelques-uns é-  
toient à demi enterrés dans le sable ,  
d'autres s'embrassoient , il y avoit jus-  
qu'à 7. femmes qui se tenoient par la  
main , & qui apparamment avoient pe-  
ri ensemble. On sera étonné qu'il se  
soit trouvé des femmes dans ce naufra-  
ge. Les Anglois setenoient si assurés de  
prendre ce Pays , qu'ils en avoient déjà  
distribué les Gouvernemens & les em-  
plois ; ceux qui devoient les remplir ,  
amenoient leurs femmes & leurs enfans  
afin de s'établir en arrivant. Les Fran-  
çois prisonniers , qui étoient dans la Flot-  
te , y en virent quantité qui suivoient  
leurs peres ou leur maris , & grand nom-  
bre de familles entieres qui venoient  
pour prendre des habitations. La vûe  
de tant de Morts étoit affreuse , &  
l'odeur qui en sortoit étoit insupporta-  
ble ; quoique la marée en emportât  
tous les jours quelques-uns , il en res-  
toit assez pour infecter l'air. On en vit  
qui s'étoient mis dans le creux des



arbres, d'autres s'étoient fourrés dans les herbes; on vit les pistes d'homme pendant deux ou trois lieues, ce qui fit croire que quelques-uns avoient été rejoindre plus bas leurs Navires; il devoit y avoir de vieux Officiers: car on trouva des commissions signées du Roy d'Angleterre Jacques II. réfugié en France, dès 1689. il y avoit aussi des Catholiques, car parmi les hardes, il se trouva des images de la Sainte Vierge. On raporta des Ancres d'une grosseur surprenante, des canons, des boulets, des chaînes de fer, des habits fort étoffés, des couvertures, des selles de chevaux magnifiques, des épées d'argent, des tentes bien doublées, des fusils en abondance, de la vaisselle, des ferrures de routes les sortes, des cloches, des agrés de Vaisseau, & une infinité d'autres choses. On en vendit pour 5000. liv. Tout le monde couroit à cet encan, chacun vouloit avoir quelque chose des Anglois; on y laissa beaucoup plus qu'on en pût enlever, cela étoit si avant dans l'eau, qu'il fut impossible de tirer tout ce qu'on vit. On en raporta deux ans après pour 12000. liv. sans compter tout ce qu'on avoit ôté d'ailleurs: c'en fut assez pour nous faire espérer que nos ennemis ne nous attaqueroient plus, &

492 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
pour affermir notre confiance en Dieu.

Malgré les afflictions de la maladie populaire, & les allarmes continuelles de la guerre, nous traitâmes une affaire avantageuse à notre Communauté. Nous nous trouvions bien de notre ménagerie, & l'embaras près de la culture de nos terres, nous tirions du profit de les faire valoir. Nous cherchâmes à acheter une Metairie abondante en foin, qui étoit à notre portée, appartenant aux héritiers de M. Rouffel; mais ils ne pûrent s'accorder pour la vendre. Peu de temps après M. Dupuy, notre intime ami, Seigneur de l'Isle aux Oyes, située à 12. lieues au dessus de Quebec, nous proposa d'acheter cette terre, nous dit qu'elle nous convenoit plus qu'à personne, qu'il n'en demandoit que 12000. l. & qu'ayant ici une de ses filles Novice, il vouloit que sa dot de 3000. liv. fut prise là-dessus, qu'ainsi nous ne déboursferions que 9000. liv. quelque avantageuse que fût la proposition, nous y trouvâmes de la difficulté, parce que nous n'avions pas d'argent. M. Dupuy, se contenta pour lors d'une partie de la somme, & ses enfans qui avoient aussi de l'affection pour nous, voulurent bien par un désintéressement tout-à-fait généreux, attendre que nous

fussions en état de payer le reste. Nous fîmes cette acquisition en 1711. nous y avons fait depuis bien de la dépense, mais le revenu non-seulement nous a déjà remboursées, mais il nous aide entièrement à vivre.

Un an auparavant, le foin ayant manqué par tout, M. Dupuy, nous en offrit de son Isle, à condition seulement de l'envoyer faucher & emporter. Notre homme-d'affaires qui y alla, nous assura que le foin n'y manquoit jamais, que tous les grains y venoient bien, qu'on pourroit y nourrir en toute saison plus de deux cens bêtes à cornes, qu'il y avoit de quoi élever de tous les animaux qui composent une grande ménagerie. Il fut fort joyeux quand il sçut que nous l'avions achetée, mais y étant retourné en 1712. il se noya malheureusement par le plus beau tems. Nous le pleurâmes comme notre pere nourricier: pendant dix ans il nous avoit rendu de grands services, il avoit des qualités très estimables, il se faisoit aimer & craindre de tous nos domestiques, & entretenoit la paix entr'eux, il nous en trouvoit plus qu'il n'en vouloit, tant sa conduite lui avoit acquis une bonne reputation; il avoit une droiture & un desintereffement au-def-

494 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
fus de sa condition, accommodant &  
faisant plaisir à tous nos voisins. Nous  
aurons de la peine à trouver son sem-  
blable.

Dès qu'on nous eut appris sa mort,  
nous envoyâmes chercher son corps;  
on nous l'apporta par la cour de notre  
ménagerie, toutes les Religieuses s'y  
transporterent en pleurant, les passans  
qui nous voyoient ne pouvoient com-  
prendre pourquoi un de nos domesti-  
ques nous coûtoit tant de larmes; mais  
ils n'en étoient plus surpris quand on  
leur disoit que cet homme nous a-  
voit donné du pain, en nous tirant de  
la misère où nous étions, lorsque nos  
terres étoient en friches; ils nous sca-  
voient bon gré de notre reconnoissan-  
ce, nous fimes notre possible pour lui  
en donner des marques, & tout le temps  
que son corps fut exposé, il y eut tou-  
jours plusieurs Religieuses auprès de lui  
qui prioient Dieu, on l'enterra honorab-  
lement, & on fit dire pour lui bon nom-  
bre de Messes; nous le mettons au  
rang de nos bienfaiteurs, & il en est  
peu à qui nous ayons plus d'obligation.  
Ce fut sur ce que ce fidèle domesti-  
que nous avoit dit de l'Isle aux Oyes,  
que nous acceptâmes l'offre de M. Du-  
puy; nous y trouvons en effet tout ce

I  
F  
f  
F  
E  
v  
r  
C  
A  
F  
o!

qu'il nous avoit promis depuis que nous l'avons achetée, nous avons acquis une barque pour nous apporter les fruits; quand elle vient chargée de richesses de notre Isle qui consistent en foin, en Bœufs, Veaux, Cochons, Dindons, Gibier, œufs, excellent Beur-re & en quantité, elle met l'abondance dans la maison, & on se rejouit quasi autant de la voir arriver, qu'on fait en Europe, quand les Gallions des Indes y viennent. Notre Barque s'appelle la Marie, nous avons aussi nommé l'Isle aux Oyes, l'Isle Marie, afin que tout ce que nous avons, ait quelque rapport à la très-Sainte Vierge, mais l'habitude où l'on est de l'appeller l'Isle aux Oyes, empêche que notre intention soit suivie.

Dieu nous envoya cette année sept Postulantes, mes sœurs Marie-Françoise de la Joue de saint Thomas, Marie-Françoise Leberne de Belisle de sainte Elizabeth, Marie-Magdelaine-Genevieve Rageot de saint Augustin, Catherine Gaillard de saint Bonaventure, Claire Couillard de saint Louis, Marie-Anne Cerrivaux de sainte Basilice, & Françoise Boucher de saint Ambroise.

Le printemps de 1712. nous fumes obligées d'aller voir nos terres de saint

496 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Sauveur, pour terminer quelques différens pour des chemins. Les Religieuses de l'Hôpital général nous inviterent de passer chez elles, & M. Serré, Prêtre qui les dirigeoit, nous y reçut. L'entrevue fut d'abord assez froide, il s'étoit passé tant d'affaires, qui n'avoient plû ni aux unes ni aux autres, que de part & d'autre on fut quelque temps dans une grande réserve; cependant la conversation s'étant un peu rechauffée, elles nous témoignèrent un désir sincère d'entretenir avec nous l'union qui auroit dû toujours y être; de notre côté, nous les assurâmes que nous ne souhaitions que la paix, & qu'il ne tiendrait pas à nous que nous ne vécutions dans une parfaite intelligence. Elles nous donnerent à diner très proprement, & nous nous quittâmes fort satisfaites. Nous voulûmes à notre tour les regaler chez nous, & M. Serré; l'envie qu'elles avoient d'y venir, leur donna selon ses pouvoirs la permission de sortir & les y accompagna. Elles vinrent toutes 12. le 5. de Juillet, ayant confié la garde de leur maison à des femmes qui y demeuroient; elles visitèrent avec de grandes démonstrations de joye tous les offices & les bâtimens de la Communauté. Nous fimes de notre mieux pour les

les bien traiter; & après avoir passé la journée avec nous, elles s'en retournerent bien contentes; M. Serré l'étoit du moins autant qu'elles, il nous scût bon gré des amitiés que nous leur avions faites, & vint peu de jours après nous en remercier en son nom & au leur.

Nous reçûmes la visite des Ursulines le 24. de Novembre, la Mere des Anges, qui étoit Superieure aux trois Rivières; étant élue Superieure de la Communauté de Quebec, nous la priâmes de venir chez nous en arrivant, ce qu'elle fit volontiers: M. Glandelet, Doyen du Chapitre étoit avec elle, il permit comme Superieur des Ursulines, qu'il en vint trois le même jour, & le lendemain une seconde troupe de douze les y vint joindre dès six heures du matin, elles entendirent la messe dans notre Chœur, pendant laquelle nos Sœurs chanterent des motets; nous nous fîmes reciproquement beaucoup d'amitié, & quoiqu'elles fussent déjà 16. ici; on demanda à M. Glandelet la permission d'en envoyer chercher quelqu'autre, l'une souhaitoit voir sa parente, l'autre son amie, enfin M. le Doyen qui disoit avec elles, se laissa vaincre, & en accorda de bonne grace huit, qui en moins d'un quart d'heure arriverent,

498 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
de sorte qu'elles se trouverent 24. Ursulines, ici nous étions 48. on peut juger du bruit que faisoient 72. filles dans un même endroit ; nous avions dressé une table de 25. couverts au milieu de notre refectoire ; afin qu'elles y fussent moins pressées , on en mit une demi douzaine à une autre table , elles dinerent & souperent chez nous. Nous n'avions rien épargné pour leur donner des marques de notre estime , elles y repondirent par mille temoignages d'affection. La Mere des Anges s'en alla charmée de notre Communauté , elle nous promit de n'oublier jamais les amitiés qu'elle y avoit reçues ; ces filles qui la désiroient beaucoup , lui firent aussi un très bon accueil , elles s'en allerent assés tard , parce qu'elles ne pouvoient finir de nous dire Adieu , il y a peu de Religieuses ici qui n'ayent été pensionnaire chez elle , ou qui n'y ayent quelque parente , ce qui doit entretenir l'union , qui d'ailleurs devoit toujours être fort solidement établie entre nous.

M. Begon , Intendant arriva l'Automne vers la mi de Septembre dans le Vaisseau du Roy le Heros , commandé encore par M. de Beaumont ; Madame son épouse qui l'a suivi en Canada , est soeur de M. de Beauharnois ,

s  
l  
c  
i  
c  
r  
c  
q  
fi  
le  
n  
se  
L  
ét



qui a succédé dans l'Intendance de Rochefort à M. Begon pere de celui-ci. Il nous recommanda sa sœur & son beau-pere, ce qu'il a continué de faire tous les ans. Tous deux nous assurerent dès lors qu'ils chercheroient les occasions de nous être utiles, ils n'étoient pas encore arrangés dans leur maison, & n'avoient pas même déballé les meubles dont ils étoient abondamment fournis, qu'il leur arriva un malheur qui les réduisit en une nuit à n'avoir rien : la nuit du 5. au 6. de Janvier 1713. tout leur monde reposant paisiblement, quoique ce fût la veille des Rois, où ordinairement on se rejouit chez les séculiers : un valet de chambre s'apperçût que le feu étoit à la maison, la flamme étoit déjà si allumée, que tout ce qu'il pût faire, fut de courir éveiller M. l'Intendant, qui n'eut que le tems de mettre sa robe de chambre. Madame l'Intendante, qui étoit enceinte fut obligée de se sauver dans le même équipage, & nuds pieds ; la fumée étoit si épaisse dans sa chambre, que dans le peu de temps qu'elle y resta, pour ne pas étouffer, elle cassa les vitres avec ses mains, où le verre fit 14. coupures. La bougié ne paroissoit que comme une étincelle. On les conduisit fort promp-

300 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tement & avec précipitation par en haut  
pour sortir. Ce valet de chambre tou-  
ché de voir que son maître n'auroit pas  
seulement un habit le lendemain, crut  
avoir encore le temps d'en prendre un,  
& étant rentré, il fut aussi-tôt environné  
du feu & consumé dans l'instant. Deux  
jeunes filles fors sages & bien faites qui  
fervoient Madame l'Intendante, étoient  
enfermées dans une chambre haute dont  
les fenêtres étoient grillées, & ne pou-  
vant sortir qu'au travers des flammes, el-  
les appelloient envain à leur secours ; de  
forte qu'elles y perirent aussi : le Secre-  
taire voyant le danger, se pressa de sau-  
ver quelques effets qui lui appartenoient,  
il les porta dans le jardin par une por-  
te de derrière, & ayant fait plusieurs  
voyages sans être chauffé, il se gela les  
jambes, parce que le froid étoit excessif,  
on le porta à l'Hôtel-Dieu la même  
nuit, il y fut 18. jours malade, souffrant  
de cuisantes douleurs avec une grande  
patience, & la cancrene étant survenue,  
il mourut fort chrétiennement, il nous  
assura que depuis très long-temps il re-  
citoit tous les jours l'Office de l'Imma-  
culée Conception, il le sçavoit si bien  
par cœur, qu'il le disoit pendant qu'on  
le pansoit. La très-Sainte Vierge pour  
recompenser sa fidélité lui menagea le

temps de se preparer à la mort ; les trois qui moururent dans le feu avoient été à confesse ce jour là , & devoient communier le lendemain. Le valet de chambre avoit demeuré à la Trape , & il avoit conservé beaucoup de pieté ; les deux Demoiselles étoient fort aimées de M. & de Mde. Begon, ils parurent infiniment plus touchés de lamort de ces trois personnes , qui leur étoient affectionnées , que de la perte considerable qu'ils firent , ils l'estimerent quarante mille écus , leur désintéressement édifia tout le monde , & quoique Madame l'Intendante, jeune & nouvellement mariée eût perdu quantité de bijoux précieux , & de magnifiques habits ; elle supporta cette disgrâce avec un courage heroïque , faisant à Dieu le sacrifice de ses biens d'une maniere tout-à-fait chrétienne. M. l'Intendant alla loger à l'Evêché qui n'étoit point occupé , chacun s'empressa d'adoucir sa peine , & il trouva du linge , des hardes , & des meubles a emprunter assés pour pouvoir attendre les Vaisseaux. Il écrivit en France par l'Angleterre , afin qu'on lui envoyat de quoi reparer sa perte. Il ne diminua rien de sa depense ordinaire , sa table fut toujours également bien servie , comme si rien ne lui fût arri-

302 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
vé. On ne sauva presque rien de cet embrasement, & non-seulement M. L'Intendant y perdit, mais les papiers du Trésorier y furent brûlés, les Registres du Conseil, & beaucoup d'effets appartenant au Roy. Ceux qui logeoient dans cette maison, ne sauverent que leur personne, & on eut assez de peine à garantir le voisinage du danger de l'incendie. On fit garder ce grand brazier pendant 5. jours pour empêcher que le vent ne portât pas le feu ailleurs, & qu'on ne cherchât dans ces cendres, dès qu'elles furent éteintes. M. l'Intendant y envoya des gens fidèles, qui fouillèrent jusques dans les fondemens pour tirer ce que le feu auroit épargné; ils trouverent des morceaux de cendres de toutes couleurs, & ramasserent quantité de masses d'argent brûlé qui venoit des habits de Madame l'Intendante. Depuis ce temps-là M. Begon, a fait bâtir aux dépens du Roy, un Palais incomparablement plus beau que n'étoit l'autre, & qui est placé dans le même endroit; ainsi ce malheur a servi mieux à loger les Intendants.

Quelques jours après cet accident, ma sœur Genevieve Regnard Duplessis de l'Enfant Jesus, entra dans la Communauté, il n'y avoit guere plus de

deux ans qu'elle en étoit sortie, après y avoir demeuré trois ans Pensionnaire, pendant un voyage que fit en France Madame sa mere; elle fut suivie de mes sœurs Angelique-Agnès Tiberge de saint Joseph; Marguerite Chabot de saint Pierre; Marie-Joseph Vienalle Pachot des Seraphins; Catherine Roussel de saint Gabriel; Magdelaine le Page du saint Esprit; Marie-Catherine Gauverau dite Thérèse de Jesus, & Angelique Vivien de la Présentation.

Nous apprîmes par les premiers Vaisseaux à la fin du mois de Juin, que la paix avoit été conclue à Utrécht, le 11. d'Avril de cette année 1713. quoiqu'à des conditions peu avantageuses à la France, elle ne laissa pas de nous faire esperer que le calme alloit reparer nos pertes passées: le Roy ceda par ce traité l'Acadie aux Anglois, qui l'avoient prise en 1710. & leur donna aussi Plaisance, qu'ils désiroient depuis long tems: c'étoit un Port fort abondant pour la pêche de la Morue, où les Pecheurs venoient se charger en sûreté en tout tems, parce que c'est un endroit imprenable; la nature l'ayant fortifié bien plus que l'art, on y entre par un goulet qui n'est guere plus large qu'il ne faut pour passer un Vaisseau, cette

564 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
entrée se ferme avec une chaîne de fer,  
& il y a au dedans un bassin qui peut  
contenir environ deux cens Navires,  
& qui est bordé des petites habitations  
de ceux qui préparent le poisson, tout  
cela est entouré de montagnes, fort es-  
carpées; il y avoit sur la plus haute é-  
minence, une Citadelle d'où l'on dé-  
couvroit une grande étendue de mer, ce  
Port valoit tous les ans à la France 3. ou  
4. millions, il y avoit une Garnison,  
entretenuë qui eut ordre de raser le peu  
de fortification quel'on y avoit fait, & de  
se rendre au Cap Breton que l'on a nom-  
mé l'Isle Royale; il y alla aussi, suivant  
l'intention du Roy, quelques compa-  
gnies de ce pays & nombre d'habitans  
& d'ouvriers, pour commencer cet é-  
tablissement: dès l'année 1713. avant que  
ceux de Plaisance, y fussent rendus,  
on y a fait trois Ports que l'on appelle  
Louis-Bourg, le Port Dauphin, &  
Sainte Anne; on croyoit trouver là de  
quoi se dédommager de la perte de Plai-  
sance, parce qu'on y pêche aussi de la  
morue, mais il s'en faut bien que ce ne  
soit en la même quantité, on se per-  
suadoit encore que cela seroit avanta-  
geux au Canada, pour le commerce,  
& que fournissant ces postes là, des den-  
rées qui se trouvent ici on en rappor-  
teroit

seroit bien des choses qui nous seroient utiles ; cependant malgré toute la dépense que le Roy y fait , on ne voit pas que ce Pays-là devienne bien florissant : le bled n'y vient point , il faut transporter de la terre de bien loin , pour faire quelques planches de jardinage. Il y a peu de paturage pour élever des bestiaux ; la chasse y est rare , & bien loin de nous être profitable , il affame toute cette Colonie par les envoys considérables que l'on y fait tous les ans , de toute sorte de vivres , des grains , des viandes , des légumes & des fruits ; tout ce que nous avions ici auparavant à bon marché , est extrêmement rencheri , & notre dépense double tous les jours , pendant que nos revenus diminuent.

La paix ne nous procura pas les secours que tout le Canada desiroit ; les affaires de France ne permirent point à la Cour de penser à nous , il ne vint pas même encore cette année de Vaisseau du Roy , desorte que M. l'Evêque qui brûloit de zèle pour revenir dans son Diocèse d'où il étoit absent depuis 13. ans , s'embarqua sur un très petit Vaisseau Marchand , nommé la Manon , qui arriva ici heureusement le 18. Aout. Son retour , quoique attendu depuis tant d'années , ne laissa pas de surpren-

506 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
dre, parce que l'on n'en avoit aucune  
nouvelle. A 5. heures du matin, on  
nous vint dire que M. de Quebec étoit  
près d'ici, que le Vaisseau qui l'ame-  
noit, alloit paroître, qu'on lui avoit  
parlé; en effet il descendit à terre l'a-  
presdinée, & visita toutes les Commu-  
nautés le même jour, avec une joye  
qu'il ne pouvoit exprimer, il avoit  
peine à croire qu'il étoit arrivé; il don-  
na par tout de grandes marques de bien-  
veillance, & fut reçu avec tout l'hon-  
neur dû à sa dignité,

Après que nous l'eûmes salué en  
corps de Communauté, & en habit  
de cérémonie, il voulut nous donner  
à chacune une bénédiction particuliere.  
Nous nous approchâmes selon nos rangs  
les unes après les autres, & il se fit dire  
le nom & le surnom de toutes les Re-  
ligieuses. Il en trouva un grand nombre  
qui étoient ici depuis son départ, il n'y  
en eut aucune à qui il ne dit quelque  
chose d'obligeant; mais comme il étoit  
tard, & que son inclination le pressoit  
d'aller à l'Hôpital général, sa Maison  
favorite, où on avoit même bâti par  
son ordre un appartement qu'il a oc-  
cupé depuis son retour: sa visite ne fut  
pas longue. Il nous apprit seulement  
que le Roy lui avoit donné pour Coad-



juteur le Reverend Pere Seraphin , Capucin, de la Maison de Mernay , que c'étoit un homme d'un grand merite, & que nous aurions lieu d'en être contentes. Ce Coadjuteur devoit venir l'année suivante , cependant il y a plusieurs années qu'il est déjà nommé, sans qu'il se dispose à partir pour le Canada, où il est attendu & estimé sur le recit de ses bonnes qualités ; il fait en France les fonctions Episcopales dans le Diocèse de Cambrai , où depuis la mort du grand Archevêque M. de Fenelon, les Prélats qui ont été nommés à ce Siége, n'ont point residé.

M. de Saint Vallier amena plusieurs Ecclesiastiques, qu'il ordonna Prêtres; il parut satisfait de notre Communauté, & du témoignage que lui en rendit M. de Mezerets, Superieur, qui avoit fait sa visite au mois de Juin dernier. Il apporta de France le magnifique ornement, dont le Roy a fait présent à la Cathédrale de Quebec, on n'avoit osé le risquer pendant la guerre; il est digne du Grand Prince qui l'a donné.

Le 13. d'Août 1713. ma soeur Elizabeth de Hallot d'Honville de S. Joseph, mourut d'une colique dans 5. jours: elle en supporta les cruelles douleurs

508 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
avec une patience admirable, & attendit la mort avec une tranquillité surprenante, s'y disposant par la réception des Sacremens, & parlant de son trépas, aussi paisiblement, que si cette action eut regardé quelqu'autre; elle étoit âgée de 55. ans. La vie cachée étoit son attrait particulier, jamais elle ne parloit de sa noblesse ni de sa famille, qui étoit fort distinguée dans la Beauſſe, d'où elle étoit. Elle ne cultivoit de ses connoissances que les plus pauvres, quoiqu'elle eut de quoi s'attirer l'estime des plus qualifiés. Son humilité l'éloignoit de toutes les liaisons qui auroient pû lui faire honneur. Elle étoit douce, agréable, régulière, exacte à ses observances; elle étoit Dépositaire des pauvres depuis la mort de ma sœur Pelerin de la Nativité. Il fallut en nommer une autre, & comme le temps étoit mauvais, & qu'il falloit dans cette charge une personne entendue, nous proposâmes à M. l'Evêque, la Mere Marie-Magdelaine Gloria de l'Assomption, dont l'économie étoit connue; il l'accepta. Elle exerça cet emploi & celui d'Assistante jusques aux élections prochaines, où après que la mere saint Ignace eut été continuée Supérieure, ma sœur Charlotte Aubert

de saint Michel, fut élue Assistante; elle étoit Maîtresse des Novices depuis huit ans; ma sœur Genevieve Baudry de la Conception lui succeda; ma sœur Catherine Tiberge de saint Joachim, fut continuée Hospitaliere; la mere Marie-Magdelaine de l'Assomption, fut élue Discrete, & resta Dépositaire des pauvres pour le bien de l'Hôpital, qu'elle soutint par ses soins & ses travaux, sans lesquels nous aurions peut-être été obligées d'en fermer la porte dans un temps de cherté excessive, où les plus riches ont de la peine à vivre.

Vers la fin de l'année la mere Antoinette du Tartre de la Visitation, la plus ancienne de nos Religieuses, mourut âgée de 76. ans. Elle étoit malade depuis plusieurs années d'une hydropisie fort douloureuse qui ne l'empêchoit pourtant pas de venir aux observances avec exactitude. Notre Superieure voulant mettre des bornes à sa ferveur, l'obligea de garder l'infermerie en 1713. dès le commencement de l'hyver, elle obéit, & ne pouvant plus dire son Office avec les autres, elle le recita seule jusqu'à la veille de sa mort, qui arriva le 26. de Décembre. Elle étoit venue de France à 16. ou 17. ans. Elle étoit née à Tours. Son pere étoit Of-

510 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
ficier de Mgr. le Prince, & dans le temps  
des guerres civiles il fut disgracié, &  
laissa en mourant ses enfans sans bien;  
un de ses parens fit venir la jeune du  
Tartre en Canada, où elle se fit Reli-  
gieuse. Nous avons en elle un rare  
exemple de regularité & de mortifi-  
cation. Elle avoit du zèle pour le chant  
du Chœur, où elle a toujours emplo-  
yé sa belle voix, sans s'épargner même  
dans sa vieillesse; malgré ses infirmités  
elle s'étoit fort bien acquittée de toutes  
les charges de Superieure, d'Assistante,  
de Maîtresse des Novices, d'Hospita-  
liere, de Dépositaire, & de tous les au-  
tres emplois. Elle étoit très dévcte à  
la Passion de Notre Seigneur, hono-  
rant toutes ses souffrances & particulie-  
rement sa flagellation. Elle prenoit un  
grand soin de prier & de faire prier  
pour les ames du Purgatoire, invitant  
les autres à les soulager, & partageant  
entre plusieurs personnes une certaine  
quantité de prieres, afin de les secou-  
rir plus promptement.

Nous venions de perdre le 20. Dé-  
cembre M. Paul Dupuy, un de nos  
plus veritables amis. Il étoit de Beau-  
caire en Languedoc; c'étoit un vieillard  
septuagenaire, qui conservoit un esprit  
fort agréable. Il étoit venu en Canada,

Officier dans le Regiment de Carignan, & si-tôt qu'il fut marié, il se retira à l'Isle aux Oyes; il y éleva une nombreuse famille, & y vécut comme un saint pendant plusieurs années, donnant tous les jours plusieurs heures à l'oraison, s'occupant de bonnes lectures, & faisant toutes les Fêtes & Dimanches une exhortation à ses Domestiques, & aux gens de la Campagne, qui se rassembloient chez lui de tous les environs pour l'entendre parler de Dieu; il s'annonçoit avec une grande facilité, avoit une très belle memoire, & exprimoit ses sentimens sur les vérités de l'Evangile, d'une maniere qui touchoit ses auditeurs jusqu'aux larmes; plusieurs nous ont assurés que jamais Prédicateur ne leur avoit fait tant d'impression. Il venoit rarement à Quebec, cependant le bruit de sa vertu fit naître l'envie à MM. les Gouverneur & Intendant de le retirer de sa compagnie, & de le faire entrer dans la Magistrature. M. le Marquis de Denonville, Gouverneur général, qui aimoit les personnes de pieté, M. de Champigny alors Intendant, demanderent pour lui d'abord la charge de Procureur du Roy, & l'obligerent à venir demeurer à la Ville; il fut fait ensuite Lieu-

212 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
tenant particulier, & est mort Lieute-  
nant général ; il ne s'est jamais relâché  
de la vie chrétienne qu'il avoit embras-  
sé, édifiant tous ceux qui le pratiquoient  
par sa bonne conversation, par son as-  
siduité au service divin, & à la parole  
de Dieu, & à honorer la Très-Sainte  
Vierge dans la Congrégation où il ani-  
moit la ferveur des autres. On le regar-  
doit par tout comme un homme de  
Dieu, nous particulièrement qui avions  
pour lui une sincere amitié ; il ne lais-  
sa que deux fils qui ne s'y sont point  
établis : le Cadet mourut en 1714. &  
l'aîné en 1716. De 15. enfans qu'il eût,  
il ne reste que deux filles qui sont Re-  
ligieuses ici. Il nous avoit fait connoi-  
tre M. Duplessis, Trésorier, son fidé-  
le ami, qui devint dès ce temps-là le  
notre, il étoit aussi très-vertueux, &  
craignant Dieu, d'une grande droiture,  
& fort desintereffé, ayant un penchant  
naturel à prévenir les besoins de tout  
le monde, assurant même qu'il n'y avoit  
jamais goûté de joye plus parfaite, que  
lorsqu'il soulageoit quelqu'un. Nous en  
avons ressenti les effets pendant plus  
de 25. ans qu'il a demeuré à Quebec ;  
sa bourse nous étoit toujours ouverte,  
soit pour nous avancer nos gratifica-  
tions, soit pour nous donner des Let-

tres d'échange, ou pour nous prêter sans intérêt, des sommes considérables pour autant de temps que nous voulions; il falloit que la discretion réglât nos demandes; car il ne nous refusoit rien, & se tenoit plus satisfait quand il nous avoit obligées, que nous ne l'étions nous-mêmes: il ne survécut à Monsieur Dupuy, son ami que dix mois, & mourut en prédestiné, après avoir supporté patiemment des rudes épreuves, par où la divine Providence le fit passer en des temps differens, mais sur tout à la fin de sa vie.

Pendant le Carême de 1714. Monsieur l'Evêque souhaita que deux Religieuses d'autres Convens, passassent ici quelque temps pour apprendre l'Apoticairerie; il nous le proposa & nous y consentîmes: ce fut la Mere saint Joseph Ursuline, des Trois Rivieres, qui étoit pour lors à Quebec, & la Mere Geneviève Jucherau du Chenay de St. Augustin de l'Hôpital général; elles vinrent toutes deux dans la semaine de Pâques, & s'appliquerent durant un mois à voir composer certains remedes dont on use davantage. Pendant qu'elles étoient ici. La Mere de saint Joseph, Hospitaliere de Montreal, y arriva aussi pour se faire guerir d'un cancer au sein,

514 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
par Monsieur Sarrafin, notre habile Médecin, qui en avoit fait plusieurs opérations semblables, & de plus difficiles. Elle partit au commencement de May, une bonne veuve de Montreal l'accompagna dans le voyage; on lui avoit préparé ici une infirmerie, où elle fut toujours en particulier, soignée par deux de nos Religieuses qui n'omirent rien pour la soulager. Pendant qu'on la disposoit à l'opération par un petit régime & des remèdes fréquens, elle se rangeoit aux observances du Chœur, & du Refectoire, ainsi que les deux autres Religieuses, que nous avions déjà. Elles souhaiterent voir une de nos cérémonies, & pour les contenter nous avançâmes la prise d'habit d'une Postulante, qui n'avoit pas encore 15. ans, & qui fut obligée de porter le voile blanc plus long-temps pour attendre le terme de sa profession; elles parurent charmées de tout ce qui se fit à cette vêtüre, sur tout la belle procession des Vierges qui venoient au devant de celle qui laisse le monde.

Quand les deux premières Religieuses se crurent assez instruites pour l'Apoticaire, elles nous donnerent mille témoignages de reconnoissance de la bonne reception que nous leur avions faite,



& de l'affection avec laquelle nos Apoticaireffes leur avoient montré. La mere Saint Augustin, apprit aussi à faire des fleurs, & emporta un petit assortiment dont on lui fit présent pour continuer à y travailler chez-elle. La mere saint Joseph, Ursuline, montra à broder à deux de nos sœurs, qui firent leur apprentissage sur une bourse, pour notre ornement à fond d'argent, & sur une étole qui sert à nos Saluts. Ce fut encore la mere saint Joseph qui fit devant nous quelques boëtes sauvages, pour nous apprendre à travailler en écorce; ce qui donna envie à quelques-unes d'essayer à en faire, & elles y réussirent si bien, que dès l'année suivante, leurs ouvrages furent recherchés, & goûtés: de sorte que depuis ce temps là nous avons continué d'en faire avec succès. La mere de saint Joseph de Montreal resta, & souffrit avec beaucoup de courage la douleur de l'opération, & la suite de sa maladie. Ma sœur Marie-Elizabeth Cheron de sainte Anne, une de nos Religieuses, âgée de 24. ans, qui étoit affligée d'un pareil mal, en fut guerie l'année suivante, par le même moyen.

Nous allâmes à l'Isle aux Oyes avec la permission de M. l'Evêque, qui ju-

gea qu'il étoit nécessaire de voir par nous-même, si cette terre valoit la dépense que nous y faisons. Le 8. de Juillet nous partîmes dans notre Barque avec huit Religieuses accompagnées de M. Thibault notre Confesseur; nous arrivâmes le même jour en une marée d'un fort beau temps. Le premier coup d'œil que nous y jettâmes de loïn, nous affligea: elle paroïssoit si petite que nous ne la voyions que comme un petit bouquet de bois; nous crûmes l'avoir achetée cher, & que bien loïn d'y devoir faire de la dépense, nous ne pourrions jamais en retirer le revenu de notre argent; cependant à mesure que nous en approchions, elle grossissoit: enfin quand nous fumes au débarquement, nous découvrimmes des batures fort étendues, & des grandes prairies, que la marée haute nous avoit cachées. Nous visitâmes les environs de la maison, les granges, les étables, les fontaines, & le jardin. Nous vîmes revenir un beau troupeau de vaches; l'abondance des paturages, fait qu'elles y sont toujours grasses, & que leur lait est excellent & le beurre meilleur que par tout ailleurs. Le lendemain nous chantâmes la messe avec beaucoup de solemnité & nous plaçâmes honorablement une Sainte

Vierge, que nous avions portée à ce dessein, dans une niche pratiquée dans une Croix que l'on planta avec cérémonie. Après avoir adoré la Croix comme le vendredy-saint, nous ne manquâmes pas tous les jours que nous passâmes à l'Isle Marie, d'aller saluer la très-Sainte Vierge, de chanter des motets, & de lui recommander cette Isle comme le bien de ses servantes. On nous mena voir les terres labourables, & les prairies, dont nous eûmes bien de la peine à trouver le bout, elles sont à perte de vûe, & le foin y est toujours si épais & si haut qu'on en tireroit une quantité prodigieuse, si on se donnoit la peine de le faucher. Là le fermier en tire ce qui lui est nécessaire pour hyverner le nombre des bêtes, dont il a soin; le reste se perdoit: nous permettons à nos amis d'en aller faire leur provision, les uns nous le payent les autres nous en ont obligation, & nous sommes bien aise de leur faire plaisir, nous nous accommodons aussi avec les habitans des environs; & pour du foin qu'ils vont faire chez nous, ils nous fournissent des planches, des madriés, des pieux & des journées de travail: & sans rien déboursier, nos travaux se trouvent faits. Il ne faut pas

518 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
craindre d'épuiser le foin de cette terre,  
plus on en fauche, plus il en revient;  
pourvû qu'on ait le foin d'y faire cou-  
rir le feu le printemps. Ces Prairies ne  
gèlent jamais. Cette Isle est très-bonne  
aussi à rapporter du bled & autres grains.  
Nous y vîmes encore des forêts fort  
étendues, de très-beau bois, propre  
pour la construction des Vaisseaux: &  
quoique M. Dupuy en ait vendu pour  
des sommes considérables, il en reste  
une infinité, la terre y est si fertile,  
que tout y vient à merveille. Les lé-  
gumes y font meilleures qu'ici, & il y  
a un suc dans les herbes qui donne un  
goût exquis à la viande. Le gibier y  
vient dans certaines saisons avec tant  
d'abondance, que l'on y va à la chasse  
de Quebec, & que l'on en raporte des  
bateaux chargés. Nous reconnûmes dès  
lors, & nous le voyons tous les jours,  
que nous ne pouvions acheter une  
meilleure terre.

Pendant notre séjour en ce lieu, on  
nous montra tout ce qu'il contenoit de  
rare. Nous nous promenâmes en diffé-  
rens endroits fort agréables; mais ce  
qui nous parût le plus singulier, c'est  
un gros Rocher, qui de tout temps a  
été nommé l'Hôpital, parce qu'aussi-tôt  
que les Chasseurs ont blessé une Outarde,

ou quelqu'autre Oiseau, ils s'envolent sur ce Rocher, comme à un azile, où ils trouvent du soulagement; ils ont la effectivement de petites commodités, où l'on croiroit que l'art a plus de part que la nature. On y voit quantité de bassins de toute grandeur, creusés dans le Roc: l'eau de la marée s'y conserve, le soleil l'échaufe, & ces petites bêtes s'y baignent à leur plaisir. Quand elles veulent peu d'eau, elles choisissent un petit bassin; quand elles en souhaitent davantage, elles vont à un plus grand. elles se couchent sur ces pierres chaudes; il y a aussi de la mousse, où elles peuvent se rafraichir. Nous y trouvâmes plusieurs Outardes malades ou blessées, elles nous reconnurent apparemment pour des Hospitalieres, car nous ne leur fîmes point de peur. Nous montâmes jusqu'au haut de cet Hôpital, d'où l'on découvre une grande mer. nous ne passâmes aucun des jours de notre résidence en ce pais sans y aller prendre quelques heures de recreation, après avoir tout visité, nous nous rembarquâmes. Notre empressement pour nous rendre, nous obligeoit pour hâter notre retour, de nous exposer au mauvais temps. Nous fîmes plusieurs jours en chemin, courant de grands

320 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
risques; & felon le sentiment de nos  
Conducteurs, notre petite navigation  
fut assez perilleuse: mais enfin nous  
arrivâmes à Quebec le 9<sup>e</sup>. jour. Le 16.  
de Juillet, toutes les Religieuses nous  
attendoient; dès qu'elles eurent recon-  
nu notre barque, elles ne nous perdi-  
rent point de vûe; & aussi-tôt que  
notre bâtiment eût mouillé vis-à-vis de  
notre maison, elles descendirent en un  
moment dans notre anse, qui n'étoit  
pas encore concédée, où elles nous em-  
brasserent, comme si nous fussions  
venues d'outre-mer, & qu'il y eut dix  
ans qu'elles ne nous eussent vûes. Nous  
avons un extrême besoin de repos,  
car nous étions plus fatiguées, & plus  
changées de notre voyage de 9. jours,  
que les personnes qui viennent de Fran-  
ce le sont d'une longue traversée. L'as-  
surance d'avoir fait une bonne acqui-  
sition en achetant l'Isle aux Oyes, nous  
engagea à ne rien ménager pour met-  
tre cette terre en état de nous être aussi  
utile à l'avenir, que nous avons lieu  
de l'espérer. Nous y avons fait bâtir,  
nous avons augmenté le nombre de  
bestiaux. L'expérience nous a montré,  
combien nous serions à plaindre sans  
cette Isle, que la Providence nous a  
fait avoir à très grand marché. Nous  
n'avons

n'avons pû encore en obtenir de la Cour les amortiffemens. La Compagnie du Domaine d'Occident, nous en a remis généreufement les lots & ventes dès l'année 1713. En partant de l'Ifle Marie, nous y laiffâmes une Chapelle complète que nous avions portée à ce deffein, pour que l'on pût y dire la faine Meffe, felon la permiffion de M. l'Evêque, donner aux habitans la confolation de faire leur dévotion. Nous avions emprunré pour cela un Calice d'argent des Jefuites. Le Pere Jofeph Germain, leur Superieur, nous en a depuis fait préfent fort obligeamment.

La mere de Saint Jofeph de Montreal, étant guérie, pria M. l'Evêque de lui permettre avant de partir de Québec, de vifiter toutes les Communautés. Elle commença par les Urfulines, chez qui elle alla le 30. Juillet, accompagnée de fept de nos Religieufes & de M. Thibault, notre Confefleur: le Prêlat s'y rendit peu de temps après fut, & fi fortement prefé par les Urfulines de laiffer venir quelques-unes de leurs parentes ou amies, qu'il ne pût refufer d'en faire venir encore huit. Ainfi nous nous trouvâmes là quinze Hofpitalieres; on nous traita magnifiquement, & avec toute l'amitié imaginable. La maifon

322 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
étoit très-propre, on avoit déployé les  
plus riches ornemens des Chapelles.  
Nous eûmes bien de la peine d'en sor-  
tir pour aller à l'Hôpital-Général, où  
M. l'Evêque & les Religieuses nous  
avoient invitées à souper. On nous y  
reçut fort agréablement, nous visitâ-  
mes la maison qui étoit déjà assez avan-  
cée pour voir si elle seroit fort com-  
mode; & après le souper nous revinmes  
très satisfaites. La mere Saint Joseph y  
retourna avant que de partir pour  
Montreal, elle alla aussi voir MM. du  
Séminaire, les Jesuites & les Recolets,  
toujours accompagnée de quelques Hos-  
pitalieres. Enfin elle partit pleine de  
reconnoissance & ravie d'avoir recou-  
vré sa santé.

Pendant l'Eté de 1714. la rougeole  
devint populaire; presque toutes nos  
sœurs l'eurent en même temps, & elles  
se trouverent à l'infirmerie ensemble,  
jusqu'au nombre de 27. Religieuses.  
Cette maladie n'étoit point dangereu-  
se, on étoit seulement deux fois 24.  
cures bien malade, & on en étoit quitte  
après avoir été purgé. Notre Hôpital  
en fut aussi tout rempli, sans qu'il en  
mourut personne.

Le 25. d'Octobre, M. l'Evêque nous  
donna pour Confesseur M. de Lacolom-



biere, qui l'avoit déjà été, & qui étoit fort estimé de toute la Communauté. M. Thibault qui nous confessoit, fut député du Séminaire de Quebec pour des affaires importantes que ces MM. avoient en France; il y demeura deux ans pour les terminer.

M. le Marquis de Vandreuil, notre Gouverneur, ayant obtenu son congé, s'embarqua cette année sur le Vaisseau du Roy le Heros, pour passer en France, où Madame son épouse étoit depuis cinq ans. Elle s'étoit acquise l'estime & l'amitié de tous ceux qui la connoissoient. Elle conserva à la Cour une grande modestie, sans rien perdre de l'air noble qui lui étoit naturel. Ses belles qualités la firent preferer à plusieurs autres Dames pour être Sous-Gouvernante des Princes, les enfans de Monseigneur le Duc de Berry; celui dont elle eut soin, fut M. le Duc d'Alençon, qui mourut fort jeune. Il est glorieux à la Nouvelle France qu'une Dame née à l'Accadie, & nourrie en Canada, se soit faite admirer dans le centre même de la politesse, jusqu'à être choisie pour élever des Princes.

Ce fut en 1714. que commença le décri de la monnoye de Cartes; mais pour sçavoir son origine, il faut repren-

524 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
dre les choses de plus loin. Le Canada  
ayant toujours été pauvre, on avoit  
crû que ce seroit un moyen pour y  
faire rouler l'argent, que de donner  
aux espèces sonnantes un plus haut prix  
qu'ailleurs: c'est ce qui fait qu'on voit  
dans les anciens contrats, qu'on stipu-  
loit monnoye de France, ou monnoye  
du Pays: mais comme cette augmen-  
tation n'étoit qu'imaginaire, parce que  
l'écu de France qui passoit en Canada  
pour quatre francs, ne valoit toujours  
en effet que trois livres, personne ne  
s'empressoit d'apporter de l'argent dans  
cette Colonie, & ceux qui repassoient  
en France, emportoient des sommes  
considérables; ensorte que la rareté de  
l'argent rendoit le Commerce très-dif-  
ficile: & pour les moindres emplettes,  
on faisoit des billets, qui après avoir  
circulé quelque temps, revenoient en-  
fin à leur auteur; & lorsque l'on cro-  
voit avoir payé toutes ses dettes, on  
se trouvoit chargé d'une foule de billets  
à quoi on ne s'attendoit point; cela  
causoit beaucoup d'inquietude & d'em-  
barras. Pour y remedier, on s'avisa en  
1688. de fabriquer une monnoye de  
Cartes, qui n'eût cours qu'en Canada,  
& qui ne pouvant en sortir, rendit le  
Commerce plus aisé. On fit donc pour

La commodité du Public des pièces de 32. liv. de 16. liv. de 4. liv. de 40. s. & de 20. sols. Toutes étoient de différentes grandeurs & figures. La somme de leur valeur étoit écrite dessus, l'année dans laquelle elles étoient faites. L'Intendant & le Trésorier y mettoient leurs noms & leurs paraphes. Dans la suite le Gouverneur les signa, & on y ajouta l'impression de quelques poinçons afin qu'elles fussent plus difficiles à contrefaire. On en a fait depuis de plus haut & de plus bas prix ; les Marchands firent difficulté pour les recevoir jusqu'à l'automne, que le Trésorier n'ayant voulu donner de Lettres d'échange que pour des Cartes ; c'étoit à qui en auroit. Depuis ce temps là, elles eurent cours en Canada, & on les prisoit autant que de l'argent : on ne voyoit point ici d'autre monnoye, qui étoit comme des espèces de billets. On les renouvelloit de temps en temps, & on portoit les vieilles pièces chez le Trésorier comme au change ; cela étoit fort commode, & pendant 30. ans que cette monnoye a duré, on a vécu assez tranquillement.

Ce fut pourtant la misère des temps qui donna occasion à la suppression des Cartes, & les Marchands même du pays furent les premiers à la demander, par-

326 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
ce que les dépenses de la guerre en France, ayant épuisé les fonds du Roy, les lettres d'échange étoient très-mal payées, on ne les acceptoit pas toujours, il falloit même discompter beaucoup pour en toucher quelque chose : ceux à qui on les adresloit pour payement, les faisoient protester, & les renvoyoient en Canada avec de grands frais ; cela ruinoit tout le monde. Voilà ce qui porta quelques Marchands de Quebec, à proposer de donner le double des Cartes ici, pour que leurs lettres d'échange fussent mieux payées en France. La Cour accepta cette proposition, comme très-avantageuse au Roy, puisque voulant rembourser la monnoye de Cartes, il trouvoit par là le moyen de gagner tout d'un coup la moitié de la somme qui étoit repandue dans tout le Canada : ainsi la Cour envoya des fonds en argent, mais en petite quantité ; & ordonna les années suivantes, que peu à peu on retirât les Cartes, & qu'elles ne fussent reçues que pour la moitié de leur valeur ; que les dettes contractées depuis 1714. fussent payées par les debiteurs à la moitié de leurs créances ; que le cens, ventes, redevances, beaux, loyers & autres dettes contractées avant l'enregistrement de l'Or-

donnance, où il n'étoit point stipulé monnoye de France, pussent être acquittées avec la monnoye de France, à la deduction du quart, qui étoit la reduction de la monoye du pais en monnoye de France: enfin en 1718. la monnoye des des cartes fut entierement decriée, & il fut absolument defendu de la recevoir en payement. Après le depart des derniers Vaisseaux, on en brula pour 1293750. liv. nous ne laissons pas de la regretter, car il sort tous les ans du Canada, plus d'argent que le Roy n'y en envoie, & nous retombons dans la peine que nous avons eue autre fois par la rareté des especes; les lettres d'échange ne sont guere mieux payées, & les commerçans de ce pais, après avoir perdu la moitié de leur bien sur les cartes, ont presque perdu le reste par les billets de monnoye, ou de banque, qui ont ruiné tant de familles & appauvri tout le Royaume.

Pour nous qui n'avons jamais été en état de thesauriser, nous n'avons pas beaucoup perdu sur le décri des cartes, mais nous avons ressenti le derangement qu'ont éprouvé toutes les Communautés de France, qui avoient leurs fonds sur l'Hôtel - de - Ville de Paris: quand en 1719. on fit le facheux remboursement pour établir la compa-

328 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
nie des Indes ; le Conseil de Marine ,  
nous fit proposer d'acheter en Canada ,  
de nouvelles terres. Nous consultâmes  
là dessus les plus entendus aux affaires ,  
& nous conclûmes qu'il valoit mieux  
faire valoir les terres que nous avions  
déjà en y faisant les dépenses nécessai-  
res pour les rendre fertiles , que de fai-  
re d'autres acquisitions & de nouveaux  
établissémens , dont le succès étoit in-  
certain , & qui nous obligeroient d'a-  
bandonner nos anciennes terres. Nous  
en dressâmes un acte signé de toutes  
les vocales , approuvé de M. l'Evêque ,  
légalisé par M. l'Intendant , & nous  
l'adressâmes à M. Tremblay notre Pro-  
cureur à Paris, pour le présenter au Con-  
seil de Marine , avec une procuration  
pour toucher le remboursement de nos  
fonds , & le faire passer en ce pais :  
mais toutes ces précautions furent inu-  
tiles , parce qu'avant qu'il eut reçu nos  
pouvoirs pour recevoir le rembourse-  
ment , il jugea plus à propos de laisser  
nos fonds sur l'Hôtel de Ville , que de  
les placer sur la compagnie des Indes ,  
de maniere que nous n'avons point été  
remboursés , ce qui n'est peut-être ar-  
rivé qu'à notre seule Communauté , à  
cause de notre éloignement , nous a-  
vons toujours de principal , la somme  
de

de 40140. liv. que produit de rente au denier quarante 1003. l. 18. f. & l'Hôpital a de principal 25843. qui lui donne de revenu au même denier quarante 646. l. 12. f. ce qui fait que notre principal, & celui de l'Hôpital excède aujourd'hui les 40500. de notre fondation, c'est que nous avons placé sur l'Hôtel de Ville la dot de plusieurs de nos Religieuses, & que les depositaires de l'Hôtel-Dieu y avoient aussi mis le prix de quelques terres vendues en Canada, au profit de l'Hôpital à qui elles appartenoient.

Il vint en ce pais, par les Vaisseaux de l'année 1714. un jeune homme fort modeste qui se faisoit appeller M. Dupont, il se logea dans la meilleure Auberge de Quebec. On remarquoit en lui quelque chose de gêné, qui le fit soupçonner d'être un Moine defroqué; il s'en defendoit de son mieux, & menoit ici une vie assez réglée. Il s'informoit de toutes les coutumes du Canada, & laissoit entrevoir qu'il avoit envie d'y fonder un Monastere. Plusieurs personnes exhorterent notre Superieure à faire connoissance avec lui, dans la pensée que c'étoit un homme riche, qui feroit du bien aux Pauvres, mais elle ne voulut lui faire aucune demarche. Cet aventurier qui

530 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
demeura quatre ans en Canada , après  
avoir connu la Ville , se retira proche  
de Komouraska , à la riviere des trois  
Pistoles. Il se fit dresser dans le bois une  
petite Cabane à une lieu des habitations ,  
il y mena une vie très dure & venoit  
chez ses plus proches voisins chercher  
du pain , & des pois qui faisoient tou-  
te sa nourriture. Il traînoit lui-même  
son bois , étoit vêtu comme un Her-  
mite , se prosternoit devant tous ceux  
qu'il rencontroit , leur baisoit les pieds ,  
& leur disoit quelques paroles édifiantes.  
Il passoit pour un Saint dans l'esprit de  
plusieurs quoiqu'il n'approchât point des  
Sacremens.

Quand il eut demeuré quelque temps  
là bas , sa Cabane brula , & cet accident  
qui n'étoit peut-être pas arrivé par ha-  
zard , le contraignit de revenir à Que-  
bec. Il y fut fort bien reçu , on le  
regala dans plusieurs maisons , on lui  
prêta des livres , & on tâchoit de de-  
viner qui il étoit sansy reussir : on ne  
pût sçavoir que deux ans après que c'é-  
toit un Benedictin nommé Dom Geor-  
ge-François Poulet , son Superieur a-  
yant appris de ses nouvelles , écrivit à  
M. le Marquis de Vaudrueil Gouver-  
neur , pour le lui recommander com-  
me un de ses Religieux , qui avoit plus



de foiblesse d'esprit que de malice, il le pria de lui faciliter son retour en France, il écrivit aussi à Madame Baudouin, une bonne veuve de Quebec, pour la prier de lui fournir tout ce dont il auroit besoin avec promesse de de la payer aussi-tôt qu'elle le souhaiteroit. Ce pauvre Moine fut donc reconnu pour ce qu'il étoit, c'est-à-dire pour un Benedictin Prêtre, qui n'avoit pas dit la messe depuis qu'il étoit en Canada, on scût tout le détail de sa conduite & le sujet de sa campagne. Il avoit été quelque temps en Hollande, sous le Pere Quenel, où il s'étoit fortifié dans le Jansenisme, dont il faisoit profession ouverte. Il se fioit en fui de son Convent, parce qu'on le cherchoit pour l'emprisonner, & il vint en Canada, deguisé en séculier : on ne voulut pas le souffrir davantage sans son habit ; M. Bégon Intendant lui en fit faire un de drap noir, à peu près comme celui de cet ordre : mais comme personne ne scavoit au juste comment il le falloit, il étoit fort éloigné de la maniere dont les Benedictins sont vêtus. Il le porta cependant & trouva moyen d'é luder en 1717. son embarquement. L'année suivante en 1718. étant tombé malade, on l'amena dans nos Sales

532 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
où on le traita fort charitablement, il eut le pourpre & pendant sa maladie tous les Prêtres séculiers & réguliers le vifiterent pour le gagner, & le faire soumettre à la Constitution *Unigenitus*, qui a fait tant de bruit dans l'Eglise & sur tout en France. Il ne voulut point y entendre, tout ce qu'on lui disoit là dessus redoubloit sa fièvre, il ne pût jamais se résoudre d'abandonner le parti de M. le Cardinal de Noailles, c'étoit la raison la plus solide qu'il apportoit pour se deffendre : enfin il aima mieux être privé des Sacremens, comme M. l'Evêque l'ordonna, que de rentrer dans la soumission due au Saint Siége. Il parloit avec un extrême mépris du Pape & des Evêques qui avoient reçu la Constitution, & mettoit les autres sur le pinacle. Il ne paroissoit estimer que l'ordre de Saint Benoit, encore parloit-il en général de l'état Religieux d'un maniere plus propre à en éloigner qu'à en inspirer l'amour & le respect. Il blâmoit les devotions simples envers la Sainte Vierge, donnoit des grandes terreurs de la Sainte Communion, se déchaînoit contre les Jesuites, & enfin ne partit point de Quebec, qu'il n'eut présenté à M. le Gouverneur une Requête pleine d'invecti-

ves contre M. l'Evêque sur le mauvais traitement qu'il prétendoit en avoir reçu, & écrivit même au Prélat avec des reproches outrageans, le citant au Tribunal de Jesus-Christ, où il comptoit qu'il seroit son Juge, comme étant plus juste que lui. Il écrivit une ample Relation de tout ce qui lui étoit arrivé en Canada, où il exagéra beaucoup ce qu'il y avoit souffert des persécutions, donnant une très-haute idée de la vie sainte & austère qu'il y avoit menée. Il en parloit lui-même dans ces termes, sans rougir, tant il craignoit qu'elle devoit causer d'admiration à tout le monde. Il s'embarqua sur le Cheval-Marin, Vaisseau Marchand; arriva heureusement en France, & ne manqua pas de se faire mettre l'année suivante d'une manière pompeuse dans la Gazette d'Hollande, comme un homme qui avoit été persécuté en Canada, & banni de ce Pays pour la foi; parce que les Jesuites n'avoient pû souffrir l'éclat des vertus de ce grand Anacorete. Il faut avant que de finir ce qui le regarde, que je dise un petit trait, dont il ne parut pas fort content. Quand il sortit de l'Hôpital pour aller s'embarquer, il remercia beaucoup notre Superieur & toutes les Religieuses qui lui

334 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
avoient rendu service. Il demanda une  
Novice au voile blanc, qu'il avoit con-  
nue dans le monde ; & comme il  
avoit reçu des bienfaits de ses parens,  
il voulut par reconnoissance lui faire  
présent d'un livre qu'il lui offrit : notre  
Superieure le prit pour voir ce que c'é-  
toit, & ayant vû qu'il étoit de la tra-  
duction d'un des M.M. du Port-Royal,  
elle le lui rendit, en lui disant que nous  
ne lisons point ici les livres de ces  
Messieurs là. Il eut beau assurer qu'il  
n'y avoit rien dans ce livre qui ne fut  
approuvé. Elle persista à le refuser, &  
deffendit à la Novice de le recevoir,  
pour lui marquer l'éloignement où  
nous étions de leur pernicieuse doctri-  
ne. Nous ne sçaurions trop prier Dieu  
qu'il veuille continuer de préserver le  
Canada du venin de l'Hérésie, afin  
que cette Eglise se conserve dans la  
pureté de la foi ; & que notre attache-  
ment & notre respect pour le Vicaire  
de Jésus-Christ, nous attire en ce mon-  
de & en l'autre les bénédictions qui  
sont promises aux ames véritablement  
fidèles.

Pour revenir à l'année dont nous  
nous sommes un peu écartées, nous  
raporterons la mort de la Vénéralle  
Sœur Jeanne Leber, recluse, décedée

à Montreal en reputation de Sainteté, le 3. d'Octobre 1714. âgée de 53. ans, qui passa les 20. dernieres années de sa vie dans une solitude si extrême, qu'elle ne parloit qu'à son Confesseur, même assez rarement; ne voyoit personne, ne se donnoit pas la liberté de regarder le Ciel, mais se tenoit constamment enfermée dans sa Chambre, qui étoit faite sur le modèle de celle de Lorette, & tout proche de l'Eglise des Sœurs de la Congrégation, qu'elle avoit fait bâtir; en sorte que le chevet de son lit n'étoit éloigné du très-saint Sacrement que de quatre pouces. Elle avoit fait placer une porte grillée à côté de l'Autel, par laquelle elle communioit & entendoit la Messe, & qui lui servoit aussi de passage pour aller toutes les nuits faire une heure d'oraison au pied de l'Autel, sans que le froid rigoureux du Canada l'ait jamais dispensée de cette grande austerité. Elle y en ajoutoit beaucoup d'autres, outre les macérations dont elle dechiroit sa chair innocente. Elle couchoit toujours sur la dure & dormoit fort peu, ne mangeoit que des alimens grossiers en petite quantité, elle attendoit même qu'ils fussent gâtés & moisis pour s'en nourrir, & ne les prenoit qu'à terre

536 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
& à genoux, afin que cette posture pénible corrigeât un peu ce que cette action a de trop naturel. Elle ne s'occupoit dans sa sainte retraite qu'à des ouvrages de dévotion ou de charité, faisant continuellement des ornemens pour les Eglises, des bouquets pour les Autels, ou des habits pour les pauvres. Elle réussissoit fort bien en tout cela, & sans presque avoir été montrée, elle donnoit un éclat à ce qui sortoit de ses mains, qui faisoit admirer son adresse & son bon goût. Elle n'étoit aidée dans tous ses travaux que par les Anges, avec qui elle conversoit, & qui se plaisoient sans doute beaucoup avec elle, parce qu'elle possédoit toutes les vertus que ces bienheureux Esprits aiment dans les âmes, dont ils aprochent. Une rare innocence, jointe à une parfaite mortification, un rigoureux silence, une présence de Dieu continuelle, un don d'oraison sublime, un desintéressement admirable & un amour de la sainte pauvreté, qui la dépouilla de ses grandes richesses, pour subvenir à la nécessité des pauvres, pour dotter des jeunes orphelines qui le consacroient à Dieu, pour meubler & enrichir les Temples, & faire des fondations, pour l'éducation des enfans: une vie si sainte, fut

terminée par une fluxion de poitrine , qui en peu de jours l'enleva , & lui procura la jouissance du bonheur que ses vertus avoient mérité. Elle fut exposée le visage découvert pendant deux jours dans l'Eglise des Sœurs de la Congrégation , pour la consolation & la dévotion de tout le Montreal & des environs ; d'où on vint en foule regarder & admirer le Saint Corps de cette vierge , qui avoit joint la pénitence à l'innocence , & qui avoit renouvelé de nos jours l'austerité de vie , que nous avons peine à croire des anciens Anacorettes. On l'invoqua dès lors avec confiance. On distribua ses pauvres hillons , jusqu'à ses souliers de paille ; & tous ceux qui pûrent avoir quelque chose d'elle , s'estimerent heureux , & le révererent comme des Reliques. Plusieurs personnes affligées de différentes maladies , s'approcherent de son cercueil & la toucherent avec beaucoup de respect & de foi : & on assure depuis qu'ils ont été guéris.

Après ce grand concours , on lui fit de magnifiques obsèques , & on lui donna toutes les marques de la plus grande vénération : son corps fut porté à la Paroisse pour y faire son service , & M. de Belmont Supérieur du Seminaire de

538 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
Montreal, & Vicaire général du Dio-  
cèse, prononça une très-belle Oraison  
funebre à sa louange, où il releva le  
prix des vertus qu'elle avoit pratiquées  
dans son étroite solitude, se plaignant  
de ce qu'elle avoit caché sous le voile  
de l'humilité, ce qu'il y avoit de plus  
admirable en elle : il la compara aux  
Solitaires les plus austeres de la Thebai-  
de & de l'Egypte, fit voir qu'elle étoit le  
Phenix de son siècle, & l'honneur du Ca-  
nada, & après l'avoir proposée aux  
Dames, comme l'exemple d'une de  
leurs Concitoyenes, il les invita de vi-  
vre d'une maniere si chretienne; que la  
vénérable Sœur Jeanne Leber, bien  
loin de les condamner au jour du ju-  
gement se rendit plutôt leur Avocate:  
il finit son discours, en demandant  
à Dieu que cette belle ame fut tou-  
jours la Protectrice de sa Patrie, puis-  
que déjà tant de fois pendant sa vie elle  
avoit détourné par ses prieres les fleaux  
de la guerre & de la peste de dessus  
Montreal : on la raporta ensuite dans  
l'Eglise des Sœurs de la Congregation,  
où elle fut enterrée auprès de M. Le-  
ber son pere, qui avoit choisi là sa se-  
pulture : c'étoit un riche marchand,  
qui par sa probité reconnue, s'étoit at-  
tiré l'estime de tout le Canada, il vé-



cut toujours en vrai serviteur de Dieu, éloigné du faste & des maximes du monde, dans les pratiques d'une solide pieté, gardant l'équité envers le prochain aux dépens de ses intérêts, supportant fort paisiblement le blâme de ceux qui sans sçavoir ses intentions censuroient sa conduite, il ne refusa jamais rien à sa chere & unique fille, & contribua ainsi à tout le bien qu'elle fit, se rejouissant de voir qu'elle employoit si utilement les richesses, que par ses soins il lui avoit légitimement acquises : les Socurs de la Congregation ont reçu tant de biens spirituels & temporels par le moyen de Mademoiselle Leber, qu'à bon droit elles la regardoient comme une de leurs signalées bienfaitrices, elles conserverent tout ce qui vint d'elle & sur tout le souvenir de ses vertus.

Notre Saint Pere le Pape Clement XI. renouvella en 1715. toutes nos Indulgences, comme il avoit fait en 1705. & nous les accorda pour 10. ans : ce sont les mêmes que celles que nous avions obtenues de ses prédecesseurs, telles que nous les avons expliquées en 1652. des Stations de sept Autels, des Autels privilegiés & depuis de celle que gagnent les mourants en disant le Saint Nom de Jesus, avec celle de notre fête de la Sainte Croix.

Pour donner une nouvelle marque extérieure de la confiance que nous avons à Saint Joseph, nous fîmes placer son image dans nos terres en 1715. Nous l'avons fait représenter tenant le St. Enfant Jesus, on peut raisonnablement présumer qu'il le portoit souvent entre ses bras, & qu'à son tour cet adorable Enfant l'embrassoit & le ferroit tendrement, & penchoit amoureusement sa tête sur la poitrine de Saint Joseph, pendant qu'il remplissoit son ame des plus suaves douceurs de la grace: c'est pourquoy nous l'avons fait peindre en différens endroits, dans cette attitude qui lui est si glorieuse. Nous sommes si convaincues de l'assistance que nous recevons de la Mere de Dieu, & de son saint Epoux, que nous croyons leur devoir tous les biens qui nous arrivent. On en a vû des traits si remarquables, que nous serions coupables d'une ingratitude monstrueuse, si nous cessions de leur en rendre graces, & de perpétuer dans cette Communauté le souvenir de tant des faveurs. Nous en avons reçu de toute sorte pour le spirituel & le temporel; sur tout par une espèce de miracle, nous avons été préservées de l'incendie, dont toutes les Communautés du Canada ont été affligées plu-

sieurs fois. En voici quelques traits, rassemblés sur cent autres, quoiqu'ils ne soient pas arrivés dans la même année.

La nuit du 4. au 5. de Janvier 1712. le feu prit aux planches de l'Apoticaire, & les ayant brûlées à moitié, sans doute fort promptement, parce qu'elles devoient être fort seches, étant toujours proche du poële; la flamme s'éteignit d'elle-même sans aucun secours humain, & personne ne s'aperçut, que le lendemain qu'on les trouva brûlées. On les fit voir à tous les amis de la maison, comme une preuve très-particuliere de la providence de Dieu sur nous. Nous conservons ces planches à demi brûlées, pour memoire de cette merveille. Une Soeur ayant emporté par mégarde le soir dans sa chambre un charbon de feu allumé dans son tablié plié, se coucha & s'endormit, & ne s'éveilla que par l'épaisse fumée qui remplissoit sa chambre; elle s'éleva promptement, ouvrit sa fenêtré, & tacha d'éteindre le feu avec une potée d'eau, mais cela ne suffisant pas, elle jetta par la fenêtré son linge & ses hardes, & emprunta le lendemain de quoi s'habiller. N'osant dire ce qui lui étoit arrivé, elle fut trahie par l'odeur de la

542 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
fumée, & avoua sa périlleuse avantu-  
re, dont personne ne s'étoit apperçu.  
Un Domestique oublia dans l'étable  
une chandelle allumée, elle brûla fort  
long temps, puis s'éteignit dans la pail-  
le, où on la trouva. On avoit remar-  
qué qu'il y avoit eu bien tard de la  
lumiere dans cet endroit, mais on ne  
s'en étoit pas mis en peine, & on ne  
s'en apperçut que le lendemain. Tant  
d'accidens dont nous avons été présér-  
vées par une protection singuliere,  
nous obligerent à redoubler nos prie-  
res & nos actions de graces, outre cel-  
les que nous adressâmes à la très sainte  
Vierge & à saint Joseph en particulier,  
comme à nos principaux Patrons. Nous  
faisons tous les ans une Communion  
générale à l'honneur de sainte Thecle,  
le jour de la fête pour être préservées  
du feu, selon le pouvoir que Dieu lui  
a donné sur cet élément, y chanter le  
Cantique *Benedicite*, afin d'inviter tou-  
tes les créatures à remercier Dieu,  
comme firent les trois enfans dans la  
fournaise, lorsque par un miracle éclat-  
tant ils n'y furent point offensés des  
flammes.

Le 22. de Janvier 1715. notre petite  
Sœur Angelique-Agnès-Tiberge de saint  
Joseph, âgée de 16. ans, mourut d'une

maladie contagieuse, qu'elle gagna au service des pauvres, vers la fin de son Noviciat, & qui nous obligea de lui faire faire profession dans son lit. Elle ne survécut que cinq jours, à la joye qu'elle eut de se voir épouse de Jésus-Christ. Elle étoit née avec la vocation: aussi-tôt qu'elle fut en âge, elle demanda cette grace avec instance, & l'obtint; mais Notre Seigneur ne tarda guere à la récompenser. Une autre Novice, nommée Marie-Joséph Vienelle Pachot des Seraphins, étoit malade de plus en plus, depuis la Rougeole qu'elle avoit eue. Elle tomba dans un état qui l'affuroit d'une mort prochaine, qu'elle voyoit venir avec tranquillité. Tout ce qu'elle craignoit, c'est qu'on ne lui permit pas de faire ses vœux: mais la Communauté ayant égard au grand desir qu'elle avoit de se consacrer à Dieu, la reçut quoique malade, jugeant bien que ce ne pouvoit être pour long temps. En effet, son mal augmenta si fort, que l'on crut ne pouvoir pas attendre le terme de sa profession qui arrivoit le 5. d'Avril. Elle alla cependant plus loin, & ce jour là, sa compagne avec qui elle avoit pris l'habit, fit sa profession seule avec les cérémonies ordinaires. Les Prêtres

544 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
officians entrèrent ensuite pour recevoir  
en forme les vœux de la mourante. Ses  
parens s'y trouverent selon la permis-  
sion de M. l'Evêque, ils furent témoins  
de ses souffrances & de son courage.  
Dieu lui donna de nouvelles forces  
pour faire cette sainte action ; & n'ayant  
plus rien à souhaiter en ce monde,  
elle ne pensa plus qu'à se disposer à  
mourir. Elle souffrit beaucoup jusqu'au  
1. de Mai, qu'elle décéda âgée de 20.  
ans. Elle étoit naturellement gaye, sin-  
cere & reconnoissante des avis qu'on  
lui donnoit. Elle s'étoit toujours distin-  
guée par sa modestie dans sa famille qui  
étoit un peu mondaine. Dieu l'ayant  
purifiée par de cuisantes douleurs qui  
accompagnerent sa maladie, & qui ne  
l'empêcherent pas de se procurer avec  
une singuliere présence d'esprit tout ce  
qui pouvoit servir à former des actes  
de toutes les vertus. La place de ces  
deux jeunes Professes fut remplie avant  
la fin de l'année, par l'entrée de mes  
sœurs Marie-Magdelaine Gaillard de St.  
Guillaume & de Louise-Catherine For-  
mel du précieux Sang.

Notre Communauté s'accrût encore  
par le retour de ma Sœur Geneviève  
Gasselin de Sainte Magdelaine, & Ma-  
rie Magdelaine Bacon de la Resurrec-  
tion

tion qui avoient été envoyée en fondation à l'Hôpital général. M. l'Evêque ayant demandé au Roi pour sa nouvelle maison, la permission de recevoir un plus grand nombre de Religieuses, & dans l'esperance de l'obtenir, en ayant déjà reçu quelques unes, ma Sœur de Ste. Magdelaine, qui étoit infirme crût devoir revenir dans sa Communauté; d'abord on eut ici de la peine à y consentir. Ce qui s'étoit passé depuis cet établissement, faisoit craindre qu'elle n'apportât du trouble chez nous: mais M. de la Colombiere entremeteur de cette affaire, menagea si bien toutes choses qu'enfin on la reçut avec la Sœur de la Resurrection; on obtint en effet en 1716. du Conseil de Marine qui regloit les affaires du Canada, & du Duc d'Orleans Regent, pendant la minorité de Louis XV. la permission pour quatre Religieuses au dessus du nombre de douze, auquel l'Hôpital général avoit été fixé en premier lieu; la patente est du mois de Mai 1716. on a encore obtenu depuis une augmentation plus considerable: la maison est aujourd'hui composée de trente Religieuses.

Les premiers Vaisseaux qui arriverent en 1716. nous apprirent le décès du Roi Louis XIV. mort à Versailles, le 1.

Septembre 1715: âgé de 77. ans , après le plus beau , le plus glorieux , & le plus long regne que l'on ait vû : il étoit tombé malade le dix d'Août, sa maladie augmenta de telle sorte que le 23. il demanda les Sacremens qui lui furent administrés par M. le Cardinal de Rohan , grand Aumônier de France , il les reçût très devotement formant de fervens actes de foi , d'humilité , de contrition & de confiance. Ce Monarque ne parût jamais plus grand que lorsqu'on lui annonça le danger où il étoit , bien loin de s'effrayer de ce qui alloit tous ses sujets , il repondit qu'il y avoit plus de dix ans qu'il pensoit à mourir en Roi chretien , & temoigna une fermeté , & une conformité à la volonté de Dieu admirable pendant quelques jours. Il donna plusieurs ordres avec une parfaite tranquillité : ce grand Roi approchant de sa fin, fit appeler tous les Princes & toutes les Princesses du Sang , leur parla d'une maniere fort touchante : loua ce qu'il y avoit remarqué de bon , & les exhorta à la vertu avec de termes si pressans , si tendres que chacun d'eux fonda en larmes ; on fit entrer la Duchesse de Vantadour , avec le Dauphin dont elle étoit gouvernante , elle le plaça à genoux au pied



du lit du Roi, qui lui donna sa bénédiction, & qui ensuite le fit asseoir sur son lit, & lui recommanda ses Peuples avec beaucoup d'affection, il lui donna plusieurs avis pour les bien gouverner, & accompagna son discours de tout ce qui pouvoit le graver dans le cœur, & dans la mémoire de ce jeune Prince, qui aussi l'écouta avec une grande attention, & d'un air si touché que quoiqu'il n'eut que cinq ans & demi il montra que sa raison dévançoit son âge. Il regarda toujours fixement le Roi, & sans jeter aucun cry, les larmes tomboient de ses yeux. Après qu'il eut reçu les instructions nécessaires, on craignit que sa présence n'attendrit trop cet illustre mourant, qui paroissoit seul paisible dans un temps où la consternation faisoit tous les assistans; on remporta le Dauphin, & le Roi ne pensa plus qu'à mourir. Il s'entretint dans ses bons sentimens, & conserva une parfaite connoissance jusqu'à la nuit qui précéda son décès. Son corps fut exposé plusieurs jours avant d'être porté à Saint Denis où il fut enterré: ses entrailles furent portées à Notre-Dame de Paris, & son cœur donné aux Jésuites de la Maison Professe à qui Louis XIII. avoit aussi donné le sien: Dieu avoit prépa-

348 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
ré à la mort ce grand Prince par des afflictions bien cuisantes, les dernières années de sa vie, d'autant plus sensibles qu'il n'avoit eu que de succès & de prospérités jusqu'alors; il vit mourir les plus fermes appuis de sa Couronne, l'espérance de la France & l'ornement de la Cour, Monseigneur le Dauphin son fils, un second Dauphin très-vertueux son petit fils, avec la Dauphine son épouse, dont l'esprit agréable & brillant faisoit ses délices, deux autres Princes, ses arrières petits fils & M. le Duc de Berry. Ses armes qui de tout temps avoient été victorieuses, eurent le dessous en plusieurs occasions. Il perdit des batailles considérables, & après avoir été regardé comme le plus grand Roy du monde, qui avoit toujours accordé la paix à ses ennemis aux conditions qu'il vouloit; il se vit obligé pour terminer une guerre qui accabloit son peuple de signer un traité desavantageux. Il est vrai que dans ses malheurs, son courage ne fut point abattu. Il reçut ces adversités comme les châtimens de ses pechés, & avant qu'elles lui arrivassent, il avoit paru les désirer; disant qu'il avoit remarqué que tous les pecheurs à qui Dieu vouloit faire miséricorde, passoient par des tribulations

qu'il n'éprouvoit point, & que cela lui donnoit de la crainte. Mais dans la fuite il eût l'avantage d'être affligé & de profiter de ses peines. Ainsi il couronna ses glorieuses actions par la pratique de l'humilité, de la patience, & de la resignation; & par là, il se rendit plus grand devant Dieu, qu'il ne l'avoit été devant les hommes. Jamais Prince ne fut plus digne de regner. Il avoit reçu de Dieu des qualités toutes royales. Il meritoit & s'attiroit l'amour & le respect, non seulement de ses sujets, mais de tous les étrangers: & si quelques François ont été peu touchés de sa mort, ils ont bien veu depuis le tort qu'ils avoient eus de n'être pas sensibles à la perte. Je ne crois pas qu'on me sçache mauvais gré, d'avoir rapporté un peu en détail les circonstances de la mort de Louis le Grand, puisque l'estime que l'on conserve pour sa mémoire dans cette Communauté, qu'il a honoré de ses bienfaits, me fait juger que l'on aura autant de plaisir d'en entendre parler, que j'en ai de l'écrire. Louis XV. qui lui a succédé, montre dès son bas âge tant d'heureuses dispositions au bien, que l'on a lieu de croire que son Règne sera heureux. Tous les vœux que l'on adresse au Seigneur

550 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
pour sa conservation, font voir combien ses belles qualités, flattent nos espérances. Et il ne faut point douter que les prières ferventes & continuelles que font pour lui tant de saintes ames, n'attirent sur Sa Majesté & sur ses Etats de grandes bénédictions.

M. le Marquis de Vaudrueil, Gouverneur, qui étoit en France depuis deux ans, revint cette année 1716. Il arriva malade, & se fit apporter à l'Hôtel-Dieu, pour y être mieux soigné. Nous lui fîmes préparer un appartement dans la maison, situé proche le jardin des pauvres, au bout de la cour de l'Hôpital. Il y demeura près d'un mois, & sortit guéri. Pendant sa maladie, il y eut toujours deux Religieuses auprès de lui, quoique ses Domestiques se relevassent tour à tour pour lui rendre service. Il parut fort content des nôtres, & nous a témoigné beaucoup de reconnoissance dans les occasions. Il nous a toujours été favorable, soit par gratitude, ou par une bonté qui lui est naturelle, & que nous avons déjà éprouvée.

Nous reçûmes par le même Vaiffeau qui l'avoit amené, un très-beau Tabernacle que nous attendions depuis 12. ans. M. de Lajoue, Architecte de no-

tre maison, l'avoit commandé à M. Hulot, Sculpteur de M. le Duc d'Orleans à Paris, dans le dessein de nous en faire présent. Il en paya même une partie d'avance; mais ses affaires s'étant dérangées, il ne se trouva plus en état de nous en gratifier, & nous profitâmes de son marché, & payâmes le reste. On eût bien de la peine à le retirer, parce qu'il avoit été saisi chez l'ouvrier, comme appartenant à M. de Lajoue. La Cour nous en accorda le fret dans le Vaiffeau du Roi, & M. de Voutron qui le commandoit, nous le livra bien conditionné. Il ne fut placé que l'année suivante pour la Fête de l'Assomption. On fit bâtir alors la cheminée qui est au milieu du Chœur, & on fit faire ici le Gradin qui a été doré par les Ursulines.

Aux élections de 1716. ma Sœur Marie-Catherine Tiberge de Saint Joachim, fut élue maîtresse des Novices, & ma Sœur Marie-Magdelaine le Duc de Sainte Agathe, Hospitaliere; la Mere Marie-Magdelaine Gloria de l'Assomption, & ma Sœur Marie-Magdelaine le Gardeur, de Sainte Cetherine, continuée discrettes, car ce fut la dernière fois que l'on n'élût que deux discrettes, la Mere - Jeanne-Françoise Juchereau de Saint Ignace, à la fin du dernier triennal de sa superio-

352 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
rité, assembla le Chapitre avant l'élection où elle devoit être déposée, & représenta aux vocales, que notre Communauté étoit assez ancienne & assez nombreuse pour être censée grande, & que selon nos constitutions, dans les grandes Communautés on devoit élire quatre Discretés outre celles qui le sont par leur office, on en convint, & on l'a toujours observé depuis. En cette année 1716. nous reçûmes ma Sœur Marie-Therèse Tiberge, qui prit le nom de Saint Joseph, que sa Sœur lui avoit laissé.

La petite verole qui devint populaire pendant l'hyver, ne fit pas tant de ravage dans Quebec, qu'elle en avoit fait en 1702. & 1703. il n'en mourut presque personne dans nos Sales, qui furent cependant bien remplies, mais de deux Religieuses qui en furent attaquées, nous en perdîmes une nommée Marie-Françoise le Borgne de Belle-Isle de Sainte Elizabeth : elle étoit accadienne, fille d'une noble & vertueuse veuve, qui avoit abandonné ses biens pour sauver sa religion, quand l'Acadie fut prise par les Anglois en 1710. Elle vint à Quebec avec sa fille, où elles ne vécurent toutes deux que des charités : cette jeune Demoiselle s'acquît l'estime de  
tout

tout le monde par sa modestie & sa sagesse, & nous ayant déclaré le desir qu'elle avoit depuis plus de dix ans d'être Religieuse sans avoir jamais vû de Couvent, on la reçut gratuitement : ainsi elle entra au Noviciat transportée de joye & pleine de reconnoissance envers la très-Sainte Vierge, à qui elle se disoit redevable de son bonheur, quoiqu'elle n'ait rien apporté pour sa dot, elle a attiré des graces sur notre Maison, qui nous ont plus que payées de notre charité ; sa ferveur ne s'est point demantie pendant 4. ans & demi qu'elle a vécu en religion, elle étoit simple, obéissante, humble, silencieuse, & par consequent réguliere, appliquée à la priere & très-devote à la Passion de Notre-Seigneur dont elle faisoit sa plus douce occupation, cherchant non-seulement les moyens d'honorer les Souffrances de Jesus-Christ, mais encore de les imiter par des rigoureuses pénitences, & une grande mortification de ses sens ; elle avoit un parfait mépris pour les vanités du monde, & une singuliere estime pour la vie Religieuse, son extérieur modeste & recueilli édifioit beaucoup dans les Sales, où elle servoit les malades, avec une douceur & une charité infatigable. C'est sans doute pour aug-

554 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
menter sa recompense que Dieu a permis qu'elle ait gagné en servant les pauvres la maladie qui l'enleva. Elle mourut le 2. Decembre 1716. âgée de 28. ans après avoir promis que si Dieu lui faisoit miséricorde, elle en donneroit des marques, en ce qu'elle le prieroit de lui accorder deux choses, l'une qu'il ne mourut de long temps des Religieuses dans cette Communauté, l'autre qu'une Novice, qu'elle ne croyoit pas bien appellée ne fit pas profession dans cette maison. Nous n'avions pas besoin de ces preuves pour croire qu'elle ne tarderoit pas à jouir de Dieu, parce qu'étant entré en Religion avec beaucoup d'innocence, & y ayant mené une vie très-édifiante; il étoit aisé de juger qu'elle occuperoit une place dans le Royaume du Ciel. Ce qu'elle avoit désiré est arrivé. Il s'est passé depuis sa mort 4. ans & demi, sans que nous ayons perdu aucune Religieuse, & la Novice dont elle avoit parlé, est sortie d'une manière très-extraordinaire.

Me voici enfin arrivée au terme que je m'étois prescrit pour finir ce Livre. J'ai fourni ce que j'avois promis le plus exactement qu'il m'a été possible: & pour écrire la suite de quelques affaires qui n'étoient pas encore terminées en



1716. j'ai cru devoir dire ce qui en a été depuis, afin que l'on en apprit l'issue après en avoir lû les commencemens. Plusieurs personnes anciennes dans le Canada, ou bien instruites de ce qui s'y est passé, ont lû cet ouvrage, & en ont loué la sincérité. Ils n'ont rien trouvé qui ne soit conforme à la vérité, & à ce qu'en rapportent les Historiens les plus croyables.

Je compterai pour rien la peine que j'ai prise à réunir tant d'évenemens différens pour l'instruction, la consolation & l'édification des Religieuses qui me survivront. Si en effet elles trouvent quelque plaisir à les lire, & que cela les excite à imiter les exemples des Saints & des Saintes qui nous ont précédé. Je me trouve même assez dédommée de ce petit travail, par la satisfaction que j'ai ressentie de parler de leurs vertus, & de retracer dans la mémoire des hommes, l'idée de ces ames choisies, à qui nous avons tant d'obligation, & dont les actions seront écrites éternellement dans le souvenir de Dieu, quand même sur la terre on les enseveliroit dans l'oubli.

Si quelqu'une veut continuer cet ouvrage, je souhaite qu'elle ait des choses aulli édifiantes à dire dans la suite.

556 HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU  
que celles dont ce Livre est rempli, &  
qu'il n'arrive jamais rien à cette chere  
Communauté, qui ne contribue au sa-  
lut des Sujets qui la composent, afin  
que Notre Seigneur y soit toujours bien  
servi, la Très-Sainte Vierge, & Saint  
Joseph honorés, les Pauvres bien trai-  
rés, & que tout se fasse dans cette mai-  
son, à la plus grande gloire de Dieu.

E I N.

liv. I. 1-210

u II. 211-556

*Privilège du Roy.*

**L** OUIS PAR LA GRACE DE DIEU,  
ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE:  
A nos Amés & Feaux Conseillers ; Nos Gens tenans nos Cours de Parlement , Maîtres des Requêtes ord. de notre Hôtel, Grand Conseil , Prévôt de Paris , Baillifs , Sénéch. leurs Lieut. Civils , & autres nos Justiciers qu'il appartiendra.  
SALUT ; Notre amé LEGIER , Imprimeur à Montauban , Nous a fait exposer qu'il desireroit imprimer , & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. S'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Exposant , Nous lui avons permis , & permettons par ces Présentes d'imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs volumes & autant de fois que bon lui semblera , & de le vendre , faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives , à compter du jour de la datte des Présentes. FAISONS DÉFENSES à tous Imprimeurs - Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge , que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Regis. de la Com. des Imp. & Lib. de Paris dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en bon papier & beaux caracteres , conformément à la feuille imp. attachée pour modele sous le contre-Scel des Présentes , que l'impétrant se conformera en tout aux Reg. de la Librairie , & notam. à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente le Manuscrit qui aura servi

de cop. à l'imp. dud. Ouvrage sera remis dans le même état, où l'ap. y aura été donnée, es-mains de notre très-cher & féal Chev. Chancelier de France, le Sr. Delamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemp. dans notre Bibl. publ. un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher féal Chev. Chancelier de France le Sr. Delamoignon, & un dans celle de notre cher & féal Chev. Garde des Sceaux de France, le Sr. Demachault, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes. **DU** CONTENU desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir led. Exposé & ses ayans causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. **VOULONS** qu'à la cop. des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Ouvrage, soit ajoutée comme à l'original. **COMMANDONS** au premier notre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. **CAR** tel est notre plaisir. **DONNE'** à Fontainebleau le 8. jour de Novembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-un, & de notre Règne le trente-septième. Par le **ROY** en son Conseil. **SAINSON.**

*Registré sur le Registre douze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 694. fol. 554. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. à Paris le 24. Decembre 1751. COIGNARD, Syndic.*

